

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL
DU FINISTÈRE

13, rue de la Palestine
Cité Administrative
QUIMPER
Tél. 55.45.74

BUREAU :

Référence : ALG/JB - N° 7129

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quimper, le - 8 JUIL. 1987

Le Directeur du Service Départemental,

à

Madame OLIER Marguerite

Kergroës

- PLOUHINEC -

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que toute attestation relative à des services accomplis dans la Résistance doit être validée par le Liquidateur National du Mouvement auquel a appartenu le témoin.

Je vous retourne donc sous ce pli, les deux attestations que vous avez produites à l'appui de votre demande de carte du Combattant.

Le témoignage établi par Monsieur TRIVIDIC Albert sera à faire valider par :

Monsieur René ROUSSEL
Liquidateur National du Mouvement "FRONT-NATIONAL"
79, rue St. Elaise
75020 - PARIS

Quant à celui de Monsieur GONIDOU, il devra être validé par :

Monsieur Yves MALECOT
Cour de la Valeur
Hôtel National des Invalides
4, Boulevard des Invalides
75007 - PARIS

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

P. le Secrétaire Général
Directeur du Service Départemental,
le Secrétaire Administratif,



A. Le Guenic

A. LE GUENIC

partie réservée au visa du liquidateur national

(Pour la carte du Combattant Volontaire de la Résistance)

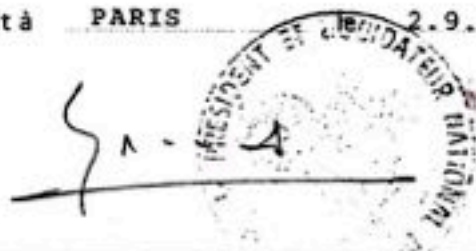
Nom MALECOT Prénom Yves Qualité Président et Liquidateur national de l'Organisation de Résistance de l'Armée

Observations :

certifie que selon les renseignements qui lui ont été communiqués, Monsieur GONIDOU a bien fait partie de l'O.R.A.

Fait à PARIS 2.9.1987

Signé :



RENSEIGNEMENTS

1 - Texte de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975 :

"Art. 4 - Après une période de deux ans suivant la publication du présent texte, les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant d'une manière irréfutable la réalité de ces faits.

A l'exception des témoignages dont les auteurs sont décédés antérieurement à ladite publication, leur rédaction doit remplir les conditions de forme et de précision fixées par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

2 - Actes qualifiés de résistance à l'ennemi : (définis par l'article R.287 du code des pensions milit. d'inv.)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">a) Rédaction, impression, transport, distribution de journaux ou tracts clandestins (préciser la nature, la provenance des tracts ou journaux, le nombre et la cadence des transports ainsi que leur destination).b) Fabrication de fausses pièces d'identité pour les membres de la résistance (préciser les moyens employés, le nombre et la destination).c) Fabrication et transport du matériel radio destiné à des émissions clandestines (préciser la nature et la destination du matériel).d) Fourniture volontaire et gratuite d'un local pour réunion d'un groupe clandestin (préciser l'emplacement du local, les périodes d'utilisation et la nature du groupe utilisateur).e) Hébergement gratuit de résistants traqués ou blessés, de militaires ou parachutistes Français ou alliés (préciser la durée d'hébergement, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes hébergées).f) Passage à titre gratuit, de résistants ou militaires hors du territoire occupé vers la France libre, les pays alliés ou non belligérants (préciser les lieux et dates des passages, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes "passées"). | <ul style="list-style-type: none">g) Destruction ou sabotage de voies de communication ou de matériel (préciser le lieu et la date, la nature du matériel détruit, les résultats obtenus).h) Actions offensives ou défensives dirigées soit contre les forces de l'ennemi soit contre les autorités ou organisme sous son contrôle ou collaborant avec lui (préciser les dates, les lieux et l'importance des actions).i) Tentatives pour rejoindre les F.F.L. ou les forces d'Afrique du Nord (préciser la date et le lieu de la tentative ainsi que le résultat obtenu).j) Participation à des parachutages (préciser les dates et lieux ainsi que la nature et la destination des armes réceptionnées).k) Fourniture de renseignements (préciser les dates, la nature et la destination des renseignements). |
|--|---|

RESISTANCE INTERIEURE
FRANCAISE et FFI

Paris, le 12 DECEMBRE 1988

MOUVEMENTS OS - FN - FTPF
LIQUIDATEURS NATIONAUX
René ROUSSEL
Armand VANVEERS

Monsieur PERROT Jean
KERGROES
29149 PLOUHINEC

Bureau à l'A.N.A.C.R.
79, Rue Saint-Blaise
75020 PARIS

REF : 88/861

Madame, Monsieur, Cher (e) Camarade,

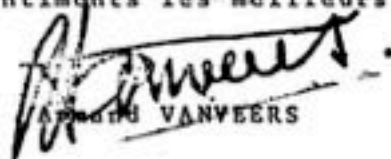
Nous vous prions de trouver, sous ce pli, en retour, ~~par René ROUSSEL~~ ~~Armand VANVEERS~~, l'attestation, ~~les attestations~~, établie (s):

~~xxx xxx xxx xxx~~ ANSQUER Marguerite veuve OLIER
en faveur de :

PAR : TRIVIDIC Albert

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions de croire,
Madame, Monsieur, Cher (e) Camarade, en nos sentiments les meilleurs.

René ROUSSEL



Armand VANVEERS

REMARQUES : Merci pour le don de FRF. 50.00.

Si vous ne l'avez pas fait aujourd'hui, nous vous précisons que pour vos prochains envois les attestations devront être envoyées en double exemplaire, l'original et une photocopie pour nos dossiers, et ceci pour nous éviter un travail et des frais supplémentaires. MERCI

TEL : 43.71.02.71

Compte bancaire : René ROUSSEL
LIQUIDATEUR NATIONAL DU FRONT NATIONAL

partie réservée au visa du liquidateur national

(Pour la carte du Combattant Volontaire de la Résistance)

Nom Prénom Qualité

Observations :

Vu

LE LIQUIDATEUR NATIONAL SUPPLÉANT
DU FRONT NATIONAL

Fait à, le


Armand VANVEERS

Signé :

Paris, le - 9 DEC. 1988

RENSEIGNEMENTS

1 - Texte de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975 :

"Art. 4 - Après une période de deux ans suivant la publication du présent texte, les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant d'une manière irréfutable la réalité de ces faits.

A l'exception des témoignages dont les auteurs sont décédés antérieurement à ladite publication, leur rédaction doit remplir les conditions de forme et de précision fixées par arrêté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

2 - Actes qualifiés de résistance à l'ennemi : (définis par l'article R.287 du code des pensions milit. d'inv.)

- | | |
|--|--|
| <p>a) Rédaction, impression, transport, distribution de journaux ou tracts clandestins (préciser la nature, la provenance des tracts ou journaux, le nombre et la cadence des transports ainsi que leur destination).</p> <p>b) Fabrication de fausses pièces d'identité pour les membres de la Résistance (préciser les moyens employés, le nombre et la destination).</p> <p>c) Fabrication et transport du matériel radio destiné à des émissions clandestines (préciser la nature et la destination du matériel).</p> <p>d) Fourniture volontaire et gratuite d'un local pour réunion d'un groupe clandestin (préciser l'emplacement du local, les périodes d'utilisation et la nature du groupe utilisateur).</p> <p>e) Hébergement gratuit de résistants traqués ou blessés, de militaires ou parachutistes Français ou alliés (préciser la durée d'hébergement, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes hébergées).</p> <p>f) Passage à titre gratuit, de résistants ou militaires hors du territoire occupé vers la France libre, les pays alliés ou non belligérants (préciser les lieux et dates des passages, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes "passées").</p> | <p>g) Destruction ou sabotage de voies de communication ou de matériel (préciser le lieu et la date, la nature du matériel détruit, les résultats obtenus).</p> <p>h) Actions offensives ou défensives dirigées soit contre les forces de l'ennemi soit contre les autorités ou organisme sous son contrôle ou collaborant avec lui (préciser les dates, les lieux et l'importance des actions).</p> <p>i) Tentatives pour rejoindre les F.F.L. ou les forces d'Afrique du Nord (préciser la date et le lieu de la tentative ainsi que le résultat obtenu).</p> <p>j) Participation à des parachutages (préciser les dates et lieux ainsi que la nature et la destination des armes réceptionnées).</p> <p>k) Fourniture de renseignements (préciser les dates, la nature et la destination des renseignements).</p> |
|--|--|

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DU FINISTERE

Cité Administrative
13, rue de la Palestine
29196 - QUIMPER Cedex -

Tél. : 98.55.45.74
3 7 1 2

PREFECTURE DU FINISTERE

QUIMPER, le 11 AVR. 1990

BORDEREAU d'ENVOI

à Madame OLIER Marguerite
Kergroes

PLOUHINEC

DESIGNATION DES PIECES

OBSERVATIONS

CARTE DU COMBATTANT

N° 149 699

vous étant destinée

Le Directeur Départemental,



: En vous priant de bien vouloir en accuser
: réception ci-dessous :
: - carte reçue le 14 Avril. 1990
: Signature *Olier*

:
: BORDEREAU A RETOURNER DANS LES MEILLEURS DEI
: A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE.
:
:
:

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
DU FINISTERE
Cité Administrative
13, rue de la Palestine
- QUIMPER -

Tél. : 55-45-74
3712

BORDEREAU D'ENVOI

à

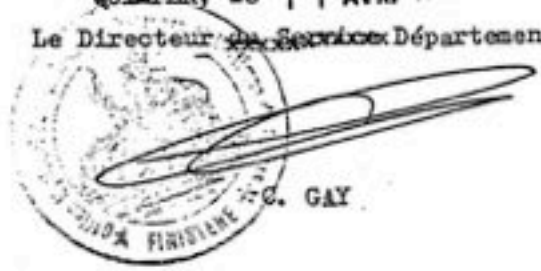
Madame OLIER Marguerite
Kergroes

PLOUHINEC

Nature des pièces jointes	Nombre	Observations
Attestation en date du 7 mars 1990 de M. le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants établissant la durée de vos services dans la Résistance. (Période du 6 octobre 1943 au 18 septembre 1944)	1	Pour transmission, en vous priant de bien vouloir en accuser réception par retour, au Service Départemental, du présent bordereau, dûment daté et signé

QUIMPER, le 11 AVR. 1990

Le Directeur du Service Départemental,



C. GAY

Attestation reçue

à Plouhinec, le 14. Avril 90

(signature)

Olier

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

PREFECTURE DU FINISTERE

QUIMPER, le 13 MARS 1990

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DU FINISTERE

Cité Administrative
13, rue de la Palestine
- 29196 QUIMPER CEDEX -

Tél. : 98-55-45-74

CARTE DU COMBATTANT

2700

Le Directeur départemental,

à
adame
Monsieur OLIER Jacqueline
Kergroes
PLOUHINEC

adame
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par
décision préfectorale ministérielle

en date du 5 DÉCEMBRE 1989

la qualité de Combattant vous a été reconnue.

Pour me permettre de vous délivrer la carte constatant
cette qualité, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, le
plus rapidement possible, une photographie d'identité récente, de
face (format 3 cm x 4 cm) au verso de laquelle vous n'omettrez pas
de mentionner vos nom, prénoms et date de naissance.

adame
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Directeur départemental,



C. GAY



ARMÉE DE TERRE

Le Général Robert BASSAC
 Chef du Service Historique

Madame Marguerite OLIER
 Kergroës

29149 PLOUHINEC

état-major

SERVICE

HISTORIQUE

Château de Vincennes

94 304 VINCENNES cedex

Tél: 49.57.32.00

Poste: 24.73

Vincennes, le

15 MARS 1990

NZ

002631

/DEF/EMAT/SH/RA.3

Madame,

En réponse à votre lettre du 22 janvier 1990, transmise par le Bureau Central d'Archives Administratives Militaires, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une proposition pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur sera faite en votre faveur à l'occasion des prochains travaux d'avancement.

La suite éventuellement réservée à votre demande ne saurait être préjugée.

Il est impératif, dans l'immédiat, que vous m'adressiez un extrait d'acte de naissance et votre numéro INSEE (numéro de sécurité sociale).

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.



Robert Bassac

SECRETARIAT D'ETAT
CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET DES VICTIMES DE GUERRE

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES
75700 PARIS

Téléphone : 45.50.34.68

C.C.P. PARIS 9061.51 C

A T T E S T A T I O N

LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET DES VICTIMES DE GUERRE

Référence

à rappeler : VG/ALL

Résistance METROPOLITAINE
ou ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Sur la demande de Madame ANSQUER épouse OLIER Marguerite
né (e) le : 1er janvier 1922 à PLOUHINEC (Finistère)
Domicilié(e) : "Kergroës" 29149 PLOUHINEC

VU les articles R.260, R.270, et A.137 du Code des Pensions
Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre ;

VU l'article 18 de la loi 86-76 du 17 janvier 1986 validant
les dispositions du décret 75-725 du 6 août 1975 ;

VU le décret 82-1080 du 17 décembre 1982 ;

VU le procès-verbal de la Commission Nationale compétente
séance du 5 décembre 1989

A T T E S T E

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération a
été fixé comme suit :

Période du 6 octobre 1943

au 18 septembre 1944

fait à PARIS, le 7 Mars 1991
Pour le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants
et des Victimes de Guerre
et par délégation
le Préfet, Directeur Général de l'Office National
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Marcel BLANC

La présente DEMANDE est faite en vue d'obtenir le bénéfice de la retraite du combattant, en application des articles 55 et suivants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, par :

ETAT CIVIL	
IDENTITE NAISSANCE - ADRESSE	NOM : <u>OLIER nic ANSQUER</u>
	PRENOMS : <u>Marguerite</u> <small>(Très exactement dans l'ordre où ils sont portés sur l'acte de naissance)</small>
	Né le <u>12 Janvier 1922</u> <small>(jour) (mois) (année)</small>
	à <u>Plouhinec</u> Département (2) : <u>FINISTÈRE</u>
	Demeurant : <u>HERGROËS</u> <small>(rue) (numéro) (bâtiment)</small>
	à <u>Plouhinec</u> Département (2) : <u>FINISTÈRE</u>
	Ci-joint un bulletin de naissance (ou une fiche individuelle d'état civil).
NATIONALITE	(1) <input checked="" type="checkbox"/> Je déclare que je suis de nationalité française et n'ai jamais perdu cette nationalité.
	<input type="checkbox"/> Je déclare avoir perdu la nationalité française le _____ et l'avoir recouvrée le _____
	<input type="checkbox"/> J'étais de nationalité _____ lorsque j'ai acquis le droit à la carte de combattant.
JUSTIFICATION DE LA QUALITE DE COMBATTANT	La carte du combattant n° <u>149 699</u> m'a été délivrée le <u>10 Avril 1990</u> par le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de <u>FINISTÈRE</u>
MODE DE REGLEMENT	Je désire percevoir les arrérages de ma retraite :
	(1) <input type="checkbox"/> en numéraire au guichet d'un <input checked="" type="checkbox"/> comptable public; <input checked="" type="checkbox"/> bureau de poste; <input type="checkbox"/> par virement sur <input type="checkbox"/> le compte courant } dont je suis titulaire. <input type="checkbox"/> le livret de caisse d'épargne }

IR VIREMENT : Joindre soit :

- In relevé d'identité bancaire
In relevé d'identité Caisse d'Épargne
In relevé d'identité postal

A Plouhinec, le 14 Avril 1990
Le demandeur, (signature) :

Olier

ÊTES-VOUS TITULAIRE DU F.N.S.
OU - ~~NON~~
SI OUI Nom de l'organisme
qui le verse

- (1) Indiquer par une croix le case correspondante.
(2) Indiquer le département et l'arrondissement s'il y a lieu.
(3) et de nationalité française le cas échéant.

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DU FINISTERE

Cité Administrative
13, rue de la Palestine
- 29196 QUIMPER CEDEX -

Tél. : 98-55-45-74

PREFECTURE DU FINISTERE

QUIMPER, le 11 MAI 1990

Le Directeur Départemental,

à

Madame
Monsieur

OLIER Marguerite

Kergoes

29780-Plouhinec.

RETRAITE DU COMBATTANT

1800

Madame
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après certification de votre qualité de Combattant, votre demande de Retraite du Combattant a été transmise, ce jour, à la :

Direction Interdépartementale
des Anciens Combattants et Victimes
de Guerre
Cité Administrative
35021 RENNES CEDEX

chargée de lui donner la suite qu'elle est susceptible de comporter en application de la réglementation en vigueur.

J'ajoute, à toutes fins utiles, que la liquidation des demandes de l'espèce nécessite normalement un délai de quelques mois.

Madame
Monsieur, Veuillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Départemental,



C. GAY

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
DU FINISTERE
Cité Administrative
13, rue de la Palestine
- QUIMPER -

Tél. : 55-45-74

CARTE du COMBATTANT

(Art. A. 137)

2206

PREFECTURE DU FINISTERE

QUIMPER, le 27 FEV. 1960

Le Directeur du Service Départemental,
à

Madame ELIER Marguerite
Rengrais
PLOUHINEC

M. *caubou*

Vous m'avez présenté une demande de carte du Combattant à l'appui de laquelle vous avez invoqué des services accomplis dans la Résistance.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir été soumis à l'examen de la Commission départementale compétente, votre dossier a été transmis à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, pour décision ministérielle.

Dès qu'elle m'aura été communiquée, cette décision vous sera immédiatement notifiée par mes soins.

Veillez agréer, M. *caubou*, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur du Service Départemental,



C. GAY

Témoignage de Madame Marguerite Ansquer Olier

C'est en toute sérénité que je vous confie tous les documents officiels que j'ai conservés depuis si longtemps. Les sortir de leur tiroir a fait remonter bien des souvenirs à ma mémoire...62 ans après, j'ai oublié bien des choses certainement mais les frayeurs m'ont quand même bien marquée !

Je suis née en 1922 au village de Lesvoualc'h voisin de celui de Lambabu.

En 1939 ou 1940, François, encore célibataire, est appelé à partir pour la guerre. Les Allemands envahissent la France. François, suivant les ordres donnés à sa section, descend jusqu'à Pithiviers. Les soldats français marchent et marchent, traversent le Loing tout habillés et au bout d'une journée et une nuit, se rendent compte qu'ils n'ont parcouru que trois kilomètres !

Les allemands les rattrapent et les font prisonniers à Pithiviers... Surprise ! Dans ce camp, François retrouve un Plouhinécois, vétérinaire, prisonnier aussi : Charles Donnard !

Au bout de quelques jours, Charles Donnard réussit à faire sortir François de ce camp : il lui a trouvé du travail dans une ferme. Grâce aux fermiers qui le cachent, François échappe à la déportation organisée par les Allemands. Tous les autres prisonniers de Pithiviers partent pour l'Allemagne.

Longtemps après la guerre, Denise, ma fille, est allée voir ces paysans mais ils étaient morts... Et moi j'ai oublié leur nom.

De cette ferme, François gagne Montargis où résidait une de ses cousines. Elle lui donne des vêtements civils afin qu'il puisse sortir prendre le train pour Paris et regagner la Bretagne.

Sur le quai de la gare Montparnasse, parmi les gens qui s'apprêtent à monter dans le train, François remarque une femme chargée d'un sac de pommes de terre et un grand infirme de la guerre 14-18 (Mr Belleguic). Cet infirme ayant une jambe de bois a droit à un accompagnateur. François réagit : il décharge la femme de son fardeau (avec son accord) et joue le rôle d'accompagnateur de Mr Belleguic.

François arrive à Plouhinec en décembre 1940 et nous nous marions en octobre 1941. Nous nous rendons à la mairie et à l'église à pied. Et retour à pied à Lambabu : le repas de noces se tient à la ferme... à la guerre comme à la guerre !...

Et je m'installe chez mon mari où vivent aussi sa mère et sa jeune sœur, Anna.

Nous travaillons tous les quatre à la ferme.

Je me souviens du premier acte de résistance auquel nous participons : la rafle de tissus. Anna et moi devons faire le guet pendant que les hommes déchargent la charrette. Cela se passait de nuit.

Plus tard, ce tissu sera camouflé dans une autre maison. Une partie transformée en vêtements par Mr Sergent, tailleur à la gare, servira à des Résistants d'Audierne avant la chute de Lezongar.

Quelques mois plus tard, Albert, votre père, se présente chez nous et demande à mon mari s'il peut cacher quelqu'un. François accepte. Il s'agit d'un Résistant de Nantes recherché par les Allemands et venant de Goulien où il vit déjà caché. Heureusement qu'il était absent le jour de la rafle ! La veille de ce jour, qui aurait pu être fatal pour tout le village, mon mari, avec l'aide précieuse et complice d'un voisin, Henri Jannic, avait tué une génisse et notre nouveau pensionnaire était allé en apporter un peu à son oncle d'Esquibien.

Nous avons commencé à cacher des gens en 1943. Notre rôle dans la Résistance était de recevoir, cacher, nourrir, entretenir les Résistants recherchés et de passage. Mais nous avons été, petit à petit, grignotés et débordés. Je conduisais la charrette pour aller au lavoir ; mon mari l'utilisait pour chercher la nourriture.

Nous les femmes, lavions le linge dans une prairie du village de Kerlambert, à l'abri des regards. Nous apportions notre propre lessiveuse. Nous faisons trois lessivées ; quand l'une bouillait, nous continuions à laver. Il fallait ensuite faire sécher et repasser tout ce linge.

Si les gens ont vu notre activité, ils n'ont rien dit.

Malheureusement les maquisards étaient moins prudents que nous et nous ont souvent donné des sueurs froides : ils fumaient et l'odeur pouvait être révélatrice. Je me souviens de Mr Minou et d'un frère à Mr Kerourédan (le boulanger du bourg)...Nous avons sauvé tous ces jeunes, mais après la guerre aucun d'entre eux n'est venu nous voir. Aucun merci.

Je me souviens aussi du Commandant Marie qui recevait les missives d'Angleterre ; du Capitaine Piron qui a passé une semaine environ dans notre maquis. Le commandant Fernand est venu à Lambabu aussi mais, voyant le trou, il dit à mon mari : « Je ne tiens pas à risquer ma peau là-dedans ». Il y est quand même resté jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle mon mari l'a emmené à travers champs jusqu'à Mahalon...

A la fin de la guerre, Guite Rogel, du bourg, nous a un peu soulagés en hébergeant quelques Résistants.

Je repense à ces jeunes qui ne nous ont pas facilité la tâche. J'avais l'habitude de garder les vaches dans la prairie de Kerlambert et rentrais à la tombée de la nuit, vers 21h-22h. Je croisais ces jeunes gens que je ne connaissais pas. Ils ne se cachaient pas ; d'autres que moi pouvaient les croiser aussi...

Ils étaient trop nombreux pour ce genre d'opération. Lors du parachutage d'armes, mon mari avait dit à Yves Gloaguen, de Pont Croix : « Pourquoi allez-vous si nombreux, en plein jour, sans discrétion aucune et même en vous montrant de trop sur les lieux du prochain parachutage ? On doit vous voir de Confort ! Quatre ou cinq hommes suffisent pour ramasser des armes !... ». Ces jeunes n'avaient aucune notion de la guerre. Mon mari avait été soldat et savait de quoi il parlait. Mais ces jeunes venant de Poulgoazec et d'Audierne ne l'écoutaient pas et n'en faisaient qu'à leur tête !...

Les Allemands ont incendié la ferme Gloaguen, de Mahalon à ce moment là...Une nuit, nous entendons un avion. Il fait 2 ou 3 tours dans le ciel et disparaît.

Les Allemands récupèrent des armes. Nos jeunes n'en ont eu que des miettes.

Lors du départ des Allemands de Plouhinec, mon mari s'est encore opposé à certains Résistants qui voulaient leur barrer le chemin de la retraite. Mon mari leur disait : « Laissez les donc partir sans vous manifester ». Il n'a été pas écouté. Résultat, un mort, Jacques Le Berre. A cette époque, j'étais aussi « agent de liaison ». J'utilisais ma bicyclette pour aller au ravitaillement du pain. J'introduisais les messages entre la chambre à air et le pneu d'une des roues. Arrivée à destination, j'entrais dans la boulangerie (Brelivet, Kérisit ou Le Moigne), j'achetais du pain, reprenais ma bicyclette et repartais. Entre temps, le boulanger avait accompli sa propre mission.

J'en ai fait des kilomètres à bicyclette dans le Cap Sizun ! Je n'oublie pas Mr Kerouredan, qui nous a parfois fourni du pain aussi.

Et puis catastrophe, la rafle !

Quand mon mari a vu la tête des Allemands à la fenêtre, il m'a dit : « Il nous reste ¼ d'heure à vivre ». Personne ne peut se mettre à ma place. Je vous dirai seulement que je me suis penchée sur le berceau de mon bébé, ma petite fille, Denise, que nous avons eu tant de mal à mener à l'âge de 10 mois, elle qui ne pesait pas 1000 g à sa naissance...et qui était notre joie...

Plus qu'¼ d'heure à vivre...rien ne peut effacer cela de ma mémoire. Pas d'oubli possible...

Combien de cauchemars ai-je fait par la suite ! Ces instants tragiques ont hanté mes nuits pendant longtemps...et puis on reprend...

On reprend ses esprits, il le faut bien.

L'allemand a bu son cognac...Toujours la présence d'esprit de François ! Ma belle sœur et moi sortons. Je camoufle l'entrée du trou, avec un fagot de ronces préparé à cet effet. Les hommes de Keribou, de Lesvoalc'h et de Lambabu, raflés, sont là sur la route ; les allemands se préparent à investir le champ...Je dis alors en breton à mon mari : « Mets-toi en marche, peut-être te suivront-ils. » Et c'est ce qui se produit...puisque les ennemis n'ont rien trouvé dans les maisons ! Aucun mot n'est assez fort pour exprimer ce que nous avons vécu à ce moment précis.

Nos hommes ont ainsi été escortés et menés au manoir de Lescongar. La rafle s'étendait jusqu'au village de Keristin. L'espace avait été bien délimité. Quelqu'un avait vendu la mèche...mais qui ? Il est vrai que les jeunes que nous cachions allaient tous les jours s'aérer dans un champ de genêts situé à Bromuel...Il est vrai aussi que quelques jours auparavant, j'avais eu la visite d'un jeune Plouhinécois que je connaissais bien et qui travaillait pour les allemands mais y-avait-il une relation ?...

Nos hommes ont été relâchés le jour même.

Nous avons été ébranlés mais la Résistance continuait.

N.B : les Allemands dans leur fouille minutieuse des maisons n'ont pas remarqué les chemises repassées, pliées et entassées, posées sur une table...la vie...la mort...et les impondérables.

En 1957, nous avons quitté Lambabu et nous nous sommes installés à la ferme de Kergroes en Plouhinec.

En 1959, mon mari est pressenti par les laïques de Plouhinec pour figurer en bonne place sur la liste menée par Pierre Quéré, liste d'opposition au maire sortant, farouchement opposé à l'école publique.

Le candidat maire Pierre Quéré promet fermement de faire construire une école en remplacement de l'école des filles, centenaire, et qui menace de tomber en ruines.

Pierre Quéré est donc élu sur cette promesse. Mais Mr Quéré, professeur à Paris, ne venant que rarement à Plouhinec, avait délégué ses pouvoirs à mon mari. Et une belle école neuve vit le jour...

Mon mari a beaucoup donné à la commune...l'école bien sûr, mais aussi des routes, des aides pour les gens, etc.

Et pourtant pour être élu, il lui a fallu du courage et de la ténacité. Un mois avant l'élection, il a été soumis à des mesures d'intimidation : un jour, j'étais seule à Kergroes...soudain je vois arriver un petit car de police bien rempli. Un des policiers me demande : « Où est votre mari ? »

Je suis aussitôt très inquiète...mais nous n'avons rien à cacher et je réponds : « Il est à Lambabu chez sa mère où il coupe l'ajonc pour les chevaux. »

Le petit car repart, direction Lambabu. Et je reste à Kergroes, bouillant d'angoisse.

Chez ma belle-mère, les policiers ont fouillé maison et dépendances jusqu'au fin fond des armoires. Ne trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils ont aussi fouillé l'emplacement du trou des maquisards. Ils sont repartis bredouilles.

Pourquoi ce déplacement de force ? Que cherchaient-ils ? Tout simplement des armes...Car si mon mari en avait détenu une seule, il aurait été compromis et n'aurait pas pu se présenter aux élections.

Cela 14 ans après la liberté retrouvée pour laquelle nous avons tant donné.

Témoignage de Mme Anna Olier épouse Déredec

J'ai 84 ans. J'habite à Plouhinec, au village de Lambabu. C'est dans la ferme de mes parents, tout à côté de ma maison actuelle que des jeunes Résistants ont trouvé le gîte et le couvert pendant quelques mois. Ils ont formé ce que l'on a coutume d'appeler le « maquis de Lambabu ». L'initiative en revient à mon frère François Ollier.

François est né en 1913, la mobilisation l'emmène vers l'Est de la France et les Allemands le font prisonnier à Montargis. Sur ce, notre grand-mère décède. François téléphone alors à notre mère et lui demande d'expédier un télégramme à la caserne sur lequel elle remplacerait le nom de ma grand-mère par son propre nom à elle. Ce qu'elle fit et c'est par cette tricherie que François obtint une permission de sortie de quelques jours. A son retour au camp, les Allemands avaient levé l'ancre. Il s'est donc rendu chez un de ses cousins habitant Montargis où il a troqué ses vêtements de militaires pour des vêtements civils. Il passait ainsi inaperçu et son évasion s'est passée sans anicroches. Direction la Bretagne, Plouhinec, avec un seul but en tête : chasser les envahisseurs. Il a immédiatement cherché à entrer dans la Résistance locale. Son premier contact a été le directeur de l'école, Mr Minou. Puis ses relations se sont élargies et nous avons hébergé jusqu'à 15 jeunes.

Au début, ils n'étaient que 3 : Mr Minou et 2 du village de Kergloguet qui devaient se cacher pour échapper au STO. Ils logeaient dans l'écurie, au-dessus de nos deux chevaux. C'était bien. Mais notre charge s'est beaucoup alourdie quand peu à peu leur nombre s'est agrandi jusqu'à atteindre la quinzaine. Impossible dans ces conditions de continuer à utiliser l'écurie.

François a alors pensé à faire un grand trou prolongé par une galerie, le tout recouvert de bois et de terre dans laquelle nous avons piqué des choux : personne ne pouvait se douter de l'existence d'une vie humaine souterraine à cet endroit.

Cet abri était très bien conçu et très solide.

Mais la vie pour nous s'est beaucoup compliquée : quand ils étaient dans l'écurie, ils se restauraient dans notre cuisine toute proche. Mais dans cet abri, pas question qu'ils s'aventurent au su et au vu d'un simple passant ou voisin...

Notre journée commençait de bonne heure par le petit déjeuner que je leur apportais. Le nombre de bols à apporter augmentait rapidement.

Monsieur Minou me demandait constamment : « Avez-vous du pain ?...car nous avons faim ».

Tous les soirs ma mère et moi cuisions beaucoup de pommes de terre sans jamais connaître le nombre de convives. Tout ce que la ferme produisait à ce moment là servait à l'alimentation des jeunes : pommes de terre, beurre, œufs, volailles, cochon, blé...Et lorsque ma mère faisait des crêpes, il ne fallait pas se contenter d'une douzaine. Quand nous avions du blé à moudre, nous partions pour le moulin à 3h du matin et revenions à 18h...aucune possibilité pour nous de faire du marché noir !!!...

Le comble est qu'une de nos voisines avait fait courir le bruit que nous réservions notre production...aux Allemands !

Nous avons assumé nos obligations et nos responsabilités mais cela nous a beaucoup pesé : nous avons eu le sentiment d'être petit à petit, prises au piège. Nous ne pouvions plus penser un peu à nous. Nous occuper de 15 jeunes était trop lourd pour nous...et pourtant nous l'avons fait. Se surveiller, surveiller, et nourrir 15 jeunes n'étaient pas nos seules préoccupations : il fallait aussi laver 15 chemises, 15 pantalons, etc.

A une époque où nous n'avions ni machine à laver ni eau courante.

Pas même un lavoir dans le village de quelques foyers (de toutes façons, nous n'aurions pas pu laver tout ce linge dans un lavoir commun). Et il manquait toujours quelque chose : qui une chemise, qui un mouchoir, qui autre chose...Trois fois par semaine, nous

attelions donc un de nos chevaux, mettions le linge dans la charrette et nous nous rendions au lavoir de Kerlambert, loin des regards. Une seule voisine venait (toujours en chaussons) par des chemins détournés, nous surprendre et faire sa curieuse. Mais nous lui avons fait comprendre que son attitude risquait de lui causer des ennuis. Tous les autres villageois, s'ils ont remarqué quelque chose d'insolite, ont fait preuve de discrétion. Les chemises séchaient chez nous, bien cachées. Nos journées au lavoir étaient pénibles car nous travaillions dur pendant 7 heures.

Le « Mern Vihan » que nous emportions avec nous coupait notre journée et nous le mangions avec appétit ! Il était composé de pain, de confiture et de café tenu au chaud dans une bouteille thermos.

Il nous fallait aussi moudre le grain : nous partions au moulin vers 3h du matin et ne revenions qu'à 18h. Chacun apportait un sac de grain et revenait avec sa farine.

Parfois, au cours de nos déplacements dans la commune, nous croisions les parents de ces jeunes qui ignoraient bien sûr que nous prenions soin de leurs fils.

Les marques de reconnaissance (que nous ne recherchions d'ailleurs pas...mais quand même !) ont été rares. Seul un de ces jeunes, Brélivet, a assisté aux obsèques de ma mère...

J'ai dit à mes enfants de ne jamais se laisser prendre dans un tel engrenage...Je ressens une certaine amertume.

A la fin, nous avons vu débarquer tout un groupe de Confors. Nous étions envahies. C'était devenu invivable pour nous. Un jour ma mère dit à Mr M : « Ecoutez, ma mère possède une maison à Plozévet. Cette maison est inoccupée. Nous allons quitter la ferme pour aller vivre là-bas...Nous n'en pouvons plus...ainsi vous ferez ce que vous voudrez de la ferme... » Réponse de Mr M : « Vous n'irez pas plus loin que l'étang de Poulguidou car vous serez tuées ».

Mr M n'était pas le chef mais devant ces menaces, ma mère a battu en retraite. Il réclamait sans cesse des choses supplémentaires. Ma mère avait acheté une grande cafetière que je devais cacher, avec les autres choses, dans un grand panier lorsque j'apportais le petit déjeuner. Mr M semblait mener ces jeunes, voulait tout commander, se comportait comme un chef qu'il n'était pas.

A la fatigue s'ajoutaient, de plus en plus fortes, l'inquiétude et puis l'angoisse générées par une insécurité permanente...l'incendie de la ferme de Mahalon a fini par nous exacerber au plus haut point.

Et un jour...La rafle dans le village. Mon frère Jacques venu de Brest pour ses affaires était présent à la maison. C'était un dimanche.

Les Allemands pénètrent dans la maison, fouillent tout, tirent mes frères de leurs lits, sans aucun ménagement.

Ma mère me dit discrètement : « Oh ma doué ! Il faut que tu ailles derrière la maison prévenir les jeunes ! » Je sors et j'aperçois, venant vers moi, un allemand entré dans le village par un autre chemin ! Stupeur. Peur...mais je réagis très vite : je suis prise d'un besoin pressant, m'accroupis, relève mes jupes...Le soldat, surpris, après une seconde d'hésitation, regarde dans le verger...Je me retourne, jupe toujours retroussée. Je feins la surprise et la gêne...j'ai gagné : l'allemand se détourne et poursuit son chemin.

Je remonte ma culotte, et mine de rien, je passe près du trou. Je dis (très discrètement) aux maquisards : « Les Allemands sont dans le village. Ne bougez pas. Ne sortez pas de là ». Je revois encore ma mère, choquée, arrivant au pignon de la maison, morte d'angoisse...Nous rentrons à la maison...Ce n'était que pleurs...

Ah ! J'ai bien dit à mes enfants : « Ne vous engagez jamais dans ce genre d'histoires ! ».

Nous nous attendions à être tous fusillés et à voir notre ferme incendiée.

Quand nous avons pu reprendre nos esprits et notre calme, nous nous sommes aperçues que la pile de chemises repassées la veille, était bien en vu dans l'écurie, sur le tablier de la machine à piler l'ajonc... Comment les Allemands n'ont-ils pas remarqué ce linge ?

Quelques jours auparavant, les Allemands avaient aussi fouillé les villages de Lesvoalc'h et de Kerdenec et n'avaient rien trouvé. A Lambabu, les Résistants ont encore pu rester quelques jours dans leur cachette. Les Allemands ont emmené mes frères à Lescongar où ils avaient parqué des jeunes d'autres villages, cueillis aussi au saut du lit.

Nous ne pouvions rien dire aux Allemands : ils avaient gagné la guerre et le montraient en se comportant en vrais seigneurs. Leur seule vue nous impressionnait.

Les jeunes se sont terrés toute la journée. Pas un bruit. Ils ont fait la journée avec le pain noir, le beurre et le café que je leur avais apportés le matin, une heure avant l'irruption des Allemands dans le village.

On approchait de la Libération, les Allemands pressentaient un revirement de situation en leur défaveur. Ils se montraient peut-être moins arrogants mais demeuraient tout de même dangereux.

Les Résistants eux, prenaient de l'assurance et parfois des risques inutiles. C'est ainsi que j'ai vu ma mère entrer dans une très grosse colère lorsqu'elle apprit que... avait été « touzée ». Son indignation était à son comble car elle pensait, à tort ou à raison, que les jeunes qu'elle soignait comme des fils, avaient manigancé et participé à cette opération qu'elle jugeait digne des méthodes nazies. Elle ne voulait pas savoir qui avait fait le coup. Pour elle, ... avait sauvé de la prison ou de la déportation, certains d'entre eux. Et de l'avoir ainsi punie était d'une lâcheté sans nom et injustifiable.

Le jour du départ des Allemands, certains résistants ont monté un barrage à la gare : un tué : Jean Le Berre.

François n'approuvait pas ce barrage. Il disait : « Il faut agir mais avec le moins de risques possibles pour la population ».

Quand la guerre a été finie, Mr M est venu nous remercier, ma mère lui a dit : « Nous n'avons pas besoin de vos remerciements puisque nous sommes vivantes ».

D'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, seul le résistant Brélivet s'est manifesté aux obsèques de ma mère. La cachette, enterrée, était chaude. L'intérieur était tapissé de planches et de cartons. Les Résistants avaient récupéré des couvertures. Ils étaient à l'abri dans un endroit sain et propre. Jamais ils n'ont été mis dans une citerne (cimentée donc froide) comme certaines mauvaises langues l'ont dit. Bien sûr, une fois la liberté retrouvée, nous avons tout brûlé.

Reste le souvenir... Notre peur commençait dès le matin après le petit déjeuner lorsqu'ils devaient sortir. Ils entraient tout de suite dans un verger qui les camouflait. Les voisins les voyaient-ils ? Peut-être mais ils n'ont rien dit, rien fait.

Les Résistants sortaient du champ en escaladant un talus qu'ils usaient petit à petit, marquant leur passage. François a alors ouvert cette brèche qu'il a aménagé en ouverture normale afin de ne pas attirer les soupçons.

Ma vie est marquée à tout jamais par cette période. Comment oublier tout cela ?

Mon récit touche à sa fin et je viens de me rendre compte que le stress engendré par la vie de ces jeunes m'a fait occulter totalement mon autre activité : agent de liaison.. Trois fois par semaine, je cachais un message sous mon pied, enfilais mes socquettes puis mes chaussons (pour faire plus « naturelle ») et j'enfourchais ma bicyclette. Je devais pédaler jusqu'à Ty Guen, lieu quasi désert à l'époque. Je croisais une jeune fille qui portait un signe distinctif, jamais le même, et lui remettait le message.

Qui était-elle ? D'où venait-elle ? Pour qui travaillait-elle ? Je ne l'ai jamais su et je l'ignore toujours.

Quelques années après, j'ai épousé Noël Déredec, Plouhinécois comme moi. Lui aussi a été marqué dans sa chair et dans sa tête par cette guerre de malheur.

Il était « pompon rouge » à bord du « Bretagne » et se trouvait en Méditerranée lorsque les anglais leur ont tiré dessus. Ils voyaient bien les militaires anglais et n'auraient jamais imaginé que ceux-ci allaient les massacrer. C'est pourtant ce qui s'est passé !...Horrible...l'apocalypse...Mon mari fut projeté à l'eau...Que dis-je ! Il fut projeté dans un océan de mazout...Autour de lui, des morts, des flammes...Il réussit à agripper une planche qu'il ne lâcha plus et qui lui sauva la vie. Il fut repêché et soigné à l'hôpital de Mers-El-Kébir ; mais il garda cela en mémoire jusqu'à la fin de sa vie.

Ma mari a travaillé à l'Équipement et nous avons vécu 25 ans à Rouen et 15 à Brest. Nous sommes revenus à Plouhinec pour notre retraite et nous avons acheté une maison à Lambabu.

Au bout de quelques années, mon mari est tombé malade et a été hospitalisé à Quimper. Son séjour dans le mazout et ses blessures étaient pour quelque chose dans son état de santé. Le médecin de l'hôpital me dit alors : « Voici une lettre ; rendez-vous aux bureaux de la Marine à Brest car votre mari a droit à des aides ».

J'ai donc été reçue par un groupe de huit militaires gradés. Un d'eux se lève et me demande : « Que cherchez-vous ? ».

Je lui réponds : « Moi rien. C'est le médecin de Quimper qui m'a conseillé de vous voir pour un secours ».

Un deuxième militaire se lève et se tournant vers moi : « Ah ? Et vous croyez que parce que votre mari a été sur « le Bretagne », on va vous donner quelque chose ? Où pensez-vous que nous trouverons de l'argent ? Mais asseyez vous quand même ».

Je lui dis : « Je ne suis pas venue ici pour m'asseoir mais pour savoir si j'avais le droit à une aide ».

La réponse est tombée : « Vous n'avez droit à rien ».

Je suis donc sortie du bureau et je suis rentrée à Plouhinec en ruminant mon humiliation et ma honte d'avoir eu l'impression de mendier.

Comment d'autres ont-ils obtenu reconnaissance et aides pour des dommages subis ou des actions entreprises ? Chez nous, rien : ni pour mon mari, ni pour mon frère, ni pour ma mère, ni pour moi...

La vie a passé quand même avec le sentiment du devoir accompli. Jamais, après la guerre, ne nous est venu à l'esprit l'idée de faire valoir ce que nous avons fait. J'en parle soixante ans après parce que vous me l'avez demandé...



Champ dans lequel
se trouvait le maquis



Ferme OLLIER à LAMBADU

1 écrit par
A. Brun
Quelques faits que j'ai écrits sur un carnet au fil du temps et au gré de ma¹ mémoire

Albert Brun - Ty-Pic - 297 80 - Pluhinec -

PEN AR BED : Le Cap' Sigün

- ① 1943 : le canton de Pont-Croix, ne comprenait qu'une centaine de patriotes, à cette époque, dans la Résistance, organisés et encadrés dans différents groupements : Front National - F.T.P., Libé-Nord, O.R.A.-Voyance
- ② Le 2 janvier 1944 : Lors d'un bal clandestin, à l'hôtel des Dunes à Audierne les troupes d'occupation cernent cet établissement. Cette rafle a pour but de vérifier l'identité, et surtout, l'âge des jeunes gens réfractaires au S.T.O. (service au travail obligatoire). Henri SCODELLER (de son âge) se sentant pris saute par la fenêtre arrière, mais, est abattu par les allemands. Dans cette rafle, René LE GOFF, Pierre BOURHIS, Jean Bontoux (de Pluhinec) René BIGOT Robert LOZACH (d'Audierne) dirigés sur Flossenburg en Allemagne périssent. Un plus heureux Jos LE GOC (un copain de classe) avec plus de chance, il saute du train dans l'est de la France.
- ③ Le 3 mai 1944 : une patrouille allemande, à minuit, cerne la boulangerie de Jean LE GOFF à Confort-Meilars, chez lequel un petit groupe de résistants se repose après une mission. Ils doivent ouvrir le feu pour se dégager. Au plein ^{mit} tous les hommes du bourg sont rassemblés sur la place. Jean LE GOFF est arrêté, ainsi que son fils Jean-François, 16 ans. Leur maison sera incendiée devant la population, et, ils seront déportés, l'un à Neuengamme, l'autre à Mauthausen.
- ④ Le 28 mai 1944 un jeune homme de Pluhinec a manqué d'être arrêté à ses côtés allemands en patrouille. Il sera amené sous la menace d'une arme à la commandature de Plogzéec
- ⑤ en été 1 dimanche : des jeunes gens devant le café Alain LE GOFF de Ty-Pic discutent. Passent deux allemands à bicyclette ^{par légers} se croyant insultés de "boches" ils s'arrêtent, et, donnent l'ordre à l'indépendant de les suivre. Mais les trois camarades du jeune homme appréhendés, les suivent, et, dans la côte de Hérouzac, se jettent sur les deux allemands, les rossent, et confisquent leurs armes.

Toute la population de Ty. Pic est menacée de représailles, si les jeunes gens ne se rendent pas. Ils se rendront, seront arrêtés: Pierre JOLIVET, François LE HÉNAFF, Jean YOUSINOU et Guillaume TEROUÉDAN, tous de Plogonec. Les 4 ont été déportés 2 sont morts en dé.

(b) En vue du jour :

2 partent en défilé - 1 est tué
1 n'a pas survécu au camp

1° - la résistance s'organise au niveau cantonal, comme dans toute la Bretagne.

- le capitaine d'artillerie en retraite MARIÉ prend le commandement

- le capitaine de réserve Michel BOURDON devient son adjoint

- les sous-lieutenants François PÉRON et Henri MOULLEC

leur but, mettre sur pied un bataillon à Pont-Croix

- Le Commandant PLOUHINEC (60 ans) ancien de 14-18, accepte de prendre en main la résistance.

- la compagnie "Cambonne" sous-lieutenant PÉRON

- la compagnie "CATROUX" lieutenant DIDAILLER

- la compagnie "HOLME" lieutenant FINOT

- la compagnie "INDÉPENDANCE" Jacques COLIN qui Serge WOLF

- la compagnie "ROBERT NORMANT" sous-lieutenant CARION

- la compagnie "SURCOUF" sous-lieutenant MOULLEC

- la compagnie "MÉRAT" lieutenant Pierre LE QUEUR

Les 11 communes du canton y sont représentées - Les volontaires sont nombreux, sur milliers environs, mais une centaine seulement disposent d'armes individuelles

2° - Les troups d'occupation un million de soldats, y compris une compagnie de Russes blancs - puissamment armés.

A Lézongar, en Esquithier, entrant dans le dispositif du "mur de l'Atlantique" un solide bastion, comporte 17 casemates

A la Pointe du Raz, en Plogoff, 4 autres casemates et les "mammouths" d'une station de détection aérienne que l'on dit la plus pressante du front Atlantique

A Pont-Croix, au marais de Trérest, la fameuse compagnie de Russes blancs

En plus, l'organisation TOBT, chargée des travaux de fortification

Le 6 juin 1944 Ainsi, lorsque les responsables de l'Armée Secrète reçoivent les consignes « action immédiate, dans le cadre du « plan vert » (Sabotages et Harcèlements) quelques éléments seulement prennent le maquis pour des raisons de sécurité.

Le maquis se forme dans le bois de Lanchaon, à Bhalon.

Le 28 juillet (au matin vers les 6 heures) a lieu le parachutage qui se termine tragiquement. Le parachutage légèrement déporté, la recherche des containers (un vingtaine) prend 3 jours, une centaine d'armes fusils mitrailleurs mitrailleuses, carabines américaines, grenades. Un coup de feu part accidentellement. A plusieurs kilomètres à la ronde, il aurait fallu être sourd pour ne pas entendre le va et vient de l'équipe parachutaire. Un parachute qui reste accroché à un arbre. ce pour ne pas apercevoir

Ce fait fait beaucoup pour éveiller l'attention des services blancs stationnés à Pont-Croix.

Vers les 4h³⁰ un groupe de F.F.I. escortant une charrette à bras contenant des armes, tombe sur une patrouille ennemie en carrefour de Bhalon.

Ce groupe parvient à décrocher. Mais 2 hommes sont blessés H. Muller et J. Colin Pont-Croix.

Un groupe avait été prévu pour intercepter « éventuelles patrouilles ennemies », et « alerter les F.F.I. réceptionnant les parachutes. Cette couverture a loupé.

Les services blancs arrivent sur les lieux du parachutage bien vite. Les containers et les armes sont cachés discrètement à proximité sous des fagots. L'ennemi verra bien que ces tas ont été déplacés.

Les F.F.I. parviennent à échapper à l'ennemi qui tire sur tout. Le plus gros de l'armement a pu être récupéré, malgré tout.

Les représailles à l'égard Francis LAGOFF de Ploubinec est abattu. Sont arrêtés, à leur domicile (dénoncé par des traités) Joseph CABILLIC, Guillaume JABOEN d'Andenne, Jacques GOURRET et Joseph LE GOFF de Ploubinec.

9
Au village de Trévidin les ennemis mettent le feu à la ferme. Madame - GLOA RVEN est tuée, ainsi que son mari Jean. Au village de ~~Trévidin~~ café et scierie, LO SAG, le propriétaire est sauvagement tué, entraîné à la baïonnette.

Cette opération tropiquement malchanceuse décide le Bureau des Opérations aériennes à refuser tout parachutage près de la Côte, en raison de la nombreuse présence ennemie.

1. - Rafles plusieurs rafles ont été effectuées par l'ennemi.

Avant le jour J. la plus importante: tout le secteur de Lamballe, l'Étang de Poulquidon (à Ploubinec et à Neuhallon). Un grand nombre de jeunes gens ont été arrêtés et amenés au manoir de Lesconger pour interrogatoires. A l'initiative de ces rafles, un traître, MOALIC de la Crével de Ploubinec, travaillant pour l'ennemi, comme chef de chantier à Lesconger, Il sera abattu par la résistance.

Le bastion de Lézongar à Audierne

Le 23 août 1944, une bataille navale en baie d'Audierne, 7 chalutiers allemands transportant de la troupe de Brest vers l'orient, sont attaqués par des unités de la Royal Navy. A 4h30 du matin on entend une violente canonnade, les 7 chalutiers allemands sont touchés, 4 coulent en face de Morjean. 86 rescapés sont cueillis sur la côte ^{par les F.F.I. de Morjean}, et, 48 blessés. 3 autres se dirigent vers Audierne, 1 s'échoue sur les étocs du "Jarnelle", 2 autres coulent, un près de la digue et l'autre en face de Lézongar. On évalue le nombre de morts ou noyés à une trentaine, celui des survivants entre 60 à 80. Depuis la côte on entendait, les cris des naufragés. Tous s'engouffrent dans les blockhaus de Lézongar, tenus par un important groupe d'Allemands.

Le commandant PHOUKINÉC chef des F.F.I.-F.T.P. du secteur d'Audierne tente une manœuvre d'intimidation, en envoyant vers l'ouvrage un feldwebel prisonnier qui reçoit pour sousigne d'amener la garnison à la reddition. Cette démarche demeure sans effet. Que faire d'autre? Le gros de la résistance se bat dans la presqu'île de Crozon au côté des Américains. La position de Lézongar avec ses défenses sous béton ne peut être réduite qu'avec de puissants moyens.

La tentation est forte chez l'ennemi afin d'essayer de rejoindre par mer (la baie de Douarnenez) le gros de la troupe retranché dans la presqu'île.

Le 25 août vers 20 heures le lieutenant LARDIC chef des F.F.I. d'Audierne signale qu'un fort détachement allemand se dirige vers Beuzec Cap Lizio, aux "quatre-vents", venant d'Audierne.

Le commandant Phoukinéc décide le siège de Lézongar. Cinq à six cents F.F.I.-F.T.P. y participent à ce siège.

- l'ennemi est pris au piège. les F.F.I. harcèlent nuit et jour l'ennemi avec toutes leurs armes.
 - le 17 septembre l'ennemi essaye une sortie, mais en vain. L'adjudant le Bars - la compagnie de Rogestal - Saint-Jernin, est gravement blessé d'une balle à la tête, le capitaine PÉRALDI atteint par des éclats à la face, le commandant de la compagnie DIDAILLER de Goulier meurt à la suite d'un accident en service commandé.
 - le 18 septembre, 2 vedettes rapides alliées attaquent les canonniers; les allemands se vengent en bombardant au mortier les positions F.F.I.
 - le 19 septembre la presqu'île de Crozon tombe - Le Général EARNEST commandant la brigade américaine d'engins blindés (8^{ème} division de l'Armée PATTO) avait le colonel PLOUHINEC que "l'affaire d'Andenne" aura lieu le lendemain.
 - le 20 septembre, rendez-vous à 5^h30 sur la route de Pont Croix Andenne entre les 2 chefs. Stupéfaction! le général U.S. rend compte qu'il vient de recevoir l'ordre de faire route sur Bruxelles. Le général U.S. exprime ses regrets au colonel Plouhinec. Celui-ci s'empare: Soit, dit-il, nous attaquerons, seul, le bastion de Longueur avec nos seuls moyens.
 - une 1/2 heure plus tard, le général U.S. fait une proposition: on ne parlera pas de cela à la presse. En cas, où elle parviendrait à la connaissance du haut commandement U.S. on donnerait la version suivante:
 - le général EARNEST avait envoyé des autositteilles à Andenne, venant de la presqu'île. Celles-ci se sont trouvées en difficulté, le général s'est vu dans l'obligation de les recourir avec des chars et c'est au cours de l'engagement que le bastion est tombé.
- Dans la nuit du 19 au 20, les troupes F.F.I. s'étaient déjà repliées pour laisser l'artillerie bombarder la position. Vers 10^h30, les américains ouvrent le feu. Les allemands se tenent dans les blockhaus.
- A 14^h. attaque générale: F.F.I. et U.S. se déploient pour l'assaut final mais les américains semblent avoir des ordres pour interdire aux

Français de pénétrer dans l'ouvrage, craignant, sans doute, pour les prisonniers allemands. Les F.F.I., malgré cela, forcent les portes du bastion et hissent un drapeau bleu blanc rouge, au bout du mât, tandis que les allemands agitent un drapeau blanc, et sortent des casemates, les mains sur la tête. Les camions U.S. arrivent et embarquent les prisonniers sous les huées générales. Les américains embarquent et récupèrent l'essentiel du matériel pris à l'ennemi et laissent le reste aux F.F.I. Puis, les chars se rassemblent.

À 16 heures, debout dans sa jeep, le général EARNEST prend congé du Colonel PLOUKINEC et ses officiers F.F.I.

Avec la chute de Lézougar, le Finistère est entièrement libéré.

Le 25 septembre 1944, la dissolution des F.F.I. devient effective.

La poche de LORIENT

Un régiment, le 118^{ème} R.I. de tradition quimpéroise, est en cours de constitution avec les engagés pour la durée de la guerre. Placé sous le commandement du Colonel GOUTEAU venu d'Algérie avec plusieurs de ses officiers, il dépend de la 19^{ème} division d'infanterie commandée par le Général BORGNISS-DELBORDES qui participe à l'investissement des "poches" de Lorient et de Saint-Nazaire.

Un bataillon (le 2^{ème}) du 118^{ème} est formé à Quimper, il reçoit un équipement et un armement anglais.

5^{ème} compagnie : capitaine LAUTREDOU

6^{ème} : capitaine ANCELOT

7^{ème} : capitaine NICOLAI, adjoint, lieutenant CHARETTEUR

compagnie de mitrailleuses lourdes : capitaine LE GARS

Tous officiers F.F.I. - F.T.P.

Le 21 septembre 1944: tous les F.F.I. - F.T.P. ayant signé pour la durée de la guerre (ce fut mon cas) reçurent l'ordre de se rendre à Quimper à la caserne de la Tou d'Auvergne. Ceux de Pleubinec, dont, je faisais partie signifièrent à pied. Pas d'autre moyen de transport.

Du 22 septembre au 9 novembre 1944 notre entraînement se fit à la caserne, et, à la Tene Noire (à l'époque un terrain vague) pour le tir.

Le 10 novembre le 118^e R.I., quitta Quimper, pour le front de Lorient, à pied, et rejoignit la ligne du front à l'est du Scorff, après étapes à: Rospendon et Mellac (triste souvenir de Mellac).

La 7^{ème} compagnie se posta à Sainte Marguerite entre les R.N. Quimper et Lorient, et, la voie de la S.N.C.F.

C'est là que nous avons, patrouillé jour et nuit, pris position aux postes avancés, surpris des patrouilles allemandes, reçu des obus allemands (des 88 principalement et des fusants, et, de mortier.

A réception un obus sur ma mitrailleuse un certain matin, petite fenêtre

Vers la mi-octobre on nous a changé de secteur. De Sainte Marguerite on s'est trouvé en poste à Nostang près de Candan près du village de Keryaquel.

Le 10 décembre¹⁴ les allemands ont lancé une attaque générale sur tout le front, dès la levée du jour. Mais on les a cloués au sol, ils n'ont pas pu avancer d'un pouce. Ils ont eu des lourdes pertes en hommes. Devant mon poste avancé il y a eu 18 morts côté allemand, et, un côté français.

Nous les avons enterriés et suspendu leurs médailles aux branches de l'arbre sous un pommier

Témoignage de Mr Albert BRUN - Ty-Pic Plouhinec (29)

Mes parents étaient originaires de Beuzec-Cap-Sizun mais j'ai vu le jour à Plouhinec le 15 juin 1921 dans une des petites fermes dépendant du manoir de Lescongar habité par Mr Nouët, propriétaire. Il mit les fermes en vente mais mon père, estimant les superficies insuffisantes pour gagner sa vie, décida de migrer un peu plus loin. Il trouva convenance à Penn-ar-Menez, près du village de Lesvenez en Plouhinec. Et c'est là que mon frère Marcel, mon aîné d'un an, et moi-même avons grandi. Plus tard, j'ai épousé Marie Anne Cogan, de Lesvoalic, village voisin.

A 6 ans, je fréquente l'école publique du bourg, où je commence à apprendre le français sous l'autorité de Mr Moigne, d'Albert Trividic et de Mr Gourlay, tous plus ou moins sévères ou autoritaires mais tous exigeants dans le travail. Monsieur Gourlay me prépare au certificat d'étude que j'obtiens et me fait entrer au cours complémentaire d'Audierne et pas à celui de Plozévet pourtant plus près car mon frère est déjà dans la marine et mes parents envisagent pour moi la même carrière. La préparation à cette orientation se fait seulement à Audierne.

J'obtiens mon Brevet et pense entrer dans la Marine Nationale mais la guerre interrompt ce rêve. Je vais quand même faire un tour à Brest où j'achète le livre d'Hitler « Mein Kampf » que je lis. Et je suis atterré d'apprendre que déjà en 1933, il préparait la guerre, ses panzers et ses avions... Je me rends compte avec stupeur que pendant ce temps chez nous en France, c'est la foire. Nos soldats ne sont même pas armés face au bulldozer allemand ! Constat bien navrant ! Quelle incurie ! Notre dérouillée n'a rien d'étonnant...

A Plouhinec, je ne peux pas rester inactif. On recherche déjà des jeunes pour aller travailler en Allemagne mais je rejette violemment cette perspective. C'est pour moi absolument inenvisageable. Mon copain, Joseph le Goff de Kérouen et moi trainons un peu par ci par là à des petits boulots et le dimanche nous allons boire un soda dans un café de Ty-Pic ou de la gare (chez Sergent). Un jour, Jacques, le fils Sergent nous dit : « N'avez vous pas entendu parler de gens qui se rassemblent dans les environs ? ».

Je m'étonne et lui demande : « Que veux-tu dire ? »

Discrètement, il nous fait comprendre de sortir du café et dehors, à l'abri des oreilles indiscretes, il nous conseille d'aller voir François Ollier. Bouche cousue bien évidemment. Jacques sait qu'il peut compter sur notre totale discrétion.

Je me rends donc, avec mon copain, chez Fanch Ollier qui nous explique ce qu'il attend de nous. Il nous fait signer un papier et nous dit, à notre grand étonnement : « A partir de demain, vous serez payés ». Et il nous donne un fusil (bien caché !). Il m'assigne une tâche : la liaison entre deux maquis, celui de Lambabu et celui de Mahalon, à pied ou à bicyclette, jamais par des chemins directs. C'est un travail très risqué. J'ai l'occasion, à ce moment là, de croiser Minou et Guite Rogel.

Parachutage (voir mes souvenirs écrits). J'ajoute qu'après ce malheureux parachutage, il a fallu que chacun fasse très très vite pour gagner un abri.

Et puis vint la bataille de Lézongar.

On nous dit de rejoindre d'abord le château de Locquéran où se trouve un certain Georges Wolf, marin d'état qui a connu Mers-El-Kebir, et qui est chargé de nous apprendre le fonctionnement des mitrailleuses et des autres armes disparates récupérées.

Puis nous nous rendons à Lézongar par différents chemins. Sur place, nous sommes pris en charge par d'autres chefs que je ne connais pas car il y a des Résistants de différentes communes. François Ollier me nomme Caporal-Chef.

Un petit avion de reconnaissance (le « coucou ») rend compte des mouvements allemands aux forces terrestres. Des Russes ont rejoint la Résistance, apportant leur artillerie. Tous les maquisards du Cap Sizun sont à Lézongar. Lorsqu'un boche s'échappe ou lui tire dessus de tous les côtés. Si les Allemands avaient tenté de sortir en nombre, il y aurait eu des gros dégâts. (cf mes souvenirs)

Combat naval – nuit du 22 au 23 août 1944

Attaque des casemates de Lézongar – 20 septembre 1944

Les Allemands ne voulaient pas se rendre aux civils (les Résistants). L'arrivée des Américains précipite les choses :

1/ Ce sont des militaires

2/ Ils sont fortement armés

Après la chute de Lézongar, Fanch Ollier nous fixe un rendez-vous au bourg de Plouhinec, chez Jeanne Plomb où il nous apprend que la guerre n'étant pas encore finie, ceux qui ont signé un engagement pour la libération totale de la France doivent continuer le combat pour crever la poche de Lorient.

Et nous partons à pied jusqu'à Quimperlé (arrêt à Quimper pour une formation) (cf mes souvenirs écrits)

Première soirée de notre campement à Quimper. L'installation est très rudimentaire, mais Fanch Le Dem, de Lambabu, très débrouillard, réussit à nous installer un éclairage de fortune efficace et fort réjouissant.

Dès le lendemain, un officier de De Gaulle (De Gabemina) nous prend en main pour une formation rapide à la Terre Noire, à Quimper. L'endroit était alors quasi désert.

A Lorient, on nous équipe d'uniformes anglais et on nous donne des rations américaines pour les repas.

Les forces ennemies sont impressionnantes et les combats très rudes. Par paquets de 80 hommes, nous devons tenir le rythme : 1 semaine de combats, 1 semaine de repos. Nous avons des morts et des blessés. Les ennemis pilonnés tenaient bon. (voir souvenirs)

Après la reddition, dans Lorient écrasée mais libérée, nous avons pu voir les officiers allemands, en nombre impressionnant, vaincus, déconfits...Déchéance après l'arrogance...Ils en faisaient des têtes ! Et nous, nous jubilions ! Ils nous en avaient fait tant voir ! Et nous étions maintenant si fiers ! Nous nous serions bien vengés mais les Américains nous en ont empêchés. Pour ne pas nous laisser à Lorient, l'armée américaine nous rapatrie sur Quimperlé où une fête formidable nous attend. Tous les gens nous embrassent. Quel honneur ! Quel succès ! Quel bonheur ! Inoubliable...Nous avons fait la fête toute la nuit.

Le lendemain nos supérieurs rassemblent ceux d'entre nous qui ont signé un engagement pour la durée de la guerre et nous demande de choisir notre arme. J'opte pour l'armée blindée et je fais ma formation à Pontivy sur deux chenillettes anglaises de récupération. Le 35^{ème} R.I est formé.

J'ai été démobilisé à Loches, ville dont je garde d'excellents souvenirs : nous étions jeunes et il y avait beaucoup de bals. C'est là que j'ai connu François Trividic. La Résistance était finie...

Je reviens à Plouhinec et peu de temps après, je m'engage dans les « Tirailleurs marocains ». En 1947 j'embarque à Casablanca pensant aller en Indochine où la guerre continue contre les Japonais mais je me retrouve à Madagascar où je resterai deux ans.

J'arriverai en Indochine quelques semaines avant la chute de Dien-Bien-Phu. J'apprends que mon grand ami Joseph Le Goff de Kérouen a perdu la vie dans ce pays un mois avant la fin de son contrat. Lui qui se faisait une telle fête de revenir au pays. Je suis encore très ému en évoquant son souvenir. Il s'était montré vaillant résistant et ne méritait pas cette fin. D'autres copains de régiment ont connu la Corée et nous avons tous entendu parler de Mac Arthur.. .

Témoignage de Mr Albert BRUN - Ty-Pic Plouhinec (29)

Madagascar 1947-1949

J'ai passé deux ans sur la côte Est de Madagascar dans l'armée française.

J'ai gardé un excellent souvenir de ce pays et de ses habitants partagés en une vingtaine d'ethnies colorées du plus noir au plus blanc. Ceux qui nous entouraient étaient petits, maigres mais résistants et débordants d'énergie. Ce que l'armée française leur a infligé est un vrai scandale. Les Malgaches parmi lesquels nous vivions nous faisaient comprendre que nous étions indésirables mais nous avons vite jugé dérisoire et illusoire, de leur tirer dessus. Les armes n'étaient pas égales loin de là... !

D'autre part ils disparaissaient rapidement dans la végétation dense. Leur agent de liaison à eux était le tam-tam.

Mes compatriotes, issus pour la plupart des mouvements de résistance comme moi-même, n'étions pas mal disposés envers ces peuples. Dès qu'ils avaient disparu dans la campagne, nous leur laissions un message écrit sur les branchages sur lequel nous indiquions le nom de l'endroit où ils pourraient trouver du riz le lendemain matin. Nous les observions du haut des pitons montagneux et les voyions s'approcher. Un d'entre nous les recevait. Nous leur tuions aussi de temps en temps 4 ou 5 zébus. L'habitude fut vite prise mais nous leur fîmes comprendre que cela ne pouvait être que provisoire. Notre capitaine leur dit : « Ce qui vous arrive est bien triste mais nous devons obéir aux ordres qui nous sont donnés ». Nous avions 4 mitrailleuses de 30 sur les pitons. Nous aurions massacré ces gens qui arrivaient là avec leur familles, jouant de l'accordéon. Leur sorcier leur disait que les balles françaises se transformeraient en eau... Nous, nous savions que s'ils franchissaient les fils de fer barbelé, il se seraient trouvés en champs minés et nous refusions ce carnage.

Je connais toute la côte Est. Un chinois s'était établi près de notre camp. Nous trouvions de tout dans sa boutique et son commerce était devenu florissant.

Un jour nous avons invité une personnalité malgache (égal d'un préfet en France). Il est arrivé avec son épouse et ses enfants. Tout s'est très bien passé. Je garde un excellent souvenir de cette journée.

Et puis les Français ont quitté Madagascar en promettant l'indépendance aux Malgaches qui ne l'ont obtenue effectivement que bien des années plus tard.

Les Malgaches ont remplacé les Français par des Russes qui les ont ruinés en leur vendant des tanks inutiles.

Cette île couverte de forêts somptueuses qui ne sont plus qu'un souvenir... Souvenir aussi l'économie qui aurait pu être florissante.

L'occasion m'a été donnée de connaître le docteur Charton de Quimper. Il se rend tous les ans à Madagascar pour soigner et surtout pour former des médecins... C'est l'espoir...

Témoignage de Mr François Trividic

Je suis né au village de Kéridreuff qui à l'époque faisait partie de la commune de Plouhinec. Les habitants de Kéridreuff demandaient depuis longtemps leur rattachement à la commune de Pont Croix toute proche et plus facile d'accès (à l'époque on marchait) ce que refusait Mr Guillou maire réactionnaire de Plouhinec : il ne voulait perdre ni voix, ni terrain. A la Libération, les deux conseillers municipaux communistes de Plouhinec ont appuyé la demande des villageois et c'est par référendum que ceux ci ont obtenu ce qu'ils réclamaient.

Je suis né en 1925 ; je suis donc Plouhinécois.

J'ai commencé mes humanités à l'école primaire publique de Pont Croix. Puis, après le décès de mon père en 1933, ma vie a changé. Ma mère a trouvé du travail au petit séminaire de Pont Croix comme vachère. Elle était logée dans une chambre minuscule. Il a donc fallu me trouver une école primaire publique acceptant les pensionnaires. Ce fut Briec, je quittai le Cap Sizun. Mon instituteur s'appelait Mr Mauguen. Juste avant la guerre, je suis revenu à Plouhinec où Mr Minou instituteur m'a conduit jusqu'au certificat d'Etudes Primaires. A la déclaration de guerre je me trouve à l'EPS de Douarnenez en attendant que les hostilités se stabilisent.

Je voulais me former aux métiers de l'agriculture. La seule école offrant cette formation dans le Finistère était celle de Bréhoulou à Fouesnant, mais elle était occupée par les lycéennes de Quimper, le lycée Brizeux ayant été transformé en hôpital militaire. En 1942, il a donc fallu que je quitte la Bretagne pour la Vendée où l'école d'agriculture de Pêtré pouvait m'accueillir. J'y ai passé trois ans.

Je ne venais en vacances que deux fois par an par manque de moyen de toutes natures.

Un jour, fin mai 1944, alors que j'étais occupé par une séance de travaux pratiques dans les champs, on vient m'annoncer que quelqu'un me réclame au parloir. Moi, une visite !...? J'étais stupéfait, moi qui en deux ans n'avais pas eu une seule visite... ! Qui diable ce pouvait-il être ?... Dans quel but ?... Nous étions à une époque où tout le monde se méfiait de tout et de tous, particulièrement en Vendée, même entre élèves. On pouvait nous suspecter de collaboration, comme de résistance. Certains de nos professeurs avaient été internés à la prison de la Pierre Levée à Poitiers puis relâchés.

Beaucoup de questions me passaient par la tête au fur et à mesure que j'approchais du bâtiment de l'internat. Soudain j'aperçois un personnage qui progressait à mon allure, en suivant la grille d'enceinte et en se dissimulant dans la haie de lilas. Au bout d'un moment, je le reconnais. Stupeur !... Mon cousin Albert Trividic de Plouhinec !!

« Que fais-tu là ? lui dis-je et pourquoi tant de mystères ? »

« Je me cache » répond t-il.

Impossible évidemment d'avoir des explications car je n'étais pas seul. Donc, bouche cousue...

Une fois seuls, il m'explique qu'il est résistant et a fui Plouhinec où il est recherché par les allemands. Il s'est basé et caché à Nantes pendant un certain temps puis est venu à Pêtré où il espère pouvoir compter sur moi. Nous allons donc voir le directeur auquel Albert s'est déjà adressé pour me voir. J'explique tout au directeur. Albert avait envisagé de dormir à l'internat, mais les boches sont à la Rochelle (40 kms environ) et nous avons souvent leur visite. C'est risqué. J'ai confiance en le directeur mais... je sais aussi que le débarquement est très proche. Avec le directeur, nous cherchons la moins mauvaise des solutions : Albert se restaurera à l'école et dormira chez l'habitant, comme le font déjà bon nombre d'élèves. Albert a donc dormi chez Mme Renoux au lieu dit Pont du Canal, juste avant Moreille, en bordure de la route la Rochelle-Nantes.

Il m'avait donné l'ordre de ne pas dire qu'il était résistant, qu'il était tout simplement « de passage ». Il passait rarement plus d'une nuit au même endroit et se déplaçait à bicyclette. Par

la suite mes camarades m'ont dit que mon cousin les avait beaucoup amusés en leur racontant comme il savait si bien le faire, des histoires de marins (et il était ferré en la matière !).

Aucun de mes camarades ne pouvait imaginer que le conteur était instituteur.

Le directeur ne m'a jamais fait de remarque sur cet épisode. Quelques années plus tard des copains de Pétré m'ont dit : « Trividic, tu as eu de la chance car le directeur était collabo ».

Ceci m'a très étonné d'autant plus que Vourc'h, camarade de promotion, fils du docteur Vourc'h de Plomodiern n'avait pas rejoint l'école après les vacances de mardi gras. Il avait rejoint l'Angleterre. La famille Vourc'h était très patriote et pro-gaulliste. Un des fils a été tué à la Libération de Paris. Le directeur connaissait certainement la raison de l'absence de Vourc'h dans son établissement après les vacances de Mardi Gras. Il n'a jamais parlé de son absence. Son mutisme était complice, preuve qu'il n'était pas collabo.

Albert a repris sa bicyclette et est remonté vers Nantes. Le débarquement était très proche.

Une fois les examens de fin d'année terminés dans la précipitation, diplôme en poche, je me suis sauvé. Tout en étant élève, j'étais responsable de la porcherie (120 têtes). Un matin, vers le 10-12 juin, je me présente au directeur et lui dis « Demain matin, il faut que quelqu'un d'autre que moi s'occupe de la porcherie, je m'en vais ».

Le directeur me répond : « Si vous vous en allez, je lance les Allemands et les gendarmes à vos trousses ». Il ne m'a pas cru. J'ai pris mes dispositions : le vélo caché dans une haie, un tout petit paquetage. Et à 4h du matin, direction la Bretagne (Plouhinec, plus de 400 kms). En route pour Luçon, Mareuil sur Lay (15 kms). Je passe chez un camarade (Jacques Minier) chez qui nous nous rendions parfois le dimanche. Aussitôt, étonnement inquiet de la maman, femme de prisonnier : « Et Jacques ? ». « Il est à l'école ; ceux qui habitent près de Pétré viendront plus tard ».

Cette brave femme voulait me garder mais moi je voulais rentrer au plus vite. On ne savait pas ce que donnerait le débarquement. La Loire me gênait pour passer. Cette femme m'a donc donné un peu d'argent (1000 F de l'époque), du pain et je suis reparti. J'ai tenu à passer la Loire le jour même et j'ai dormi à Sautron (10 kms au nord de Nantes). J'ai demandé asile dans une ferme ; les paysans m'ont très bien reçu et je leur ai dit que je repartirai le lendemain matin de bonne heure. Je roulais tranquillement sur l'excellent vélo que j'avais acheté chez Donnart à Pont-Croix, récompense de ma réussite au certificat d'études.

J'avais enlevé les deux patins avant pour laisser libre passage aux emplâtres, ce qui était courant pendant la guerre car nous manquions de tout, carence de pneumatiques, etc.

Quand les Allemands m'arrêtaient, il voyait que le pneu était « kaputt ». C'était un maquillage.

De Sautron, route vers le Finistère où je voulais arriver le soir même. Pari tenu. La borne Finistère était à Rédéné, au pignon d'une grange. Je demande asile au paysan qui accepte. Les Allemands étaient partout, partout, surveillant les lignes téléphoniques. Ils réquisitionnaient les hommes valides et les plaçaient pendant la nuit de poteau à poteau.

J'étais arrivé à Rédéné dans l'après midi, fatigué, très fatigué et cet imbécile de paysan en échange du gîte me demande de l'aider à ramasser le foin ! J'ai fait la besogne et il m'a donné à manger. Mais pas de lit. Je devais dormir dans le foin. C'était correct mais voilà que pendant la nuit éclate un violent orage accompagné d'une très forte pluie. J'étais trempé bien évidemment et c'est l'ouvrier agricole qui m'a apporté une couverture. Le lendemain matin, on m'a donné du café et je suis parti en laissant ma carte d'étudiant que le paysan exigeait. C'était ma seule carte d'identité valable à l'époque.

Quelques temps plus tard, pendant une période de repos au siège de Lorient, je suis retourné à cette ferme, histoire de bavarder un peu.

J'ai appris que l'épuration de la Libération avait fait son œuvre. Cela ne m'a pas étonné...

Je suis arrivé à Plouhinec dans l'après midi (vers 17h). En montant la côte de Kerouen, j'ai rencontré une classe en promenade. La maîtresse était Jeanne, épouse de mon cousin Albert et dans le groupe, il y avait leur fille Yvonne... Surprise, joie, émotions réciproques. Le groupe allait à Lambabu. Il faisait beau.

Je me dirige vers Guenez où je savais trouver gîte et couvert chez mon oncle et ma tante, sûr d'arriver à bon port sans encombre. Hélas ! J'ignorais que le mur de l'Atlantique était une réalité et presque au but, une sentinelle allemande ne connaissant pas l'individu qui arrivait, m'arrête. J'étais un étranger au pays pour les Allemands de Plouhinec. Heureusement, un paysan du coin passant par là et me reconnaissant certifia que j'habitais bien le quartier et j'ai pu filer.

Si près du but... j'aurais pu être ramassé, j'en avais l'âge et j'avais de plus l'allure d'un sujet douteux... Evidemment, je ne pouvais pas rester là. J'ai contacté difficilement Albert. J'arrive à l'école et demande à Jeanne : « Albert est là ? »

Méfiante, évidemment, Jeanne me dit : « Je ne sais pas, je vais voir ».

Elle revient, m'apporte la réponse : « Entre, tu peux monter ».

Albert était planqué dans les combles de l'école des filles. Il ne sortait que la nuit, dans le jardin de l'école et un peu au-delà où il y avait des champs d'ajoncs.

Il consent donc à me recevoir en prenant toujours d'infinies précautions, comme à Petré. Il me dit : « Je suis rentré ; voilà ce que je fais » et il me met au courant de son action. Il m'explique aussi que je risque gros en restant à Plouhinec car il y a encore beaucoup d'Allemands à Plouhinec et dans le Cap Sizun. Il me conseille de m'éloigner de la côte. Je me réfugie donc à Kervennec chez mon autre oncle, frère de ma mère, Jacques Pennec.

Mais à l'époque les noms des habitants étaient marqués sur les portes. Et mon nom, TRIVIDIC, à la suite des PENNEC, attirait l'attention.

Un dimanche matin, de très bonne heure, le jour du pardon de Confors, rafle dans le village et alentours. Le village de Kervennec est encerclé, les gens arrachés à leur sommeil. Je suis un des premiers à être attrapé car malheureusement la ferme des Pennec est située sur la périphérie du hameau. Les Allemands s'étonnent de voir le nom TRIVIDIC accolé à celui des PENNEC. Ils fouillent la maison, volent le pain (ils crevaient de faim), empochent l'argent gagné à la foire et qui n'a pas encore été rangé et restent médusés en trouvant dans une malle des morceaux d'uniformes de la Wermacht : il n'y avait pas que des vachères au petit séminaire, il y avait aussi des tailleurs qui retouchaient les uniformes des occupants et ma mère avait pris l'habitude de ramasser les chutes qui pouvaient servir : elle avait fabriqué des chaussons en utilisant ces « pilloux ».

Ce détachement allemand recherchait les maquisards de Lambabu. Ce jour-là, ils étaient bien renseignés : un indicateur Plouhinois, était passé dans le village quelques jours auparavant. Il travaillait pour les Allemands. Il a été tué quelques temps après dans un café de Locquéran. Son père serait venu chercher son corps en charrette. Tous les jeunes de Kervennec ont donc été raflés sauf les Guillou : ils étaient déjà levés et au travail dans les écuries où ils soignaient les chevaux ; l'un s'est caché sous les pattes avant des bêtes, l'autre sous l'auge. Les chevaux, habitués à leurs maîtres, n'ont pas bronché. Pour les Allemands, les chevaux ne tirant pas sur les chaînes, c'est qu'il n'y avait personne devant. Mes copains se sont tenus cois pendant un certain temps et n'ont pas été pris.

Ma première réaction a été de vouloir m'échapper : j'étais leste (champion junior de Vendée) et je connaissais très bien la topographie de mon environnement. Heureusement que je n'ai rien tenté : sur le chemin menant au manoir de Lescongar, des têtes ennemies se dressaient de toute part. Ils étaient partout : dans les champs en friche et dans les cultures. D'ailleurs un quidam qui se rendait tranquillement de Pont Croix à Plouhinec a reçu une balle dans le talon et, pris dans la rafle, est arrivé aussi à pied à Lescongar, la balle toujours dans le talon. En chemin, j'avais réussi à larguer mes chiffons de la Wermacht à droite et à gauche.

A Guernevé, nous avons tourné à gauche pour nous engager dans l'allée menant au manoir. Je n'avais pas remarqué autant de choses sur cette route que ce jour là.

Soudain, je ne sais pourquoi, les Allemands s'en prennent à moi et me matraquent devant la barrière des Gloaguen. Nous arrivons au manoir où nous sommes tous interrogés individuellement. D'autres que ceux de Kervenec sont là aussi, parmi eux, je reconnais Mr Chang, directeur de l'usine de Kéridreuff et propriétaire des moulins.

Après l'interrogatoire, nous nous retrouvons dans la cour, en demi-cercle et arrive l'officier allemand.

« Découvrez-vous lorsqu'un officier allemand vous parle ! », nous lance-t-il.

Nous étions tous épuisés. Après des excuses toutes relatives l'officier poursuit : « Ce n'est pas vous que nous cherchons ». Mais moi je n'étais au courant de rien.

Et l'officier termine : « Vous êtes libres ». Nous quittons donc la cour du manoir, sans nous presser et en observant bien nos arrières : pendant les interrogatoires et le discours de l'officier, deux mitrailleuses avaient été mises en position de tir.

Nous revenons donc à Kervenec dans l'après midi de ce dimanche et je me précipite chez mes copains Guillou qui m'expliquent comment les chevaux les ont sauvés de la rafle. Mais une stupéfaction dont j'ignorais la raison se lisait sur leurs visages. « Oh François, me disent-ils, on nous a dit que les boches t'avaient tué. On a porté la nouvelle à ta mère à Pont Croix ».

Immédiatement, je descends à Pont Croix. Ma mère n'en croyait pas ses yeux, de me voir en vie, la pauvre femme... ! « Oh, mon fils ! On m'a dit ce matin que tu avais été tué... ». Je ne trouve pas de mots pour exprimer nos émotions...J'étais son unique enfant...Le lendemain, je vais voir Albert et lui fais part de ma volonté de m'engager dans la Résistance. C'est Jacques Goyat qui enregistre mon engagement. Je commence à connaître d'autres personnes qui sont dans la même situation que la mienne.

J'ai été des derniers combats : Lesven et Lézongar dans le Cap. Nous avons des rapports verbaux bien sûr à Plouhinec toujours en cachette. J'ai grossi les rangs de la compagnie « Hoche » de Plouhinec. En même temps, j'ai recruté des oisifs comme moi : Guillaume Sergent, Albert et Noël Guillou, de Kervenec. Nous avons tous 19 ans.

Après les combats du Cap, nous sommes partis sur Quimper où nous avons été enregistrés régulièrement au 118^{ème} Régiment. Nous y avons formé un groupe et après une instruction succincte de maniement des armes (manœuvre dans le quartier de la Terre Noire et tirs au Frugy), nous avons rejoint Lorient à pied avec armes et bagages en tenue de fantassins (vêtements et bandes molletières de récupération). Les boches prisonniers nous dépassaient...en camions !

Première étape, Saint Yvi. Nous avons couché à l'école, dans la paille. Deuxième étape, Bannalec. Nous étions déjà bien fatigués : nos uniformes se faisaient lourds et notre armement de plus en plus pesant au cours des prises que nous faisons à droite et à gauche. Nous obéissions à notre capitaine, Nicolas de Quimper.

Le soir, le Commandant s'en est pris aux Capistes les plus âgés du groupe. S'étaient-ils laissé tenter par le chouchen en passant par Rosporden ? Je ne sais pas. Toujours est-il que ces Capistes ont mal pris les remarques. Nous couchons dans les écoles de Mellac. Le lendemain, nous étions en ligne et en route vers Lorient, à pied. Arrêt à Caudan où nous passons la nuit. Dix jours après (chaque détachement faisant 10 jours sur le front et 10 jours aux arrières), nous montons en ligne des tranchées. Nous avons été remplacés par les Dragons de Vannes, sans armes. Ils voulaient les nôtres mais nous n'avons pas cédé. Nous avons donc fait une nuit de plus au front et un autre groupe a pris la relève.

Nous avons pris du repos à Hennebont, Lochrist et Rédéné et avons passé l'hiver face à Pont Scorff.

De Rédéné je suis allé voir le paysan dont j'ai parlé.

Nous prenions position dans les gourbis fabriqués par d'autres. Cela formait comme une ligne de démarcation qui se trouvait à quelques kilomètres de Gestel-Guidel. La ligne de chemin de fer de Quimper-Lorient formait un no man's land. Jour et nuit nous empêchions les Allemands de franchir cette ligne. Le dimanche matin 10 décembre de très bonne heure, sous une pluie battante et dans l'obscurité totale, les Allemands attaquent au mortier. Une partie de la compagnie se trouvait dans un champ de choux. Nous avons eu quelques blessés. En tout, sur le front de Lorient nous avons perdu 5 ou 6 hommes, en patrouille dans le no man's land. Nous formions le Bataillon des Fantassins (118^{ème} de Quimper).

Les Américains nous encerclaient avec leur artillerie. Ils tiraient un peu n'importe où et nous manquions de coordination. Par contre, l'intendance basée à Plouay nous apportait des rations américaines : nous n'avons pas à nous plaindre de ces compléments.

Ce jour-là j'ai été promu 1^{ère} classe mais j'ai été cassé quelques jours plus tard : nous étions de repos à Pont Scorff. Les officiers étaient couchés pendant que ça tirait et ils voulaient que j'aille leur chercher du café à la roulante, ce que j'ai refusé. Ensuite à la Libération, ces mêmes officiers ont beaucoup insisté pour que je fasse le peloton de caporaux mais cela ne m'intéressait pas : je m'étais engagé pour la durée de la guerre seulement. Quatre de mes copains ont signé pour une prolongation et ont passé deux années en Indochine.

Je suis repassé dans le coin de Lorient quelques années plus tard. L'aspect de la campagne a totalement changé : on ne reconnaissait plus rien. La prise de Lorient a été rude. Il fallait déloger les boches affamés certes mais terrés et armés dans leur cachette. Cela s'est terminé après le 8 mai 1945. La reddition s'est faite pratiquement dans le calme et nous avons fouillé Larmor-plage.

Après la chute de Lorient, la gare n'existait plus. Il nous a fallu aller à Quimperlé où nous avons occupé le lycée de jeunes filles en attendant la formation d'un train pour nous rendre à Quimper puis Brest.

Nous avons passé la Loire à Nantes et avons piqué sur Châteauroux avec nos chevaux. La guerre était finie. Nous étions heureux. Les conditions dans lesquelles nous circulions (wagons à bestiaux) importaient bien peu. Avec le reste de mon régiment, je me suis retrouvé à Clion, Châteauroux, Châtillon sur Indre. Nous prenions la route pour l'Allemagne. L'armée manquait de cadres et l'on voulait me garder. Le 17 septembre 1945, je me suis fait démobiliser et je me suis échappé régulièrement.

Pendant mon séjour dans l'Indre, j'ai fait la connaissance d'une jeune fille qui est devenue mon épouse. En revenant en Bretagne en tenue de militaire libérable, je me suis arrêté à l'école d'agriculture de Petré. J'ai vu le nouveau directeur et lui ai demandé s'il avait du travail pour moi. Bonheur ! Il me dit « Revenez dans 8 jours et vous ferez la rentrée scolaire. Je vous prend comme surveillant et adjoint au chef de Pratique ». J'y suis resté un an et je suis ensuite parti aux colonies, au Congo en AEF.

Avant de partir pour l'Afrique, il me fallait passer une visite médicale à Lorient : c'était des officiers Allemands, en tenue mais sans ceinture, prisonniers à la base sous-marine qui nous examinaient. L'infirmier était de Plouhinec. Le comble, c'est que ces prisonniers-médecins m'ont recalé !

Gaby Paul, jeune député du Finistère est intervenu pour cette affaire à l'Assemblée Nationale pour demander des explications. J'ai donc repassé la visite médicale mais cette fois devant des médecins français.

Longtemps après, quand je suis rentré en France comme garde des Eaux et Forêts, je m'arrangeais toujours pour être présent à la commémoration du combat de Lesven en Cap Sizun et à cette occasion, je rendais visite à Ansquer, maire de Beuzec, propriétaire de la maison que les Allemands avaient brûlée lors de ce combat.

Pendant ce combat, je me trouvais à Sanspé, non loin de Lesven, en Beuzec également. C'est mon cousin Jean Mens, présent à Lesven qui a dételé les chevaux qui tiraient leur petit canon.

(ce canon s'est trouvé à Pont-Croix ensuite). Mon cousin a épousé une demoiselle Ansquer du village de Kervinguy situé près de Lesven. Goujeon, patron de Jean Mens, a eu aussi des problèmes à la Libération : il avait refusé de donner à manger aux résistants mais il aurait donné de l'argent à Jean Mens pour remettre à qui de droit, acte pour lequel il exigeait un reçu, ce qui posait problème.

2004 : cette année la présence d'un allemand à la commémoration de Lesven faisant un long discours m'a choqué. Jamais, jamais je n'aurais pensé entendre là le sermon d'un fils d'un combattant ennemi. Et d'autres que moi ont été choqués certainement. Attendez donc que nos cheveux blancs aient disparu pour oser nous parler ainsi de l'amitié. Au nom de qui d'ailleurs, parliez vous Monsieur ?

Il est difficile pour les survivants de protester. Que faire quand on est isolé ? Comment reconnaître nos anciens compagnons tant d'années après ?

Jean Ansquer m'a dit il y a environ 10 ans que les familles des soldats allemands tués à Lesven sont venues chercher les corps après la guerre. Ils n'ont pas eu un signe d'amitié, eux pour les habitants de Lesven qui avaient essuyé armes et feux.

Et 60 ans après, le maire de Beuzec honore le fils d'un ennemi de l'époque qui a certainement participé au combat. De quel droit ?

ATTESTATION

concernant Monsieur TRIVIDIC François

délivrée en application de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975, portant suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titrus délivrés par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

(Arrêté du 28 juillet 1977)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ATTESTATAIRE

Nom de l'attestataire : TRIVIDIC

Prénoms : Albert

Date et lieu de naissance : 13 mars 1909 à Plouhinec (29-5)

Adresse actuelle : 8 rue Stalingrad 29 113 Audierne

Téléphone : 70.02.28

Titres d'ancien combattant ou de victime de guerre (nature et numéro des cartes dont l'attestataire est titulaire) :

Carte du Combattant n° 95 159 du 4 avril 1953 Office de Quimper
Carte C.V.R. n° 142 991 du 15 juin 1959, Office de Quimper

Autres titres présentés par l'attestataire (professionnels, etc....) :

Instituteur honoraire

Distinctions honorifiques : Médaille d'argent de l'Education Nationale

Déclaration solennelle

Je, soussigné (nom et prénom) Trividic Albert
certifie sur l'honneur l'exactitude des faits que je relate ci-après, sincèrement et concrètement. J'atteste avoir été directement le témoin de ces faits qui concernent une part des activités et de la situation de M (~~ou Mme~~) Monsieur Trividic François lors des événements de la guerre de 1939-1945.

Je déclare le faire en pleine connaissance du caractère solennel de cette attestation et de l'engagement qu'elle implique quant à mon honneur et quant à l'honneur de celui pour qui je porte témoignage, indépendamment de ses éventuelles conséquences au regard des sanctions prévues en la matière.

Cette attestation doit uniquement servir à établir la vérité qui permettra à M. Trividic François de faire valoir ses droits à la reconnaissance de la Nation. Elle doit contribuer à confirmer la valeur morale du titre qui pourrait lui être reconnu en conséquence.

Fait à Audierne, le 16 novembre 1979

Signé :



EXPOSE DES FAITS

1 - Circonstances contemporaines des faits **propres à l'attestataire** et qui l'autorisent à porter le présent témoignage (par exemple, domicile à l'époque considérée, activités, situation à l'égard des règlements de Vichy, à l'égard des mouvements de Résistance, responsabilités clandestines, déportation, internement, liens existant entre l'attestataire et l'intéressé, etc. ...).

- Indiquer clairement les dates et lieux.

Je connais bien Erividic François qui est mon cousin germain, né comme moi-même à Plouhinec (29
J'ai été instituteur public à Plouhinec de 1930 à 1949. Entré au Front National le 2 janvier 1942, j'en suis devenu rapidement le responsable dans la région située à l'Ouest de Quimper.

A la libération je devenais le secrétaire départemental du Front National dans le Finistère.

2 - Renseignements sur la situation et les activités de l'intéressé, telles que l'attestataire était en mesure de le connaître personnellement à l'époque.

- Indiquer aussi nettement que possible, en précisant les lieux, dates et durées (date à date), les faits qui autorisent l'intéressé à solliciter le titre en cause (se reporter à cet effet aux renseignements figurant en page 4 du présent formulaire).

- Présenter à part les indications dont l'attestataire n'a eu connaissance que par la suite

~~Aut~~ Erividic François, né le 22 novembre 1925 à Plouhinec (Finistère), domicilié actuellement à la Maison Forestière du Plan Rambault à la Revêtison 79 360 Beauvoir/Niort, est entré au Front National à Plouhinec (Finistère) le 24 juin 1944

Aussitôt mis à la disposition de la "C^o Hoche" du bataillon "C^{dt} Fernand" de Douarnenez, il y a reçu sur place une instruction militaire rudimentaire grâce à laquelle il a pu participer utilement à la libération de la "poche" d'Audierne (Finistère)

survenue le 20 septembre 1944 après un siège de 25 jours (300 Allemands capturés).

Je n'ai jamais demandé à mon cousin d'entrer dans la Résistance, en raison de son jeune âge. C'est de lui-même qu'il est venu s'inscrire au Front National le 24 juin 1944 pour aider à chasser l'occupant. Presque aussitôt, début juillet 1944, il se faisait arrêter par les Allemands à l'occasion d'une opération ennemie lancée en vain contre le marquis de Lamballe en Ploehinec.

Interrogé, menacé puis frappé, Trividec François ne livra aucun résistant et fut finalement relâché.

L'état signalétique et des services de Trividec François porte les mentions suivantes :

- Entré dans la Résistance le 24 juin 1944
- Engagé volontaire pour la durée de la guerre le 14 septembre 1944
- Libération d'Audierne (C^{ie} Hoche, Ploehinec)
- Front de l'Atlantique (secteur de Lorient du 11. 11. 44 à la fin des hostilités)

Trividec François est titulaire de la Carte du Combattant n° 53 016 du 6. 11. 78 délivrée par l'Office national des Combattants des 2 Sèvres

3 - Indiquer les personnes qui pourraient également avoir eu directement connaissance des ces activités.

- Wolff Georges second maître fusilier en congé d'armistice qui fut instructeur de résistants en 1944 à Ploehinec
- les frères Guillou Noël et Albert, ses voisins, également résistants
- Goyat Alain, ancien lieutenant de la C^{ie} Hoche

Je déclare cet exposé complet et fidèle. Je m'engage cependant à répondre à toute demande d'explications complémentaires qui pourraient m'être faite par l'Administration.

Fait à Audierne le 16 novembre 1979

Signature authentifiée par

Trividec François

Signé :



Trividec François

Eventuellement, visa du liquidateur national :

Nom : Prénom : qualité :

Observations :

Vu la Signature de M Trindic Albert
LE LIQUIDATEUR NATIONAL

DU FRONT NATIONAL

Fait à [Signature] le

Signé :

René ROUSSEL

Paris, le 13/12/79

RENSEIGNEMENTS

1 - Texte de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975 :

"Art. 4 - Après une période de deux ans suivant la publication du présent texte, les témoignages non contemporains des faits allégués ne pourront être pris en considération que dans la mesure où seront également produits des documents prouvant d'une manière irréfutable la réalité de ces faits.

A l'exception des témoignages dont les auteurs sont décédés antérieurement à ladite publication, leur rédaction doit remplir les conditions de forme et de précision fixées par arrêté du secrétaire d'Etat aux anciens combattants."

2 - Actes qualifiés de résistance à l'ennemi : (définis par l'article R. 287 du code des pensions milit. d'inv.)

- a) Rédaction, impression, transport, distribution de journaux ou tracts clandestins (préciser la nature, la provenance des tracts ou journaux, le nombre et la cadence des transports ainsi que leur destination).
- b) Fabrication de fausses pièces d'identité pour les membres de la Résistance (préciser les moyens employés, le nombre et la destination).
- c) Fabrication et transport du matériel radio destiné à des émissions clandestines (préciser la nature et la destination du matériel).
- d) Fourniture volontaire et gratuite d'un local pour réunion d'un groupe clandestin (préciser l'emplacement du local, les périodes d'utilisation et la nature du groupe utilisateur).
- e) Hébergement gratuit de résistants traqués ou blessés, de militaires ou parachutistes Français ou alliés (préciser la durée d'hébergement, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes hébergées).
- f) Passage à titre gratuit, de résistants ou militaires hors du territoire occupé vers la France libre, les pays alliés ou non belligérants (préciser les lieux et dates des passages, le nombre, la qualité et si possible le nom des personnes "passées").
- g) Destruction ou sabotage de voies de communication ou de matériel (préciser le lieu et la date, la nature du matériel détruit, les résultats obtenus).
- h) Actions offensives ou défensives dirigées soit contre les forces de l'ennemi soit contre les autorités ou organisme sous son contrôle ou collaborant avec lui (préciser les dates, les lieux et l'importance des actions).
- i) Tentatives pour rejoindre les F.F.L. ou les forces d'Afrique du Nord (préciser la date et le lieu de la tentative ainsi que le résultat obtenu).
- j) Participation à des parachutages (préciser les dates et lieux ainsi que la nature et la destination des armes réceptionnées).
- k) Fourniture de renseignements (préciser les dates, la nature et la destination des renseignements).

3 - Réfractaires : sont considérées comme réfractaires (loi n° 57-134 du 8 février 1957 - art. L 296 et suivant du Code) les personnes ayant vécu en marge des lois et règlements français ou allemands en vigueur à l'époque, pour échapper à un ordre de réquisition leur enjoignant de rejoindre un poste de travail en Allemagne ou en pays annexé ou pour se soustraire à un ordre d'incorporation dans une formation militaire ou paramilitaire allemande (Français originaires d'Alsace et de Moselle).

4 - Personnes contraintes au travail : sont considérées comme contraintes au travail en pays ennemi (loi n° 51-438 du 14 mai 1951 article L. 308 et suivants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre) les personnes qui ont été contraintes de quitter le territoire national et astreintes au travail dans les pays ennemis, occupés ou annexés par l'ennemi.

SANCTIONS PENALES

Il est rappelé que, en application de l'article 161 du Code Pénal, sera puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 600 Frs à 6.000 Frs, ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des peines plus fortes prévues par le dit Code et les lois spéciales, quiconque :

- (1) aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts;
- (2) aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originairement sincère;
- (3) aura sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.



François TRIVIDIC en 1944



**Sa marraine de guerre
de Plouigneau.**

École d'agriculture de Lézé (Vendée) 1943



Monsieur le Directeur et Madame.
Face à eux Homberger de



Monsieur Le Directeur



François Trividic, élève.



Le Bideau (élève)
originaire de Noubinec.
(Monglenot)



Sauzanel, professeur
d'E.P.S.
originaire de Goulven (23)



Terrain de foot et grille derrière laquelle mon cousin
Albert Trividic s'était caché.

Sur le front de Lorient,

Les 4 de Kervenec (Plouhinec 29)



François TRIVIDIC
à Kervijaqued en
Pont-Scorff.



N. Guillou
G. Sogent
R. Guillou
F. Trividic



François Trividic



François TRIVIDIC



Albert Behnac (Garenvez - Plouhinec 29)



François Trividic faisant le
salut.



Au bord de la route
Quimper - Pont-Scorff.

Sur le front de l'orient



Pierre Bideau (Iloven)
François Trividic (Plouhinec)
à Pont-Scorff.



Résistants à Rédéne



Pierre Bideau



F. T. P. F.



Au repos dans une maison
au bord de la route
Quimper - Pont-Scorff.





Sur la poche de Lorient



Décret n° 81-845 du 8 septembre 1981 (J.O. du 13 septembre 1981)

N° d'inscription

93.079

CROIX
DU COMBATTANT VOLONTAIRE
AVEC BARRETTE " GUERRE 1939-1945 "

Par décision n° 3067 en date du 20 juillet 1984

la Croix du Combattant Volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 » est attribuée à :

M onsieur TRIVIDIC François, MarieNé le 22 novembre 1925 à PLOUHINEC (Finistère)A PARIS, le 20 juillet 1984

Le Ministre de la Défense

Signé : Charles HERNU

POUR AMPLIATION

Le Chef du Bureau des Décorations

J.P. GROSSO
Administrateur Civil

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE		RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
		N° <u>53 016</u>	
CARTE DU COMBATTANT			
Office des		Valable du <u>6.II.1973</u> au <u>5.II.1983</u>	
<u>DEUX-SEVRES</u>		Délivrée à	
	Monsieur <u>T.R.I.V.I.D.I.C.</u>		
	Prénoms <u>François, Marie</u>		
	Domicile <u>BEAUVOIR SUR NIORT</u>		
	Né le <u>22 Novembre 1925</u>		
	A <u>Plouhinec</u> <i>Départ.</i> <u>Finistère</u> <i>Sud</i>		
	A <u>NIORT</u> , le <u>6.II.1973</u>		
<small>PL. LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL</small> <small>Directeur du Service Départemental</small>		<small>Le Titulaire,</small>	
			
G. CANEZZA			



Sur le Front de Lorient.

MP. SB

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

COLONIES

27, Rue Oudinot - PARIS (7^e)

(Nom de service)

Métro : Duroc et Saint-François-Xavier

Adresse Télég. : Colonies-Paris

Tél. : SÉgur 25.00 - Poste N°

PERSONNEL/RECRUTEMENT

Pièce N°

Étage

(Titre de l'imprimé ou de document s'il y a lieu)

LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

À Monsieur TRIVIDIC François
à KERYDREUF
FLOUHINEC
(Finistère)

V/Référence :

N/Référence :

34 41

Objet :

Paris, le

14 JUN 1946

194

Pièces jointes : une

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Française est disposé à vous engager en qualité de conducteur stagiaire des travaux agricoles de cette Fédération.

Je vous prie de me faire savoir, le plus tôt possible, si vous acceptez cet emploi. Dans l'affirmative, vous voudrez bien me renvoyer le plus rapidement possible, sous le présent timbre et dûment remplie, la déclaration ci-jointe.

Vous aurez, d'autre part, à répondre aux convocations qui vous seront éventuellement adressées lorsque la pièce sus-mentionnée me sera parvenue, en vue de subir les visites médicales destinées à vérifier votre aptitude au service colonial et la visite phthisiologique prescrite par les règlements.

Vous voudrez bien vous munir d'une carte d'identité.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et p. e.
Pour le Directeur du Personnel

L'Administrateur en Chef du Recrutement

R.L./R.G.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

(Nom du Service)

Métro : Duroc et St-François-Xavier
Adresse télégraphique : Colonies-Paris
Téléphone | SÉGuur 25.00 - Poste n°
| SUFFren 16.70

MINISTÈRE DES COLONIES
27, rue Oudinot - PARIS (7^e)

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et des Forêts
Agr : Agriculture

Pièce n°

Étage

Paris, le 16 MAI 1946

194

Handwritten notes and calculations:

42.000
x 1.17

49.140
+ 2.000

51.140
- 1.400

50.000
- 147.900

0 27 30

12.328.00

12.328.00

Monsieur TRIVIDIC François
Ecole d'Agriculture
PETRE (Vendée)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 7 Mai, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre dossier a été soumis au Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale Française en date du 16 Avril et que le service du Recrutement vous en a averti par lettre N° 22.393 du 16 Avril. Ce dernier service vous prévient, lors de l'acceptation de votre demande, et vous donnera toutes instructions utiles.

La solde de base de conducteur stagiaire des travaux agricoles est de 42.000 Frs augmentés des 4/10 coloniaux. En Afrique Equatoriale Française vous toucherez d'autre part une indemnité de zone variant de 40 à 50.000 Frs par an.

Après 6 ans de services effectifs outre-mer et à l'âge minimum de 30 ans, vous aurez la possibilité d'accéder au cadre général des services de l'agriculture aux colonies, sous réserve d'avoir subi avec succès les épreuves d'un concours professionnel.

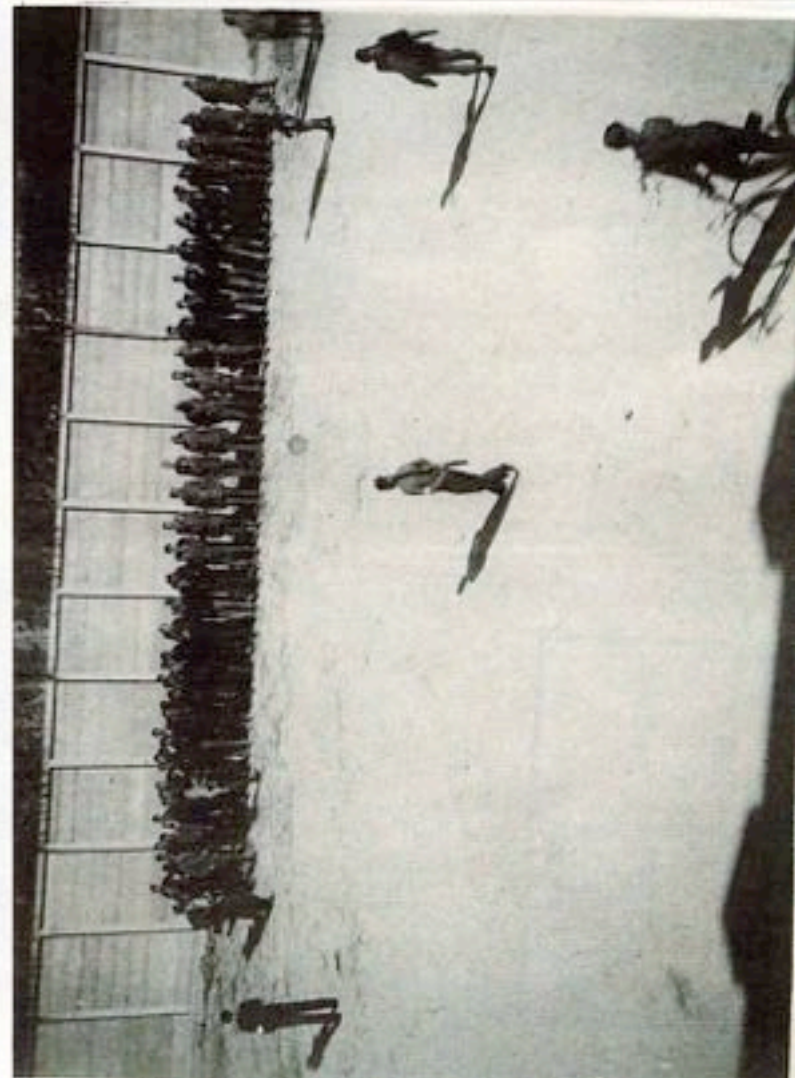
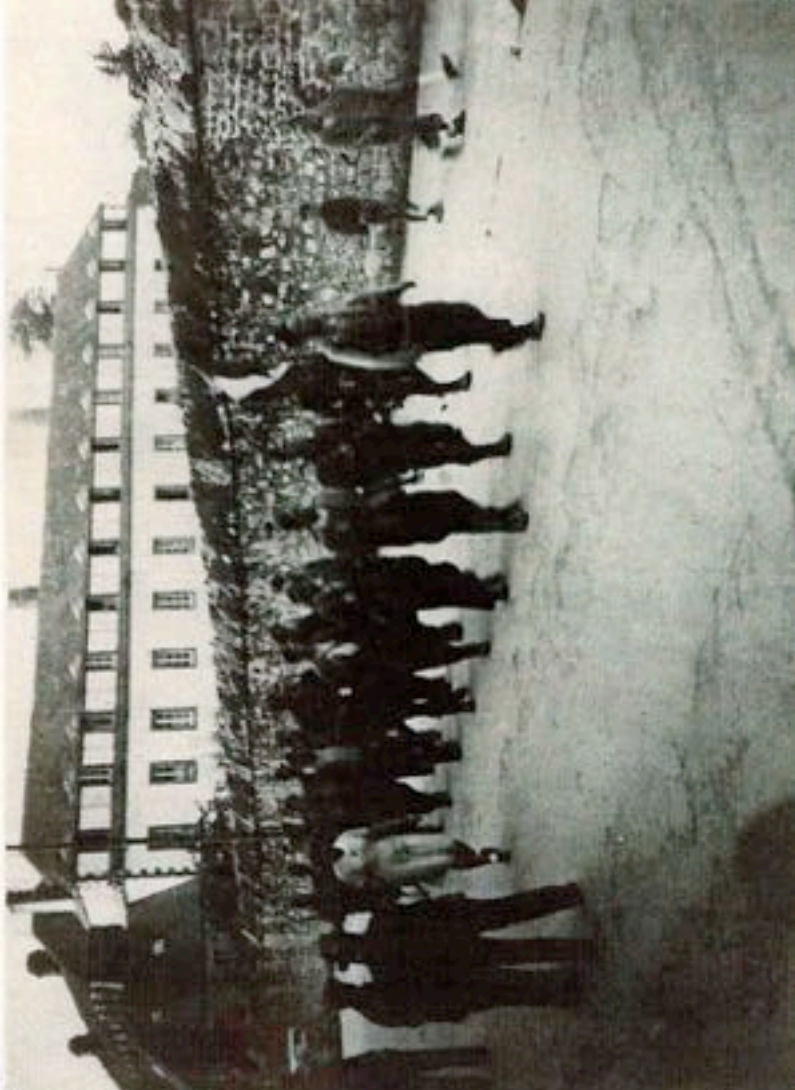
Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

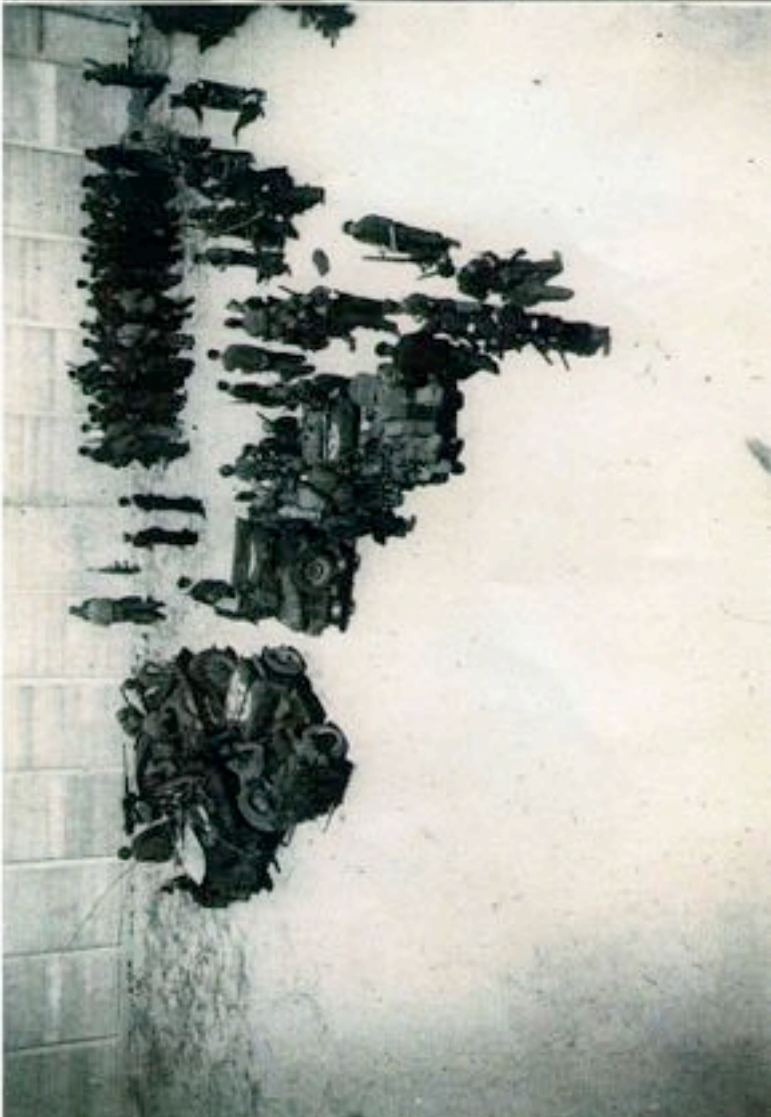
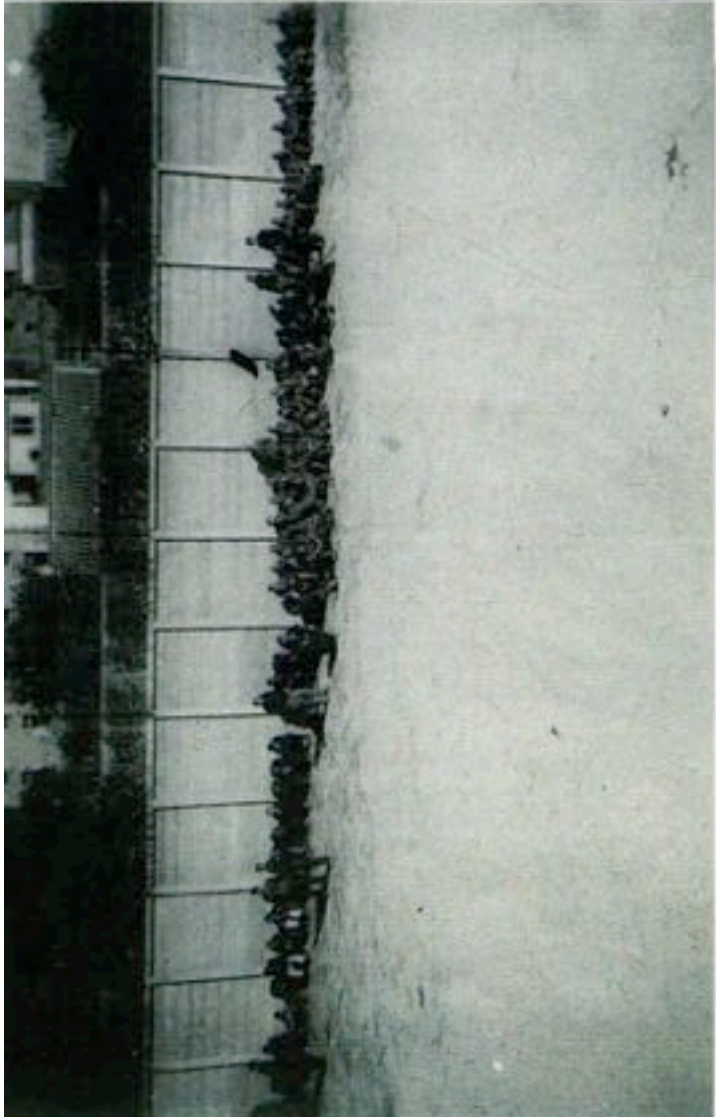
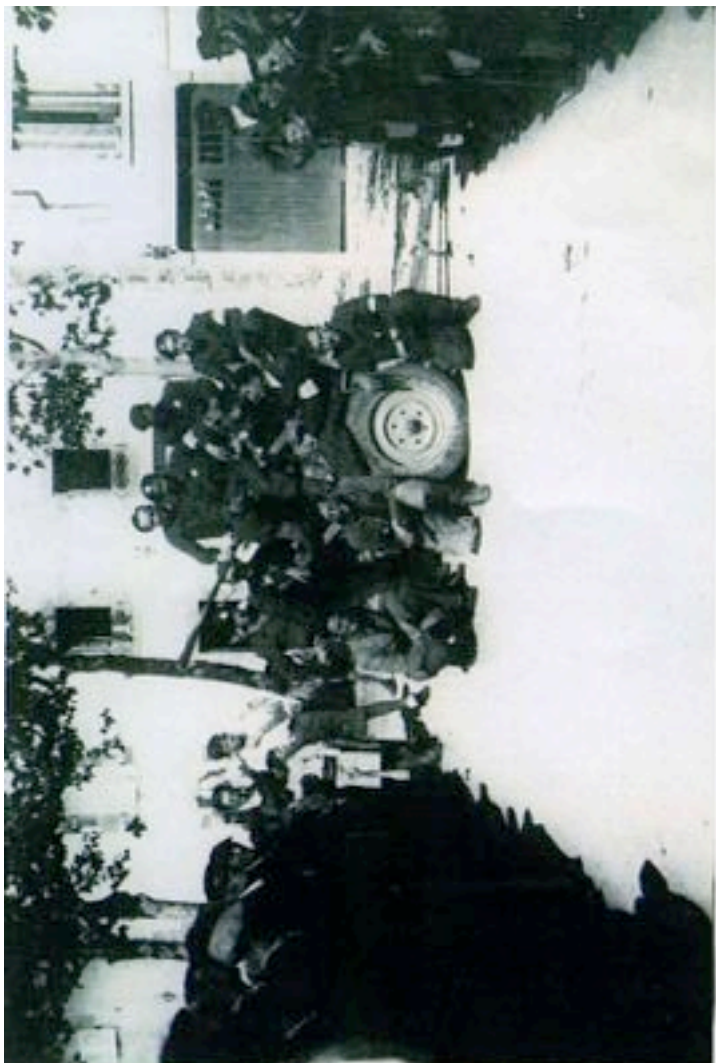
Le Directeur de l'Agriculture
de l'Élevage et des Forêts

N° 1158. — Colonies. — Divers services. — 1945. (J. H. 530044.) (8)



2006, commémoration des combats de Lesven en Beuzec Cap Sizun





Témoignage de Marie Biliec (épouse AUTRET)

J'ai épousé François en 1952 et depuis j'habite au village de Lézarouan mais je suis née au bourg de Plouhinec en 1923. Mes parents étaient agriculteurs. J'avais un frère et une sœur. Avant mes quinze ans, j'ai commencé à travailler à l'usine Gonidou situé en dehors d'Audierne (l'usine en bois), en bordure de la corniche qui surplombe les viviers et appelée « Futur Goad ».

A l'époque le trajet se faisait à pied. J'ai gardé un excellent souvenir de ce temps là : le travail était dur mais le patron était bon. Malheureusement, la guerre est venue, le poisson a manqué et le travail aussi bien sûr. Je suis donc restée avec ma famille, à la ferme où des bras supplémentaires rendaient bien service : nous vendions nos légumes à Quimper et dès le mercredi, nous commençons à arracher les légumes, à les mettre proprement dans des paniers que nous rangions dans la charrette que mon père, aidé de ma mère ou de mon frère, conduisait. Ils partaient le vendredi soir vers 22h. Ils ont abandonné la charrette le jour où le verglas les a stoppés, dans une côte. Ils ont fait appel au car Ellouet de Pont-Croix qui les a dépannés. Ils ont ensuite utilisé ce mode de transport bien plus intéressant. Ils vendaient leurs légumes aux nouvelles halles à des particuliers ou à des commerçants des vieilles halles. Ma mère et moi pensions souvent à Mme Cosquer Trividic et à sa fille Yvonne qui devaient mener leur charrette jusqu'au bourg où le car attendait et ce par tous les temps, par les routes escarpées.

Les premières rumeurs de la guerre nous sont parvenues en mars 1940 lorsque nous avons hébergé pendant quelques mois des réfugiés du nord de la France. Nous avons une pièce au rez-de-chaussée de la maison à la disposition de deux femmes, l'une très âgée, l'autre de 35 ans. Peu de personnes ont refusé leur aide.

J'ai vu les Allemands pour la première fois lorsqu'ils ont défilé dans le bourg en juin 1940 je crois. Ils venaient de Quimper et laissaient une partie de leurs troupes dans chaque commune traversée. Je revois encore l'officier sur son cheval blanc menant ses troupes casquées, bien rangées, bien habillées, chantant et marchant au pas...Impressionnant et inquiétant...Ils se sont délestés d'une partie d'entre eux. Les autres ont continué vers la Pointe du Raz, emmenant leur cantine...

Et nous avons eu à subir leur occupation pendant 4 ans ! Nous les voyions tous les jours. Nous n'étions pas préparés à cette occupation. Tous les soirs ils passaient dans les commerces et raflaient tout ce qui les intéressait et tout ce qu'ils n'avaient pas en Allemagne. C'est ainsi que la mercerie de Naïg an Trez a été dévalisé en quelques jours. Il en allait de même pour les épiceries. Les gens ne s'attendaient pas du tout à cela. Mais l'occupant payait et payait bien, alors...Il ne faut pas s'étonner que rien ne soit resté pour les autochtones.

Tous les soirs, ils venaient au café-épicerie Ansquer, près de chez moi. Ils buvaient beaucoup et se montraient voraces. Très friands de sardines à l'huile, ils les engloutissaient à même les boîtes qu'on devait leur ouvrir sur place. Leurs doigts remplaçaient les fourchettes. Le premier soir, Maryvon, la commerçante, sidérée, s'était exclamée : « Ma, lonket tout ! »

Ah ! Ils aimaient nos sardines à l'huile et notre pâté Hénaff mais ils se conduisaient en seigneurs...Ils ont occupé l'école publique des garçons et une petite partie de l'école des Frères (privée).

Les garçons ont été répartis dans deux ou trois maisons du bourg (chez Henri Plomb entre autres). Le directeur, Mr Minou a été relogé chez Mme Sinou, près du calvaire, face à l'école publique des filles. Je ne me souviens plus des maisons où les adjoints ont été casés. Je garde le souvenir de Mr Ropars, l'instituteur que les Allemands ont déporté en Allemagne. Il est revenu à la libération, très maigre, le visage enflé, méconnaissable. Il en est mort. Les

effectifs de l'armée d'occupation à Plouhinec ont commencé à diminuer après l'entrée en guerre de l'Union Soviétique.

Les Allemands ont quitté l'école des garçons et se sont répartis dans des maisons particulières : celles de Mme Stéphan, de Mme Burel, de Mme Scudeller, toutes trois situées sur la place. Ils ont même construit une casemate dans le jardin de Mme Stéphan. Ils avaient également pris la maison Goyat qui jouxte la charcuterie Ansquer et la maison Normant juste en face. Les conversations entre nouveaux voisins se nouaient. C'est ainsi qu'un des Allemands dit un jour à Mme Normant dont le fils Robert sera massacré plus tard : « Bientôt nous serons en Angleterre ». Bien que ne connaissant pas la langue allemande, elle s'est quand même exprimée en disant « Glou, glou, glou », ce qui signifiait : « Vous serez noyés avant d'arriver ».

Ils avaient finalement occupé plusieurs maisons sur la commune. J'avais souvent peur le matin : je devais mener mes vaches au champ de très bonne heure ; j'empruntais la route de Pont-Croix. Le galop des chevaux allemands menant les officiers dans cette ville m'épouvantait.

Il y avait aussi les Allemands qui avaient passé la nuit en bonne compagnie et qui rentraient. Certaines femmes, tant qu'il y a eu de la laine, tricotaient pour les allemands : collaboration ou nécessité de vivre ?

Nous ne savions pas du tout ce que pouvait être une armée d'occupation. Rares étaient ceux qui avaient constitué des réserves.

Dans la ferme, nous avions de quoi manger. Cependant, il fallait économiser le beurre, les œufs, la viande du cochon car nous expédions des colis de ravitaillement à une cousine nantaise. Notre boîte de cacao a beaucoup servi à ce moment là. Puis ma mère a fait fabriquer deux boîtes en bois qui faisaient la navette entre Nantes et Plouhinec par la Poste. Nous avons appris à ce moment là à confectionner des saucisses fumées. La cousine a maintenant 93 ans et n'a pas oublié que nous l'avons aidée.

A part cela, seul le marché noir comptait pour ceux qui pouvaient le pratiquer.

Ce temps a été terrible. Et les Allemands eux, passaient tous les jours dans le bourg en chantant... !

A Poulgoazec, beaucoup d'allemands étaient logés dans une usine désaffectée (qui est actuellement le LEP Jean Moulin). Avant les Allemands, en 1936, cette usine avait hébergé des Républicains Espagnols. Ils y sont restés quelques mois et sont repartis. L'un d'eux est resté travailler chez le boulanger Kérourédan ; une jeune fille est revenue et a épousé un Mr Bontonnou. Deux autres sont restés chez Mme Quinquis, au manoir de Lescongar.

Des Juifs ont remplacé les Espagnols. L'arrivée des allemands les a surpris et ils ont voulu s'évader : ils fuyaient vers la mer, traversaient les prairies, sautaient par-dessus les murs pour aller au plus vite. Mais où ? A cette époque, on a beaucoup parlé d'une valise contenant de l'argent.

Les officiers allemands ne logeaient pas dans l'usine en très mauvais état. Elle était bonne pour les simples soldats. Cette troupe constituait la main d'œuvre pour la construction des casemates. Les officiers visaient uniquement les belles maisons. C'était de très grand buveurs. Ils se saoulaient tous les dimanches quand ils étaient de sortie, tout leur était bon.

Comme je l'ai dit plus haut, leurs effectifs ont diminué et ils ont eu besoin de la main d'œuvre locale pour construire le mur de l'Atlantique. Les jeunes voulaient refuser mais cela était impossible et ils ont été contraints de travailler pour l'occupant.

Les jeunes n'étaient pas les seuls concernés par la construction au mur de l'Atlantique. Mon père recevait de temps en temps une lettre avec obligation de travailler pour eux. Il devait y aller avec sa charrette et son cheval. Il passait ensuite à la commandanture où il était payé. A la fin de la guerre, mon père, sa charrette et son cheval ont encore été réquisitionnés mais le

but était différent : il devait aller à Pouldreuzic où les allemands avaient stocké leur ravitaillement. Mon père et un autre paysan, à chacun leur tour, étaient chargés d'en rapporter une partie à Plouhinec, deux fois par semaine.

Août 1944. Combat naval en baie d'Audierne. Mon père aidait à la moisson à Lescongar. Nous n'étions que des femmes à la maison ignorant ce qui se passait. Inquiète, ma mère avait caché les vêtements FTP de mon frère sous la paille.

Quelques marins allemands avaient été sauvés et emmenés à Lézongar pour servir d'interprètes mais ils sont restés dans les casemates. Mes jeunes voisins Jean et Alexandre le Brun s'étaient rendus à la plage. La vue des cadavres jonchant le sable leur a coupé l'appétit pendant quelques jours et les a marqués pour longtemps.

Autre peur, au moment du siège de Lézongar. Les ennemis ont réussi à sortir de leurs casemates et débarquent en car à Plouhinec. Il y avait eu une fournée de pain noir ce jour là. Les Plouhinecois étaient venus à la boulangerie prendre leur pain (qu'ils avaient fabriqué eux mêmes) et étaient rentrés chez eux. J'étais seule à la maison, ma voisine Simone aussi. Nous bavardions tranquillement soudain ce car arrive, s'arrête. Une horde d'Allemands affamés s'en échappe ; ils nous aperçoivent, fondent sur nous. Nous avons bien été obligées de leur donner notre pain. Ils sont entrés dans les autres maisons et ont fait la razzia. Puis ils sont repartis. Plus de peur que de mal... C'était un vendredi pendant l'été.

Nous avons pris de l'assurance sachant que la libération était proche mais l'ennemi affamé était encore très dangereux.

Mme Stéphan et sa fille Madeleine dont la maison était occupée, avaient été hébergées chez Mme Cabillic ; mais elles étaient vraiment lasses de cette solution et voulaient partir. Ma mère leur a alors proposé une chambre chez nous et nous avons ainsi passé les derniers jours d'occupation ensemble.

L'arrivée imminente des américains faisait pousser des ailes à certains et partout la joie contenue si longtemps ne demandait qu'à exploser. La veille du départ de l'occupant, Jacques Normant de Lannilis est monté au clocher pour y accrocher le drapeau, les cloches se sont mises à carillonner...Quelle foule au pied de l'église ! Mais quelle chance aussi que les Allemands ne se soient aperçus de rien... !

Ce matin là, mon père était absent : il avait été obligé d'aller à Lézongar en char à banc pour y effectuer une corvée. Et voilà les allemands qui débarquent chez nous prendre le cheval : ils réquisitionnaient tous les chevaux du bourg pour leur départ. Mais notre cheval était absent. Les allemands ne voulaient rien entendre et pensaient que nous avions caché notre cheval. Heureusement ma mère a fini par trouver l'ordre de corvée qui prouvait sa bonne foi.

Plusieurs paysans du bourg ont perdu leur cheval ce jour là.

Mon père est rentré très tard car les Allemands, menaçant de faire sauter le pont d'Audierne, il lui avait fallu faire un détour par Pont-Croix.

Madeleine et moi, si prudentes jusque là, croyant trop vite au départ de l'ennemi, avons commencé à récupérer du bois que les Allemands avaient laissé près de chez moi. Heureusement que quelque chose nous a fait rentrer.

Le jour du départ des Allemands, nous étions donc à la maison. Nous observions à travers les volets fermés. Nos voisins Ansquer (commerçants) n'avaient pas pris cette précaution et Jacques, le patron, regardait à sa fenêtre. Mal lui en a pris, il a failli être tué. Il l'a échappé belle grâce à l'intervention d'un allemand qui connaissait bien Alain Kérourédan (Lan Maréchal). Mais à la gare, un jeune homme n'a pas eu cette chance, les allemands en déroute l'ont tué.

Ils ont quitté Plouhinec très tôt le matin et se sont arrêtés pendant longtemps devant l'église. Attendaient-ils des retardataires ??

Par la suite, les paysans ont fait des recherches pour retrouver leur outil de travail : le cheval. Jacques Ansquer a retrouvé le sien à Crozon, du côté de St Nic. « Bijoux » semblait heureux de retrouver son « home » et les voisins l'ont fêté.

Les autres paysans avaient récupéré des chevaux qui n'étaient pas les leurs. Ils étaient petits et on les disait « russes ». A cette époque, ces petits chevaux ont été utilisés pour apporter du lait aux enfants de Poulgoazec.

Robert Normant, Manu Brusq, Jean Simon, jeunes comme nous, ont été emprisonnés à Mesgloaguen, la prison de Quimper. Les mamans de Manu et de Jean et Paulette l'épouse de Robert se rendaient à Quimper tous les vendredis pour leur apporter du linge. Pendant ce temps, la maman de Robert, avec deux autres dames, allaient chercher du bois et le petit garçon de Robert était garde chez nous. Paulette venait le soir le rechercher.

Ces trois garçons ont été fusillés à Poulguen, deux un jour, l'autre le lendemain.

Pendant longtemps, nous sommes allés à Poulguen à la cérémonie du souvenir. Une femme de Penmarc'h qui avait vu Robert dans le camion allemand reconnut son petit garçon tant il ressemblait à son papa.

Paulette (Peshier, épouse Normant) a quitté Plouhinec peu de temps après pour retrouver sa famille à Lille où ses parents tenaient un commerce de vêtements très florissant. C'est grâce à eux que nous avons eu quelques vêtements pendant la guerre : ma mère était la cousine de la mère de Robert qui avait été bonne chez Mr et Mme Peshier. Paulette s'était fait baptisée à Lille avant d'épouser Robert. Leur fils a été baptisé à l'église de Plouhinec.

Paulette était très gentille. A son arrivée à Plouhinec, au tout début de l'occupation, elle s'est rendue à la mairie installée très provisoirement à l'école des frères, pour demander quelque chose au maire, Mr Guillou, qui lui a dit : « Je sais que vous êtes juive ». Elle a eu peur mais jamais elle n'a été inquiétée par qui que ce soit.

Un samedi nous sommes allés chercher les corps suppliciés à Poulguen. Ils ont été transportés dans un camion de l'usine Kervévan.

Les trois corps ont été déposés chez Robert où s'est déroulée la veillée. Les allemands étaient encore à Audierne donc les corps de Manu Brusq et de Jean Simon ne pouvaient pas passer le pont. Ils ne sont arrivés à destination que le dimanche matin. L'enterrement s'est déroulé le dimanche après les vêpres. Que de monde ! Quelle émotion !...

A Audierne, un boulevard porte le nom de Manu Brusq et une place celui de Jean Simon.

A Plouhinec, la place Jean Cosquer aurait dû s'appeler Place Jean Burel. A Rouen, un bateau portait ce nom...

Je me souviens aussi d'Henri Scudeller, tué le 2 janvier 1944 à l'hôtel des Dunes. Quel choc cela nous a fait. Il aimait danser et fréquentait une jeune fille...D'autres ont été déportés...Que de misère...Que de douleurs...Que de deuils !!!

On nous avait annoncé l'arrivée des Américains. Nous les attendions, très nombreux, tous assis sur le muret de l'enclos paroissial. Et enfin, ils sont arrivés sur leurs tanks et avec...leur chewing-gum ! Ils venaient pour Lézongar.

Il restait encore Lézongar, Lesven, La Croix Rouge...encore des morts...mais les Américains nous apportaient aussi la fin d'un cauchemar et l'espoir de la liberté retrouvée.

Il fallu quand même attendre 1945 pour que la fête soit belle pour tous les Français.

1945 et ses élections municipales qui allaient apporter au Conseil Municipal de Plouhinec deux élus d'opposition, deux communistes : François Guill et Albert Trividic décidés à travailler. Dans une France ruinée, ils ont réussi à ouvrir trois écoles sur Plouhinec.

Quelle fête le soir de ces premières élections ! Un bal spontané a jailli au carrefour du calvaire. Guirlandes, drapeaux, éclairage, orchestre...tout a été trouvé en un temps record...les gens montaient de Poulgoazec, drapeau en tête...inoubliable.

Ils n'étaient que deux et pour nous c'était une immense victoire.

Albert et Jeanne Trividic avaient organisé les jeunes en « Vaillants », les moins jeunes en U.J.R.F et monté un groupe folklorique qui animait les fêtes des environs. Albert avait repris ses activités théâtrales et m'avait « embauchée ». Quel régal de jouer en breton ! Nous étions invités dans de nombreuses fêtes. Nous nous déplaçons en voiture et j'étais malade. Mais cela ne m'empêchait pas de tenir mon rôle. J'ai cotoyé des gens célèbres à l'époque : Daniel Trelu, Marcel Cachin, Alain Cariou, Charles Tillon...

Je me souviens d'un magnifique défilé de Douarnenez : les premiers bateaux de pêche à pouvoir reprendre le travail avaient rapporté des maquereaux que l'on nous avait servis. Quel régal !

Nous étions pris d'une frénésie de vivre ; sans doute voulions nous rattraper le temps perdu ?

Que du bonheur !

Ce furent des années tellement inoubliables que mon mari et moi en parlons encore souvent.



Union des Jeunes Filles de France

U J F F

année 1945 ou 1946



Témoignage Marie Biliec Autret

Cette photo a été prise probablement en 1945. Les fêtes continuaient et la joie régnait. A Plouhinec comme dans toute la France, les jeunes filles se regroupaient dans « L'Union des Jeunes Filles de France ».

La photographie représente une toute petite partie du premier congrès. C'est Guite Mourrain qui avait monté notre expédition dans la Capitale. A la table du milieu on reconnaît les 4 jeunes filles de Plouhinec Guite Mourrain, moi-même (Marie Biliec), Madeleine Stéphan et Eulalie Cosquer. Certaines bretonnes portent encore la coiffe : on remarque une bigoudenne (de Plonéour) et une fousnantaïse.

Nous sommes montées dans le train à Douarnenez. Le regroupement des Comouaillaises s'est fait à Quimper sous la houlette de Melle Geffroy qui sera remplacée plus tard par Catherine Lagathu femme pleine de qualités. La ligne ferroviaire Quimper-Paris connaissait des problèmes, nous avons passé par Landerneau où d'autres finistériennes nous ont rejointes. Que de chants, que de rires, quelle gaieté à bord de ce train ! Nous transportions toute un panier bourré de victuailles : Paris avait encore faim et nous devions subvenir, comme nous le pouvions, à la confection des repas des congressistes. Ce congrès s'est déroulé à Clichy et a duré 4 à 5 jours. Quelle ambiance ! Studieuse, sérieuse mais joyeuse. I-nou-bli-a-ble...

Il y avait dans la salle un grand portrait de Danièle Casanova. Des déportées, rescapées des camps de la mort sont venues nous raconter leurs calvaires mais elles parlaient aussi d'espoir. Quelle chaleur humaine ! Et Marie-Claude Vaillant-Couturier, exceptionnelle ! Il y avait aussi place à des distractions pendant ce congrès : des artistes vinrent pour nous et ce furent des chorales et des spectacles. Nous mêmes avons joué une saynète apprise quelques mois auparavant.

Et puis on nous a fait visiter Paris. Quel choc d'admiration ai-je ressenti quand au sortir du métro, je me suis retrouvée face à l'Arc de Triomphe !

Nous étions hébergées à Nanterre dans un foyer qui recevait aussi des soldats revenant d'Allemagne. Nous avions une chambre pour nous quatre. Nous nous sommes bien amusées. C'est là que j'ai vu, pour la première fois, des hommes noirs.

Les Parisiens se sont vraiment bien occupés de nous. Nous avons été invitées, toutes quatre, à passer une soirée dans une famille à Neuilly. Le dépaysement était grand mais quelle amitié !

Le retour a été problématique car nous devions revenir à Nanterre à pied, sans connaître la grande ville. Nous avons fait du stop. Une charrette tirée par 4 chevaux menés par un soldat s'est arrêtée. Il nous a fait monter dans la charrette pleine de barriques. En bonnes bretonnes, nous connaissions les chevaux. Au bout d'un moment, le soldat a passé les rênes à Eulalie !...Quelle équipée !

Impossible d'oublier mon premier séjour à Paris !

"AR BLEIZI" "Les loups" d'A. Tchekov.



Marie Biliec ↓

Albert
Trividic

Jean Hélias ↓

Andre
Trividic (fils de Yann et
Tudine)

Témoignage d'André Kérouédan né en 1933 à Plouhinec Finistère

Par ce travail de mémoire je tiens à honorer mon père Louis Kérouédan, Résistance de la première heure, né en 1904 à Plouhinec, au village de Kéridreuff devenu pontécruzien peu de temps après la Libération.

Après ses études à l'école primaire de Pont-Croix, il entre en apprentissage (à l'époque payant) chez Monsieur Darchen ferblantier dans cette même ville. A l'issue de ses trois années d'apprentissage, il décide de quitter le Cap Sizun avec un copain, tous deux à la recherche de travail. Ils mettent sac à terre à Vervins dans l'Aisne. Mon père se fait embaucher chez un plombier-zingueur. Puis il part au service militaire à Beyrouth, en Syrie. A son retour il épouse, le 26 février 1927, Madeleine Anneheim, sœur de son compagnon de travail.

Puis tous deux migrent vers le travail c'est-à-dire Ivry en région parisienne.

En 1932 mes parents s'installent définitivement à Plouhinec à l'emplacement de l'actuelle maison Ogor. Au bout d'un an ils déménagent pour une maison plus spacieuse convenant mieux pour le travail et... pour les quatre enfants à naître...

Cette maison avait été construite par un monsieur Gentric boucher-restaurateur, client de monsieur Coulm marchand de vins à Pont-Croix. Petit à petit la facture de monsieur Gentric s'alourdissant celui-ci dut vendre sa maison à...monsieur Coulm. Ce fait n'était pas rare à l'époque. Mes parents étaient donc les locataires de monsieur Coulm qui était par ailleurs Président de la Chambre de commerce et avocat. Je suis devenu propriétaire de la maison en 1960 non sans difficultés, car monsieur Coulm m'a fait attendre longtemps et a exigé que je paye rapidement. J'ai alors pu moderniser et transformer à mon goût. J'avais enfin l'eau courante !

Mes parents s'étaient bien intégrés au bourg et comptaient de nombreux amis parmi lesquels les instituteurs. Aussi quand monsieur Gourlay directeur et messieurs Bernard, Le Moigne, Minou et Trividic lancent l'idée de former une équipe de football c'est avec enthousiasme que mon père répond à l'appel. Et grâce à ce travail d'équipe, l'Association Sportive de Plouhinec (A.S.P.) voit le jour en 1933 et sera homologuée en 1934. Dès mes deux ans je fréquente l'école et le stade (un champ à l'époque).

La vie aurait pu être heureuse... C'était sans compter les deux décès accidentels(mon petit frère écrasé par le car de la S.A.T.O.S juste devant chez nous en 1940 puis mon père en 1943) et...la guerre.

J'ai vu les allemands pour la première fois lorsqu'ils ont accaparé notre école. Ce fut un choc mais aussi un grand sujet de curiosité : ils arrivaient en side-cars pétaradants. J'étais dans la classe de madame Minou. Déjà maître des lieux ils ont rangé leurs engins sous le préau et il nous a fallu déguerpir...Nous n'avions plus d'école !

Les instituteurs durent se débrouiller pour nous faire travailler. Ils nous ont répartis en trois groupes et en trois lieux : à l'école des filles, chez madame Sinou-Bourdon en face du calvaire, à la ferme Plomb-Donnard près de l'église.

Nous avons regagné nos pénates lorsque les allemands ont jeté leurs dévolus sur d'autres habitations. Mais il a fallu agrandir l'école car des enfants réfugiés du Nord ou de Paris étaient venus grossir les effectifs. Je me souviens de ces copains : Daubigny, Tanter, Arhan, Perrot, Le Maitre, Damoy... Je me souviens aussi d'un homme venant du Nord, à bicyclette, fuyant les allemands... qui étaient déjà à Pouhinec.

L'école des garçons comptait maintenant cinq classes. Pendant une année nous avons travaillé tranquillement avec nos maîtres. Le mien était Albert Trividic, grand ami de mon père.

Puis les instituteurs se sont faits rares ou épisodiques. Des jeunes les ont remplacés et nous avons fait la connaissance de monsieur Kerninon, de monsieur Ropars (qui sera déporté), d'Henri Mourrain (qui n'avait pas encore les diplômes requis). L'ambiance devenait joyeuse lorsque des institutrices prenaient la relève. Je pense à madame Pesker, madame Quéré (il y en a eu d'autres).

Certains de mes copains ont continué leurs études car ils avaient obtenu des « bourses ». Ma mère, commerçante, était considérée comme ayant assez de ressources pour élever ses quatre enfants.

Quelques officiers allemands occupaient la maison de Jaques Goyat, en face de chez nous. Ma mère tenant un débit de boisson, ils venaient souvent et buvaient bien. Ils mangeaient aussi les repas que ma mère leur préparait et leur servait à l'étage, au-dessus du café. Après boire ils devaient descendre l'escalier... Ils nous terrorisaient et lorsqu'ils sortaient leurs pistolets c'était une angoisse pétrifiante...

Mon père est entré dans la Résistance très tôt, probablement en même temps qu'Albert Trividic et avec lui. Ma mère n'était au courant de rien. Il prétextait toujours des visites à des clients pour s'éclipser.

Grande fut la stupéfaction de ma mère le jour où ma tante (madame Jannic sœur de mon père) arriva à la maison, demanda un grand sac à ma mère, se dirigea vers deux valises posées dans la vitrine du magasin, en saisit une, la posa sur la table et l'ouvrit... Les deux valises étaient pleines d'armes !!... Quelle peur rétrospective !... Les allemands qui entraient si souvent chez nous n'avaient eu aucun soupçon ! Par la suite, nous avons su qu'il y avait aussi des armes dans une table que mon père avait transformée en une sorte de maie.

Ma tante s'est servie et est repartie. Nous n'avons jamais su d'où venaient ces armes car mon père est mort subitement peu de temps après, le 11 septembre 1943 d'une simple chute de bicyclette suivie d'un mauvais diagnostic médical. Il avait trente neuf ans.

Mon oncle, Pierre Jannic du village de Lescongar, mobilisé, fait prisonnier par les allemands, s'est évadé par deux fois.

La première fois il se trouvait à la frontière belge avec Jos Cogan, de Kergos, oncle d'Henri Cogan ancien maire de Plouhinec. Il dit à Jos « Allez, je pars, viens avec moi ! » Mais Jos refuse. Mon oncle se sert alors en chevaux. Il en prend deux.

Près de Paris, bombardement italien, un cheval est tué. Mon oncle continue sa route jusqu'au Mans où il sait retrouver madame Galles originaire de Plouhinec dont le mari travaille aux Chemins de fer. Il profite de cet hébergement pendant quelques jours puis prend le train pour Quimper. Mais il est repris par les allemands. Rusé, il réussit à leur échapper encore une fois.

et enfin regagne sa maison dans laquelle il reste bien caché dans le grenier, ne sortant que la nuit.

Il commit quand même une petite imprudence car le lendemain de son arrivée, ma sœur Jeannine, toute fière, vint nous dire « Moi, j'ai vu tonton Pierre » Et personne ne la crut évidemment...

Tonton Pierre a vécu chichement pendant quelques temps car à Plouhinec il n'avait aucune existence légale donc, pas de « bons ». Il était privé de liberté, de nourriture et de vêtements. Mon père n'a pas été mobilisé car il était père de quatre enfants.

Pendant la guerre, à une certaine période, les présidents de clubs de football étaient très surveillés et devaient se rendre à Quimper au bureau de la Jeunesse et des Sports. Une fois, en sortant du bureau accompagné d'Albert Trividic, un des secrétaires les suit et dit à mon père « Il faut changer de président car vous êtes gaulliste ou communiste ». C'est alors que Jaques Sergent a remplacé mon père.

Quelques temps après le décès de mon père, il y eut une grande rafle à Plouhinec. Les allemands entraient dans les maisons et emmenaient tous les hommes. Ils ont aussi pénétré chez nous. Un français portant l'uniforme allemand les accompagnait...

Les plouhinecois ont échappé de justesse à une catastrophe à la fin de la guerre : un bruit court « les allemands sont partis ». Joie, évidemment. Le lendemain un beau drapeau bleu blanc rouge flotte sur le clocher. Colère des allemands, toujours présents qui n'ont aucun mal à retrouver le délinquant écervelé : ils le forcent à remonter au sommet du clocher.

Les allemands sont enfin effectivement partis mais pas vers l'est ; ils ont pris la route d'Audierne pour rejoindre leurs compatriotes dans les casernes de Lézongar. Puis les américains arrivent et Lézongar capitule. Le combat à peine terminé, bien des gens se précipitent pour piller les restes encore bons.

Nos distractions aux beaux jours c'était bien sûr la plage. Nous devions suivre la route et non couper à travers champs comme auparavant car les allemands avaient miné les terrains. Il y a eu des accidents. Après la guerre ces mines ont été enlevées par des allemands prisonniers sous les ordres de démineurs français professionnels. L'un d'eux, Jean Abjean, originaire de Kernilis, dans le nord Finistère a épousé ma mère.

Nous avons vécu cinq années bien tourmentées. Comme la vie serait belle sans les guerres !

Témoignage de Jeannine André épouse Kérourédan André

Je n'ai pas de la guerre de souvenirs aussi tourmentés que ceux de mon époux.

Je vivais au village de Lézavrec en Plozévet. Les allemands vivaient au bourg et sur la côte. Ils se déplaçaient en car et se montraient pionniers en faisant du ramassage scolaire. Ils nous évitaient ainsi de parcourir cinq kilomètres à pieds (dix kilomètres aller-retour) par tous les temps.

Quel plaisir de prendre le car !

Soixante ans après, les hasards de la vie nous ont fait connaître le commandant allemand, chef des opérations de Pouldreuzic à la Pointe du Raz. Il a quatre-vingt treize ans, habite Dusseldorf et s'appelle monsieur Chackmann.

Il a bien connu Plouhinec, sa région et ses habitants et a gardé des relations avec certains d'entre eux mais n'a pas pu répondre à l'invitation qu'il a reçue pour l'exposition de 2004 à Plouhinec.

Il a été fait prisonnier au combat de St-Nazaire. Il nous a dit qu'il connaissait les Résistants et leurs lieux de réunions mais qu'il n'a jamais rien dit ni rien fait.



1941 - 1942



1941 - 1942



1942 - 1943



1943



1946

Photo n°1 1941-1942

Goulou Jean	Bénéol François	Le Bomb Henri	Le Corre Fanch	Burel Jacques	Guilou François	Le Moal Yves	Kerdavat Aimable	Trividic Albert	Savina Pierre	Bonnard Jacques	Mourrain Jacques	Anquer Henri	9	Auillivic Hoël	Le Moal Yves
Kerourdan Louis	Maugin François	Le Dem Jacques	Minau Hervé	Normant Robert	Grandes Alain	Grandes Henri	Sudellier Henri			9	Le Bras Henri	Floch Corentin	9	Dreau Albert	Mourrain Henri

Photo n°2 1941-1942

Bonnard Jacques	Mourrain Jacques	Anquer Henri	9	Auillivic Hoël	Le Moal Yves
9	Le Bras Henri	Floch Corentin	9	Dreau Albert	Mourrain Henri

Photo n°3 1942-1943

Minou Hervé	Clauquin Jacques	Sinou Jacques	Floch Corentin	Dreau Albert	Le Dem François	Mourrain Jacques	Quéré Albert	Trividic Albert	Kerourdan Louis
Normand Robert	Piron Jacques	Ropars Henri	Quillivic Hoël	Mourrain Henri	Burel Jacques				

Photo n°4 1943

Dreau Yves	Piron Jacques	Le Dreau Albert	Le Dem François	Sinou Jacques	Kerourdan Aristide	Le Dreau Alain
Kernea Yvon	Clauquin Jacques	Mourrain Jacques	Cosquer Jean	Mourrain Henri	Burel Jacques	

Photo n°5 1946

Mourrain Jacques	Sergent Jacques	Jannic Jean	Violant Yves	Sinou Roger	Petitbon Jean	Jannic Albert	Kerourdan Aristide	Fluvel Jean	Violant Roger
		Lucas Jean	Mourrain Henri	Gloaguen Henri	Ropars Henri	Sinou Jacques	Sergent Camille	Lay François	



**Dans le café de Louis
et Madeleine Kérourédan.**

A la plage de Mesperleuc-Plouhinec (1940?)

**Louis et Madeleine Kérourédan,
leurs enfants et des enfants
du quartier. Zine est la fille de
Mr Moigne qui a été directeur
d'école à Plouhinec.**

**Zine a épousé Mr Peshier
(prononcer Péchère, de confession juive)**

**Paulette, soeur de Mr Peshier*
a épousé Robert Normand .**

**Un des frères de Zine Albert,
instituteur lui aussi était
un membre actif de l'ASP.**



***orthographe incertaine**



**Un groupe d'enfants du bourg,
graines de l'A.S.P, dans un des
buts du terrain de football.
Le terrain était un champ loué
à un paysan et était entretenu
par les plus grands gamins,
les joueurs et les responsables**

1946 7 à Plouhinec.

A droite, Albert TRIVIDIC, très actif dans les activités
péri-scolaires. C'était la suite de son engagement.

On le voit ici avec un groupe de "Vaillants" et "Vaillantes"
dont il s'occupait pendant les jours sans classe.

Des jeux, des promenades actives, des débuts de responsabilités,
des excursions très loin...! (jusqu'à Châteauneuf du Faou)

Derrière le groupe, une tente.

Que de souvenirs!



Michelle GOYAT
Résidence « Le Saphir » 21C
10 impasse Jean Ferlicot
85000 LA ROCHE SUR YON

Plozévet le 24/08/05

Chère Yvonne,

Comme promis, tu trouveras ci-joint la photocopie de la lettre du 05/01/45 adressée par l'administrateur de papa à sa hiérarchie et faisant état de dates que j'ignorais encore jusqu'à l'an dernier.

Il n'y a pas la fin de la lettre mais elle est de peu d'intérêt.

Tu devineras que la dernière phrase de cette feuille est « pour la durée de la guerre ».

Merci Yvonne de travailler pour la mémoire de ceux qui avaient choisi l'action à une époque où l'engagement était si périlleux et si rare.

Je t'embrasse

Michelle

INSCRIPTION MARITIME

Direction de Nantes
Quartier d'Audierne

Audierne le 25 janvier 1945

L'administrateur PLUSQUELLEC Chef du Quartier à Monsieur Le Directeur de l'Inscription Maritime à Nantes

Objet : Proposition de récompense à attribuer aux membres du personnel ayant pris part aux opérations de libération

REFER : C.M. 33 GMO du 3 janvier 1945

Monsieur le Directeur,

En réponse à la circulaire citée en référence, j'ai l'honneur de vous signaler les membres du personnel de l'inscription maritime qui ont pris part avec les F.F.I. aux opérations de libération du territoire.

Les agents dont les noms suivent étaient incorporés dans les F.F.I. :

LARDIC Pierre, syndic des gens de mer
LOUARN Marcel, syndic des gens de mer
GOYAT Alain, employé de bureau
SOUFFEZ Joseph, employé de bureau
HEURTE Raymond, employé de bureau
AUDIC Eugène, mécanicien garde pêche
KERDEVEZ Pierre, gendarme maritime
SEVENO Mathurin, gendarme maritime

Mais je considère que seule la participation de certains d'entre eux aux opérations de libération doit être retenue, en raison du courage qu'ils ont témoigné. Ce sont :

- **LARDIC PIERRE**, engagé dans la résistance depuis le 1^{er} mai 1943, a organisé les deux compagnies de F.F.I. du Cap Sizun.
A participé à toutes les opérations dangereuses qui ont précédées la libération : parachutage, recherches d'armes, de munitions, renseignements etc...et a combattu à Audierne et à Lesven où les F.F.I., en nombre très inférieur aux allemands et ne disposant que d'un armement aussi faible que désuet ont obtenu de beaux succès. Bien que son fils unique ait été grièvement blessé dans les rangs de la Résistance et en dépit de son âge (48 ans), Lardic s'est cependant engagé dans l'infanterie pour la durée de la guerre
- **LOUARN MARCEL** ne s'est engagé dans les F.F.I. que le 4 août, mais il m'avait depuis plusieurs mois fourni des renseignements précieux sur l'organisation militaire de l'île de Sein (emplacement des champs de mines, des armes automatiques, etc.). Il a assuré pendant des opérations, et malgré la proximité de l'ennemi, des transports d'armes entre l'île et le continent.
- **GOYAT ALAIN** recherché pour son activité clandestine a dû « prendre le maquis » le 7 juin 1944. Il a été arrêté par la Gestapo, incarcéré à Quimper et torturé, n'a dû la vie sauve qu'à l'arrivée des F.F.I. quelques heures avant qu'il ne soit fusillé. Cet agent ne fait plus partie de l'inscription maritime depuis le 1^{er} novembre 1944, date à laquelle il s'est engagé pour la durée de la guerre.

rette Kerloc'h - Strullu

Témoignage

J'atteste par la présente déclaration la présence dans l'établissement de dancing "la Casba" à la plage d'Audierne le dimanche 2 janvier 1944 vers 16^h de M^r Henri Julien résidant à Audierne conversant avec animation en compagnie d'un militaire allemand en tenue et d'une autre personnalité en tenue civile.

Monsieur Julien et ses interlocuteurs se trouvaient attablés à proximité de la table où je me trouvais moi-même, ils en sont sortis au bout d'un laps de temps assez court, et ne sont pas revenus.

Quelques instants plus tard, au dancing "Les Dunes" situé à 100 mètres de la "Casba", une rafale aérienne a eu lieu par la troupe allemande, suivie d'une fusillade nourrie sur les jeunes gens tentant de sauter par les fenêtres - On a relevé plusieurs blessés dont mon propre cousin François Hersaudy de Plouhinec grièvement atteint au ventre - Un jeune homme tué sur place.

Un grand nombre de jeunes gens d'Audierne et des environs a été incarcéré à la suite de cette tragique rafale du 2 janvier 1944 aux "Dunes". Tous ont été déportés en Allemagne. Aucun n'a survécu.

Fait à Audierne, le 15.10.1993

Henri Julien

Monique BENOIST- STRULLU
La Goupillerie
27290 Illeville sur Montfort

19/11/2001

Madame BUFFET
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Madame,

Je vous fais ce courrier aujourd'hui pour vous faire part de ma consternation face au déroulement de la cérémonie commémorative de Châteaubriant.

En effet, les drapeaux rouges n'ont pas eu le droit de pénétrer, en même temps, que les drapeaux tricolores dans l'enceinte de la carrière (motif invoqué par le service d'ordre : le souhait des descendants).

Et c'est là que commence mon indignation.

Ces 27 hommes n'ont pas été fusillés parce-qu'ils étaient français, mais parce-qu'ils étaient communistes. La police française les a remis à leurs bourreaux pour cette seule et unique raison.

Ces hommes sont morts pour leurs convictions.

Ces hommes se sont engagés dans le combat pour la victoire du communisme sur la barbarie nazie.

Ces hommes sont morts pour ce drapeau rouge dans lequel ils se reconnaissaient.

L'hommage qui était rendu n'avait pas pour but de juger s'ils avaient tort ou raison de donner leur vie pour cet idéal, mais pour honorer leur sacrifice. Or nous n'avons mis que 60 ans pour les trahir. Notre devoir de mémoire devait commencer par le respect de leurs idéaux.

Ces drapeaux rouges (celui de la section du Parti Communiste d'Audierne, confectionné en 1944, était tenu par mon père, 83 ans), inclinés aux côtés des drapeaux nationaux, auraient été le plus fidèle hommage à leur mémoire.

Dans votre discours, Madame, vous parlez des jeunes : "Les jeunes ont soif de justice". Mais quel piètre exemple de justice face à l'Histoire ont donné les officiels présents à cette cérémonie!

Je fais partie de cette génération qui n'a heureusement pas connu la guerre mais je ne pense pas que nous inculquerons aux jeunes un idéal de civisme si nous ne donnons pas l'exemple.

Le jeune Guy Moquet est allé à la mort en chantant "LA MARSEILLAISE", mais aussi "L'INTERNATIONALE" et "LA JEUNE GARDE". Respectons son patriotisme et son engagement politique en gardant côte à côte le drapeau français et le drapeau communiste.

J'ose espérer encore, Madame, qu'en tant que membre du gouvernement vous oeuvrerez pour que cette cérémonie retrouve dans les années à venir son véritable sens commémoratif.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération respectueuse.

Marie Raoul, épouse Lecour

En 1944, j'avais huit ans. Mes souvenirs d'enfance s'estompent peu à peu. Alors que reste-t-il, ancré au plus profond de moi, quand je repense à ces années d'occupations ? La peur... l'angoisse...

Nous habitions à Audierne, au bout de la digue du Raoulic, près du sémaphore, une toute petite maison de pêcheur, face à la plage. Beaucoup nous enviaient la vue mais nos conditions de vie étaient dures. Nous étions neuf dans cette petite maison : mes parents et leurs sept enfants. Certes, notre vue embrassait la mer de Penmarc'h à Lervily mais nous étions au cœur de l'occupation allemande : à l'est, juste de l'autre côté de l'embouchure du Goyen, les casemates du Grougn en Plouhinec ; à l'ouest, la plage d'Audierne, minée, et les redoutables casemates de Lézongar en Esquibien. Et pour parfaire ce bel ensemble, l'ennemi avait installé un poste de transmission dans notre garage. Ils travaillaient donc quasiment chez nous. Nous les voyions et les entendions en permanence. J'ai encore dans la tête le bruit de leurs bottes, claquant sur la route lorsqu'ils patrouillaient. Savaient-ils qu'ils provoquaient, chez les enfants que nous étions, des peurs paniques ? Oui, probablement. Cela faisait sans doute partie de leur panoplie d'occupants arrogants...

Maman vaquait aux travaux ménagers. Papa était cantonnier chef et se débrouillait pour nous rapporter de la nourriture des fermes avoisinantes et du poisson de temps en temps. Une fois, alors qu'il allait nettoyer du poisson sur la plage, une sentinelle allemande lui a tiré dessus, sans conséquences heureusement.

Un jour, l'Allemand de garde vient nous dire : « Vous rester et tout fermer, ou partir. » Comment rester à 9 dans une petite maison, portes et volets clos ? Et pour combien de temps ? Nous sommes donc partis et avons trouvé refuge chez une tante.

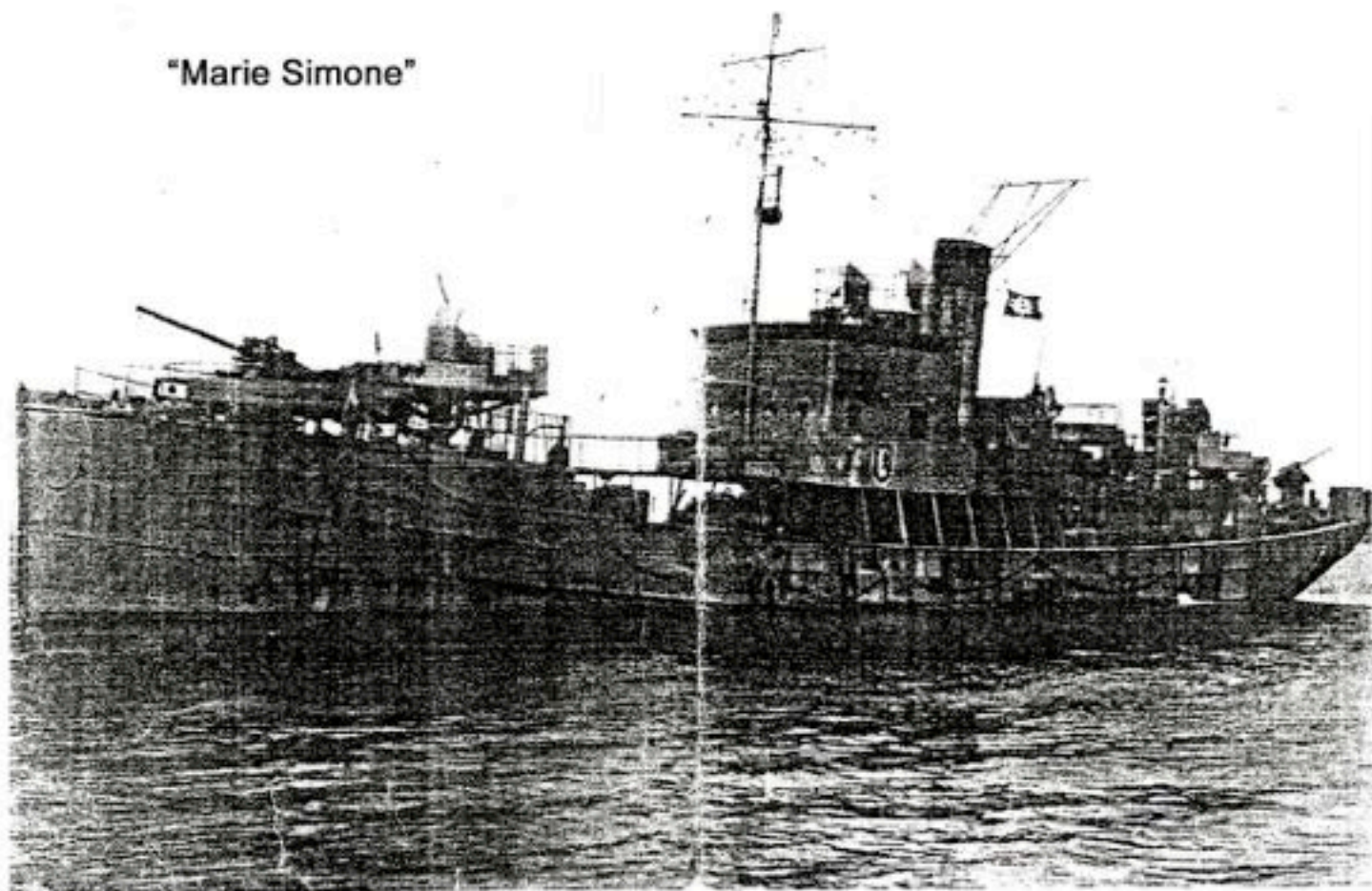
La nuit suivante, nous sommes brutalement réveillés... L'Apocalypse ! Un combat naval en baie d'Audierne ! Des tirs dans tous les sens... Des balles sifflaient au-dessus de nos têtes... Aucun mot n'est assez fort pour traduire notre terreur... C'était un échange de feu entre bateaux anglais et allemands.

Dans le calme du petit matin des bateaux avaient coulé et l'un d'eux s'était échoué devant chez nous. L'épave était encore visible il y a peu de temps. Un obus avait endommagé notre maison.

Nous avons regagné notre « chez nous » à la libération. Je revois encore les prisonniers allemands, disposés en lignes, déminant la plage. Ils passaient chez nous prendre leurs outils. Ils mangeaient les restes de nos repas, encore dans nos assiettes (c'était bien souvent du pain trempé).

Sans doute avaient-ils faim ... nous aussi !

"Marie Simone"



Chalutier français réquisitionné par les allemands
et transformé en bateau de guerre.
Le voici échoué devant chez nous après le combat naval.

Pierre Lecour

Pierre Lecour né en avril 1936 à Tours en Sologne, village de 600 habitants à l'époque, situé près de Blois sur la route Orléans-Limoges.

Bien que je ne sois pas breton, l'occasion m'est donnée ici, à la suite de mon épouse, d'apporter ma modeste contribution à un travail de mémoire.

Je suis né dans le centre-ouest de la France dans une famille paysanne. Mon père avait fait la guerre 14/18 : 7 ans de sacrifice et pas la fleur au fusil ! Deux années de service militaire, 4 années de guerre et une année d'occupation en Allemagne.

Avec notre mère, ils ont élevé trois enfants dans les rudes conditions de l'époque : l'eau au puits, la lampe à pétrole ou à carbure, l'âtre et la cuisinière à bois pour tout chauffage...et il fallait braver les hivers rigoureux où dans cette région, la température peut chuter jusqu'à moins 15°C et plus...

Quand la guerre 39-45 nous a frappés, j'allais sur mes 4 ans. Mon père a dû partir, mobilisé pendant quelques semaines.

Dans la mémoire floue de mon enfance, je me souviens de la débâcle de 1940. L'exode...beaucoup de gens marchant et marchant sur la route pendant plusieurs jours, s'arrêtant chez nous et dans les environs. Comme nous possédions des vaches, ma mère distribuait du lait aux enfants et donnait ses vieux draps pour faire des couches aux bébés. De cette époque, j'ai aussi gardé le souvenir du vrombissement terrifiant des avions volant à basse altitude (mon père parlait d'avions italiens).

Ma mère se mit aussi à préparer ses valises pour fuir. Mais pour aller où demandait mon père qui ne partageait pas l'analyse de son épouse. Finalement, c'est un des réfugiés qui a convaincu ma mère de rester : « Si vous partez, lui dit-il, vous grossirez le flot des gens qui gêneront les allemands quand ils arriveront et ceux-ci se frayeront un passage de toutes façons. Mais par contre vous feriez peut-être bien de chercher refuge à l'écart de la route car si un canon s'installe un peu plus haut, votre maison se trouvera dans son champ de tir ».

Quand quelques jours plus tard un canon allemand s'est bien installé à cet endroit, mes parents ont pensé que cet homme faisait peut-être parti de la 5^{ème} colonne.

Avec d'autres familles, nous nous sommes retirés dans une autre maison du village. Et un jour, des soldats allemands à cheval arrivent. Ils fouillent partout et repartent. Ce fut mon premier contact avec l'ennemi.

Dans ce petit coin de Sologne, nos parents nous mettaient en garde : « Evitez les Allemands, ils coupent les mains des enfants...Attention aux avions italiens, ils mitraillent » nous disaient-ils. J'étais tellement terrorisé par ces avions que longtemps encore après la guerre 1945 je me cachais sous les arbres dès que j'en entendais un.

Je fréquentais l'école communale distante de 2 kms. Notre institutrice était sévère et gentille. Un de ses fils a été arrêté puis déporté pour fait de Résistance...sans retour !

A l'époque la cantine n'existait pas et à midi nous mangions sous le préau ouvert à tous vents la tartine de pain apportée de la maison. J'avais la chance d'être reçu chez une dame qui avait la bonté de réchauffer mon plat.

A l'école nous devions chanter « Maréchal, nous voilà ». Je devais avoir 7 ans lorsqu'on nous a demandé de dessiner le « portrait » de Pétain (honné dans la famille). Cela nous était proposé sous forme de concours.

A la fin de l'année scolaire, nous allions, accompagnés de nos maîtres et munis de boîtes de conserves vides, ramasser les doryphores qui dévoraient les plants de pommes de terre.

Les Allemands avaient instauré le couvre-feu. Et c'est à cause de cela que je me suis fait une blessure au bras : rentrant en soirée à la maison, j'ai chuté sur des tessons de bouteilles que je n'avais pas vus. On ne m'a emmené que le lendemain chez le médecin de la commune. Il m'a posé des points de suture sans anesthésie.

Les occupants venaient souvent sur nos terres pour chasser à cheval. Cela n'était pas du tout du goût de mon chien Rustic qui les poursuivait de sa hargne et de ses crocs. Combien de fois ont-ils essayé d'écraser Rustic !!

A chaque fois j'étais en danger car Rustic se réfugiait près de moi. Ensuite est venue une période qui m'a beaucoup perturbé. Mon frère aîné, réfractaire au STO fut arrêté et emmené à Fécamps d'où il s'évada. La suite n'a été pour lui qu'une chasse à l'homme. La milice de Pétain et la gestapo étaient à ses trousses.

Mon frère était marié et père d'une petite fille et moi j'avais huit ans. Je comprenais tout ce qui se passait mais l'on m'avait appris à me taire.

La Résistance s'organisait. Un jour, mon frère faillit être pris dans un piège tendu par la milice. Il ne dut la vie sauve qu'à la vigilance toujours en éveil de ma mère : pas loin de chez nous, en pleine campagne, se trouvait une pension de famille-café-hôtel, lieu de rencontres et d'échanges de nouvelles. Ce jour là, ma mère revenant de faire ses courses, remarqua des individus armés, vêtus de sombre, se cachant dans les buissons. Elle continua son chemin et prévint mon frère. Il passait toujours chez nous avant d'aller à l'auberge et de là il rejoignait de temps à autre, en cachette, sa petite famille. Il avait certainement été dénoncé ; c'était bien lui qui était visé et attendu. Les hommes de la milice vexés d'être bredouilles voulurent se venger. Ils se rendirent donc au domicile de mon frère à 5h du matin. La femme, maman d'une petite fille au berceau et enceinte de 6 mois fut fort maltraitée et battue puis emmenée avec la petite et menacée de déportation. Ils la relâchèrent, n'ayant rien pu trouver. Elle avait dissimulé le revolver dans le berceau lorsqu'elle avait entendu les bruits dans la cour.

Je savais sans en connaître la portée, que mon frère avait des responsabilités au maquis et avait participé à des parachutages.

Le 17 août 1944, vers midi, après avoir traversé la Loire en barque, il tentait avec des camarades de reprendre contact avec son groupe lorsqu'ils se sont trouvés face à une patrouille allemande qui les mitrailla. Mon frère reçut une rafale dans l'aîne, fut pris puis relâché et termina la guerre à l'hôpital. Ils ont tous eu une chance inouïe : ils dirent aux Allemands qu'ils étaient des ouvriers agricoles et qu'ils se dirigeaient vers leur lieu de restauration ; chacun montra une carte de laissez-passer de la défense passive et un paysan arrivé sur les lieux, confirma les dires des Résistants sans même les connaître. Ce fut très courageux de sa part.

Le 15 août 1944 : un autre événement qui aurait pu finir tragiquement m'a profondément marqué. Il n'a plus que deux témoins, mon deuxième frère et moi.

La petite ferme de mes parents se situait à environ 400m d'une grosse ferme entourée de hauts murs et de marronniers. Entre les deux fermes passait la route départementale avec à gauche un virage, un ponceau et une carrière abandonnée pleine d'arbres.

Cette grande ferme était inoccupée : le propriétaire célibataire était prisonnier en Allemagne. Un groupe de Résistants s'y était installé ce jour là et tirait sur des véhicules allemands qui remontaient vers le nord-est (la Normandie et l'Alsace). Le 14 août 1944, les Résistants ont touché un camion qui s'est aussitôt arrêté au milieu du petit pont. Echange de coups de feu et les Allemands disparaissent dans la nature. Les Résistants récupèrent le camion chargé de munitions, le conduisent à la ferme. Cela se passait en fin de soirée.

Mon père craignant un retour en force des Allemands prévenus par les fuyards, nous conseille de partir vers l'arrière campagne. Il avait vu juste : retour en force des Allemands et échanges de coups de feu. A la nuit, le combat cesse. Les Allemands se retirent et les Résistants quittent les lieux la nuit même pour une destination inconnue. Mais cela ne se termine pas comme cela... Le 15 août 1944, vers 13h, bruits de moteur : un char saute le fossé qui borde la route et s'installe sous un arbre, dans notre champ, face à la grosse ferme. D'autres véhicules et des

soldats allemands suivent. Un groupe entre chez nous et fouille tout. Je suis effrayé. Ma mère me couche et soudain un soldat entre brutalement dans la chambre et fouille tous les meubles en grognant. Interrogatoire serré de mes parents pour obtenir des renseignements. Peine perdue. Les Occupants s'en prennent particulièrement à ma mère. Elle aurait vu les événements de la veille et ils veulent savoir qui conduisait le camion allemand pris par les Résistants et rentré dans la grande ferme. Ils montrent une photo d'identité à ma mère et lui demande si elle reconnaît l'homme. Cette photo est celle d'un soldat allemand du camion et qui aurait disparu : mort ? prisonnier ? déserteur ? (mes parents ont toujours pensé que ce soldat avait déserté car pendant un certain temps un allemand se cacha dans les buissons. Il sortait la nuit et un de nos voisins l'a trouvé épuisé , endormi dans une bûchette. La Résistance est venue le chercher).

Le ton monte et les menaces de fusiller les gens présents (des camarades de mon 2^{ème} frère venus nous rendre visite) se font de plus en plus précises.

Les questions sont posées par un militaire allemand parlant parfaitement le français. Est-il allemand ? Est-il français ? Ce qui suit prouve qu'il était bel et bien français.

La grande ferme est canardée et incendiée ; tous les alentours sont cernés, la circulation interdite. Cependant un cycliste passe sur la route ; coups de sifflet, coups de feu : l'homme culbute dans le fossé. Il est attrapé brutalement et amené chez mes parents. Il ne porte aucune blessure mais son vélo est endommagé et des douzaines d'œufs précieusement transportées, il ne reste rien.

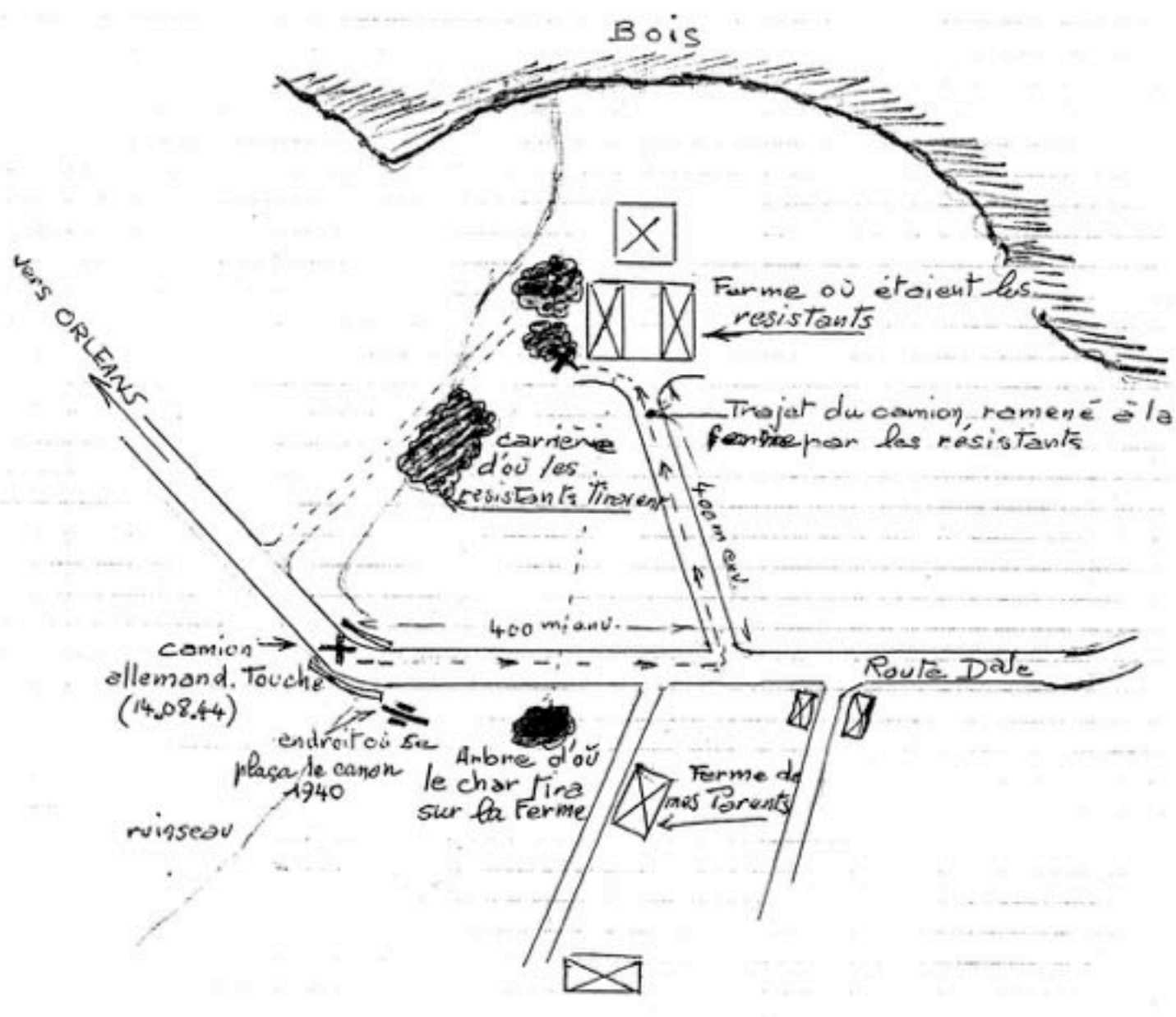
Le militaire allemand parlant si bien français, l'apostrophe :

- Contrôle de papiers : d'où venez vous ? Et où allez-vous ? »
- Je viens de Limoges et je rentre sur Paris.
- Je vois que vous êtes retraité des chemins de fer : gare St Lazare. Quel service ?
- Oui, j'ai fait carrière à la gare St Lazare.
- J'ai été moi aussi agent des chemins de fer à St Lazare. Connaissez vous Madame « Untel » qui habite à la même adresse que la vôtre ?
- Oui, elle habite deux étages au dessus de chez moi.
- C'est ma sœur, bon ça va comme ça...

Ils ont encore parlé. L'interprète traduisait au fur et à mesure ce qui se disait afin que les gradés comprennent. Petit à petit la tension a baissé. Les Allemands se sont calmés et ont demandé à boire du vin. Avant de partir, ils nous ont encore menacés. Ils nous ont prévenus que nous étions surveillés, que personne ne devait sortir. Si nous ne respectons pas cette consigne, ils n'hésiteraient pas à nous tirer dessus. Pendant ce temps, la ferme brûlait...

Une semaine après, ils massacraient une quinzaine de personnes à Mont-près-Chambord, village voisin du nôtre.

Pour nous, miracle. Chance ? Ou destin ? Je ressens encore la peur que j'ai eue ce jour là...



Camion allemand touché (14.08.44)

endroit où se plaça le canon 1940

Arbre d'où le char tira sur la ferme

Ferme de MRS TARENTS

Route Dale

400 m au N

400 m au N

Ferme où étaient les résistants

Trajet du camion ramené à la ferme par les résistants

carrière d'où les résistants tiraient

Bois

Vers ORLEANS

niveau

Témoignage de Mme Arlette Vaillant-Cadiou

Mes parents, Jean Vaillant et Eugénie Pérès, tous deux de La Martyre, se sont mariés en 193 et je suis née en 1937.

Nous habitons à St Divy, petit bourg situé à 8 kms de Landerneau, vers Brest. Maman avait en charge l'école des garçons qui comptait deux classes.

Mon père a refusé de servir « L'Etat Français » mais l'histoire de sa mise à pied n'est pas simple dans la tête de la petite fille que j'étais.

Je me souviens quand même très nettement du jour où je jouais chez Simone, mon amie et voisine. La maman de Simone bavardait avec une dame que je ne connaissais pas. Soudain je me suis rendue compte qu'elles parlaient de moi et j'ai écouté.

- « Que fait le papa de la petite ?

- Il n'est plus dans la gendarmerie ; il a travaillé à Brest et maintenant il a un camion...C'est bizarre...On ne sait pas...C'est depuis la guerre... »

Le camion bleu et bruyant, je m'en souviens bien. Mais que j'étais mal à l'aise...et ça aussi je m'en souviens !

Après avoir entendu cette conversation, je rentre très vite à la maison pour questionner maman qui me répond :

- « Je t'expliquerai plus tard...il y a trop d'allemands à l'école...C'est très difficile d'aider les gens...Tu n'en parles pas et papa travaille avec son camion , c'est tout. »

Et je n'en ai plus jamais parlé.

Mais je garde de la guerre le souvenir de peurs confuses. L'école réquisitionnée...ma chambre contiguë à celle d'Heidi et Osar les deux « chefs »...Rien de rassurant !

En 1940, les deux frères de ma mère, François-Louis et et ainsi que tous leurs camarades en âge de faire leur service militaire ont été arrêtés, faits prisonniers et expédiés en Allemagne à partir de la gare de Landerneau. Les deux frères de maman en sont revenus en 1945 mais François-Louis ne s'est pas réadapté et s'est mis à boire. J'entends encore mes parents discutant du cas de mon oncle quelques années après :

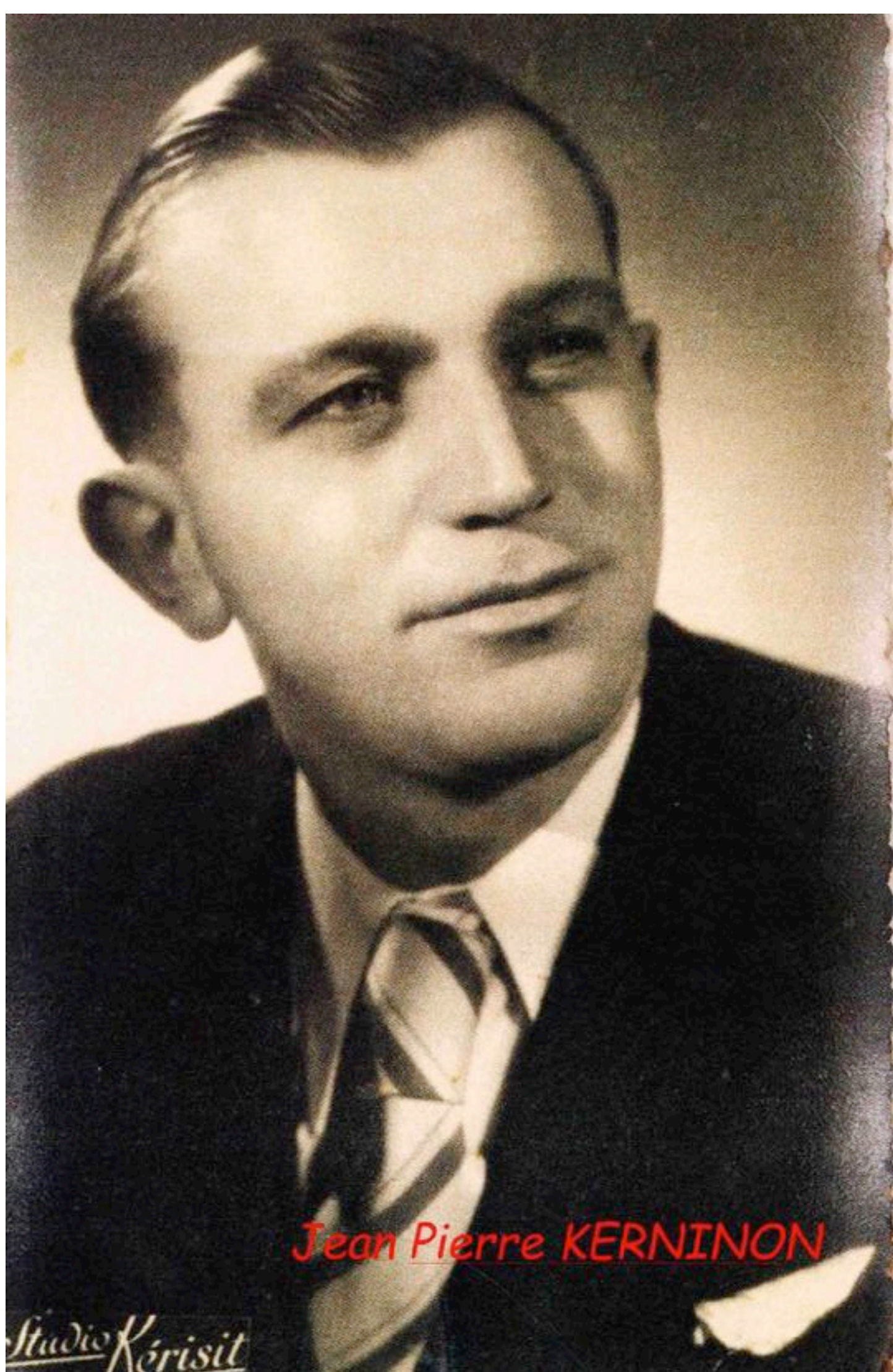
Mon père : « Il ne m'a pas écouté comme l'ont fait X, Y et Z qui ont évité l'Allemagne

Ma mère : Oui mais au prix de cinq années de mise à pied pour toi et Henri » (un autre gendarme).

Tout était dit mais...pourquoi ?...Comment... ? Je ne le sais pas.

Car cet homme inconnu
était déjà ressuscité en d'autres hommes

Pierre Emmanuel



Jean Pierre KERNINON

Studio Kérisit



X Jean Pierre Kerminon à l'école de Goulien.

Je m'appelle Kerninon Jean-Pierre et je suis né à Primelin le 5 mai 1920. Au début de la guerre j'étais militaire dans la « Royale » à bord du bâtiment « Richelieu », encore en armement à Brest au début de 1940.

Avant de quitter Brest nous avons saboté du matériel de précision à l'arsenal et jeté des motocyclettes anglaises à l'eau : nous ne voulions rien laisser à l'ennemi, ni le tabac dont nous avons fait un grand tas auquel nous avons mis le feu, ni les containers de vin que nous avons crevés, ni les cuves de mazout que nous avons enflammées grâce à des tirs de canon (on voyait les cuves en flammes dévaler les falaises à l'ouest de Brest). Le bateau a appareillé à la nuit tombante. Notre sortie de la rade a été gênée par le torpilleur « Le Vauquois », qui avait sauté sur une mine magnétique posée par les allemands. Notre commandant, Marzin, était fort mécontent car cela dérangeait ses plans pour la manœuvre.

Enfin dégagé, notre navire fait route vers le nord pour tromper l'ennemi. Puis, dans la nuit, demi-tour, route sud. L'équipage n'était pas dans les secrets et nous ne connaissions donc pas notre destination. Au cours du voyage des avions allemands nous ont attaqués : ils faisaient tomber des mines magnétiques devant notre bateau, mais celui-ci avait une ceinture magnétique qui rendait les mines allemandes inopérantes.

Nous finissons par mouiller entre l'île de Goré et Dakar où nous essayons un combat. Cette fois ce sont les anglais qui nous bombardent pour éviter la main-mise des allemands sur notre navire.

Après ces premiers combats, nous allons nous placer à l'entrée du port de Dakar... Et c'est le train-train de nettoyage. Et voilà qu'à nouveau les anglais nous attaquent : une torpille aérienne touche 2 de nos hélices, nous immobilise, creve les cuves à mazout et il faut nettoyer. Heureusement que le continent nous donne de la main-d'œuvre bon marché.

Le séjour à Dakar a duré un an.

Retour en France, à Toulon. On m'affecte à l'artillerie de côte à St Mandrier. Un jour un gradé me donne une masse pour détruire la centrale électrique d'une des tourelles de Celet 340. Stupéfait, je le regarde : ai-je bien compris ou est-il devenu fou ? J'hésite mais il me dit : « C'est un ordre ! ». J'ai exécuté l'ordre. Je ne comprenais rien. On nous tenait dans le secret. Nous étions en alerte contre les anglais et je me suis retrouvé prisonnier des Allemands à St Mandrier : court séjour d'une huitaine de jours.

J'ai assisté au sabordage de la flotte à Toulon : un crève-cœur...

Je me retrouve donc à Primelin en février 1943 où je me sens complètement désœuvré : rien à faire. Un jour, en me promenant, je rencontre M. Lautrédou, cantonnier qui entretenait le bord de la route. Je m'arrête pour échanger quelques mots. Arrive Yves Le Meur d'Audierne. Nous nous connaissons tous les trois et la causerie s'anime. Yves s'intéresse plus particulièrement à moi : « D'où viens-tu ?... Que fais-tu ? » Et je lui réponds : « Je suis à la maison, je ne fais rien. ».

- « Accepterais-tu alors de rendre service à la France ? » me demande-t-il.
- « Je ne demande que cela ! » dis-je sans hésitation.

Yves Le Meur m'a alors adressé à Pierre Brélivet, boulanger à Esquibien que je ne connaissais pas. De là est parti mon engagement dans les FTPF, vers le mois d'avril 1943. Nous voilà donc dans le groupe de Pierre Brélivet.

Qu'avons-nous fait d'abord ?... Je ne m'en souviens plus très bien... Je réfléchis... Nous avons tant fait !

A ce moment-là j'avais trois « contacts » : Pierre Brélivet, Yves Le Meur et Jean Bars d'Esquibien. Nous avons fait plus ample connaissance en nous retrouvant parfois chez Pierre Brélivet. Puis nous avons rencontré d'autres résistants, chez P. Brélivet ou chez Le Moigne, boulanger « aux Quatre Vents ».

Mais Pierre Brélivet a été dénoncé et a dû partir. P. Brélivet et Alain Goyat (qui travaillait à l'Inscription Maritime) se sont réfugiés à Mahalon, à côté de la ferme de Jean Voquer à Lannaon. J'avais pour consigne de les ravitailler. Je m'approvisionnais chez Mme Gloaguen qui tenait une ferme au village de Lichouarn en Confors. Un de ses fils, instituteur, avait rejoint le Général De Gaulle. Il est resté dans l'armée après la guerre et a terminé sa carrière comme commandant.

Mme Gloaguen était la belle-sœur du boulanger Le Goff, de Confors, qui aura une fin tragique. J'allais donc chez elle chercher du pain et de la viande. Quand elle n'en avait pas beaucoup elle me disait toujours : « Aujourd'hui je te donne le peu que j'ai mais reviens demain, tu en auras davantage. On tuera un cochon spécialement ».

Elle n'a jamais manqué à sa parole car elle se débrouillait très bien. Elle était veuve mais trouvait toujours quelqu'un pour tuer un cochon de sa ferme. Le groupe composé de P. Brélivet et A. Goyat à l'origine s'est renforcé et je ne me souviens plus du nombre de résistants qui composaient le maquis de Mahalon.

C'est moi qui ai été le premier à couper les lignes téléphoniques à Primelin...Et c'est moi que les Allemands ont désigné après pour garder et surveiller le réseau téléphonique afin que ce sabotage ne se reproduise plus : ironie de la vie...Je n'étais pas le seul à surveiller et garder mais c'est moi seul qui avais coupé ces lignes.

Autre sabotage : du côté de Lézurec il y avait une ligne téléphonique enterrée. Cette ligne, je ne l'ai pas coupée, j'ai fait mieux : j'ai pris plaisir à y enfoncer des clous de couvreur ; cela donnerait beaucoup plus de travail aux Allemands car trouver la panne et réparer leur prendrait beaucoup de temps.

3^{ème} sabotage : J'ai encore « travaillé » sur une autre ligne, à Esquibien, près du lieu-dit « Poulley ».

La ligne téléphonique principale passait par la vieille route de Pont-Croix. Plus bas que Landuguentel il y a toujours un blockhaus à partir duquel les lignes étaient dispatchées sur le Cap Sizun. Je le savais parce que j'avais vu des français y travailler sous la surveillance des Allemands, au Poulley. Ils avaient creusé des tranchées et y avaient posé des lignes.

La ligne qui allait du Loc'h à la Pointe du Raz passait par Lézurec. J'avais bien observé le travail des Allemands lorsque de temps en temps nous allions chercher de la farine au moulin...

Et j'ai enfoncé des clous dans la ligne, par deux fois.

Un jour, un nommé Le Roux, de Primelin, me dit : « Mon oncle possède un fusil. Il habite près de l'école Ste Anne à Audiern ». Je me rends donc à Audiern. Mais comment transporter ce fusil sur ma bicyclette ? Et de plus en plein jour ? Mais l'oncle me rassure : « Mets le fusil sur le cadre et cache le avec l'arbuste que je viens de déterrer, les feuilles à l'avant, les racines à l'arrière, le tout sauf les extrémités entouré de serpillières. »

C'était parfait...En route ! »

Albert Trividic, auquel j'avais demandé conseil m'avait dit d'apporter le fusil chez son frère Yann, boulanger à Guenez.

Je prends donc la direction de Plouhinec. Je passe devant la Kommandantur (annexe de l'Hôtel de France, près du magasin Kristel actuel) où l'Allemand de garde m'arrête, examine mes papiers, semble y remarquer quelque chose d'irrégulier, et me fait entrer ; j'abandonne donc mon précieux vélo contre le muret qui entourait autrefois la place...

Contrairement à toute attente, le pauvre Allemand se fait rabrouer par ses collègues, qui trouvent que mes papiers sont en règle, et ils me disent de dégager ! Ouf !...je reprends ma bicyclette, et je continue ma route...

Le fusil est arrivé à bon port, et moi avec. Chez le boulanger, il y avait deux femmes. Je suis certain que le fusil a été très bien caché, mais j'ignore s'il a servi par la suite. C'était un fusil très bien entretenu. J'ai su par la suite que c'était un fusil allemand de la guerre 14-18.

Service donné à un copain

Germain Cariou, de l'équipe du Docteur Maubras, n'était pas FTP. Il avait été dénoncé, et ne pouvant plus rentrer à Plogoff, s'était réfugié dans une ferme, près de Lesven en Beuzec-Cap-Sizun. De ce fait, il ne pouvait plus assumer sa mission : distribuer des journaux, qu'il prenait chez le docteur Maubras, alors étudiant à Rennes. Il s'est adressé à moi pour le remplacer. Je récupérais donc les journaux chez les sœurs de Germain et en apportais une partie à mon copain.

Ce jour-là, je pédalais tranquillement sur la route de Beuzec... Soudain, des Allemands, que je n'avais ni vus ni entendus. Ils m'arrêtent, quoi de plus naturel ? Mais eux aussi étaient à l'arrêt. Ils avaient des bicyclettes, mais ils avaient mis pied à terre. Et, sans me demander mes papiers, ils se saisissent de la trousse de dépannage toujours accrochée à mon vélo. C'est à ce moment là que j'ai compris qu'ils étaient en panne.

Je leur dis : « ne vous tracassez pas, je vais vous dépanner ». Ce que j'ai fait, ... et vite ! Je pensais aux journaux cachés sous ma chemise... je pensais à sauver ma peau...

Les Allemands étaient tellement contents qu'ils ont tenu à me faire connaître leurs copains ! Oh la la ! Au moins une douzaine d'Allemands munis de fusils mitrailleurs à galettes. Ils s'amusaient comme des fous à tirer sur des boîtes de conserves vides disposées sur un mur, et les voilà qui m'invitent à leur jeu. Eh bien, j'ai joué avec eux, et j'ai tiré sur les boîtes...

Quand ils en ont eu assez, ils se sont mis à rouler des cigarettes et ils m'ont bourré les poches de tabac ! Quelle aventure !

Ils m'ont quand même demandé ce que je faisais par là. J'ai répondu « arbeit » et cela leur a suffi. Il allaient à Beuzec, moi aussi. Nous avons donc fait la route ensemble.

Les journaux et moi-même sommes arrivés à Beuzec, escortés par les Allemands et donc... bien gardés ! Quelle situation !

Une autre aventure semblable m'est arrivée après le parachutage de Trévédien en Mahalon auquel je m'étais rendu à bicyclette. Lors de ce parachutage, les Allemands avaient fait des prisonniers, qu'ils avaient attachés deux par deux avec du fil de fer sur le bord de la route, en attendant qu'un de leurs camions viennent les prendre sans doute. J'ignore qui étaient ces gens ; je n'ai pas eu le temps de me renseigner car il fallait faire vite pour sauver ma peau. Dans le sauve qui peut, mon vélo est resté là où je l'avais déposé. Et cela aurait pu avoir de graves conséquences car à l'époque chaque bicyclette devait porter une plaque sur laquelle était écrit le nom du propriétaire. Et j'avais oublié d'enlever cette plaque ! Sans vélo j'étais peu de chose. Alors Pierre Brélivet me dit : « Va de ma part chez Lannig Perrot, le mécanicien, et dis lui de te monter un vélo avec des pièces détachées. Ce qui fut fait, et je suis allé chercher des balles de

pistolet (je ne me souviens plus de l'endroit). J'ai caché les balles dans le guidon, dans le cadre et dans la selle. Quel potin quand je roulais !

Et je me dirige vers Primelin avec ce chargement. Au niveau du lieu-dit « Toulemonde », j'aperçois une équipe d'Allemands. Le chef me dit « vous avez un joli vélo ; je le voudrais bien pour la défense du grand Reich ». (Ironie : c'était après le débarquement). Que pouvais-je faire ? Je lui réponds : « le voilà, prenez-le ». Et chacun est parti dans des directions opposées. Je suppose que quelques instants après ils se sont rendu compte qu'ils avaient eu un Résistant entre les mains. Mais j'étais déjà loin. Il fallait que je me dégage en vitesse. Je suis allé à la ferme Le Bars de Kerguerien, où l'on m'a donné mon troisième vélo

J'avais de bonnes relations avec les Allemands. J'étais bien avec eux, même quand ils m'ont pris mon vélo. Il fallait ruser. Les bonnes relations étaient nécessaires.

Nous allions assez souvent sur Poullan, car les paysans français cultivaient beaucoup de choux, dont les occupants étaient gros consommateurs.

Souvent les paysans remplissaient leurs charrettes de ces légumes bien rentables, laissaient ces charrettes dans les champs , revenaient le lendemain avec leur chevaux et se rendaient au marché de Douarnenez. Notre rôle consistait à arroser ces choux de gaz-oil afin de les rendre impropres à la consommation.

Nous avons vu que les Allemands avaient entreposé dans un commerce de Plozévet des ballots de tissu « bleu de chauffe » provenant de l'Arsenal de Brest. Nous étions nombreux à participer à l'expédition. Nous nous sommes rendus à Plozévet en suivant l'ancienne voie ferrée. Nous avions des charrettes et une camionnette. Nous avons récolté 10 000 m de tissu qu'il a fallu cacher dans les fermes. Les paysans ouvraient les fagots et les balles de paille , y mettaient les ballots et refermaient le tout. Le tissu a servi à habiller les Résistants d'ici et d'ailleurs. C'est pour cela qu'on les voyait en blousons et pantalons bleu de chauffe.

Avant le combat d'Audierno, non loin de la Croix-Rouge, j'avais arrêté un Allemand isolé. Je l'avais fait prisonnier et l'avais amené chez moi ; il m'a alors expliqué qu'il était Polonais et que, s'il était seul, c'était parce qu'il voulait se sauver. Pour preuve de bonne foi, il m'a fait voir des armes à la Baie des Trépassés. Lui et d'autres Polonais les y avaient enterrées. C'était des fusils. M. et Mme Normant, hôteliers à la baie, et M.Guilcher étaient au courant. Après le combat d'Audierno, le Polonais soldat allemand a été mis en prison à la gendarmerie d'Audierno où nous l'avons oublié : nous étions partis à Mahalon.

J'étais toujours sur le qui-vive. Chez moi, je dormais sous un tas de fagots. Un jour, ma mère vient me prévenir discrètement : « on frappe à la porte ». Elle monte à l'étage, ouvre la fenêtre donnant sur la rue, et revient pour me dire : « c'est l'Allemand que tu as fait prisonnier l'autre jour qui est là ». Je sors de ma cachette et vais voir. C'était bien mon Polonais qui était là, et qui m'offrait...des grenades ! Il avait aussi deux fusils et une mitrailleuse. Les Allemands l'avaient ramené à Lézongar, d'où il s'était à nouveau échappé, avec toutes ces munitions ! Voulait-il sauver sa peau ou réellement aider la Résistance ? je penche pour la 2^{ème} hypothèse, car il m'a apporté des munitions par deux fois, et Marie Donnart (épouse de Clet Normant, hôtelier de la Baie) m'a par la suite donné de ses nouvelles qui lui étaient parvenues par la Grande Bretagne. Il est fort possible que cet homme avait été enrôlé de force dans la Wehrmacht.

Il y avait aussi des Russes blancs dans la Wermacht, dans une ferme au bourg de Goulien. Ils avaient la réputation d'être très durs, mais, en ce qui me concerne, ils se sont montrés très aimables puisqu'ils m'avaient bourré les poches de tabac !

Un dimanche, jour de messe à l'église de St Tugen. Ma maison était située sur la grand route, face à ce village. Mon frère et moi sommes à la fenêtre et regardons ce qui se passe sur la route. Soudain j'aperçois des Allemands à cheval passer à travers champs. Nous allons sur la route. Les Allemands nous voient, et nous arrêtent pour nous contrôler. Il ne fallait pas fuir, sinon ils m'auraient suspecté. « Papiers ! » J'obtempère. Mes papiers indiquaient que j'étais né à Landrévarzec et que j'étais ouvrier agricole. J'ai eu droit à un « Gut ! ». Ma carte avait d'ailleurs été régulièrement signée par la Mairie. Mon frère avait sa vraie carte, mais non signée. Les Allemands ne lui ont fait aucune remarque.

Beaucoup d'Allemands ont débarqué un jour chez moi, à ma recherche. J'ai failli être dénoncé par ...mon chien. On n'est jamais assez prudent, on ne pense pas à tout. Les occupants exigeaient que les noms des gens habitant les maisons soient écrits sur une étiquette suspendue à la porte. C'est pourquoi j'étais obligé de dormir dans une cachette, recouvert d'une couverture et d'un tapis de table, sous un tas de fagots.

Dès leur arrivée, les Allemands ont attaché ma sœur et ma mère à la porte de la crèche. Ils ont fouillé toute la maison, ont fait le tour du jardin, fusils prêts à tirer. A un moment donné, ceux qui fouillaient la maison sont sortis avec des objets que mon père avait rapportés des Dardanelles et datant de la guerre 14-18 ; il y avait entre autres un présentoir en bois portant des balles inefficaces et des inscriptions en arabe. Ils ont montré leurs trouvailles à leur chef, qui a rabroué ses subordonnés et piétiné avec rage les objets qui n'avaient aucun rapport avec ce qu'ils cherchaient.

Mon petit chien ne cessait d'aboyer. Il était mon compagnon des nuits passées sous les fagots. Et, bien sûr, il aurait voulu revenir avec moi. Je voyais les Allemands à travers les fagots, et mon chien...mon chien auquel je ne pouvais rien dire !

Les Allemands ne se sont pas montrés malins, heureusement !

Je ne sais pas à combien de pulsations battait mon cœur...

Lambabu

Chez Fanch Olier

Je ravitaillais le maquis ce jour-là, et j'ai jugé qu'il était trop tard pour revenir chez moi. J'ai donc décidé de passer la nuit dans cet abri. Mal m'en a pris, car nous avons eu la visite des Allemands. Une cinquantaine, peut-être plus.

Le maquis était situé dans un champ de choux, dans lequel les jeunes avaient creusé un trou ; ils avaient aussi coupé les ronces qui poussaient le long du talus, en avaient fait des tas dont un camouflait l'entrée du trou, dans lequel seul un homme pouvait entrer. C'était donc un par un que l'on descendait dans l'abri.

Les Allemands sont passés et repassés et n'ont rien vu, rien trouvé. Ils auraient pu voir que le champ avait été travaillé, mais non.

Lorsque les Allemands sont arrivés à la ferme, la fille de la maison est venue nous prévenir : « attention, taisez-vous, ils sont là ! »

L'intérieur était aménagé car il me semble me souvenir qu'il y avait un étage. Je ne me souviens plus du nombre de jeunes que nous étions là-dedans.

C'est une voisine qui avait dénoncé cet endroit, par bavardage irréfléchi, sans doute, sans connaître la portée de ses paroles que quelqu'un de mal intentionné a répété.. Quelques jours plus tard, je suis encore allé les ravitailler, et l'on m'a dit pourquoi les Allemands étaient arrivés là. Je suis donc allé voir cette femme et je l'ai intimidée en lui montrant mon pistolet.

« C'est ce qui vous attend si vous ne vous tenez pas correctement » lui ai-je dit.

Les Allemands s'en allaient. J'étais à Rugolva en Primelin, à pied. Je vois venir un Allemand traînant son vélo. Je lui demande de se rendre. Refus. Je trouve cela gros. Il porte un fusil. Je lui explique que pour lui c'est fini, et qu'il doit se rendre. Nouveau refus. Et je n'ai pas d'arme.

Je me rends à Kerlazen, à 200m. L'Allemand continue toujours à pied, le vélo à la main. Je vais voir un très jeune gars, Jo Carval (« sabots de bois »). Il m'avait souvent contacté pour entrer dans la Résistance, mais, vu son âge (16-17 ans) j'avais longtemps hésité et avais fini par céder. Pour toute arme, il n'avait qu'un couteau. Mais au parachutage, il s'était procuré une carabine américaine.

Je lui expose les faits, et tout de suite il me dit : « J'y vais », et nous repartons tous les deux. Nous retrouvons l'Allemand et nous le suivons , en nous camouflant.

Bien cachés, nous lui tirons dessus, et, à notre grand étonnement, il continue à marcher , comme si de rien n'était. Nous continuons notre manège. Mon copain commence à s'énerver contre son arme. « Ils ne valent rien, ces Américains, dit-il, ces fusils doivent être faussés. »

A la côte du Poulletz en Esquibien, nous voyons soudain le vélo tomber, et l'Allemand aussi. Nous nous approchons, toujours à travers champs. Stupeur ! L'Allemand ne bouge plus. Il est mort.

Il avait sans doute été blessé et s'était effondré. Mais nous ne pouvions pas le laisser là. Des camions d'Allemands pouvaient encore passer. Nous l'avons donc mis de l'autre côté du talus, et le vélo aussi. S'il avait voulu se rendre, il aurait eu la vie sauve.

Mais quelqu'un nous avait sans doute vus. Une femme de Cléden qui connaissait bien cet Allemand racontait partout que c'était malheureux d'avoir tué un Allemand si gentil. Cette femme me connaissait. C'était une de mes anciennes voisines. Elle donnait mon nom. La rumeur m'est parvenue, et je suis donc allé voir cette femme . Quand elle m'a vu à sa barrière, elle m'a appelé joyeusement : « Pierre ! Pierre ! » Et je lui ai dit : « Ah non, Jeanne, tu vois mon pistolet ? Il sera pour toi si tu continues à parler. » Et elle m'a répondu : « je ne dirai plus rien. »

Le jour de l'incident à Rugolva, j'ai hissé le drapeau français sur la Mairie Ecole ; mais, apercevant les Allemands sur la grand route, je me suis jugé imprudent, et j'ai redescendu le drapeau.

Confors

J'y étais.

Devant la boulangerie Le Goff, de l'autre côté de la route, il y avait un talus sur lequel les Allemands avaient installé un fusil-mitrailleur. Nous revenions d'une mission et avons arrêté la voiture devant la boulangerie.

Les Allemands ont tâté la voiture et ont trouvé le moteur encore chaud. Derrière et sur le côté de la boulangerie il y avait une cour entourée d'un mur dans lequel une porte donnait accès à la place.

Pierre Brélivet nous dit : « mettons-nous à la queue leu leu, et sortons par cette porte ! »

Mais derrière la porte il y avait un Allemand. Un 'Haut les mains ! » retentit. Pierre Brélivet réagit immédiatement : Pan ! J'ignore si l'Allemand a été blessé ou tué, nous n'avions pas de temps à perdre ; il nous fallait fuir.

Les Allemands ont voulu savoir où étaient les enfants Le Goff. Ils sont allés se renseigner au presbytère où le curé leur a dit qu'un des fils était à l'EPS de Douarnenez. Ils sont allés le chercher et l'ont ramené à Confors. Le pauvre enfant ignorait ce qui se passait chez lui. Les Allemands ont menacé de faire brûler tout le village si le boulanger ne se rendait pas.

Alors le boulanger Le Goff est venu. Les Allemands l'ont forcé à s'agenouiller au milieu de la route et lui ont tapé dessus avec les crosses de leurs fusils...Affreux...Une jeune fille avait tenté de préserver l'enfant (était-ce Mimi Pesquer, agent de liaison ? je ne l'ai jamais su.)

Nous pensions toujours que nous aurions des coups durs. Au maquis de Mahalon, un jour, nous décidons d'aller à Pont Croix nous ravitailler en « fort ».

Il y avait un important marchand de vins au carrefour de Pont Croix. La patronne, Mme Coulon, me connaissait, car j'étais souvent chez le Commandant Marie, qui vivait avec Mme Gloaguen, tenancière de l'hôtel-restaurant d'en face.

Nous étions 5 ou 6. Nous avons un bon de réquisition, et Mme Coulon nous a donné ce dont nous avons besoin. Le problème était de trouver un mode de transport. Nous avisons un paysan sur la route qui monte à Beuzec. Il chargeait sa charrette de fumier. Il a tout de suite accepté de nous prêter sa charrette, qu'il a vidée. Tout cela se passait en plein midi, au su et au vu de tout le monde.

Honnêtes, nous avons rendu sa charrette au paysan.

Après la guerre, comme je n'avais pas de métier, on m'a nommé « gardien-chef » des prisonniers Allemands à Primelin. Ils étaient logés dans la dernière maison du Loc'h (ils étaient un plus de 20). Une voiture de Quimper leur apportait le ravitaillement une fois par semaine, et ils se faisaient à manger.

Ils occupaient leurs journées à chercher leurs poux ! Un d'entre eux était tailleur, et j'ai accepté qu'il travaille pour les Français qui le désiraient. Un autre était ingénieur ; c'est lui qui a tracé la route de Pors Tarz à Primelin, et qui dirigeait les travaux faits par ses compatriotes.

Ceux de St Tugen déminaient les dunes sous les ordres d'un chef démineur Français. Deux d'entre eux ont sauté sur les mines. Je les ai vus avant leur départ pour l'hôpital, et l'un d'eux m'a fait signe . Les mines étaient dans des caisses en bois afin qu'elles ne répondent pas au détecteur. Certains imprudents, voulant récupérer le bois de ces caisses pour faire du bois de feu ont ainsi été tués : M. et Mme Kersaudy de Lervily, et M. Friant.

J'ai fait ce travail pendant 2 ou 3 mois, ce qui me procure une petite pension que je touche à Noël et qui me sert à gâter mes petits enfants. C'est mérité. Ensuite je suis entré dans une entreprise d'électricité à Audierne.

Nous avons beaucoup fait pour retrouver un pays libre et vivre la tête haute.

Il s'est trouvé des gens pour dire que nous étions des voleurs, et ces dénigrement nous choquaient.

Ne voulaient-ils pas de cette façon se dédouaner d'être trop passifs ?

Nous étions jeunes et très actifs, et « Radio Londres » que nous écoutions au café « la Planète » de Primelin nous galvanisait.

Après la guerre, le Général de Gaulle est venu à l'île de Sein à bord d'un croiseur et a fait escale à Douarnenez où je me suis rendu pour, enfin, le voir.

Mes souvenirs me sont revenus en mémoire sans doute dans le désordre car, hélas, j'ai oublié certaines dates. Tenez, soudain je pense à Mme Pellé, la secrétaire de mairie de Primelin et de son aide Mme Kervarec.

Monsieur le Roux, instituteur originaire de Quimper où son père était gardien de prison je crois, avait enseigné à Primelin et se trouvait au maquis d'Angoulême.

Il voulait que je lui fournisse le tampon de la mairie d'Esquibien. Je me rends donc au domicile de Monsieur Perrot député maire d'Esquibien. Madame Perrot m'accueille dans la cour. Monsieur Perrot travaillait dans le jardin. Il vient à ma rencontre, une poignée de légumes à la main et me demande l'objet de ma visite : « Je voudrais avoir le tampon de la mairie ». Monsieur Perrot laisse tomber ses légumes et, en se frottant les mains l'une dans l'autre comme il avait l'habitude de le faire en parlant, me dit : « Cela est trop dangereux ; ça peut vous mener aux galères pour faux et usages de faux ».

- J'y ai déjà réfléchi, dis-je.

- Je vais voir cela, me dit-il.

Je m'en retourne, bredouille, mais Mr Perrot n'avait pas dit non. Dans la nuit qui a suivi j'ai eu le tampon car je me suis servi moi-même.

Il faisait nuit noire, j'avançais à tâtons et malgré moi j'ai renversé l'encrier sur le registre d'état civil. J'avais sur les mains de l'encre très résistante aux lavages.

Le lendemain le secrétaire de mairie clamait : « Ces bandits là ont badigeonné le registre d'état civil ».

Monsieur Perrot n'a rien dit. Lors de nos rencontres ultérieures il n'a jamais fait d'allusions.

J'ai remis le tampon à Madame Pellé comme demandé.

Gabrielle Quéménéur Kervarec, l'aide de Mme Pellé, donnait des tickets d'alimentation aux Résistants. Un jour, contrôle administratif. Catastrophe ! On constate un grand déficit dans le nombre de tickets. Madame Pellé risquait gros. Mon équipe s'est vite mobilisée pour récupérer des tickets afin que tout soit normalisé.

Tous les soirs, Madame Pellé rangeait les précieux tickets dans une boîte en fer ayant déjà servi pour des biscuits et apportait cette boîte chez elle où elle vivait avec sa mère. Elle cachait la boîte et allait écouter la radio chez une amie.

La maison de Madame Pellé était traditionnelle : petite, les fenêtres de part et d'autre de la porte. Dans la cuisine, une table perpendiculaire à la fenêtre, un banc de chaque côté de la table et un autre au haut bout, devant la fenêtre. « La boîte sera sur le banc du haut bout ». Madame Pellé me l'avait dit et avait ajouté « ma mère sera seule ce soir ».

Donc nous arrivons. Jean Simon entre ; nous restons dehors et nous observons la scène par la fenêtre.

Jean Simon : « Bonsoir ! On est venu chercher les tickets »

La Mère : « Il n'y a pas de tickets ici ».

Et méfiante, évidemment, se réfugie vers le haut de la table, en glissant lentement le long de celle-ci, arrive devant la fenêtre mettant ainsi la table entre l'intrus et elle-même et s'assoit...sur la boîte !

Jean Simon : « Vous n'êtes pas à l'aise assise à cette place...levez vous donc ! ». Et alliant le geste à la parole, faisant mine de l'aider en lui tenant le bras, il la soulève, prend la boîte et sort en disant « Kenavo ! ». Et la cour a retenti de rires...

FIN



A l'école publique
de Goulien



DIVISION NAVALE DE L'A.O.F.

BÂTIMENT DE LIGNE
"RICHELIEU"

DAKAR, le 14 Octobre 1940.

=O= O R D R E =O=
- - - -

Par décision en date du 14 Octobre 1940 de Monsieur le
Capitaine de Vaisseau MARTIN. Commandant le "RICHELIEU",
Bâtiment de Ligne cité à l'Ordre de l'Armée,
le Matelot Électricien KERNINON Jean, Matricule : 1657-B-39
est cité à l'Ordre du Régiment pour le motif suivant :

" A fait courageusement son devoir à bord du "RICHELIEU"
" pendant la défense de DAKAR les 23, 24 et 25 Septembre
" 1940."

Cette citation donne droit au port de la Croix de Guerre
avec étoile de bronze.



R.O. Le Capitaine de Frégate MAILLOUX
Commandant en Second;

G. Mailloux

CARTES RÉSERVÉES
AUX SITUATIONS SPÉCIALES

1	2
3	4
5	6

Changements d'adresse

1	
2	
3	

N° 1403

Valeur en tickets M jours _____

Valeur en coupons _____ jours _____

Valeur en coupons _____ jours _____

Nom KERNINON

Prénoms Jean-Pierre

Né le 5 mai 1930

à Prinville

Nationalité _____ Sexe M

Département Finistère

Commune Prinville

Rue Sted'Harst

Délivrée le 20.11.47

par le Maire de Prinville

Sigance de Maire G. H. [Signature]

Cachet de la Mairie

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION - Titre 3021

MINISTÈRE DES FINANCES

CARTE DE TABAC

M^{me} ou M^{lle} _____

Adresse _____

à _____

Carte d'Alimentation N° _____

Les sanctions prévues en matière de cartes d'alimentation sont applicables aux cartes de tabac (Art. 26 de l'acte de loi du 31 Décembre)

ANNEXE DE LA CARTE DE TABAC

CATEGORIE A N° _____

33	A	16	POINTS	A	1
34	A	17	POINTS	A	2
35	A	18	POINTS	A	3
36	A	19	POINTS	A	4
37	A	20	POINTS	A	5
38	A	21	POINTS	A	6
39	A	22	POINTS	A	7
40	A	23	POINTS	A	8
41	A	24	POINTS	A	9
42	A	25	POINTS	A	10
43	A	26	POINTS	A	11
44	A	27	POINTS	A	12
45	A	28	POINTS	A	13
46	A	29	POINTS	A	14
47	A	30	POINTS	A	15
48	A	31	POINTS	A	16
49	A	32	POINTS	A	17
50	A	33	POINTS	A	18
51	A	34	POINTS	A	19
52	A	35	POINTS	A	20
53	A	36	POINTS	A	21
54	A	37	POINTS	A	22
55	A	38	POINTS	A	23
56	A	39	POINTS	A	24
57	A	40	POINTS	A	25

AR AQ AP

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Carte d'Acheteur

NOM _____

Adresse _____

N° de la Carte d'Alimentation _____

Cette Carte est valable exclusivement dans le Département de la Sarthe.

Les Tickets - Chiffres figurant sur cette Carte ne sont pas des tickets de rationnement, mais ils devront accompagner des tickets de rationnement pour la perception de certains produits.

ATTENTION !

En cas de perte cette carte ne sera pas renouvelée.

CACHET DE LA MAIRIE

9	M	10	M	11	M	12	M	13	M	14	M	15	M	16	M		
17	M	18	M	19	M	20	M	21	M	22	M	23	M	24	M	25	M
26	M	27	M	28	M	29	M	30	M	31	M	32	M	33	M	34	M
35	M	36	M	37	M	38	M	39	M	40	M	41	M	42	M	43	M
44	M	45	M	46	M	47	M	48	M	49	M	50	M	51	M	52	M
53	M	54	M	55	M	56	M	57	M	58	M	59	M	60	M	61	M
62	M	63	M	64	M	65	M	66	M	67	M	68	M	69	M	70	M
71	M	72	M	73	M	74	M	75	M	76	M	77	M	78	M	79	M

Reçu

Secrétariat d'Etat
à la Marine

Cabinet
du Ministre

Etat Français

Médaille Coloniale

Le Ministre Secrétaire
d'Etat à la Marine, certifie que :

~~Herninon Jean-Pierre~~
~~Maréchal Electricien~~
~~Matricule = 1657-B-39~~

Vu et enregistré au Secrétariat
d'Etat à la Marine sous le
N° 2432-61

a obtenu la Médaille Coloniale, instituée par
la loi du 26 Juillet 1893, avec agrafe - A. O. F.
(Décret du 21 Novembre 1940).

A VICHY le 194
Pour le Secrétaire d'Etat à la Marine
et par son ordre
Le Contre Amiral LELOUP
Directeur du Personnel Militaire de la Flotte

Reçu



OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMÉS DE LA GUERRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 224272

CARTE DU COMBATTANT

Office départemental DU FINISTÈRE Valable du 29-7-1949 au 29-7-1951

Délivrée à

M. *Kerninon*

Prénoms *Jean Pierre*

Domicile *Cornar-Yer, Binelin*

Né le *5 mai 1920*

A *Quimper* Départ **FINISTÈRE**

A *Quimper* le *30-7-59*

Le Président de l'Office, *Winf.* Le Titulaire, *Kerninon*



MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMÉS DE LA GUERRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1000

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

délivrée à

M. *Kerninon*

Prénoms : *Jean Pierre*

Domicile : *Cornar-Yer, Binelin*

Né le *5 mai 1920* à *Binelin*

A *Quimper* le *12 Juin 1959*

Le titulaire, *Winf.* Le Préfet, *Winf.*

Président de l'Office départemental, *Winf.*

Le Secrétaire Général, *Winf.*

J. 703574



Quelques exemples de documents nécessaire au ravitaillement, il faut savoir que ce système existera après la guerre.



SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
MINISTRE DE LA DEFENSE CHARGE
DES ANCIENS COMBATTANTS

direction Interdépartementale
de RENNES

RENNES, Le
35021 RENNES CEDEX

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous
ce pli, votre brevet de Retraite du Combattant
n°

Comme vous l'avez sollicité, lors de
votre demande, cette retraite vous sera réglée
directement par virement :

35126873

- sur votre compte courant
- sur votre livret de Caisse d'Epargne

Je vous précise que toute réclamation
que vous seriez amené à faire au sujet du paiement
de votre Retraite du Combattant sera à adresser au
Centre Régional des Pensions
13 place du Colombier - 35021 RENNES CEDEX
Téléphone : 65-00-66 poste 417

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.

P. LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,

Le Chef de Section,

Monsieur KERRINON
Jean
6 rue Molière
29113 Audierne


Suzanne SIMON

FORT LAMALGUE
Toulon, le 9 Mars 1971

MARINE NATIONALE
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
Ensemble B.M.M. - C.G.R.

A T T E S T A T I O N

O B J E T : Médaille Commémorative Française de la Guerre
1939/1945.

REFERENCE : Décret n° 46-1217 du 21 Mai 1946.

Le Capitaine de Vaisseau, Commandant l'Ensemble BMM-CGR,
certifie, au vu des pièces matriculaires que :

Monsieur K E R N I N O N Prénoms Jean

Grade Quartier Maître 2° Spté Electricien

Matricule 0239.1657

réunit les conditions prévues par le Décret de référence et a droit
au port de la Médaille Commémorative Française de la Guerre
1939/1945

Avec barrettes "ENGAGE VOLONTAIRE" "ATLANTIQUE" et
"LIBERATION".

D.10 - 2/67

Enregistrée au
BMM de Toulon
sous n° 70 DECO/D



P.O. L'Officier Principal des Equipages VITOU
Officier-Adjoint

Diplôme



La médaille "Résistance et Fidélité"

est délivrée à *Monsieur KERNINON Jean Pierre*

en témoignage d'estime et d'amitié pour son action
dans la Résistance et sa fidélité à l'Association
Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
(A.N.A.C.R.)

pour le bureau national
le Président

A. Bernard

pour le comité départemental
le Président

Le Secrétaire Général

1944

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

PREFECTURE DU FINISTERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DU FINISTERE
Cité Administrative
13, rue de la Palestine
- 29196 QUIMPER CEDEX -

LE PREFET.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Diplôme d'Honneur des Porte-Drapeau des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous a été accordé par décision préfectorale en date du 16 septembre 1988, qui sera insérée dans la promotion à paraître au Bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet
et par délégation,

Le Directeur Départemental,



M. KERNINON Jean Pierre

Audierne le 02/06/1988,

Chère Gaby,

J'ai bien reçu ta lettre par laquelle tu me demandes de remplir une demande de carte de combattant. Albert Trividic a dû recevoir la sienne également. J'ai un peu de retard pour te répondre car Trividic est absent de chez lui pour le moment : il accompagne sa femme qui est en cure à Dax. Je veillerai à faire les attestations tout de suite à son retour.

Comme tu le dis, faire ces papiers ça nous ramène en arrière et nous fait prendre conscience des dangers que nous avons encourus. Mais en ce temps nous étions jeunes et il fallait bien faire quelque chose contre l'occupant.

J'espère que tu vas bien. J'ai su il y a environ trois ans que ton mari était décédé. La dernière fois que je vous ai vus ensemble, c'était à la commémoration de Lesven, je ne me souviens plus en quelle année.

Quant à nous, nous nous portons bien pour l'instant. Michelle s'occupe de ses trois petites filles qui viennent nous voir tous les jours puisque leurs parents travaillent. Moi je passe mon temps à Corn Ar Yer au jardinage et entretien de la maison que je loue aux estivants.

De toutes façons, tu peux compter sur moi. Sitôt que Trividic sera rentré, nous ferons le nécessaire.

Sur ce je te laisse et à bientôt.

Pierre

Attestation

Madame Kervarec Gabrielle née Quémeneur a été secrétaire de mairie à Primelin de 1941 à 1948. Dans ce poste elle a beaucoup aidé la Résistance en fournissant des titres de ravitaillement aux réfractaires et maquisards et en établissant des fausses pièces d'identité.

De nombreuses fois, elle a servi d'agent de liaison entre ma mère et Pierre Brélivet (au maquis de Mahalon, et Mr Albert Trividic instituteur responsable du Front National).

Elle a également pris du ravitaillement pour le maquis à la ferme de Mme Gloaguen à Lichouarn (Confort Meilars).

Mme Kervarec a adhéré au Front National le 10 janvier 1944 mais bien avant cela elle rendait à la Résistance les services cités plus haut.

Mme Kervarec a également suivi les cours de secourisme donnés par le Docteur Benoit d'Audierne.

Elle a participé avec la compagnie Catroux aux combats de libération du Cap Sizun.

Mme Kervarec G.
32, rue Claude Bernard
44600 St Nazaire

St Nazaire le 16/08/1988

Cher Pierre,

J'ai obtenu cette attestation par l'intermédiaire de Mr Perron à Primelin. Voudrais-tu me la remplir ? Comme tu le vois, cela nous ramène des années en arrière...

Je vais essayer d'obtenir quelque chose, mais je n'ai pas grand espoir, tout au moins comme secouriste pendant les combats. En effet, Mr Perron m'a montré une lettre que Jeanne Riou de Stang-Vert avait reçue dans laquelle on lui disait que cela n'était pas suffisant.

Dans mon cas, cela est peut-être différent, car, comme tu le sais, j'ai beaucoup aidé la Résistance, par exemple : distribution de tickets aux maquisards, fabrication de fausses cartes d'identité, etc. Pourrais tu me donner ton témoignage ? Enfin je ne regrette rien, mais quand je pense aux horreurs des camps de concentration, je me dis que je l'ai quand même échappé belle ! Pour toi c'est la même chose...

J'espère que tu vas bien ainsi que Michelle et que vous passez une retraite heureuse, c'est ce que je vous souhaite de tout cœur.

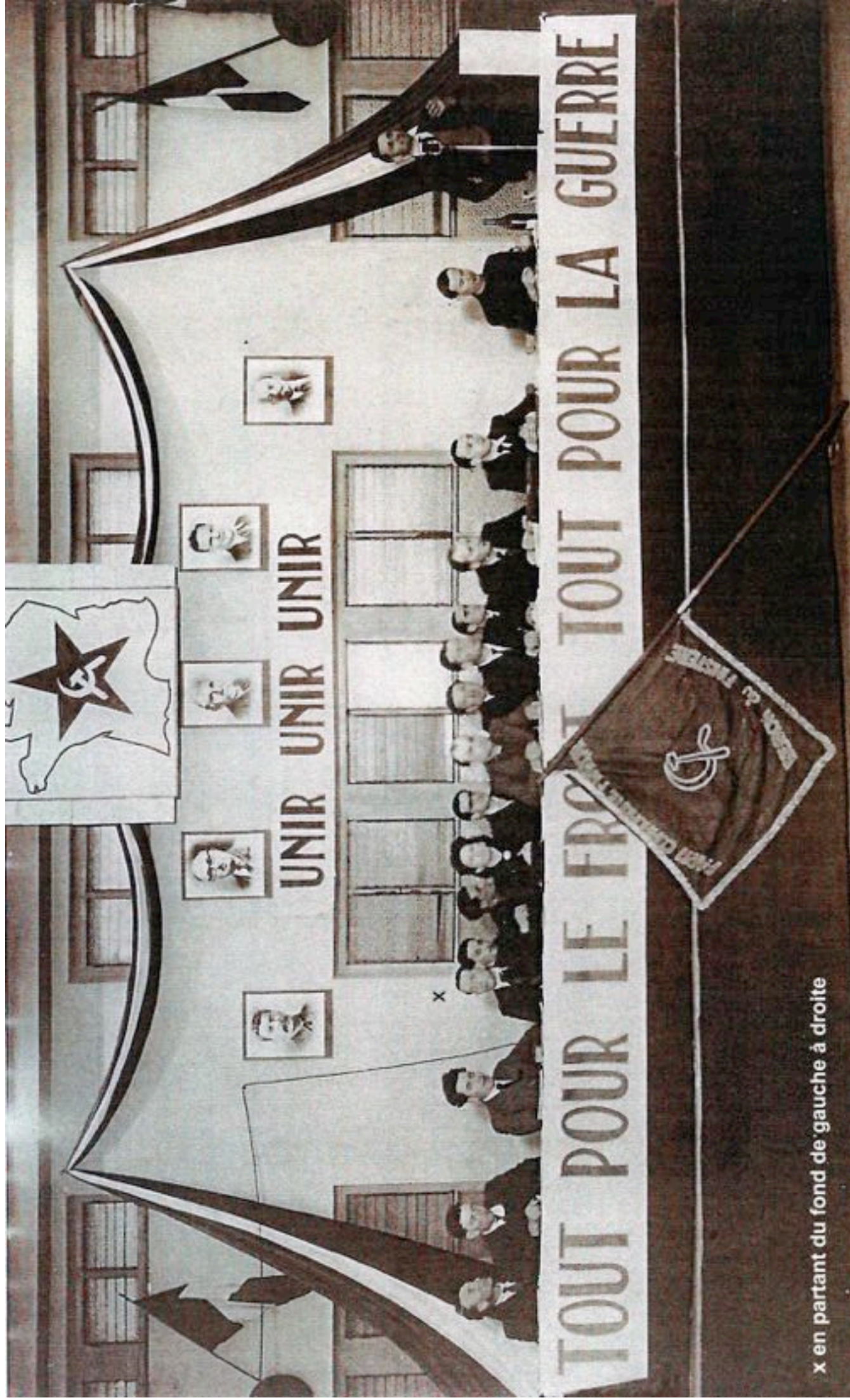
Quant à moi, je n'ai pas eu cette chance, cela va faire huit ans que je suis veuve, mais que faire. C'était mon destin...

J'écris en même temps à Mr Trividic, j'ai également une attestation pour lui. Peut-être as-tu l'occasion de le voir de temps en temps ?

Je dérange tout le monde avec cela. Mais ne te tracasse pas, si je n'obtiens rien, ça n'a aucune importance.

Sur cela, au revoir, mes bonnes amitiés à tous les deux et un grand merci.

GABY



x en partant du fond de gauche à droite

Georges Cosquer, ?, Pierre le Rose, Joseph Luslac, Jo Corre, Albert Trividic, ?, Emile Le Faou, Jean le Berre, Suzanne David, Jos Le Coze, ?, Alain Cariou, Gaby Paul, Albert Jaouen et Alain Signor.

Photo prise aux Halles du Chapeau Rouge

Albert
Trividic

x
Emile
de Fauou

Jean
Le Bone

Suzanne
David

Jos
de Coze

x

Alain
Carion

Yaby
Paul

Albert
Fauou

Alain
Signor

Georges
Cosquer

x

Pierre
de Rose

Joseph
Luhac

Jo
Corre





Photo prise aux halles du Chapeau Rouge après la guerre.

Témoignage de Madame CARIOU Alain

Je m'appelle Marie-Anne LE ROY. Je suis née à PLOEVEN en 1915. J'ai épousé Alain CARIOU en 1939. Nous étions tous deux instituteurs et avons été nommés à ESQUIBIEN où nous avons travaillé pendant 1 an et 3 mois. Mon mari remplaçait Monsieur KERSPERN, le Directeur qui venait d'être mobilisé pour la guerre. Les trois classes, aux effectifs chargés, étaient donc tenus par Madame KERSPERN, mon mari et moi-même. Madame KERSPERN étant malade, mon mari eut 72 élèves dans sa classe à ce moment là....

C'était la guerre, et les mouvements d'instituteurs étaient complètement chamboulés. Au 1^{er} de l'an 1941, nous nous sommes retrouvés à GOULIEN où il y avait des postes disponibles. Mon mari à l'école de garçons, moi à l'école des filles. Notre fils Jean-Claude est né en 1942.

J'ai vu les Allemands pour la première fois à ESQUIBIEN, très probablement à la fin de l'année 1940. Mon frère, mobilisé dans l'Est de la France, était venu nous voir à ce moment là. Nous avons beaucoup insisté pour qu'il reste avec nous. Nous l'aurions caché. Mais il ne voulait rien entendre : il craignait des représailles contre sa famille. Il est donc parti et a été fait prisonnier. Au bout de 3 ans de captivité, il s'échappe et rejoint mon autre frère instituteur à KERGLOFF près de CARHAIX chez qui, il reste caché un certain temps. Mais il lui faut des papiers d'identité et donc une photo. Un jour sa femme le conduit chez la coiffeuse : celle-ci ne comprend absolument pas pourquoi il lui faut friser les cheveux du Monsieur et non ceux de la dame.

Même étonnement chez le photographe qui ne comprend pas pourquoi son client ne suit pas son conseil : "soyez naturel". Mon frère faisait le maximum pour qu'on ne le reconnaisse pas.

Un jour il décide de quitter le logis de mon frère et rejoint sa femme venue de Paris chercher refuge chez ses propres parents qui tenaient une ferme dans la presqu'île de CROZON. Il prend le petit train CARHAIX-CHATEAULIN-PLOMODIERN-CROZON puis traverse le bourg à bicyclette, à moitié camouflé par une casquette. Il trouve refuge dans une ferme pas très éloignée de celle de ses beaux-parents. Il sortait la nuit en prenant des précautions car, à cette époque on n'était jamais à l'abri de dénonciateurs zélés. Au bout d'un certain temps, il décide de vivre au grand jour et se porte volontaire pour la fabrication de colis destinés aux prisonniers de PLOEVEN.

Mais revenons donc à 1941 dans le Cap SIZUN

Nous avons eu de la chance d'être à GOULIEN pendant la guerre. Les paysans ne nous oubliaient jamais quand ils tuaient un porc ou un veau. Le beurre ne nous manquait pas. Nous payions le prix fort mais nous en avions. Des collègues de PLOGOFF, un collègue de MENGLNOT ou son fils d'environ 14 ans venaient se ravitailler chez nous. Nous achetions trop pour nous pour pouvoir en donner aux autres. Malheureusement, nous n'avions ni réfrigérateur, ni congélateur à cette époque. En plus, ce si gentil Monsieur MOIGNE, boulanger aux Quatre Vents, nous ravitaillait en pain : mon mari courait les fermes pour acheter du blé aux paysans. Monsieur MOIGNE s'arrangeait pour le faire moudre. Jean-Claude avait toujours son pain blanc (le veinard !) Notre pain à nous était un peu noir mais bon quand même.

Mais il nous manquait l'essentiel pour être heureux : la PAIX !

Nous nous sommes engagés dans la résistance en 1941 et mon mari a très tôt pris des responsabilités : il était chargé du recrutement dans ce bout du monde qu'est le Cap Sizun. Et nous avons vécu sur le qui-vive durant quatre ans...

Nous avons des contacts à GOULIEN où nous connaissions bien des gens qui sympathisaient avec nos idées : les KERISIT, et d'autres et aussi les jeunes de l'équipe de football. Quelques personnes étaient hostiles certainement mais ils ne nous ont causé aucun ennui.

Alain allait souvent à des réunions à PLOUHINEC en particulier, mais j'ignore chez qui. Tous les déplacements se faisaient à pied ou à bicyclette.

Un jour Alain arrive avec un jeune homme que je ne connaissais pas; Mon mari me dit : " c'est quelqu'un de la Résistance. Il faut le cacher chez nous." Il venait de la région parisienne

paraît-il. Quelqu'un l'avait amené à la réunion pour qu'il soit pris en charge. Ils étaient tous les deux venus à bicyclette. Je lui ai donc montré sa chambre et je l'y installai. Pendant ce temps, mon mari a quand même fouillé ses bagages. Il fallait se méfier de tout et de tous. Le nouveau venu n'avait pas d'arme. Nous lui avons interdit de sortir pendant que nous étions dans nos classes. Il était donc seul dans l'appartement. Nous avons appris par la suite qu'il ne respectait pas du tout nos consignes. Il se promenait dans le bourg et aux alentours en plein jour. Il nous a donc fait courir de gros risques. Personne ne nous a dénoncés. Un jour, on nous a fait savoir que quelqu'un viendrait chercher cet hôte encombrant. Alain l'a donc accompagné par la route qui longe la côte jusqu'à BEUZEC où un douarmeniste l'a pris en charge. Nous n'avons plus jamais entendu parler de lui. Il n'était pas venu pour nous dénoncer.

Le jouet des Flots

C'est un bateau venant de Concarneau je pense, qui devait rejoindre l'Angleterre et avait à son bord des résistants importants. Hélas il s'est échoué sur la côte près du petit port de BESTREE. Il fallait faire vite pour cacher ces résistants, et parmi eux BROSSOLETTE, avant l'arrivée inévitable des Allemands. Je sais que Guillaume LE BRUN cafetier et résistant à PLOGOFF, Aimé KERISIT de GOULIEN et d'autres encore s'en sont occupés. Guillaume LE BRUN et sa fille ont eu des ennuis par la suite.

Les Allemands, à la recherche des fugitifs, sont venus à GOULIEN et ont fouillé toutes les maisons. Mais nous ne craignons rien car Alain qui était au courant de l'affaire, savait que les fugitifs n'étaient plus dans les alentours.

Parachutage :

Mon mari avait trouvé un terrain isolé que le propriétaire avait accepté de prêter malgré le risque que cela lui faisait courir. Il fallait préparer le terrain pour recevoir des armes. Des hommes se sont chargés de creuser des trous dans chaque angle du terrain. Dans chaque trou, une lampe tempête. Ces lanternes étaient prêtées par les paysans. Allumées elles étaient visibles du ciel uniquement. Le jour J, les paysans arrivent avec leurs charrettes pour transporter les armes qui doivent être larguées. Soudain, on entend les avions. Ils survolent le terrain plusieurs fois ; les gens présents attendent avec impatience, pleins d'espoir... incroyables : les avions descendent puis remontent et ce à plusieurs reprises ; rien ne tombe... Et les avions repartent ! Quelle déception pour tous !

On a su plus tard que c'était des avions anglais : les militaires ont prétendu que le terrain était trop près de la mer, qu'il y avait des allemands le long de la côte vers BEUZEC et donc que le largage était trop risqué pour eux.

Ce fut pour les Résistants qui avaient travaillé avec tant d'acharnement et d'espoir, un échec et une très grande déception. Le maquis attendait ces armes...

- « les Alliés n'étaient pas très généreux pour la résistance intérieure, je crois
- C'est vrai. Les raisons invoquées n'étaient que prétextes.
- Pour des militaires, ils ne sont pas à féliciter : ils auraient dû étudier des cartes et savoir où se trouvait ce champ par rapport à la côte et aux positions des allemands, faire des objections avant et même conseiller les résistants.
- Oui. Je reste persuadée que cette opération aurait dû être une réussite car ce champ était bien isolé et le fermier était pleinement d'accord. Ce fut encore beaucoup de travail et de stress pour un résultat nul. Le maquis devait encore attendre. »

Autre histoire d'armes :

Il y avait des armes à l'île de Sein. Elles venaient de Grande Bretagne à bord des bateaux de pêche sénéens.

Donc, une nuit, rendez-vous à la Baie des Trépassés. Les marins pêcheurs arrivent... avec leurs bateaux et les paysans de GOULIEN avec leurs charrettes. Le problème à résoudre pour ces derniers était : comment étouffer le bruit des pas des chevaux ?

Les paysans ont donc pris la précaution d'entourer les sabots des chevaux de sacs de jute qui servaient pour les pommes de terre. Ces sacs étaient maintenus par des liens solides.

Et ce convoi est arrivé sans encombre jusqu'à l'école publique de GOULIEN où nous habitions. Les armes ont été disposées discrètement au fond du jardin sous un pommier. Nous n'avions rien à craindre pour les enfants : ils n'allaient jamais dans ce lieu. Il y avait beaucoup d'armes, particulièrement des grenades. Elles sont restées là un bon moment puis on est venu les chercher (je ne me souviens plus ni quand, ni comment) et ont servi à un maquis.

Les chaussures d'AUDIERNE

Un résistant FTP d'AUDIERNE avait constaté comme beaucoup d'autres gens dont moi-même, que des allemands sortaient souvent de chez un cordonnier avec des piles de boîtes de chaussures. Ce cordonnier commerçait beaucoup avec les occupants, heureux de vendre à ces derniers, au prix fort, des chaussures que ceux-ci expédiaient à leurs familles en Allemagne. Les Français pouvaient se présenter ensuite, il n'y avait plus rien.

Donc, un jour, des résistants audiernais décident d'aller visiter ce magasin. Ils se servent largement de chaussures en cuir choses très difficiles à trouver à cette époque.

Quelques temps après, l'un d'eux devant aller à Paris en train se dit que c'était l'occasion d'étréner ses belles chaussures. Très fier de porter sa superbe acquisition il se rend à la gare de Quimper où il se trouve nez à nez avec le cordonnier qui reconnaît... les chaussures de son magasin. ! Le Résistant se met à courir suivi du commerçant. Mais tout ce qu'il pouvait faire en courant c'était de dire "hum, hum, hum" ¹ en montrant les chaussures provenant de son magasin. Le résistant réussit à semer son poursuivant et eut bien du plaisir après à raconter cette histoire.

Des frayeurs

Un jour, à la fin de la guerre, deux allemands sont venus à la maison. Mon mari jardinait. Notre collègue, Monsieur PENDEZEC qui habitait aussi à l'école avait vu les allemands passer devant chez lui. Soudain, il les entend parler chez moi. Comme il me savait seule à la maison, il s'en va prévenir mon mari. "Tu ferais bien de rentrer car il y a des allemands chez toi. Aussitôt mon mari abandonne son occupation, ouvre la porte de notre logement et entre en sabots de bois. Quel ne fut pas l'étonnement des allemands. ! En montrant les sabots, ils ne cessaient de répéter "Oh, Oh, Monsieur le Directeur..." Ils nous ont fait comprendre que eux aussi étaient instituteurs et russes blancs. Comme ils voulaient nous montrer d'où ils venaient, mon mari est allé chercher dans sa classe et a rapporté un atlas. Et nous discutons paisiblement penchés sur un grand livre ouvert sans crainte. Soudain, on frappe à la porte. Et qui entre...! Pierre KERNINON ! (résistant FTP aussi). Stupeur de nous voir ainsi. Peur immense de notre part. Il se déplaçait toujours armé, nous le savions. Son sang n'a fait qu'un tour. Il s'est posé la question : "Je les descends ? Que fais-je ?"

Il s'est vite rendu compte, heureusement, que tout semblait détendu. Il s'est vite calmé et nous lui avons montré sur l'atlas d'où ces messieurs étaient originaires. Et tout s'est bien passé. Mais nous avons eu chaud, très chaud. Des souvenirs comme celui là nous marquent à vie.

Cette fois, mon mari est vraiment recherché. On l'a su et il est parti se cacher à BREHONNET, une ferme de GOULIEN. La patronne le fait entrer dans ce qui s'apparente à un grenier, au dessus d'un hangar ou d'une crèche.

Elle lui dit : "Mettez-vous là, je vais vous recouvrir de fagots." A peine a-t-elle fini que les allemands arrivent, juste au-dessous de mon mari. Ils ne sont pas venus pour Alain. Ils ne peuvent pas savoir qu'il est là. Mais Alain les entend marcher et discuter tout près de lui.

Quelques minutes d'angoisse qui semblent une éternité. Mais le fermier arrive et aimablement invite les soldats à entrer dans la maison boire un verre de cognac. Et ils sont repartis. Mais s'ils s'étaient montrés un peu curieux dans le hangar... Il vaut mieux ne pas y penser.

¹ Il était sourd et muet

A cette époque, les maisons étaient vraiment rouillées. Quand ils sont venus chez moi, j'avais Jean-Claude dans les bras, et tout petit qu'il était (à peine 1 an). Il leur a dit : "Papa parti". Ils n'ont pas compris.

Un jour M. et Mme KERSPERN, instituteurs à ESQUIBIEN sont venus nous voir à GOULIEN. M. KERSPERN ayant apporté du matériel pour pêcher, nous nous rendons sur la côte de BEUZEC après le déjeuner.

Il faisait très, très beau. Nous étions bien, insouciant même. Moi, heureuse d'avoir pêché mon premier poisson...

Soudain, nous sursautons : deux allemands sont derrière nous.

- "Que faites-vous là ?" nous demandent-ils.
- Vous voyez, nous pêchons
- Pour vous pêcher. Pour nous départ pour Grande-Bretagne. Donnez-nous vos papiers.."

Je n'avais pas les miens. Ils ont emporté les papiers des deux maris et sont partis en nous disant : "vous viendrez les chercher à CLEDEN." Ce que nous avons fait. Il n'y avait pas encore d'allemands à GOULIEN.

Les allemands avaient pensé que nous voulions rejoindre la Grande-Bretagne. Nous étions bien mal partis pour le faire ! Il n'y eut pas de suite.

Les allemands ont occupé l'école de GOULIEN à la fin de la guerre. En 1944, la classe ne se faisait qu'à mi-temps, les allemands occupant une partie de l'école.

Il y avait une école pour les garçons et une école pour les filles. Chaque école avait sa cour. Un mur séparait les deux cours qui ne communiquaient que par une petite porte.

Les allemands nous avaient laissé notre logement et avaient pris pour eux celui qui était vide. Les élèves étaient répartis entre les différents collègues.

Nous voyions les allemands dans la cour. Ils étaient très durs entre eux : on les obligeait à faire des pompes et des pompes, à sauter par dessus le mur de séparation des cours. On les frappait quand ils ne réussissaient pas.

Ils avaient aussi des chevaux qu'ils avaient réquisitionnés dans les fermes. Un souvenir me revient soudain. Cela se passe dans la ferme de mes parents à PLOEVEN. Les allemands ont pris "Mignonne" notre jument. Quel chagrin ! Quel déchirement de voir "Mignonne" partir avec l'envahisseur...!

Dans la nuit suivante, un hennissement connu nous réveille. C'est bien "Mignonne" qui est là, dans la cour ! Elle a lâché les allemands ! Elle a retrouvé seule le chemin de QUIMERC'H à PLOEVEN. Elle aussi a fait de la Résistance ! Brave "Mignonne". Elle a bien mérité qu'on la garde. !

Combat de LESVEN

Mon mari bien sûr est parti pour le combat. Moi je suis restée dans l'école avec Jean-Claude.

On entendait tellement, tellement, le bruit des armes que les vitres de l'école en tremblaient.

Madame SAOUZANET, dont la fille était jeune institutrice (et qui deviendra plus tard, Madame Le CLEACH) vient à l'école et me dit :

"Vous n'allez pas rester là cette nuit !"

- Si, pourquoi ?
- Si des allemands veulent s'enfuir et passent par là, que ferez-vous ? Que feront-ils ? Ce n'est pas possible; J'emmène Jean-Claude tout de suite. Et vous prenez ce qu'il vous faut pour la nuit. Je vous attends chez moi.

J'avais réellement peur et je me posais beaucoup de questions; Je me demandais ce qu'on allait devenir, comment cela allait finir....

Il y a eu des morts. Les résistants voulaient empêcher les allemands du Cap Sizun de rejoindre leurs compatriotes à CROZON. La grande bataille du Cap...

Sur la prise des casemates de LEGONZAR, je ne sais rien de précis. Ce n'était pas le secteur d'Alain. C'était celui d'Albert TRIVIDIC.

Après le combat de LESVEN

Nous étions tellement HEU-REUX à GOULIEN que nous nous sommes rassemblés devant le monument aux Morts. Les gosses avaient les bras chargés de fleurs. J'ignore d'où ils sortaient. Tout le bourg était là. Des chansons en veux-tu en voilà... La Marseillaise, l'Internationale... Tout y passait.

HEU-REUX !

Soudain, l'un d'entre nous a eu l'idée de monter au clocher et aperçoit les Allemands à environ 500 mètres sur le chemin qu'ils empruntaient d'AUDIERNE à CLEDEN, après la chute de LEZONGAR.

Nous l'avons échappé belle. Ils nous auraient certainement tous tués....Peut-être étaient-ils las de la guerre ? Ou pressés de partir et n'avaient aucune envie de faire le crochet par GOULIEN.?

Les collaborateurs :

Il y en a eu.

A GOULIEN, une belle petite jeune fille, originaire de CLEDEN paraît-il a été tondue après notre départ.

A PLOMODIERN, une dame a aussi été tondue, assise sur une chaise.

- "Il n'y a donc eu que des collaboratrices ? Pas de collaborateurs ?

- Il y a eu aussi des collaborateurs mais on ne les tondait pas. Ils passaient donc inaperçus. »

Les banquets de la Libération :

Nous ne les avons pas connus car nous avons quitté GOULIEN.

Nous étions à Quimper où nous devons trouver un logement. Nous avons d'abord trouvé refuge chez une cousine et Jean-Claude était logé chez ses grands-parents à PLOGONNEC. Nous l'avons repris dès que nous avons trouvé une maison.

Nous étions partis sur Quimper parce qu'on avait demandé à mon mari de faire parti du Comité National de la Libération (C.N.L.). Il participait à beaucoup de réunions. Jean-Claude et moi vivions chez mes beaux parents à PLOGONNEC (plus près de Quimper que GOULIEN).

Nous avons quitté GOULIEN assez rapidement, laissant derrière nous une certaine quantité d'armes. Mais nous savions pouvoir compter sur d'autres résistants de GOULIEN pour vérifier et neutraliser ces armes. Il y avait entre autres, Monsieur DIDAILLER, ancien commissaire de police de BREST, réfugié à GOULIEN avec sa femme et ses quatre filles.

A BREST, au commissariat de police de la rue Colbert, une plaque porte les noms des policiers morts du fait de la guerre ou de la résistance. Le nom de Monsieur DIDAILLER y figure. Une des rues de BREST porte aussi son nom. Tout cela est bien mérité.

Le C.N.L.

Le Comité National de la Libération était présidé par le préfet. Ses membres étaient des résistants connus et reconnus. Je ne me souviens plus de leur nom.

Pourquoi mon mari est-il rentré au C.N.L. ? Je l'ignore mais je pense que c'était pour représenter le Parti Communiste

Cela a duré deux ans pendant lesquels il n'a pas enseigné.

En 1945, les prisonniers qui rentraient devaient bien sur reprendre leurs postes d'instituteurs dans les écoles. Je savais que j'étais temporairement à l'école du Moulin Vert à QUIMPER mais j'ai eu mal au cœur de quitter une si belle école.

J'ai donc été nommée à l'école publique de PLONEVEZ-PORZAY.

Une seule élève !... et pas originaire de la commune. Simone avait accompagné sa famille réfugiée de Brest. La guerre étant finie, je pensais qu'elle allait repartir. Je suis donc allée voir ses parents, M. et Mme BELBEOC'H, qui m'ont rassurée. Ils avaient l'intention de rester encore quelque temps à PLONEVEZ. Simone avait donc des cours particuliers. Un jour l'Inspecteur, Monsieur DEBIESSE vient me rendre visite. Ce jour là, j'avais deux élèves : Simone et mon fils, Jean-Claude, qui n'avait pas le droit d'être là. Je dis donc : "Monsieur l'Inspecteur, il y a un élève de trop." Et il me répond très gentiment : "Mais, laissez donc, c'est très bien ainsi". C'était un homme très compréhensif.

Cela se passait un samedi. Je dis à l'Inspecteur : "Je puis vous annoncer que lundi, il y aura trois élèves de plus, trois de la même famille."

"Vous savez, me répond-il pour tempérer mon ardeur et m'éviter une déception peut-être, les gens ne tiennent pas toujours leurs promesses. Mais écrivez-moi dès que vous aurez ces nouveaux élèves."

Le surlendemain, j'étais fière d'annoncer à Monsieur l'Inspecteur que j'avais bien quatre élèves...et que d'autres allaient suivre.

Presque tous les soirs, à 17 heures, je mettais Jean-Claude sur le porte-bagages de ma bicyclette et nous allions à la rencontre de familles que je connaissais bien (j'étais originaire de PLOEVEN, commune voisine) ou de familles supposées avoir des sympathies pour l'école publique.

Je discutais avec les parents et je repartais avec la promesse que j'aurais leurs enfants. Et ils tenaient parole. Maintenant, je devais écrire à l'Inspecteur à chaque nouvelle inscription. Il est revenu me voir lorsque j'avais beaucoup d'élèves et a décidé d'ouvrir une autre classe, parce que j'avais dans ma classe beaucoup d'enfants de moins de six ans. Trois ans après, quand j'ai quitté Plonevez Porzay, il y avait 49 élèves dans mon école en deux classes.

Je n'étais pas peu fière de moi.

Et maintenant, il y a à Plonevez Porzay un groupe scolaire de toute beauté que j'ai pris plaisir à visiter. J'avais bien commencé, mais tout ne s'est pas fait facilement.

Lorsque je suis arrivée à Plonevez Porzay en 1946, il y avait dans l'école en tout et pour tout 2 tables de 2 élèves. Le couple d'instituteurs que je venais de remplacer m'avait dit : " Il n'y a plus qu'une élève...vous avez assez pour ce qui reste."

En effet, les élèves avaient peu à peu déserté l'école publique pour l'école privée qui s'est mise à manquer de matériel.

Et ce sont les paysans, sur ordre de la Municipalité, qui, avec leurs charrettes sont venus se servir à l'école publique : armoires, tables, bureaux, cartes... tout était bon pour eux.

Quand je suis arrivée, cela a changé. Seule, je n'aurais probablement pas réussi, mais avec l'aide de l'Inspecteur et de quelques familles laïques, nous avons obligé l'école privée à nous rendre le matériel. Mais, là, les paysans ne se sont pas manifestés. (avaient-ils honte ?). Ce sont les cantonniers qui ont fait le travail. Et ce sont des jeunes de DOUARNENEZ qui ont repeint ma classe, la municipalité refusant toute aide.

Je reconnais, oui, que j'ai eu du mérite...mais pas les palmes académiques... Comme la Résistance, cela comptait pour rien... Mais tant pis, cela ne fait rien. J'ai la satisfaction pour moi. J'ai bien travaillé et ma jeune collègue aussi. A nous deux, nous avons remonté cette école. Et nous avons fait une fête inoubliable. Quel succès mais... quel travail pour arriver à ce succès !

Il nous fallait trouver une salle. Il n'y en avait qu'une au bourg, pouvant convenir, celle de M. et Mme PERENNES. En me rendant chez eux, j'étais assez confiante car Mme PERENNES connaissait bien la famille de mon beau-frère.

Mme PERENNES me reçoit et je lui expose l'objet de ma visite :

- Mme PERENNES, je viens vous demander votre salle pour faire une fête pour les écoliers.
- Jamais ! me répond-elle. Je regrette, comme c'est pour l'école laïque, jamais tu ne l'auras." Toute penaude, bien triste, et bien soucieuse je rentre à la maison et le soir je me mets au travail dans ma classe pour préparer les leçons du lendemain. Il faisait nuit. Une faible lampe éclairait la classe. Soudain, j'entends frapper à la porte ; je me lève et j'ouvre. Etonnement... M. PERENNES était là. Il me dit : "ma femme t'a refusé la salle pour ta fête. Ça a bardé à la maison. Tu viens quand tu veux. Tu auras la salle autant de fois que tu voudras et ça, tu peux le répéter après moi... et ma femme n'a rien à voir là-dedans !"

Ouf ! un gros souci en moins !

La fête s'est donc déroulée dans la salle PERENNI, en présence de l'Inspecteur et eut un très beau succès dans une ambiance du tonnerre.

Mme PERENNES n'était pas seule à agir de cette façon : une épicière avait refusé de me vendre du lait sous prétexte que j'étais une institutrice publique.

Nous avons monté une noce bretonne avec de vrais costumes que nous avons eu un peu de mal à rassembler, et ensuite à répartir entre les garçons et les filles. (Jean-Claude par exemple était habillé en petite fille et était adorable sous son bonnet perlé)

Nous savions compter sur des aides extérieures pour habiller tous ces petits et étoffer le spectacle (entre autres, une troupe de QUEMENEVEN)

Je garde aussi, un souvenir ému des trois petites sœurs arrivées les premières grossir les effectifs. Comme je ne chantais pas bien, ce sont elles qui m'ont aidée à monter des numéros. Elles venaient d'Algérie et apportaient de nouvelles idées.

Les parents avaient beaucoup contribué et avec enthousiasme à la réussite de cette fête. L'inspecteur me complimentait tellement que j'étais gênée et ne savais où me fourrer. Petit détail qui a quand même son importance : M. BILLON maire, avait refusé mon invitation à la fête. Son adjoint l'avait remplacé et avait eu l'honneur d'être assis à côté de M. DEBIESSE.

Beaucoup de résistants, après la guerre, se sont montrés très actifs. Nous étions tous très motivés mais je ne pensais pas que j'étais capable de réussir.

Je me souviens que les trois petites filles dont j'ai déjà parlé sont arrivées à l'école un 23 novembre. J'étais seule avec ma petite Simone depuis la rentrée. A l'époque actuelle, il n'y aurait pas d'ouverture d'école pour une seule élève. Ce serait la fermeture !

Thérèse, la petite jeune fille qui nous aidait à QUIMPER, nous avait suivis à PLONEVEZ. Alain et André sont nés dans cette école. Jean Claude a appris à lire sans que je le sache en écoutant les plus grands, Roger AUTRET en particulier.

Mon mari, après la Libération, a cessé d'enseigner pour pouvoir travailler au C.N.L. à QUIMPER pendant deux ans (1944-1945).

Puis il est devenu permanent du Parti Communiste à BREST et n'a pas non plus enseigné pendant cette période (1946-1947). J'étais à PLONEVEZ-PORZAY et les déplacements se faisaient en car. Fin juillet 1947, j'ai eu une belle frayeur en le voyant descendre du car, la tête bandée : un bateau, "l'Ocean Liberty" avait explosé en rade et mon mari avait été blessé.

Le Parti Communiste occupait une baraque près de la Place de la Liberté à BREST et possédait une petite camionnette blanche que mon mari utilisait pour son travail de "permanent". Il sillonnait toutes les routes du FINISTERE. Parfois, Jean-Claude et moi l'accompagnions. J'ai assisté à des situations cocasses.

Un jour, du côté de PLOUGUERNEAU, dans le LEON profond, il avait trouvé un local pour tenir sa réunion. Il commençait à parler. Soudain, entre un individu et à sa suite une douzaine de personnes chahutant pour empêcher Alain de parler. Mais, mon mari reconnaît un des perturbateurs, et goguenard l'apostrophe : " Mais dis donc, je te connais...! Nous avons été ensemble sur les bancs de l'école publique de PLOGONNEC...Tu es un fils LOZACHMEUR. Tu es curé !"

L'assaut a été stoppé net. Plus un perturbateur ne bronchait. Et mon mari de continuer dans un silence impressionnant : " Tu ne te souviens pas de moi ?... Tu te rappelles quand même

qu'un jour, tu as pissé dans ton encier !...?" Et toute l'assemblée de rire et les gros bras de repartir calmés. Mon mari a pu reprendre le fil de ses idées. Ces gens du LEON étaient vraiment très durs.

Une autre fois, c'était à PLABENNEC. PLABENNEC a bien changé depuis. A l'époque, il n'y avait pas d'école publique. Mon mari ne trouvait aucun local pour tenir sa réunion. Dans ce cas là, il y avait toujours la ressource d'utiliser le préau de l'école.

Mais à PLABENNEC pas d'école publique, pas de préau. Qu'à cela ne tienne ! Le parvis de l'église à la sortie de la messe ferait l'affaire... A peine a-t-il prononcé quelques phrases que les cloches se sont mises à carillonner à toute volée... C'était fini. Il pouvait rebrousser chemin.

En 1947, mon mari a repris son métier mais il n'avait pas de poste. Il a enseigné pendant quelques mois à PLOEVEN, remplaçant M DAGORN en soins au sanatorium de SAINTE FEYRE dans la CREUSE. Mme DAGORN faisait la cantine. Alain utilisait sa bicyclette pour le trajet (3 km)

Puis en 1948, il a été nommé à PLOGOFF directeur de l'école des garçons et du Cours Complémentaire;. Je l'ai suivi. Nous sommes donc revenus dans le cap SIZUN. Je serais bien restée à PLONEVEZ PORZAY. A PLOGOFF, j'ai enseigné en cours préparatoire. Nous sommes restés à PLOGOFF 7 ans.

En 1955, mon mari a obtenu un poste au lycée technique puis au lycée classique de KERICHEN où il a fini sa carrière. Le reste de la famille a suivi. Quant à moi, j'ai enseigné dans les écoles primaires de VAUBAN, PROUD'HON, et KERICHEN. Brest le 29/10/05

La vie à BREST était plus calme. Et c'était souvent avec regret que nous repensions à notre jeunesse animée et ...courageuse.

Goulien le 25 septembre 1944,

Mr Le Président du Comité départemental de Libération,

Comme contre partie à la lettre, et aux notes complémentaires adressées à Monsieur Le Préfet par M. Le ... , j'ai l'honneur de vous fournir deux dossiers qui sont facilement contrôlables.

Je vous donne un aperçu de ce que fut notre maire pendant l'occupation nazie.

L'ambiance pro-allemande de sa famille, ses sympathies pour l'ordre nouveau, lui ont fait perdre de vue qu'il était au service de la France et non au service de l'Allemagne.

Ce n'est point dans un esprit de vengeance que je vous adresse ces dossiers. Il m'a attaqué, je me défends.

Je ne vous demande aucune sanction mais, pour que la France vive, il faut que ceux qui ont cru que notre pays était mûr pour être colonisé et qui ont aidé à cette colonisation n'occupent plus aucune fonction publique.

Veillez recevoir, Mr Le Président, mes sincères salutations.

Le Président de la Délégation Spéciale de Goulien

Clet Kerisit

Dossier de Mr Kerisit Clet Président de la Délégation Spéciale.

Activité pendant l'occupation – aide apportée à la Résistance

Ma maison a servi à différentes reprises de lieu de réunion à des chefs de la Résistance principalement lors d'une préparation de parachutage d'armes qui devait avoir lieu dans notre commune.

M. Cariou, membre du C.D.L peut en témoigner.

J'ai reçu également M. Maubras « groupe libération » actuellement en prison en Allemagne ainsi que M. Germain Cariou, son remplaçant à Plogoff. Leur ai fourni des renseignements utiles.

Aide directe :

Le 4 février 1944, le bateau « Jouets des Flots » qui avait quitté Concarneau à destination de l'Angleterre, avec une quarantaine de patriotes à son bord, a été par suite d'avaries, obligé de faire côte à Plogoff. Le capitaine, M. Rivoal de la pointe de Trévignon et un officier du 2^{ème} bureau, dont j'ignore le nom, ont été aperçus par la Gestapo au moment où ils se trouvaient à proximité de ma maison. La voiture allemande ayant stoppé, ses occupants se mirent immédiatement à chasser nos deux compatriotes qui sautèrent dans mon jardin, vinrent chez moi où je fis le nécessaire pour les sauver. Toutes les maisons furent fouillées.

Le 5 février la rafle commençait. Sur une longueur de 10 à 15 kms fouillant maisons et battant tous les champs, les Allemands se dirigeaient vers la Pointe du Raz, visitant toute la presqu'île. Ils cherchaient les rescapés du « Jouet des Flots ».

Après s'être consultés, M. Rivoal et son camarade décidèrent de partir dans la nuit du 5 au 6. Comme ils ne connaissaient pas le pays, n'ayant en outre aucune pièce de papier valable et

toutes les routes étant gardées, nous décidâmes, moi et mon beau-frère, de les accompagner. Nous partîmes à travers champs, dans la nuit et passâmes le barrage avant les allemands à notre gauche et à notre droite qui marchaient sur les talus à moins de 50m de nous. Enfin, nous eûmes la chance de réussir et cela nous suffit.

Autres activités :

Dans la nuit du vendredi 25 août une colonne allemande, forte environ de 280 soldats, se dirigeait vers le petit port de Lesven. Le groupe de la Résistance de Goulien, sous la direction de M. Cariou fut alerté et parti vers l'emplacement qui lui fut désigné vers 21h. M. Jean Le Bot, 46 ans, agriculteur et moi-même 55 ans, (nous n'appartenons à aucun groupe combattant), décidâmes de rejoindre nos camarades.

Nous pensions que les gars de chez nous se trouvaient à proximité du port et filâmes dans la nuit, à travers champs, armés de fusil de chasse. Vers 23h, nous étions en plein parmi les boches. Ils descendaient au port par une route détournée, loin de celle qu'on utilise ordinairement. Nous nous cachâmes de notre mieux et attendîmes le déclenchement de l'attaque qui eut lieu vers 1h30, le 26 au matin. Nous étions entourés de partout et eurent mille peines à nous dégager. Les allemands tiraient dans toutes les directions et ignoraient certainement, qu'au milieu d'eux, il y avait deux français. Enfin, heureusement que nous connaissions très bien la région et, vers 4h du matin, nous étions hors de toute atteinte.

Le même jour, à 8h du matin, je suis parti vers le village de Kervigoudon et m'approchant à 400 mètres environ, j'ai pu situer l'emplacement des troupes allemandes encerclées.

M. Cariou, membre de la C.D.L pourrait témoigner de mon activité patriotique. Il a entendu parler d'une petite manifestation qui eut lieu dans un débit de Cleden où j'attaquais un défaitiste, pro-boche, ainsi qu'Hitler et toute sa bande. Il aurait suffi d'une délation (nous étions 20 personnes dans la maison) et ensuite St Charles. La Gast allemande stationnait dans cette bourgade.

Si j'ai tenu, M. Le Président, à vous signaler tous ces faits, ce n'est point dans un but intéressé mais, dans la lettre de M. Le Maire de Goulien à M. Le Préfet du Finistère, je relève cette phrase : « Et ce sont précisément, M. Le Préfet, ces personnes qui pendant leur occupation (allemande) faisaient aux allemands le plus de risettes pour en obtenir des faveurs, ce sont celles-là dis-je, qui, à présent, prétendraient vouloir rendre responsables, les autres, des actes ou des paroles qu'elles auraient commises ou prononcées. ».

En outre, dans les notes complémentaires, M. Le ... attaque ma famille directement. Il parle de pierres que les Allemands voulaient enlever et qu'ils auraient ensuite laissées par suite de son intervention.

Voici les faits. Les Allemands ayant fait prendre, par des voitures réquisitionnées par M. Le Maire, environ 4 toises de pierres sur les 12 qui étaient dans le tas, ma femme décida de sauver celle qui restait. Ces pierres étaient de qualité très chère (pierres de Plouhinec) et il aurait été logique qu'on utilise d'abord les pierres du pays de qualité inférieure et de prix modéré.

Elle vit M. Le Maire qui, en effet, vint trouver l'adjudant allemand et il fut décidé que la carrière communale fournirait le restant des cailloux. Je vous ferai remarquer que ces cailloux ne m'appartenaient pas et qu'ils sont la propriété de neveu et nièce dont le père a fait la guerre de 14, celle de 39 et qui n'a pas lâché le combat en 40, continuant en Angleterre et en Afrique. Il a perdu sa femme, il y a deux ans, et j'ai hébergé ses enfants. Sa maison a été mise à la disposition des allemands, par M. Le Maire, et ceux-ci l'ont pillée, saccagée et en dernier lieu s'en servait comme maison de tolérance pour les soldats russes. Aucun geste n'a été fait par M. Le Maire pour arrêter cet état de choses alors que dans toutes les communes

environnantes, les maisons privées ont été redonnées à leur propriétaire dès que les casemates ont été terminées.

Voilà, M. Le Président, toutes les faveurs que nous avons reçues de l'indésirable allemand. Quand à l'adjudant qui, paraît-il, lâchait M. Le Maire pour rentrer dans mon débit, je n'ai pas l'honneur de le connaître et tous ceux qui fréquentent ma maison, savent très bien, que chez moi, on n'aimait pas les boches et boches aussi le savaient.

M. Le Maire a longuement parlé de son service militaire. Il a fait la guerre mais il a oublié de dire qu'il n'était pas seul.

9 ans, tel est mon lot, et j'ai fait la plus grande partie de la guerre comme officier.

Clet Kerisit
Président de la D.S à Goulien

Monsieur Aimé Kérisit Bourg de Goulien

Je suis né le 21 avril 1922. J'avais donc 18 ans en 1940. C'est probablement dans cette année là que j'ai vu les Allemands pour la première fois à Pont Croix.

J'ai quitté l'école en 1939. J'avais déjà le permis de conduire les voitures et j'ai passé mon permis de transport en commun ; mes parents possédaient un commerce au bourg de Goulien et un car auquel ils avaient adjoint une remorque. Tous les jeudis je conduisais donc les Goulienois dans le car et les cochons dans la remorque, au marché hebdomadaire qui se tenait au chef-lieu de canton, Pont-Croix. Nous avions l'habitude de quitter Pont-Croix vers 14h, après le déjeuner.

C'est donc un de ces jeudis, sur le point de rentrer à Goulien, que j'ai vu les Boches arriver au carrefour de la route départementale. Ils semblaient déjà bien renseignés car ils sont aussitôt entrés chez Mr Coulm, marchand de vin et se sont servis copieusement en cognac qu'ils semblaient affectionner tout particulièrement.

Je suis entré dans la Résistance, au Front National le 24 décembre 1943. C'est Hervé Deuffic qui m'a recruté. Pierre Kerninon était le chef de section. Ce n'est que quelques temps après que j'ai su que mon voisin, Alain Cariou, était résistant depuis quelques mois ! Le secret était bien tenu...Les réunions se tenaient chez lui à l'école dans une très grande discrétion. Les Résistants de Primelin venaient aussi à Goulien. Nous n'avons jamais été inquiétés et pourtant il y avait des armes dans le bourg.

J'ai participé à plusieurs missions, malheureusement nous sommes en 2005 et j'ai des oublis. Je me souviens donc plus précisément d'une fois où je suis allé à Pont-Croix en char-à-banc, chercher des armes. Par précaution le jour choisi fut un jeudi, jour de foire où tous les paysans du Cap Sizun se rendaient au chef-lieu de canton pour y vendre et acheter veaux, vaches, cochons...etc.

Donc ma charrette fut chargée d'armes dans la cour de l'hôtel Gloaguen. Recouvertes de paille, elles étaient invisibles.

Mais au moment du retour, une voisine m'aperçoit.

- « Eh, où vas-tu ? » me demande-t-elle.
- « A la maison bien sûr ! »
- « Puis je rentrer avec toi ? »
- « Evidemment, allez hop grimpe ! »

Et elle a fait tout le trajet assise sur les armes, sans problème.

En arrivant à Goulien, je lui dis : « Te voilà rendue, tu peux descendre mais moi je continue car j'ai des armes à livrer ».

- « Des armes ! Oh la la ! »

Grand fut son étonnement, peint sur son visage, mais elle a su garder le secret.

Ces armes ont été déposées dans le jardin de l'école.

Quelques jours plus tard on me charge encore d'aller à Pont-Croix chercher des grenades. Cette fois il me fallait une bicyclette et une musette. Je devais passer par Beuzec et prendre à Beuzec, au niveau du terrain de football le dalac'h, la route à droite qui descend à Pont-Croix. C'est Mourrain le charcutier qui devait m'apporter le paquet au lieu dit « Kergadel ». L'échange s'est très bien passé mais au moment de remonter vers Beuzec, je vois en haut de la côte, des soldats russes de l'armée d'occupation armés de mitraillettes. Avaient-ils remarqué notre manège ? Ils se sont mis à tirer dans tous les sens. Ils voulaient manifestement nous tuer. Heureusement j'étais encore dans le vallon boisé où j'ai pu me jeter et me cacher. Mais dans ma précipitation, une des lanières de ma musette se casse et voilà ma douzaine de grenades par terre. Oh la la la la !! Je savais ces grenades quadrillées sans danger pour moi mais il fallait les ramasser et les transporter à bon port. En cherchant bien, j'ai trouvé sur place un fil

de fer avec lequel j'ai rafistolé ma musette et je suis rentré sans encombre et très prudemment à Goulien. Si j'avais rencontré une patrouille allemande, j'étais mort.

Un jour, ma mère a trouvé des grenades à la maison. Elle est allée les jeter à la mer aussitôt. Mes parents tenaient un commerce au bourg et je les aidais. Il fallait toujours être sur ses gardes et ruser pour tenter de ne pas être pris.

Nous avons attendu plusieurs parachutages mais en vain. Beaucoup de travail, beaucoup d'espoir mais à chaque fois la déception. Les ordres étaient sans doute de ne pas satisfaire les demandes d'armes FTP.

Ce qui m'a le plus marqué c'est le combat de Lesven. Les Allemands occupant le Sud du Cap Sizun avaient décidé de s'embarquer sur la côte Nord du Cap pour rejoindre Crozon.

J'étais de garde au lieu dit « Les Quatre Vents » avec deux camarades : Jacques Kéravec et Daniel Gall. Abrisés dans le hangar de Guillaume Ansquer, nous guettions le passage des Allemands. Il faisait nuit. Les Allemands allaient par groupes à Lesven. Nous n'avons pas bougé et avons attendu que la première colonne se soit éloignée. Aussitôt j'enfourche ma bicyclette et je reviens à Goulien pour annoncer à Alain Cariou, chef de la Résistance dans le Cap Sizun, que les Allemands étaient passés.

Lannig Cariou me dit « Attends un peu : je vais écrire un message que tu iras porter au Commandant Marie à Pont-Croix. Tu attendras devant lui qu'il donne une réponse. »

Je reprends donc mon vélo (il y avait très peu de voitures à l'époque et l'essence était très rare). Il faisait presque jour.

J'ai donc trouvé le Commandant Marie à Pont-Croix, à l'hôtel Gloaguen où il logeait. Il prend connaissance du message et écrit ses instructions sur un papier que je dois remettre à Lannig. Et retour à Goulien, toujours à bicyclette.

En route, aux Quatre-Vents, j'aperçois un Allemand. Faire demi tour ? Cela aurait paru suspect et l'ennemi m'aurait tiré dessus. D'ailleurs, il m'avait déjà mis en joue. Je n'avais qu'une solution, continuer. L'Allemand n'a pas tiré. Tanneau et Moan étaient de faction. Ils auraient pu tirer sur l'ennemi mais ne l'ont pas fait... et je suis passé sans problème. J'ai remis le message à Lannig qui attendait. Il a lu le message et m'a dit : « Maintenant il faut attendre des ordres. Quelqu'un nous apportera un autre message ». Il était environ 9h du matin. Nous avons attendu mais rien n'est venu.

Dans l'après midi, j'apprends que certains copains étaient partis à Lesven. Par des petits chemins connus uniquement des chasseurs, je retourne aux Quatre-Vents pensant que mes camarades du matin y étaient toujours. Ils étaient bien là et me disent :

- « Nous ne servons à rien ici, il vaut mieux que nous allions à Lesven ».

Je réplique :

- « Qu'irons nous y faire ? Nous sommes isolés. Comment retrouver notre compagnie là-bas ? Nous n'avons pas d'ordres et nous n'y connaissons rien. Nous risquons de nous faire tuer pour rien. »

Mais mes camarades n'étaient pas de mon avis.

- « Nous y allons quand même ! » me disent-ils. Je les ai donc suivis. Là bas ça canardait fort.

A Kergonouï, j'ai pris un tout petit chemin et j'avais à ma droite, donc venant de l'Est, les Résistants de Douarnenez.

Le soir en rentrant après le combat, nous avons rencontré un allemand isolé, faisant route terre. Nous l'avons pris avec nous et l'avons conduit chez Mr Kérisit, le maire, mon oncle. Je suppose que le lendemain, devenu prisonnier, il a été conduit à Quimper.

Après la Libération du Finistère, je me suis retrouvé « Engagé volontaire » dans l'armée jusqu'à la fin de la guerre. Ceci m'a amené d'abord à Quimper puis à St Thégonnec.

La réserve des Américains, particulièrement le ravitaillement, se trouvait là-bas aussi. Les Allemands, prisonniers à leur tour, travaillaient. Nous les gardions.

Après St Thégonnec, nous sommes partis à « l'Hermitage » à Rennes, centre de ravitaillement pour l'Ouest, tenu par des Américains surtout noirs.

Il ne manquait rien à l'Hermitage alors que dans le Cap Sizun on n'avait pas grand chose à manger. Le trafic s'organisait. Marché noir pas mort. Un gars que j'ai connu et qui portait un grand sac de café sur le dos, reçut un coup de mitraillette. Le sac creva. Des 50 kgs que le copain transportait, il ne lui en resta que 10 peut-être. Le trafic était quand même limité car surveillé.

En 1945, à la fin de la guerre, je suis rentré chez mes parents où le travail civil m'attendait. J'avais 23 ans, la vie belle et pleine d'espoir commençait.

On se serait bien passé de toutes ces émotions si fortes, de toutes ces angoisses qui avaient duré 4 ans !

Témoignage de Madame Marchand née Yvonne Dagorn - Tante de Monsieur Aimé Kérisit

Je suis le dernier témoin vivant d'un événement dont tout le monde a déjà parlé, sauf moi. J'ai 93 ans et je suis heureuse de pouvoir enfin être entendue. J'ai connu deux des occupants du bateau « Le jouet des flots ».

C'était un jeudi midi. J'avais fini de préparer le repas et j'allais sortir de la cuisine pour appeler mon mari. J'avais la main sur la poignée de la porte vitrée, quand, de l'autre côté j'aperçois deux hommes inconnus. L'un d'eux avait aussi la main sur la poignée.

Surprise, je recule et aussitôt ils entrent et me disent : « Madame, cachez-vous. Les Allemands sont là et nous cherchent ». Je les fais passer dans la pièce qui sert de laiterie. J'ignore alors tout du drame qui s'est passé à Plogoff.

Surviennent mon mari, mon beau-frère et Kérisit maire de Goulien. Les deux inconnus répètent ce qu'ils m'ont déjà dit. Ni mon mari ni moi n'avions vu d'Allemands dans les environs. Clet leur dit : « Descendez vite ce champ ! ». Il leur indique une cachette et les voilà partis, suivant les conseils donnés. Tout cela s'est passé très très vite.

En revenant dans la laiterie nous apercevons leurs pardessus trempés qu'ils ont abandonnés sur la baratte.

D'où viennent ces deux hommes ? Qui sont-ils ? Allemands ? Français ? Que s'est-il passé ? Où nous renseigner ? Jeanne, ma sœur, était partie à Pont-Croix avec notre mère chercher de la marchandise pour le commerce. De ce côté nous ne pouvions avoir aucune explication.

Par la suite ma voisine me dit : « J'ai vu deux hommes qui marchaient tranquillement sur la route ; soudain un moteur de voiture s'est fait entendre. Ils ont alors traversé la route en courant, ont sauté par dessus le mur et ont atterri dans ta cour ». Le bruit de moteur était en fait celui d'une « traction avant » conduite par des Allemands. Et voilà Goulien envahi : des Allemands, des Allemands, des Allemands partout, à la recherche des deux fugitifs... Ils fouillent toutes les maisons, jusque dans les cheminées mais nous n'avons pas vu l'ombre d'un seul Allemand dans notre cour ! Et toujours pas d'explication...

Mon mari et moi mettons les pardessus faits de beaux draps dans un sac que nous cachons. Le soir, avec ma sœur revenue de Pont-Croix, nous ouvrons le sac et regardons les manteaux avec plus d'attention. Ils ne contenaient aucun papier mais beaucoup de médailles retenues par une épingle de sûreté dans une poche intérieure. Nous faisons sécher les manteaux devant un grand feu de cheminée.

Ces hommes sont repartis le dimanche suivant abandonnant leurs manteaux (pour alléger leur fuite sans doute). Je ne sais plus ce que nous avons fait des médailles.

Ces hommes étaient bouleversés par ce qui leur était arrivé : le naufrage de leur bateau, la perte de papiers très importants et la vue des chemises blanches flottant sur l'eau. Tout cela les avaient profondément marqués. Le vendredi nous n'avons vu personne.

Le samedi en soirée, je quitte ma maison pour venir chez ma sœur. Soudain je vois apparaître mon mari : « Viens vite, on t'attend à la maison » me dit-il.

Les deux fugitifs étaient là accompagnés de Mr Goragner Jean-Yvon de Kerguerien qui me dit : « Ces deux messieurs vont passer la nuit chez toi et partiront demain matin de bonne heure ».

Ils ont donc quitté chez nous à 4h du matin, accompagnés de mon mari et de mon beau-frère qui les ont guidés par les petits chemins connus des chasseurs, jusqu'à Lagruin au delà des « Quatre vents ». A cet endroit ils ont été arrêtés par un double fossé gardé par les Allemands (dès le dimanche matin le Cap Sizun était coupé de la côte Sud à la côte Nord). Les deux rescapés ont très judicieusement profité d'un court instant d'inattention des ennemis pour se faufiler, s'échapper et continuer leur fuite.

Mon mari et mon beau-frère sont alors rentrés à la maison.

Je n'ai jamais su qui étaient ces gens ; l'un était belge, l'autre français.

Le dimanche après-midi, nous avons enfin eu des éclaircissements. Ma mère en allant nourrir ses poules vers 14h a rencontré le curé de Plogoff qui sortait du presbytère de Goulien où il avait déjeuné avec son collègue. Et c'est bien lui qui a dit à ma mère qu'un bateau avait fait naufrage à la Pointe du Raz et que les naufragés s'étaient éparpillés dans le Cap pour y trouver refuges et échapper aux Allemands.

Les gens étaient sans doute d'importance pour avoir déclenché un tel déploiement de la force ennemie.

Nous avons appris plus tard que ce bateau s'appelait « Le Jouet des Flots » et avait à bord Pierre Brossolette...Ils étaient trop nombreux dans un bateau trop vieux...et dire qu'ils voulaient rejoindre l'Angleterre !! C'était insensé...

De cette histoire je suis la seule à pouvoir dire ce que j'ai vu et ce que nous avons fait. Ne pourrais-je maintenant connaître l'identité de ces gens ?

J'aurais voulu savoir...

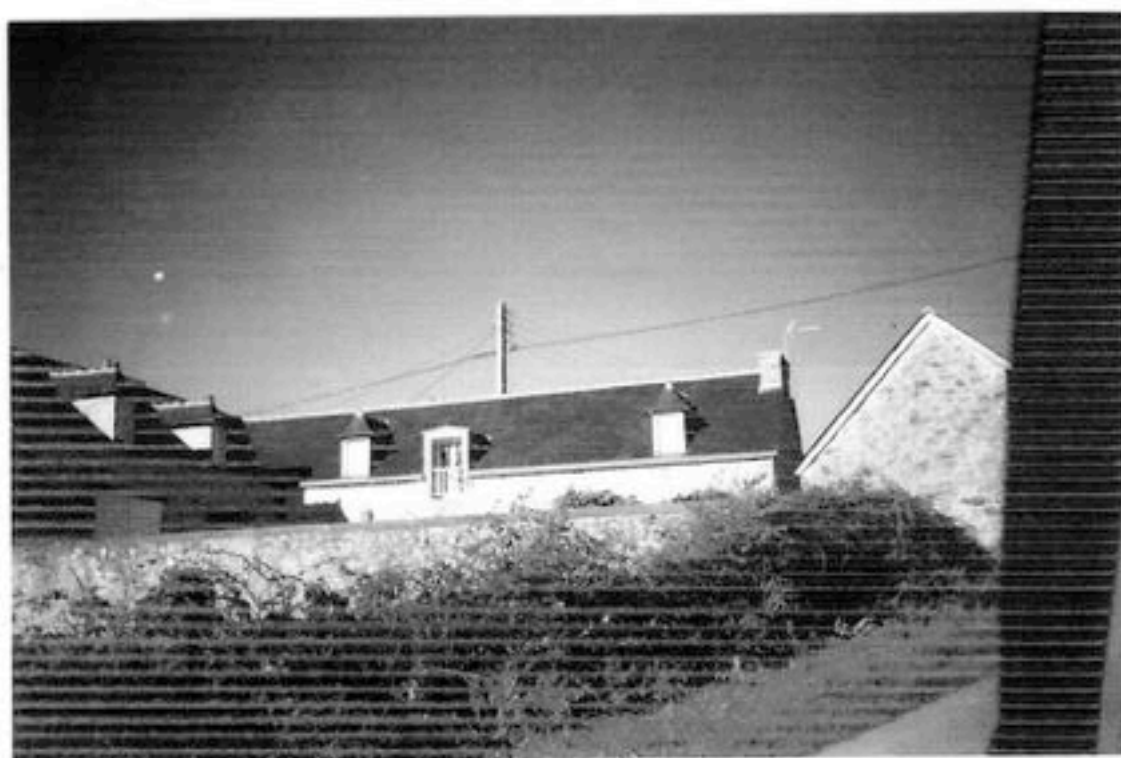
N.B : Mme Marchand a eu connaissance de l'identité d'un des rescapés en lisant le témoignage de Jeanne Kérisit, quelques temps plus tard.

Témoignage de Jeanne Kérisit, petite cousine de Mr Aimé Kérisit 14 ans à l'époque

1/ L'un des hommes était Mr Rivoal de Trévignon en Trégunc. Il était capitaine au long court. Après la guerre, il est venu remercier notre grand-mère qui lui avait gardé son chapelet.

2/ Ces deux hommes ont été hébergés en trois endroits :

- chez Mr et Mme Marchand (Clet et Yvonne)
- dans une autre famille où ils ont dormi sur le foin et où ils ont dû payer
- chez Mr et Mme Goraguer (à Kerguerien), gens discrets et réservés. Bien que très nombreux dans cette ferme, personne n'a parlé.



Goulien. La maison de M^{me} Marchand
qui a hébergé deux rescapés du
"Jouet des flots"

René Vautier : toujours le cinéma citoyen

René Vautier, qui fêtera ses 80 ans en 2008, continue à se battre pour la liberté de pensée et d'expression, caméra au poing. Les collégiens de Locquéran et de Saint-Joseph l'ont rencontré lundi au cinéma Le Goyen, à l'occasion de la projection de son film mythique, « Avoir vingt ans dans les Aurès ».

Ce film, sorti en 1972, n'a pas pris une ride. Il a gardé une beauté hors du temps et toute sa force. Premier film réalisé sur la guerre d'Algérie à une époque où il ne fallait pas en parler, et l'un de ceux qui ont le mieux dénoncé l'absurdité de la guerre. Il fut interdit pendant plusieurs années.

D'Audieme aux Aurès

C'est une œuvre unique, à la fois un documentaire basé sur des centaines d'interviews de gens, ayant vécu cette guerre, et une fiction qui permet au cinéaste de donner à son message, un certain lyrisme. Pour en saisir tout le sens, il fallait



● René Vautier, une passion intacte et l'envie de transmettre.

avoir quelques notions sur l'histoire du conflit franco-algérien. Son étude figurant à leur programme, les collégiens avaient préparé cette projection en classe. Mais pas question pour René Vautier de faire un exposé académique. À propos de « Avoir vingt ans dans les Aurès », qui montre en action, un commando spécial composé de

Bretons, il a évoqué une anecdote sur sa propre jeunesse, en lien avec le Cap-Sizun. Résistant à 16 ans, le futur cinéaste était recherché par les Allemands. On lui trouva une cachette à Plouhinec, chez les Trividic. L'un des membres de cette famille était instituteur à Audieme, communiste et responsable syndical.

Je ne sais si ces pages
peuvent être utiles au propos
de Yvonne Bonier, qui concerne
avant tout la région du Cap.

Sigm... Je les envoie malgré
tout, au cas z'ou ? Simplement
parce que ces activités de résistance
des jeunes du Clan Eclairé de
France de Quimper ont rencontré,
pour certains d'entre eux,
l'appui le plus complet, bien que
très discret, de la famille
du boulanger Trividic, dont le
fils André participait, au Lycée
de Quimper, les travaux
scolaires de René Vandier, et
qui, sachant les activités
clandestines de René et ses
amis, les a envoyés "au frais"
à Plouhinec, entre le village
et la mer, au moment où cela
"chauffait" pour eux au lycée,
P... Allemands étaient venus

les chercher; c'est à partir de
la boulangerie des Trividié
que René, Robert, André, ont
pu établir les angles de tir des
casernes allemandes de la
côte Sud-Finistérienne (zone
Plouhinec-Andierne) avec la
complicité active de l'oncle
d'André, instituteur à Andierne*.
L'asile plouhinecois leur a
très probablement permis
d'éviter l'arrestation dont ils
étaient menacés à Quimper...

* Plouhinec

Pages
extraites de
Carnet en dissidence*
de René Vautier*
sur la période "Résistance"
à Quimper et dans la
presqu'île de Crozon.

RL

"Dans les vieilles rues de Quimper, le Général De Gaulle a été acclamé par une foule en délire. Il était précédé par le groupe René Madec des éclaireurs de France de Quimper, entourant le drapeau du Clan décoré de la croix de Guerre avec l'étoile d'argent et le coussin sur lequel étaient épinglées les décorations des jeunes morts au combat." .
On pouvait lire ces lignes dans le " Télégramme de Brest et de l'Ouest", en 1944 ou 1945 (je ne me souviens plus très bien de la date de la première visite chez nous du Général. C'est grave ?)

Le "Groupe René Madec" ou "corps-franc Vengeance", c'était nous. Le Général de Gaulle s'était fait expliquer les "hauts faits" de ces jeunes décorés en culottes courtes - et, laconiquement - peut-être un peu vexé aussi parce que nous avons été, à Quimper au moins aussi applaudis que lui ! - il avait laissé tomber, saluant le drapeau que tenait Jo Legrand, "Ces jeunes ont suivi avec honneur la pente naturelle qui les menait vers la résistance". Bob, avec un certain irrespect, mais bombant fort la poitrine où brillait sa croix de guerre (je devais bomber tout autant de mon côté) Bob avait sussurré entre les dents : "C'est ça, mon con, on a eu qu'à se laisser glisser sur le cul ! ". Mais, en fait, je crois qu'il avait raison, le Général : dans notre milieu, il y a bien eu "pente naturelle" de la résistance - "pente naturelle" beaucoup plus que choix réfléchi. Je ne vais pas raconter ces quatre années de guerre - pas aujourd'hui, pas ici; un jour un livre naîtra des

* René Vautier cinéaste.

confrontations de souvenirs de "ceux du clan" promis juré ! et ce sera un vrai travail collectif -ou au moins de collectage. Il ne m'appartient pas de chanter seul ce qui fut une aventure de groupe. Simple-ment, en quelques anecdotes ou rêves-souvenirs, montrer comment cette période a influé sur ce que je suis. Puisque dans ces pages c'est de moi qu'il s'agit

Pente naturelle 1940 : Les Allemands arrivent sur Quimper, la radio l'a annoncé. Nous avons vu les soldats en bleu horizon et en kaki balancer leurs fusils dans la rivière - et nous nous sommes réunis, à sept ou huit lardons de 12 ans, pour discuter de la meilleure façon d'en récupérer quelques-uns dans l'Odet. Mais Niquette, une fille du chemin de halage rentrant chez elle à toutes jambes, nous crie : "Les Allemands sont à Ludu-Gris, avec des sides-cars !". Bien sûr , on va voir. Ils sont là, une trentaine peut-être -5 ou 6 sides-cars, et 3 drôles de voitures taillées comme si elles devaient aller sur l'eau . Et puis un char d'assaut. Avec des chenilles ... Dans mes souvenirs, il est énorme . Mais en réalité ... enfin, pour nous il était très gros. Son museau - le canon de la tourelle mobile - oscille de la route de Pont-L'Abbé à la route de Pluguffant. Nous contemplons de loin. Les imperméables doublent les silhouettes des motocyclistes, les grosses lunettes les déhumanisent .. Une trouille verte nous habite ... Des ordres fusent, des mitrailleuses sur les voitures se dressent vers le

ciel : un avion français, avec des cocardes !

"Il va les bombarder !" murmure Bob . Difficile :

c'est un petit avion de reconnaissance, tout gentillet

Il passe, continue son petit bonhomme de chemin ... et

va se poser là-bas, au terrain d'aviation de Pluguffan.

Un roman se bâtit instantanément dans ma tête ; le

frangin que j'avais laissé en grande discussion avec

Léonie à la maison - il voulait partir en Angleterre,

Léonie lui opposait des tas d'arguments - doit être

en route pour le terrain d'aviation. L'avion doit l'y

prendre après avoir refait son plein d'essence ... et en

route vers Londres ! Mais les Allemands s'ils

arrivent à Pluguffan avant que l'avion n'ait pu s'envo-

ler ... J'explique : il faut retarder les Allemands.

Au "défilé" on peut les bloquer ... le défilé, c'est un

petite coupure dans une colline, où la route de Pluguf-

fan se resserre un peu ... Et nous voilà parti à tra-

vers champs. Au sommet de la colline, au bord de la

saignée, des grosses pierres. Les faire rouler ... Et

on y arrive ... 7 , 8 , 10 pierres ... Un fracas de

moteurs : les sides-cars. Ils freinent, s'arrêtent près

des obstacles. Ils pourraient les contourner, mais les

voitures ne pourront pas passer ... Ils descendent ?..

Nous ne sommes plus que quatre, à regarder ... Les

motards commencent à enlever les roches ...

Les occupants des sides-cars sont restés dans leurs

caisses, les bras appuyés sur leurs mitraillettes. Un

coup d'oeil à Bob, à Roger Bonizec, à un des frères

Signor (Andréou René, je ne sais plus lequel était la...

Trouille verte généralisée, mais "pente naturelle"...

on y va ! Et les quelques grosses pierres qui restaient en équilibre dégringolent vers la route... C'est la première fois que j'ai entendu claquer des mitraillettes, et, oui, j'en suis sûr, des balles siffler.... La galopade ! Je suis rentré à la maison tout essoufflé : Jean, le frangin, y était ; la discussion avec Léonie continuait. Angleterre, ou pas ? Anglê-terre ? Il n'y eut pas d'Angleterre, mais "pente naturelle", deux ans plus tard Jean était "dans la résistance". Bob et moi aussi, et progressivement tous les gars du "clan", sans que l'on puisse dire à quel moment l'un ou l'autre était passé de la "désobéissance civique" à la résistance réelle, organisée. Dès 1940, les gosses que nous étions apprenaient à dire non, et la "pente naturelle" nous poussait progressivement des jeux aux armes.

J'ai appris, avec une certaine stupéfaction, que dans les lycées de France on avait chanté "Maréchal, nous voilà". Au lycée de Quimper, à ma connaissance, jamais. La résistance devait-être un état d'esprit ... ce qui rend difficile le choix d'anecdotes ! Un professeur entre un jour en classe avec une francisque à la boutonnière. Au bout de 3 minutes, la classe n'est plus qu'un énorme bourdonnement bouche fermée. Il met à la porte le premier rang - tout le monde suit ; nous nous retrouvons tous groupés sous la galerie sur laquelle donnent les portes des classes. Le professeur hurle : "rebellion !" et s'en va chercher le proviseur. Nous transportons notre bourdonnement

de porte en porte. Elles s'ouvrent : "Qu'est-ce que c'est ? " "La quatrième B ". "Qu'est-ce que vous faites là ? " " Le professeur K. est venu avec une francisque en classe "... Trellu le premier, le prof de Français-Latin-Grec qui allait peu de temps après partir en Angleterre rejoindre les Forces Françaises Libres, "conseille" à ses élèves de nous rejoindre dans la cour et dans la protestation et peu à peu la galerie, la cour, le lycée ne sont qu'immense bourdonnement. Le proviseur arrive avec K. et sa francisque. K. reste près de la porte du hall, le proviseur va de professeur en professeur ... repart vers K. discussion. K. se retire, malade de rage. Les professeurs font rentrer leurs élèves ; on nous envoie un surveillant, qui nous annonce d'un ton rigolard : "Votre professeur s'est senti mal, vous allez venir en étude avec moi ". Une marseillaise, et le Lycée reprend un calme apparent ... K. n'a plus jamais essayé de rentrer en classe avec une francisque ; il a dû avoir d'autres activités extra-lycéennes puisqu'en 1944, il a été "muté" vers un autre lycée breton - ce qui fait qu'en 1945, c'est lui qui m'a interrogé, en histoire et géographie, pour l'oral du bac philo. J'ai eu 3 sur 20 .

Je faisais du cross-country. En 1942, je suis sélectionné cadet pour le championnat scolaire du Sud-Finistère, qui a lieu à l'hippodrome de Quimper. Le prof de gym, Hivert, est bien embêté : on lui a annoncé qu'un "représentant personnel du Maréchal Pétain" doit

venir remettre les médailles aux vainqueurs qui porteront l'effigie du chef de l'état.

Il nous réunit, nous fait part de cette nouvelle, et ajoute : "Maintenant, si vous ne voulez pas avoir de médailles ... vous pouvez toujours trainer la patte. Trainer la patte, ça veut dire laisser gagner les autres ! Cornélien, non ? Surtout si l'on connaît l'énorme rivalité qui oppose les écoles libres et les écoles laïques - le Ly kès , Saint-Yves, Jules Ferry et le Lycée ... Une décision à prendre, car c'est nous cadets, qui ouvrons le bal ! La course aura lieu - dans la godoue, mais franche et loyale. Je me retrouve champion individuel, et l'équipe de Jules Ferry - les copains Sob, Lannig Coray, Lannig Kerrec et Roger Mignon - championne par équipe - .. 30 secondes de conciliabules - puis on nous appelle à la tribune. Nous voilà tous les cinq devant le "représentant personnel du Maréchal Pétain", entouré des chefs d'établissements scolaires du Sud-Finistère, et des responsables sportifs* - Hivert est là, et puis Philipoot, qui manage l'équipe de la "boîte à Jules", et qui s'occupe aussi des Eclaireurs de France, et sera bientôt lieutenant-colonel des F.F.I. du Sud-Finistère. Une musique, des drapeaux ... Le "représentant personnel du Maréchal" nous contemple tous les cinq au garde à vous, crottés encore de la boue de l'hippodrome ... et il attrape le micro, prend une médaille dans sa boîte, nous sourit, murmure "belle jeunesse, belle jeunesse" (murmure amplifié par les hauts-parleurs) se racle la gorge (raclements amplifiés) et annonce

"C'est au nom du Maréchal ..." Il resté le bras en l'air, médaille au bout : nous avons, tous les cinq fait un demi tour à droite et nous nous défilons au pas cadencé. L'oeil en coulisse, je vois notre proviseur près de l'apoplexie, Hivert et Philippot hilares; une énorme vague de rire déferle des tribunes. " C'était ta première mise en scène" me dira 20 ans plus tard Lannig Kerreg. Un beau succès populaire, en tous cas !

Nous apprenions, lors de nos ballades du Samedi et du Dimanche, à lire des cartes d'Etat Major et à dresser des "croquis cotés". Tout naturellement cussi vint l'application pratique : à quinze ans, Bob et moi étions chargés de relever les angles de tir des casemates allemandes du Mur de l'Atlantique, depuis Concarneau jusqu'à Camaret. Nous avons reçu des mains d'Albert Philippot un matériel rudimentaire - une sorte de sextant qui permettait approximativement, lorsque l'on voyait une meurtrière de casemate et un bout de canon, de déterminer l'angle couvert par la pièce d'artillerie. Week-end après week-end, nous menions patiemment notre tâche, et nous reportions nos indications sur des cartes tracées sur des "copies double format". L'année 43 fut remplie par cet exercice - tous les mardis nous remettions à Albert Philippot, qui enseignait à Jules Ferry, le produit de notre travail. Jamais nous n'avons été surpris par les sentinelles ou les patrouilles - mais je me souviens de ce Dimanche de Février, où nous avions dû

rester cinq heures dans l'eau jusqu'au cou, sous une casemate de la région de Penmarch. Lorsque nous sommes sortis, nous étions réellement d'un bleu violet : "t'as le cul comme une vieille prune toute fripée !" me dit Bob - et il claquait tellement des dents que je dus le faire répéter quatre fois avant de le comprendre. Pour nous réchauffer, nous avons encore quelque 35 kilomètres à faire à pied pour rejoindre nos pénates Ce qui m'ahurit rétrospectivement, c'est que, pendant cette période, ni Bob ni moi n'avons eu à souffrir du moindre rhume ou de la plus petite bronchite

C'est à cette époque que nous avons décidé de nous procurer des armes. Non pas dans un but précis : je ne crois pas avoir eu envie de descendre quelqu'un ; mais peut-être pensions nous, dans les moments de trouille, à la sécurité que nous donnerait un morceau de métal dans la main Je ne sais pourquoi ce n'est pas avec Bob, mais avec un camarade de classe du lycée que l'aventure s'est nouée. Toujours est-il que c'est Dédé Le Quec - plus petit que moi, mais plus large d'épaules - et quinze ans aussi - qui est près de moi, ce soir là ; nous sommes cachés dans une haie ; d'en face viennent des flowflows : le dancing d'Ergué Armel est réservé aux militaires allemands, et l'on entend les bottes heurter le parquet. Nous ne sommes pas là pour écouter la musique ; nous nous sommes dit que la seule solution pour

se procurer un revolver, c'est de l'enlever à un soldat allemand qui en possède, et qu'il doit être plus facile d'en enlever à un soldat saouï qu'à un soldat à jeun ; Dédé connaît ce dancing, il a vu des soldats en sortir et passer devant chez lui "ronds comme des billes" ... et voilà, nous sommes là tous les deux, guettant l'occasion ; j'ai en mains un jouet d'enfant - un pistolet Solido d'avant guerre, mais qui a

l'air d'un vrai. Nous avons répété : "Hände hoch" (avec la plus grosse voix possible, pour faire plus adulte) et tout est au point. Tout -sauf nous , peut-être : il y a déjà un certain nombre de soldats qui sont sortis, certains idéalement seuls et confortablement ivres ; et nous ne sommes pas "passés à l'action". Nous avons la trouille, voilà. Alors, en se regarde .. et on jure : "Le premier qui sert seul..." "Ouais, le premier..." On crache par terre - la salive vient difficilement, mais le geste y est . Et on attend. Pas longtemps ; la porte s'ouvre, et une montagne franchit le seuil. Un énorme feldgendarme, avec la plaque en croissant sur le bide ... une mitraillette en travers, les deux mains posées dessus ; le feldgendarme de service ! Il regarde à droite , à gauche, ferme la porte, fait quelques pas ... regarde la haie où nous nous sommes rendus aussi petits que possible.. et se retournant vers le mur, il plonge les deux mains vers sa braguette ... Un feldgendarme, c'est pas un soldat saouï. Et pourtant voilà Dédé qui se lève et passe le trou de la haie ... il est fou, mais bon, ce qui est dit est dit ... on va se faire descendre, c'est

sûr ... Dédé s'est arrêté c'est à moi de passer - j'ai le solido en main ... J'y vais ; Dédé me jette un regard éffaré ; quand je suis près de lui, il fait un geste ... C'est seulement après qu'il me dira qu'il s'était levé pour se tirer en douce, et pas pour attaquer l'ALLEMAND ! J'ai déjà fait 5 pas, le feldgendarme pisse toujours en sifflotant. Il fait plus de deux mètres, on est tombé sur le champion poids lourd des feldgendarmes !

J'entends "Hände hoch" ... c'est moi qui l'ai dit ! je répète "Hände hoch !" Et il les lève ... il continue à pisser, mais il a les mains en l'air. Et là, sur la capote à hauteur de sa fesse, un étui, un revolver ... Dédé s'approche, ouvre l'étui, sort un petit revolver qui n'a rien à voir avec la taille du feldgendarme - incongrus sur une telle masse ! Là, d'après votre scénario,

je devais crier : "So bleiben"... et Dédé a déjà pris ses jambes à son cou et moi aussi et il n'y aura pas de "So bleiben.." et l'autre grand con se met à hurler et à tirer dans la nuit ...

On a un revolver. Mais où le mettre ? Dédé est catégorique : chez lui, pas possible . Chez moi, difficile ou Jean, ou Léonie vont tomber dessus. Et puis, j'ai pas du tout envie de le garder , et Dédé non plus. On n'en a pas l'usage, finalement, Roger, le responsable du clan, en héritera : c'est un vieux Roger, il a 20 ans ... Il a d'abord exigé qu'on lui explique comment on l'avait obtenu. Il a mis quelque temps à nous croire. Et puis ensuite, il a dit : "Pourquoi

vous n'avez pas pris la mitraillette ? " Il n'avait pas vu les dimensions du Feldgendarme : sans cela, il aurait compris que nous n'avions pas osé en faire le tour !

Dédé - André Le Quec - sera assassiné par l'O.A.S. en 1962. C'est sa soeur qui me l'annoncera, un jour, lors d'un débat suivant une projection de "Avoir 20 ans dans les Aurès". Je me souviens seulement de ses moustaches - à 15, 16 ans, il avait des poils de moustaches comme un chat, juste au-dessus de chaque coin de lèvres -des poils qui remuaient bizarrement lorsqu'il était ému, de trouille ou de joie rentrées. Impossible de retrouver son visage -seulement des moustaches, deux triangles tremblotants, sur une tache blanche. Les visages et les silhouettes des copains morts au maquis ou pendant l'été 44, pendant la période de "guerre ouverte", sont plus présents - mais si je parle de Nona, de Jean Ma, de Roger, et de P'tit Louis -c'est toute l'histoire du groupe qui va y passer. Plus tard, tout un livre pour eux ... Si leurs visages sont plus présents, c'est peut-être parce que l'on regarde de temps en temps les photos.. Mais les photos ne sont que des masques. Et les anecdotes aussi masquent la réalité. Les rêves, peut-être. Ces rêves qui m'ont poursuivi pendant des nuits et des nuits, et qui ont, plus que la réalité vécue, contribué à me faire haïr la guerre. Le rêve de Bob mort - et Bob n'était pas mort ; mais je l'ai cru si intensément pendant une journée entière, que sa mort est devenue la vérité de mes nuits . C'était en

Juillet 44 - ou peut-être en Aout ? Nous étions rentrés dans Quimper tenu par les Allemands. Nous étions seuls tous les deux, nous avions 16 ans. Les rues étaient vides. Nous savions où se trouvait un dépôt allemand de grenades, et nous avons décidé d'en ramener aux copains qui cernaient la ville. Le dépôt était dans une cour d'école, juste au pied des vieux remparts qui longent l'Odet. Nous nous glissons sous les barbelés qui ferment le chemin de ronde. Bob m'attache une corde autour de la taille. Je descends, pendu oscillant - lorsque je suis à mi-hauteur, je vois quatre Allemands dans une classe - les gardes saucissonnent. D'en haut Bob ne peut les voir. Il sifflote les Bateliers de la Volga je pendouille au bout de mon fil. Aucun des Allemands ne tournera la tête avant que mes pieds ne touchent la cour. Quand je suis courbé, ils ne peuvent me voir. Je remplis un sac de grenades, puis un autre - un troisième, un quatrième. Ce sont des sacs à patates, en toile de jute - tout ce que nous avons pu trouver. J'accroche un sac à la corde. Bob sifflote toujours, il hisse le sac, décroche la corde, me la relance ... Les quatre sacs grimpent, les Allemands n'ont rien vu. L'un d'entre eux se met à chanter - les trois autres reprennent. Tête de Bob, là-haut - il a entendu et a cessé de siffler. Il me regarde. Je lui fais signe que je vais essayer de monter par le toit du préau, qui, en pente douce, s'en va vers le sommet des remparts. Il hoche la tête, il a compris. J'ai

un pantalon de golf, je bourre les jambes de grenades à manche, et j'entreprends de me hisser le long de la gouttière. J'arrive jusqu'au toit ... et impossible de faire le rétablissement : le pantalon lesté de grenades est trop lourd ! Un fracas : Bob vient de sauter du rempart sur le toit - il se laisse glisser sur les tôles jusqu'à moi, m'attrappe aux aisselles, me hisse, et nous voilà remontant à quatre pattes ... Les Allemands hurlent, se bousculent ... Bob me fait une courte échelle, je suis sur le bord des remparts, je l'agrippe à mon tour -heureusement, le poids des grenades dans mon pantalon m'empêche de basculer -Bob est beaucoup plus lourd que moi ... Les Allemands tirent - nous sommes déjà sur le chemin de ronde, à plat ventre ... Bob m'a passé un sac de grenades, il a pris l'autre : "On reviendra chercher les deux qui restent !" et nous coulevrons en poussant les sacs, sous les barbelés -heureusement qu'en venant on les a étayés avec des branches ! L'escalier, les jardins de l'évêché, la place Saint Corentin ... Le grand galop ! Il faut rejoindre l'Ecole Normale, tout là-haut. Mais sur la place La Tour D'Auvergne, mauvaise rencontre : un camion plein de soldats, et un side-car. Nous plongeons dans les tranchées-abris qui zigzaguent tout autour de la place. Nous avons en main chacun une grenade à manche, c'est sans doute ce qui nous sauve en inspirant aux Allemands une saine prudence. Braou ! Braou ! Ils ont balancé des grenades à l'endroit où nous avons plongé dans les tranchées. Mais la trouille aidant, nous avons déjà fait une cinquantaine de mètres.

parcourant cinq ou six zigzag ... Nous voilà du côté opposé de la place, là où elle donne sur la rue Saint-Mathieu ... un coup d'oeil en arrière : les Allemands sont descendus du camion, ils cernent toujours le coin de tranchées ... le side-car cahote pour prendre position au centre de la place, il s'est enlisé sur le déblai ... Bonne chose ! Nous jaillissons de notre abri, nous sommes provisoirement hors de vue. La, ça tourne au cauchemar : nous frappons aux portes, toutes fermées - il n'est que quatre heures de l'après-midi, mais les Quimpérois sont prudents, dans la ville en état de siège ! On entend le side-car qui se relance, qui se dégage, qui se rapproche ... et une porte s'ouvre, un gamin nous appelle, nous nous engouffrons dans un couloir, il claque la porte ... le side-car prend le virage, à moins de dix mètres, et passe en vrombrissant. Trois secondes peut-être. Nous regardons l'enfant qui nous a sauvés : stupeur, il a à peine une dizaine d'années, et il a les cheveux blancs comme un vieillard ! On le remerciera une autre fois : pas difficile à retrouver, c'est sans doute le seul albinos de Quimper ! Nous réparons - il faut aller livrer les grenades. On débouche en courant sur la place Saint-Mathieu - et encore les vrombrissemens de la moto. "Chez Pierrot" lance Bob. Le père de Pierrot - le père Grunhec - est un joyeux vivant, charcutier tenant boutique sur la place ... On fonce. Bob me crie : "J'ai dégoupillé ma grenade !" un coup d'oeil en courant : le petit lacet qui traverse le manche de la grenade et provoque l'éclatement est accroché à la boucle de

ceinture de Bob. Je pile sur place, hurlant :
" Balance-là !" et je ferme les yeux ... Un vacarme
assourdissant : j'ouvre les yeux pour compter les
morceaux; non, la grenade n'a pas explosé, mais Bob,
toujours courant et regardant autour de lui où jeter l'engin, est rentré
tête baissée dans la tôle des pissotières qui ornent
la place. Il est assis à moitié groggy - près de lui,
la grenade. Il la contemple, moi aussi. Elle n'explose
toujours pas. Je la dévisse : elle n'a pas de détonateur.
Je dévisse la mienne : non plus. Nous avons piqué tout
un stock de grenades non amorcées ! Et encore le vrom-
brissement du side-car : nous repartons, nous nous
jetons sur la porte du père Grunhec qui s'ouvre. Dans
le couloir, un père Grunhec souriant ... son sourire
se fige quand il nous voit bardés de grenades; il part
à reculons, s'assied sur les marches de l'escalier ...
et tourne de l'oeil. Bob s'avance, le secoue : le papa
Grunhec chevrote : " Là, juste derrière la cour... la Gestapo
Toute notre course nous avait amenés à 10 mètres de la
Gestapo ! Et il arrivait même que des gestapistes pren-
nent ce couloir comme raccourci ... " Bon, on file ! "
" Vous .. Vous boirez bien quelque chose, quand même ? "
La politesse ne perd jamais ses droits, chez les
Grunhec ! Jusque-là, c'est la réalité, la chronique;
en racontant ça, je me sens un peu Joinville ou
Froissard.. Et puis voilà le vrai cauchemar - qui m'est
revenu des nuits et des nuits ... L'abord, je perds Bob.
Une nouvelle fois le bruit du moteur de side-car - ce
motards-destin, comme dans un film de Jean Cocteau - je

me cache dans une entrée, Bob dans une autre - et puis plus de Bob. Je tourne, bardé de grenades inutilisées, dans les rues vides ... qui brusquement se peuplent d'une patrouille, d'un side-car, d'ennemis sous toutes formes ... J'entends des coups de feu, sur moi et c'est vrai ceux-là ne me font pas peur : lorsque j'en entends je sais déjà que je ne suis pas touché - et des coups de feu lointains. : sur Bob ? dans Bob ? comment savoir ? D'un quatrième ou cinquième étage, dans une rue où je passe pour la troisième ou la quatrième fois, une voix hystérique : cache-toi ! ils vont te tuer comme l'autre ! " L'autre ? Quel autre ? Et la conviction peu à peu : Bob est mort ... Je retourne au dépôt . La corde est toujours là, pendant du rempart. Je guette - je descends , personne Plus de garde. Je me bourre les poches de détonateurs je sors par une porte ouverte, j'arme mes grenades - celles du pantalon de golf, celles de la ceinture, celles des sacs. Et je cherche -une patrouille, un side-car, un camion, une cible, quoi ! Des rues vides plus rien. Il y a, je le sais, un barrage allemand près de la gare : là je pourrais au moins balancer un engin Plus personne sur le barrage. Je me dis qu'ils l'ont transporté plus haut, je monte la route de Concarneau Je tombe sur des F.F.I. Je leur donne le sac de grenades, gardant celles que j'ai aux jambes et à la ceinture. Quelqu'un me dit que les Allemands vont sans doute essayer de s'en aller sur Brest - en coupant tout droit par la vallée de l'Odé, la route de Brest est à 4 kilomètres ; il y a un poste gardé par les gars de Briec. Je pars à travers champs. Des ronces,

de l'eau, des branches - et puis brusquement, devant le tonnerre : des explosions de canons, des tirs de mitrailleuses. Je cours. Sur la route, juste au-dessus de moi, une file de camions. Ils ont tué Bob. J'avance le long d'une haie. Je suis à la hauteur des derniers camions. Des Allemands courent, remontant la file vers l'avant. Vers les tirs des fusils-mitrailleurs. Je me glisse vers les camions. Ils ont tué Bob. J'arrive à 10 mètres - personne. J'arme une grenade, je la lance vers cette mitrailleuse, sur le toit d'un camion. Et juste quand la grenade arrive, un soldat se dresse derrière la mitrailleuse. Il prend la grenade dans l'épaule, elle tombe à ses pieds. Il la regarde, il me regarde ... il a quel âge ? 17 - 18 ans ? Il est sans calot, sans casque, veste et chemise ouvertes ... il va crier, il n'a pas le temps, tout explose, il disparaît dans la fumée de ma grenade. Il avait quel âge ? 17 - 18 ans ? Bob n'était pas mort, je l'ai retrouvé le lendemain - il avait réussi à rejoindre l'Ecole Normale après m'avoir cherché comme je le cherchais. Mais l'Allemand était mort. Ça j'en suis sûr. 17-18 ans ... Nous sommes retourné chercher, Bob et moi, avec Jean Borossé un vieux : il avait bien 22 ou 23 ans - des détonateurs au dépôt de grenades . Et nous avons remis au Clan les grenades en ordre de marche. Si j'ai rêvé nuit après nuit, pendant des mois -et ce rêve me revient encore - que Bob était mort, n'était-ce pas pour justifier la mort de l'autre - qui avait 17-18 ans , et qui était blond et rose ...

Et puis, l'autre cauchemar - celui qui n'efface pas tous les autres, mais les surpasse en intensité - celui qui m'a donné réellement mes premiers cheveux blancs. Le 27 Juin 1944 le frangin, - épanchemen^v de synovie - avait été ramené du maquis sur Quimper. Je vais prévenir Nona qui doit le remplacer pour que l'effectif du groupe soit maintenu à 8. Nona rejoint le groupe au Guelen, à 7 ou 8 kilomètres de la ville. Cette nuit-là une patrouille Allemande surprend le groupe - cinq morts, trois blessés. Un monument commémore l'évènement, avec pèlerinage chaque 27 Juin... Je n'ai jamais été à ce pèlerinage - mais chaque nuit, pendant des mois et des mois, j'ai été chercher les corps dans la fosse commune ... Il y a Bob et Jo ... Legrand (pourquoi eux ? mystère !) une carriole et un cheval ... nous creusons la fosse commune -ils sont là depuis trois jours et trois nuits - nous les retrouv⁵on il y a des vers dans les corps. Nous les chargeons sur la carriole -Raymond, Nona, Jean No - je ne vois qu'eux, comme sur les photos mais les vers en plus - dans la poche de Raymond un carnet avec un bout de poème d'Aragon : mai souriant, Juin poignardé -mal retranscrit - Raymond a écrit : Mai m'a souri et Juin m'a poignardé -nous avons célébré ses fiançailles au mois de Mai, il est mort le 27 Juin - et le cheval tire la charette - connaissez-vous le mythe de la charette de l'Ankou dans le cycle des légendes bretonnes ? - et à chaque tour de roue un grincement, et des ronces dans les chemins creux s'attachent aux corps et Bob et Jo et moi coupons les ronces et la roue grince et

grince et grince et les corps, bras-et-jambes
brinquebillants ... Nuit après nuit le cauchemar
revenait et mes cheveux blanchissaient...

Dans la journée, j'étais le bout-en-train, le rigolo
de la bande de joyeux lurons dite "groupe René Madec".
Mais la nuit, on est seul, toujours, avec les copains
morts. C'est la face cachée de la lune. Il faut avoir
à écrire un bouquin pour en parler ! Mais un cauchemar
qui revient aussi souvent, ça doit mieux faire compren-
dre une ambiance qu'une anecdote aussi réelle soit-elle

En ces mois du printemps 44, j'étais chargé de la "propagande
et information" pour les petits groupes de maquisards disséminés
autour de Quimper. Initiation à Desnos, à Eluard dont les textes
nous arrivaient ronéotés - je n'ai appris leurs noms que bien
plus tard - et j'avais, de mon propre choix, rajouté quelques pages
que j'avais trouvé belles : du Claudel.

Ça devait venir du "Père Humilié", ça disait : "Qu'ils sont beaux,
les morts de vingt ans... Mourir est si simple et on ne leur aura
pas demandé autre chose... C'est pour cela que les morts de vingt
ans gardent un sourire ébloui"... enfin, des conneries, que je cite
de mémoire : mais à l'époque, oui, ça m'éblouissait, et je croyais

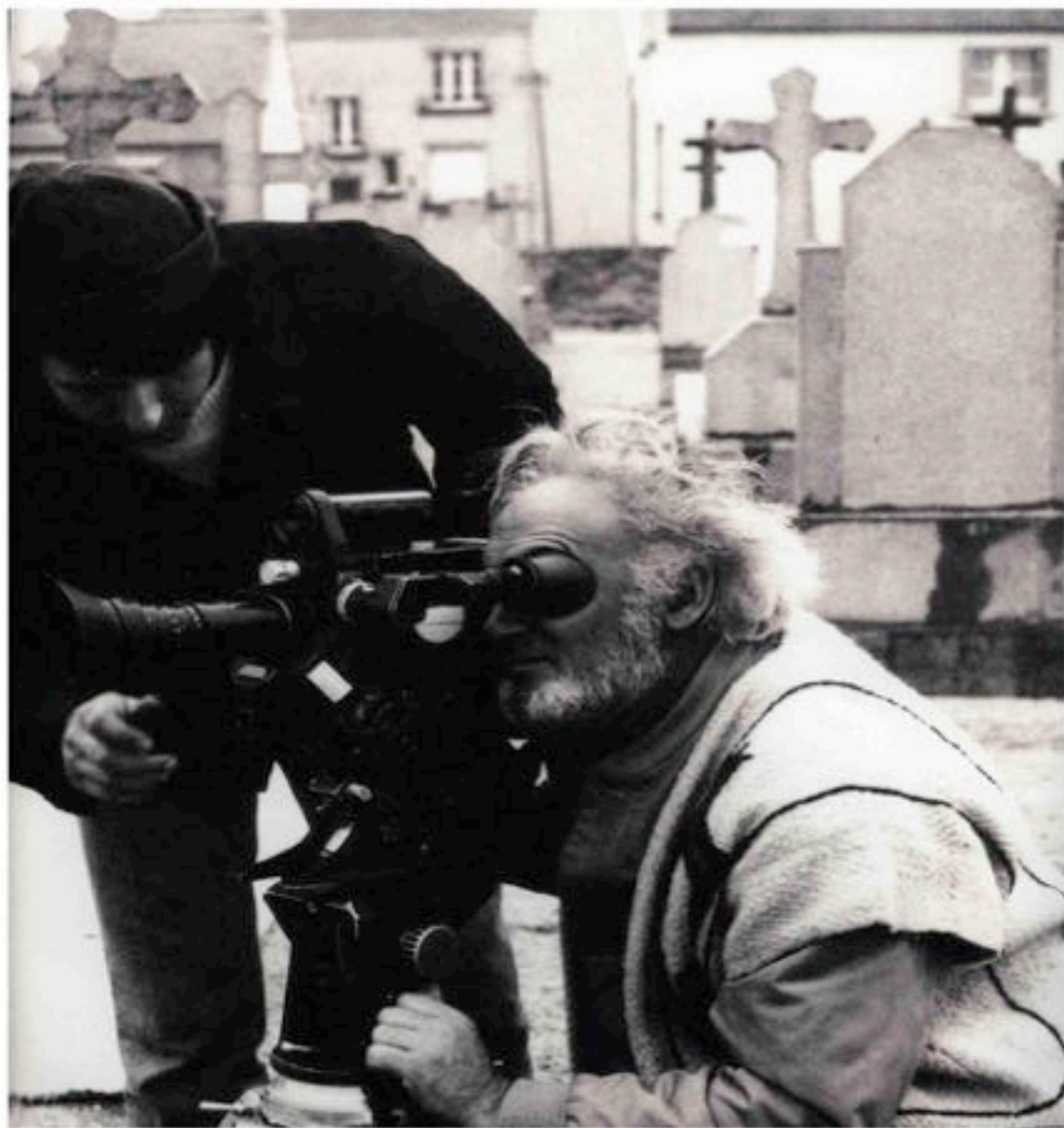
alors qu'informé, ça consistait à faire partager aux autres ses propres éblouissements. Ça marchait, d'ailleurs : les copains du Clan trouvaient ça beau... et puis, il y a eu les morts parmi nous ; les morts du mois de juin 1944, Jean-Ma, 21 ans - Guy Nonna, 18 ans - Raymond, 20 ans d'autres... pas un cadavre n'avait un "sourire ébloui" - des rictus, des gueules tordues, un dernier refus gravé sur le visage. Roger, le responsable du groupe, 20 ans avait lui-même été blessé. Lorsque je l'ai revu, il m'a demandé où j'avais pêché ces "sourires éblouis"... et qui était ce Claudel...

Quand il a su que c'était un académicien, il a murmuré quelque chose comme "faudrait bien fusiller tous ceux qui ont du génie et s'en servent pour blouser les jeunes sur la mort..." Et il a ajouté pour moi : "Si tu t'en tires, tache de montrer de vraies images, sans chercher à en inventer de fausses"... Il est mort, Roger ; après avoir échappé aux balles et aux grenades allemandes, il est mort écrasé sous des bombes américaines, à Telgruc en Bretagne, le 3 septembre 44 ; 20 ans... Le groupe qu'il dirigeait a pris le nom de "Groupe Roger Le Bras", et c'est peut-être à cause de Roger que je me suis dirigé vers les images qui mentent le moins : celles du cinéma d'intervention sociale. Peut-être. En tout cas, c'est sûrement en souvenir de lui que je suis toujours resté un petit peu boy-scout. Et j'aide toujours les vieilles dames à traverser les rues. Même parfois quand elles ne veulent pas traverser.

Chère Yvonne,

Ces 2 photos avec toutes
mes excuses : j'ai pu encore
récupérer celles de la période
"résistance" que j'avais prêtées
au réalisateur du "Petit blanc
à la caméra rouge" qui est passé
sur France 3 il y a 15 jours...

1/ cette photo d'un Vaudéc
barbu tournant à l'île de Sein
un film sur la mort d'Alain
Kammenker, noyé en tournant
"La mer et les hommes".



20/ La photo-présentation
en affiche de "Marée noire et
colère rouge" que j'ai tournée sur
les côtes bretonnes et les pollutions
pétrolières : ---

Comprendre que la résistance menait
à d'autres combats
en Bretagne

Amik's
R. Vautier

René Vautier,
rouge breton



Marée noire et colère rouge fut largement diffusé par les réseaux parallèles après l'échouage de l'« Amoco-Cadiz » (1978). Sa reprogrammation régulière se fait également en fonction de l'actualité des catastrophes écologiques, comme celle de l'« Erika » (12 décembre 1999).

Il n'est pas aisé d'écrire sur René Vautier, cinéaste baroudeur battant la campagne. Commençons par ses débuts et les faits les plus objectifs possibles. Né en 1928 à Camaret, René Vautier, jeune Éclaireur de France avant-guerre, passe du jeu aux armes pendant la Seconde Guerre mondiale. Très jeune résistant dans la région de Quimper, d'abord chargé du renseignement puis de la propagande, il côtoie tôt la mort. Son côté « tête brûlée » ne le quittera jamais tout à fait. S'il prolétarise parfois ses origines, ce sont des fortes femmes, indépendantes, qui marquent sa jeunesse : une mère institutrice laïque, une grand-mère contremaitresse dans les conserveries du littoral breton (qui gifla un jour le leader communiste Charles Tillon venu faire de l'agitation...), tandis que le père, un temps ouvrier puis

Georges Wolf 92 ans, bien connu à Audierne et sur tout le canton, s'est éteint dans la nuit de vendredi à samedi au centre hospitalier de Douarnenez.

Georges était né à Nordhouse (Bas-Rhin) le 13 avril 1914. Très jeune il s'engage comme fusilier marin dans la marine Nationale, où, très tôt il fut apprécié par ses supérieurs. Instructeur à l'école des fusiliers-marins à Lorient, il rencontre Catherine Perwen de Plauriniec, employée chez le sous-préfet du Morbihan, avec laquelle il fondera un heureux foyer dans le cap Sizun.

En congé d'armistice après la débâcle de 1940, Georges Wolf n'accepte pas le honteux armistice de Petain, ni la défaite, et encore moins la Avaitude de l'occupation par une armée étrangère. Aussitôt il s'intéressa aux fortifications de l'ennemi à la pointe du Raz et à Lézangan; puis entreprit la formation de la compagnie "FTP indépendance" à partir du groupe Hoche. Le 15 septembre 1943 ils étaient 33 jours atteints 158 le 20 septembre 1944 à la libération.

Très sportif, énergique et courageux, il fit l'admiration des résistants, qui trouvaient auprès de lui, de précieux renseignements sur le combat rapproché, les armes, les munitions et explosifs. Toutes ces qualités furent mises en valeur à plusieurs reprises; notamment à l'aube du 12 Août 1944 dans le bois de Kerquinou en Plozévet. Sa connaissance de la langue allemande sa conduite exemplaire et son grand respect d'autrui, aboutirent sans un coup de feu, à la reddition des 47 marins Allemands du Patrouilleur V 719 échoué à Kerquinou.

Toujours prêt à juger de sa personne, il se fit encore remarquer au combat de Luven le 26 Août 1944, confirmant ainsi ses qualités de chef et d'entraîneur d'homme, par sa rigueur, son exemple, et son grand respect des lois de Genève.

La victoire enfin acquise sur le fascisme, Georges continuera à maintenir l'ordre comme policier municipal à Audierne, sans oublier sa présente occupation de moniteur de sport à l'école d'apprentissage Maritime d'Audierne.

Cher Georges, pendant de très nombreuses années tu fus avec nous à l'ANACR "l'Association Nationale des Combattants de la Résistance"

Aussi, au nom des derniers Résistants du pays,
Je te dis
Au revoir Georges,

Georges WOLF est décédé le 27 septembre 2006 à 92 ans.

Nécrologie: Georges Wolf est décédé vendredi

Né en avril 1914, dans le Bas-Rhin, Georges Wolf était bien connu à Audierne et dans tout le canton. Engagé très jeune dans fusiliers marins, il avait épousé Catherine Penven, de Plouhinec et s'était installé dans le Cap-Sizun. Après la débâcle de 1940, il s'intéresse aux fortifications de l'armée allemande et entreprend la formation de la compagnie FTP «Indépendance», du groupe Hoche. «Sportif, énergique, courageux», il administre des résistants et leur fournit de précieux renseignements. Sa connaissance de la langue allemande et son respect d'autrui aboutissent, entre autres, à la reddition de 47 marins allemands du patrouilleur V 719, échoué à Poulbrehen. Il se fait également remarquer à Lesven. Après la guerre, il poursuit le maintien de l'ordre, comme policier municipal à Audierne. Il était aussi moniteur sportif à l'école d'apprentissage maritime. Ces ob-



Georges Wolf. Ses obsèques ont été célébrées samedi, à Audierne.

Conclusion

Le bilan de ces quatre années d'occupation a été très lourd. Certes les combats d'août et septembre 1944 ont été meurtriers. De nombreux camarades sont morts les armes à la main. Il ne faut pas les oublier.

Mais il ne faut pas non plus oublier les combattants de l'ombre, ceux qui ont été les piliers de l'organisation clandestine, ceux grâce à qui l'insurrection a été possible.

Il ne faut pas oublier les 230 000 français déportés. Seuls 30 000 sont revenus blessés dans leurs chairs. Combien sont-ils aujourd'hui ?

Il serait criminel d'oublier tous ces fusillés de Châteaubriant, de Nantes, du Mont Valérien et d'ailleurs.

Pensons également à tous ceux et celles qui au péril de leur vie (car c'était ça) ont ravitaillé, hébergé, les hors la loi qu'étaient les premiers Résistants. Sans eux rien n'aurait été possible.

Nous savons ce qu'il en a coûté aux peuples asservis, à la France en particulier, pour recouvrer l'indépendance pour rétablir les conditions de la dignité humaine et du bonheur. Nous connaissons le prix de la paix, de la justice de la liberté. Dans quelques années aucun d'entre nous ne sera plus là pour témoigner. Il dépendra de la nouvelle génération que la mémoire de la Résistance ne tombe pas dans l'oubli.

Survivants et témoins d'une tragique expérience, nous désirons l'amitié avec tous les peuples et nous voulons contribuer au désarmement général dans la sécurité et le bonheur de tous.

Unis dans le souvenir et dans la fidélité à la mémoire des disparus nous contribuons ensemble à réaliser l'espoir des hommes en un monde meilleur.

Mon autobiographie incomplète certes est celle qui pourrait être racontée par de nombreux jeunes de l'époque ceux tout au moins qui ont survécu à ces terribles années.

Que sont-ils devenus ces camarades cités dans ces souvenirs ?

Fusillés : Emile Le Page, Pierre Jolivet de Quimper, Jean Moreau de Pouldavid

Morts en déportation : Antoine Cariou, Etienne Kernours (Douarnenez),

René Tressart (Quimper), J.P. Le Bris (Gourin)

Morts suite de déportation : Pierre Louboutin (Douarnenez), Jean Bernard (Quimper)

Déportés toujours en vie : Yves Bernard, mon camarade de cellule à Mesgloaguen

Tués en prison : Harré et André Quiniou (Quimper)

Décédés : Jos Pencalet, Jeannette Tallec, Henri Stéphan, Auguste Grall, Gaby Quemener

Qui restent encore de ceux de 1940 – 1941 ?

A ma connaissance : Pierre Moalic (Douarnenez) et Albert Trividic (Audierno).

Tous ont fait un serment. Tous ont laissé un message "Plus jamais ça".

Le 25 mai 1984

René LE GOUIL
88 rue Eugène Lucas
Douarnenez

A T T E S T A T I O N

Je, soussigné TRIVIDIC Albert Instituteur honoraire
domicilié 8 rue Stalingrad à AUDIERNE 29113 :

- Instituteur à PLOUHINEC de 1930 à 1949,
- Médaille d'Argent de l'Education Nationale,
- Ancien responsable du Front National dans la région située à l'Ouest de QUIMPER,
- Ancien Secrétaire Fédéral du Front National dans le Finistère,
- Carte du Combattant n° 95159 du 4 Avril 1953, Office de QUIMPER,
- Carte C.V.R. n° 142 991 du 15 Juin 1959, Office de QUIMPER

déclare sur l'honneur connaître personnellement

Mr René LE GOUILL né le 12 Mars 1921 à DOUARNENEZ. Nous nous sommes connus avant-guerre à la noce d'un ami commun, Pierre MOALIC, instituteur originaire de DOUARNENEZ.

Le 1er Juin 1941, peu avant les vacances scolaires j'ai reçu la visite de René LE GOUILL, à PLOUHINEC. Se présentant au nom du Front National il me demanda d'organiser à PLOUHINEC l'aide aux camarades internés sur ordre des autorités de VICHY. J'acceptai personnellement d'aider ces internés en leur expédiant des colis mais demandai à réfléchir avant de donner mon adhésion au Front National. A plusieurs reprises, il est venu me voir par la suite au cours du 2e semestre 1941. A chacun de ses passages je lui ai versé des fonds destinés aux familles des internés. Ce n'est que le 2 janvier 1942 que ma femme et moi lui avons donné notre adhésion au Front National. En Mars 1942 René LE GOUILL a été mis à la disposition F.T.P.F.

A partir de janvier 1942 René LE GOUILL est venu régulièrement chez nous à l'Ecole Publique des Filles de PLOUHINEC, livrer des tracts clandestins appelant à la lutte contre l'occupant. LOUBOUTIN de Douarnenez le suppléait parfois dans ce travail. Tous deux furent arrêtés début novembre 1942 par les Renseignements généraux. Malgré les menaces et les tortures la police de Vichy ne tira rien de René LE GOUILL et le relâcha le 12 novembre 1942. LOUBOUTIN fut déporté.

René LE GOUILL reprend alors sa place au F.T.P.F.. Le 12 août 1943 il est à nouveau arrêté, par la Gestapo cette fois. Il s'évade le même jour et reprend ses activités de résistant, logeant le plus rarement possible chez lui. Il est relayé à Douarnenez par son voisin Jean Moreau de Pouldavid, plus tard fusillé par les Allemands en Normandie. René LE GOUILL séjourne au maquis de SCAER au cours de l'hiver 43-44 puis revient à DOUARNENEZ au printemps 1944 pour préparer l'insurrection dans sa ville natale. Le 2 Juin 1944 il est nommé adjudant de la Cie KLEBER, du bataillon Cdt FERNAND de Douarnenez. Il est de tous les combats qui se déroulent dans les environs.

...../.....

Combats des 4 et 5 Août à Douarnenez
de PLONEVEZ-PORZAY les 11 et 12 août 1944
de Lesven en BEUZEC-CAP-SIZUN le 26 Août
d'AUDIERNE le 30 Août.
de la presqu'île de CROZON en septembre.

Au cours de ces derniers combats il a été proposé pour
le grade de sous-lieutenant. Il a été démobilisé le 20 Octobre 1944.

René LE GOUILL a été un résistant courageux, rusé, et habile

AUDIERNE, le 23 Septembre 1978



*Document n° 3, Volume 1, 2e partie, chapitre 5, 2e
 concernant 25h sur la France à l'initiative de la France
 dans son honneur, d'après les renseignements obtenus
 et en sa possession* A-T-E-S-T-A-T-I-O-N

Gen : Monsieur LE GOUILL René, né le 12 Mars 1921, a été l'un
 des fondateurs de la Compagnie "KLEBER" à Douarnenez, à laquelle
 il appartenait dès sa formation en Mars 1942. Avec les résistants
 qui ont formé le premier noyau à Douarnenez, il a participé active-
 ment au renforcement des effectifs à l'organisation. C'est lui qui
 était chargé de la mission dangereuse, dès 1942, alors que les ar-
 restations étaient nombreuses, des liaisons et des transports des
 tracts et, journaux et autres matériels entre Quimper, Douarnenez
 et Audierne.
 Avec son chef de compagnie, il a préparé et réussi le 14 Juin 1942
 un magnifique collage d'affiches appelant à la lutte contre l'en-
 vahisseur.
 Arrêté le 4 Novembre 1942 par les renseignements généraux, transfé-
 ré à la prison de Quimper, il a su résister à tous les interrogatoi-
 res, à toutes les tortures et le 12 Novembre rien ne pouvant être re-
 tenu contre lui, il est libéré. Il reprend immédiatement sa place et
 par son recrutement personnel, reforme les liaisons, un moment détrui-
 ts le 12 Août 1943, il est encore arrêté par la Gestapo. Courageusement
 il s'évade le même jour. Cette évasion a été l'occasion d'une belle
 manifestation patriotique. Malgré les recherches dont il était l'ob-
 jet, il a toujours gardé un contact étroit avec les chefs et avant
 la libération, avec le Lieutenant commandant la Compagnie "KLEBER"
 il est chargé, en qualité d'adjudant (nommé le 2 Juin 1944) de pré-
 parer l'insurrection à Douarnenez.
 Avec ses hommes il participe les 4 et 5 août aux combats de Douar-
 nenez, puis à ceux de Plonévez Porzay, les 11 et 12 Août 1944, à
 ceux de Beuzec Cap Sizun (Lesven) le 26 Août, d'Audierne le 30 Août
 1944. Après la capitulation ennemie à Audierne, il a participé en Sep-
 tembre à la libération de la Presqu'île de Crozon, qu'il a quitté après
 la prise de Camaret (combats de Telgruc, Tal Ar Groas, Crozon, Poul-
 dic, Camaret). C'est au cours de ces combats qu'il a été proposé pour
 le grade de sous Lieutenant.
 Par son cran, sa ténacité et sa clairvoyance, il a été toujours été un
 modèle pour ses hommes. Son exemple et son travail ont permis l'ar-
 mement de cette compagnie à un moment difficile et dans des transports
 périlleux qu'il a toujours réussi. Il a été démobilisé le 20 Octobre
 1944.

à Front le 13-11-52

de Maitre
 de la signature
 des signatures
 L'Action

P. Le Roux



et certifié exactement en ce qui
 concerne le liquidateur national du Front
 National : *Mauger*

MINISTÈRE
D'ARRÊTÉMENT
QUIMPER

MISSARIAT
POLICE

ÉTAT FRANÇAIS

VILLE DE DOUARNENEZ

Douarnenez, le 10 - OCT 1942

Le Commissaire de Police de Douarnenez,

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

OBJET :

-Cabinet-

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, les faits suivants.

Hier vers dix-huit heures la FELDGENDARMERIE a appréhendé sur le port de DOUARNENEZ, LEGOULLA RENE, âgé de 23 ans; marin pêcheur, demeurant à POLIDAVIO sur Mer, pour des raisons que j'ignore.

Il est alors que deux Feldgendarmes conduisaient le sus-nommé à mon commissariat pour être remis à la gendarmerie française - pour être vraisemblablement conduit à Quimper, au centre d'hébergement surveillé - il s'est échappé.

Les gendarmes allemands ont tiré des coups de fusil dans la direction de Le Goull, qui a emprunté la rue de la MIRINE, sans l'atteindre.

Le sieur DESCHAMPS ANDRÉ 57 ans, mareyeur demeurant 32 rue Victor Hugo a été blessé par des éclats à l'épaule, au mollet droit et à la cuisse gauche.

Le sieur STEPHAN HENRI 43 ans, marin pêcheur, demeurant rue de STANCOU à BICORÉ, qui marchait à côté de DESCHAMPS a été également blessé par un éclat dans les reins.

Les blessures étant insignifiantes les sieurs STEPHAN et DESCHAMPS après avoir été pansés à l'hôpital ont rejoint leur domicile.

Quant au nommé LE GOULL, il a disparu.

Je dois signaler que ce petit événement a eu une grosse répercussion dans notre ville, contrairement à une habitude même ancienne les rues de DOUARNENEZ ont été désertes hier au soir. Aujourd'hui partout il n'est question que de cette affaire.

Le Commissaire de Police

MINISTÈRE

MAJOR

P R O M O T I O N

En exécution des instructions du Gouvernement
français d'Alger, en vertu des pouvoirs qui m'ont été con-
férés par son délégué militaire je nomme :

Le Guill René

né le *12 mars 1921*

au grade de : *Adjudant* a titre temporaire

à compter du *2 juin 1944*

A *Soummey* Le *15 août 1944*

P. Le Capitaine, Commandant le bataillon

Le Lieut Florent commandant la B¹₂

Mlong



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guerre 1939-1945

CITATION

EXTRAIT DE LA DÉCISION N° 16

(publiée au Journal Officiel du 14 mars 1948)

Sur la proposition du Secrétaire d'Etat aux Forces Armées et du Ministre des Forces Armées,

Le Président du Conseil des Ministres, cite :

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

.....
LE GOUILL - Sergent des Forces Françaises de l'Intérieur -

" Jeune sergent d'une grande bravoure. A organisé au début de 1942 un
" groupe de Résistants à DOUARNENEZ. Arrêté le 4 novembre 1942 par la police
" spéciale de QUIMPER pour son activité patriotique, aussitôt relâché, a continué
" son travail clandestin. Arrêté à nouveau le 12 août 1943 par la Gestapo, a réussi
" à s'évader malgré une vive fusillade. Au cours des combats de POULDAVID, dans la
" nuit du 4 au 5 août, a réussi, avec un cran admirable, à arrêter un convoi ennemi
" (400 hommes) avec l'aide de deux camarades. A participé ensuite aux combats de
" BEUZEC-CAP-SIZUN de SAINTE-ANNE-le-PALUD et de la presqu'île de CROZON, avec un
" allant digne de tout éloge."

.....
CES CITATIONS COMPORTENT L'ATtribution DE LA CROIX DE GUERRE 1939-1945
AVEC PALME.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME :

Fait à PARIS, le 14 janvier 1948

PARIS, le 16 FEV. 1970

Signé : SCHEMAN

L'Administrateur Civil Hors Classe BERT
Chef du Bureau des Décorations
P.O. le Capitaine de Frégate PAUCER :

LE GOUIL ^{Ab} René, Louis, Marie | 16:61 unimprecise



MÉDAILLE DES ÉVADÉS

LE MINISTRE DES ARMÉES

Vu le décret n° 10782 du 7 février 1949

A DÉCERNÉ LA MÉDAILLE DES ÉVADÉS

à

Monsieur LE GOUIL René, Louis, Marie

demeurant : rue Lemartine à AUDIERNE (Finistère)

P. AR. ARRÊTÉ DU 5.2.1953

J. O. (B. O. D. M. R.) du 1er mars 1953

L'Administrateur civil hors classe HERT
Chef du Bureau des Décorations

N° 27.025/S

Pour le Maire
de Dég. de la Ville de
DE Dég. de la Ville de

Pour copie conforme

Handwritten signature

LE GOUIL ¹⁷ 9 ANE - Prais Valin' | B: G. UNMATERCAT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Modèle 326-22

MINISTÈRE DES ARMÉES

SOUS-DIRECTION DES BUREAUX
DU CABINET

BUREAU DES DÉCORATIONS

Loi du 4 février 1933 (J. O. du 5 février 1933)

N° d'inscription



CROIX
DU COMBATTANT VOLONTAIRE
1939-1943

Par décision n° 2501 en date du 25 Septembre 1963

le droit au port de la Croix du Combattant Volontaire a été reconnu à

Monsieur LE GOUIL René, Louis

né le 12 mars 1921 à POULDAVID (Finistère)

A Paris, le 25 Septembre 1963

POUR AMPLIATION

L'Administrateur civil de 1^{er} classe, SOMMAIRE

Chef du Bureau des Décorations.

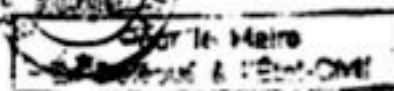
Le Ministre des Armées

Signé : MESSMER

A. E. 223078 (4029) (3)



POUR ÊTRE CONFORME



Le Gouil René

MODELE N° 1.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

089102

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

M. *Le Gouil*

Prénoms : *Jean Marie*

Domicile : *Bouarnenez*

Né le *12 Mars 1921 à Goullavid*

A *le 17 Février 1955*

Le Secrétaire *[Signature]* Le Trésorier *[Signature]*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° *089102*

CARTE D'INTERNE RÉSISTANT

Délivrée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

TITULAIRE: *LE GOUIL René*

Né le *12 Mars 1921 à Goullavid (Finistère)*

Domicile: *Socqueron - Quimper (Finistère)*

Interne du *11 Novembre 1943* au *11 Novembre 1945*

et le *18 Août 1945*

Carte rendue le *24 Novembre 1955*

Le Directeur des Statuts et des Services Médicaux *[Signature]*



MAISON D'ARRÊT DE QUIMPER

Reçu de M. *Le Gouil René*

la somme de *une cent vingt deux francs*

à titre de *dépôt*

Le *4 novembre* 1942

Le Directeur *[Signature]*

DA 1.20 FRANC




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DE L'INTÉRIEUR

CARTE DE MEMBRE

Nom: *Le Gouil*

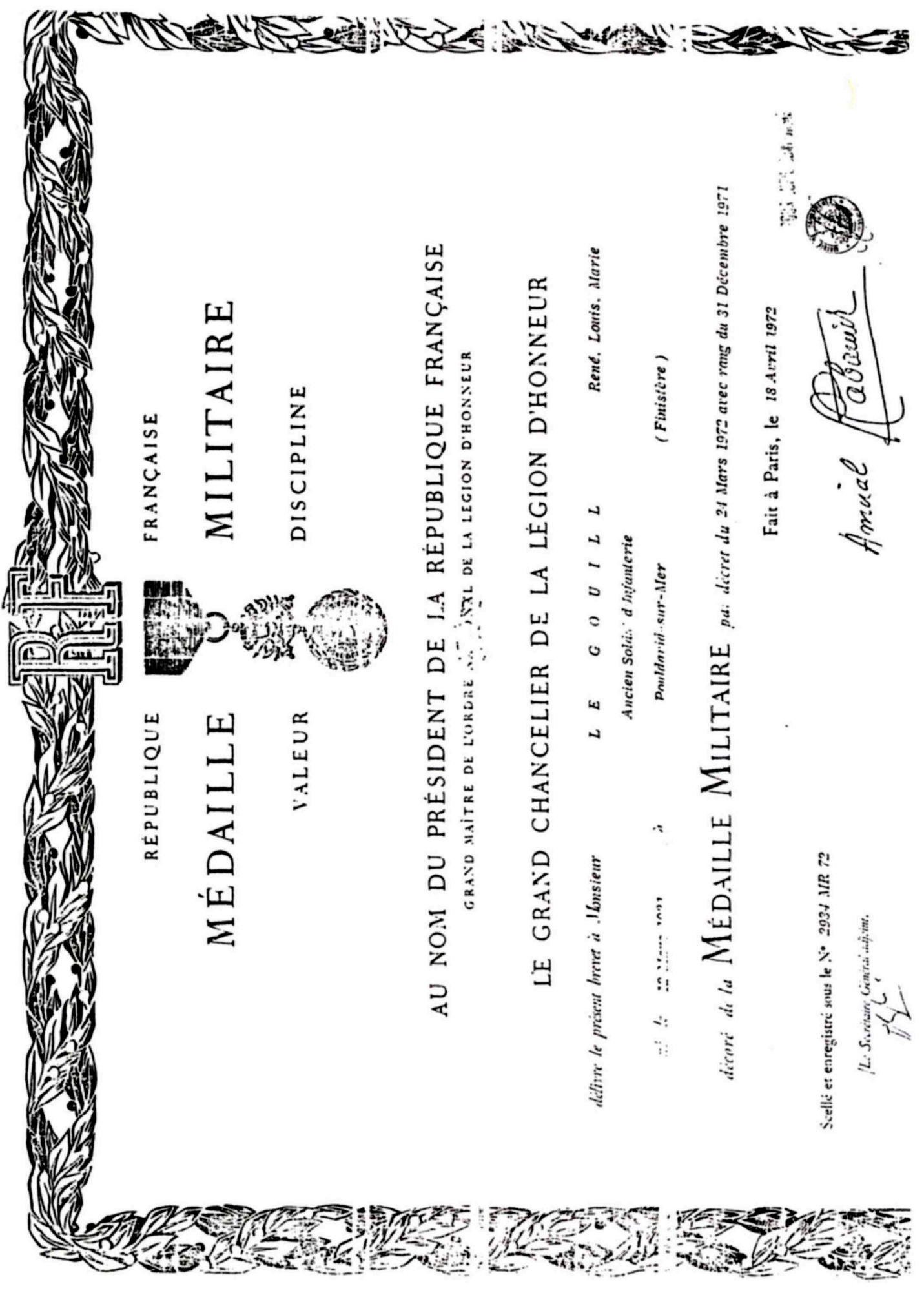
Prénoms: *Jean Marie*

Grade: *3. Div. Douai*

Né le *12. 3. 1921 à Goullavid*

États: *à Goullavid*

Le Trésorier *[Signature]* Le Secrétaire *[Signature]*



RE

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MÉDAILLE

MILITAIRE



VALEUR

DISCIPLINE

AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GRAND MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU LÉGION D'HONNEUR

LE GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

délivre le présent brevet à Monsieur

L E G O U I L L

René, Louis, Marie

Ancien Soldat d'infanterie

né le 22 Mars 1903

Pouldarid-sur-Mer

(Finistère)

decoré de la MÉDAILLE MILITAIRE par décret du 24 Mars 1972 avec rang du 31 Décembre 1971

Fait à Paris, le 18 Avril 1972

Scellé et enregistré sous le N° 2934 MR 72

L. Secretaire Général adjoint.



Amual Pabouil

1972.04.18.10.00

LE GOULL René, Louis Gaston
né le 20 mars 1911 à BOULDAVIG S/NER
(Finistère)

10: 01
AL-290-2-17.

- CAMPAG.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Inscrit maritime définitif au Quartier
de Tournenez le 4 juillet 1940.
Interne de la Résistance Carte n°
1.204.10787. - Interne du 4 au 12
novembre 1942. - Libéré le 13 novem-
bre 1942. - Interne du 18 août 1943
au 18 août 1943. - Evadé le 12
août 1943. - Le grade d'officier
latin attribué à l'intéressé, en vue
de la liquidation de ses droits est
celui de "Adjudant" pour la période
de ses internements. - Est compté
comme service militaire actif, la période
du 4 novembre au 18 novembre 1942
et la période du 18 août 1943 au
18 août 1943, soit 10 jours de
campagne simple (art. 8 de la loi du
6 août 1948). - Certificat de validation
des Services, Campagnes et Blessures
des Déportés et Internés de la Résis-
tance n° 40.523, délivré le 31 mai
1956, par le Secrétaire d'Etat aux
Forces Armées "Terre" D.B.N.A.T. 6^e Divi-
sion D.I.R. PARIS. - A servi
dans les Forces Françaises de
l'intérieur, du 1^{er} juin au 18 août
1944, dans les conditions fixées par
le décret du 10 septembre 1944. -
Finistère - F.N. - F.I.P. - A continué
à servir dans sa formation après
la libération jusqu'au 20 octobre
1944, date à laquelle il est
revenu dans ses foyers définitivement.
Certificat d'appartenance aux F.F.I
Modèle National n° 11832. R. L. B. E. S. I. E. N.

Interne résistant.
C.S. du 4.11.42 au

Interne résistant
C.S. du 18.08.43 au 1

F.F.I.
C.D. du 1.06.1944 au

2. des services.
C.D. du 11.08.44 au

du 1.3.42 au 30.
Article 15 du Décret 5
6-6-52 - certificat
6-10-54 par l'op. cen-
trale de l'office
des A. C.

Citations - Décorations
Citation à l'ordre
(Décret N 16 du 1h.
du 1h.3.48)
Croix de Guerre
avec Palme

CR
combattant volontaire
Guerre 59-45 (Décret
du 11-10-63)

Médaille des Evadés
N 27025/10 du 5-2
du 1-3-68

Médaille
(Décret du 24.3.72
2-4.72)

LC
16
1

Le combat de la nuit du 4 août

Les Pouldavistes ont encore présent à la mémoire le combat qui mit aux prises les Allemands et quelques gars de la Résistance.

Dans la nuit du 4 au 5 août, alors qu'autour de Ploaré se déroulait une lutte ardente, une patrouille P.F.I. apprit qu'un convoi ennemi, venant de Kerviny, devait passer par Pouldavid et Douarnenez, afin de rejoindre le Menez-Hom. Il fallait à tout prix l'arrêter et, si possible, l'annuler.

Il faisait un beau clair de lune. Nombre de Pouldavistes étaient à leurs fenêtres et ne voulaient rien perdre des événements.

Vers 1 h. 30, des bruits de pas de chevaux annoncèrent l'approche du convoi. En tête venait un peloton de cyclistes, puis des gradés, à pied, tenant leurs bicyclettes à la main, quatre attelages de payzans, des voitures russes intercalées entre des voitures françaises. Après chaque véhicule, une vache voquée dans les fermes de Mahalon.

Les mitrailleuses, situées: l'une à l'embranchement des rues de la République et Laennec, l'autre à la hauteur de la rue du Couédec, firent feu simultanément. Ce fut la panique: les chevaux se cabrèrent.

Les Russes, surpris, hurlaient: « Américains! Terroristes! » et essayaient d'endiguer la retraite des voitures. Les unes firent demi-tour, les autres tentèrent de fuir par la route de Poullan. Un attelage emballé prit la direction de Pouldergat, sans conducteur, réveillant tout le quartier de Bourg-les-Bourgs.

Le combat dura une demi-heure. Les boches eurent un des leurs tués et plusieurs blessés. Les gars des P.F.I. — ils étaient à trois — étaient sains et saufs.

Deux voitures de munitions restèrent à Pouldavid et furent conduites à Douarnenez par des jeunes gens.

Nous parlerons plus tard de la journée de samedi 5 août et de celle du dimanche 6.

Dans la soirée du dimanche, l'officier de la Standortkommandantur de Ploaré, véritable brute, réclama 6 charrettes de pommes de terre, 48 kilos de beurre, 50 douzaines d'œufs, 300 kilos de farine blanche et 2 porcs. Tout cela devait être livré le lundi, à 15 heures, ou le bourg de Pouldavid serait détruit par le feu.

Le jour dit, vers 14 heures, le gradé allemand fit savoir qu'il allait mettre sa menace à exécution.

La population est terrifiée. Nombre de personnes quittent leur domicile, s'attendant au pire.

Le maire et son frère, syndic, font une démarche et obtiennent un délai supplémentaire.

Pendant ce temps, Maxime Trellu, secrétaire de mairie, parcourt à bicyclette les routes de Pouldergat et de Poullan; il s'efforce de rassembler les vivres exigés par les teutons. Qu'il soit remercié, ainsi que Jean Kersalé, messager communal.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les boches levèrent le camp et partirent vers Saint-Nic.

Pouldavid était enfin libéré!

Nuit du 4 au 5 août
1944

Relatée quelques
jours plus tard, par
la Dépêche de Brest
quelques inexactités
quant au nombre
participants (4 au
lieu de 3), et à l'ar
rivée.

... page 14

René Le Gouil, retraité : une autre aventure

Souvent, de loin, on l'espère, et puis sur la fin on prend son temps, que l'on sent plus intense, avant de tourner une page. Quand l'heure de la retraite a sonné pour René Le Gouil, en sa mairie d'Esquibien, il y a tout juste une semaine, il était, comment dire... nostalgique.

Nous l'avons connu secrétaire de mairie à Audierne, de 1952 à 1972, où il occupa successivement les postes de commis puis d'agent principal à partir de 1975, à Esquibien enfin durant neuf ans et demi.

Trente ans dans le Cap, une vraie naturalisation pour ce Douarneniste à l'humour décapant, cet ancien mousse pouldaviste embarqué à treize ans, durant ses vacances scolaires, sur le « Gagne-pain ». Il y servira comme



Les dernières heures à la mairie d'Esquibien: René Le Gouil tel qu'en lui-même.

novice, puis comme matelot jusqu'à la fin de ses études en 1939. Il a 18 ans, c'est la guerre.

Arrêté deux fois par la Gestapo

Stagiaire sans salaire aux P.T.T. pour remplacer les titulaires mobilisés, il attendra l'armistice pour y être réellement incorporé. Pas de chance, il est licencié. C'est de nouveau la pêche aux palangres, une période difficile qui dure jusqu'à janvier 1941. Il a 20 ans et adhère au front national, où son travail consiste à transporter des journaux, tracts, entre Douarnenez, Quimper, Plouhinec, Audierne.

Jusqu'en mars 1942, date de son ralliement aux Francs tireurs patriotes (F.T.P.). Le 4 novembre de la même année, arrêté une première fois par la Gestapo, il subit trois mois d'emprisonnement à la prison de Mesgloaguen.

À sa libération, il retourne à la pêche, participe plus encore à ses activités de F.T.P. Coup du sort, il se fait arrêter une deuxième fois le 12 avril 1943. Il s'évadera en traversant Douarnenez; quelques-uns de ses compagnons furent blessés par les balles allemandes.

Dans la résistance

Dès lors, recherché, fiché, il n'entrevoit d'autre alternative que celle de prendre le maquis, où, entre Scaër et le Morbihan, il servira jusqu'en juin 1944, le débarquement de Normandie. Clandestinement, il rejoint alors sa ville natale,

pour participer aux combats de sa libération, les 4 et 5 août.

On le retrouvera à Lesven, à Audierne, à Saint-Anne-la-Palud, à la presqu'île de Crozon, jusqu'au Poulmic.

Démobilisé en 1945, il est décoré au titre de la Résistance. Sur sa poitrine, la médaille des Internés, celle des évadés, la croix du combattant, celle aussi du combattant volontaire de la Résistance, la croix de guerre avec palme et une citation, la médaille militaire.

Avant, enfin, d'exercer en mairie, il sera comptable à Quimper en 1946. Las, l'action lui manque et surtout Douarnenez. Le voilà secrétaire de l'U.L.-C.G.T. de son Douarnenez retrouvé. Entre temps, il est élu conseiller municipal et adjoint spécial de Ploaré. On peut aussi citer ses activités syndicales: six ans à l'union locale de Douarnenez, vingt-cinq ans secrétaire départemental des communaux et hospitaliers C.G.T. du Finistère. Depuis 1952, il est secrétaire du syndicat des communaux d'Audierne, Plozévet et le Cap.

Tout cela, c'est une part de l'aventure d'une vie, celle d'un héros discret, d'un homme toujours fidèle à son idéal, à ses convictions, fidèle aussi à l'amitié. Son aventure continuera dans cette retraite qui n'est autre que le commencement d'autre chose.

N'a-t-il pas déjà commandé un vélo pour pédaler avec son petit fils? Belle occasion pour venir saluer les copains. C'est comme cela

— *René Le Gouil* —

Pierre Moalic.

J'ai connu Mme Trividic Jeanne quelques années avant la guerre 39-45. Elle était l'épouse de mon ami Albert Trividic, qui fut un de mes compagnons d'école, d'abord à l'école primaire supérieure de Douarnenez, puis à l'école normale d'instituteurs de Quimper.

Mme Trividic a été directrice de l'école publique des filles de Plouhinec de 1935 à 1949, son mari étant adjoint à l'école des garçons. Le couple logeait à l'école des filles. Nous nous fréquentions.

Après la débâcle française de 1940, j'ai vu M. et Mme Trividic au cours de l'année scolaire 1940-1941. Nous avons discuté de l'action à mener contre l'occupant dans les cantons quand on de Douarnenez et de Pont-Croix. C'est ainsi que le deux janvier 1942, M. et Mme Trividic entrèrent dans la Résistance organisée au Front National dont je faisais partie. Madame Trividic acceptait de « planquer » dans son école des Résistants de passage ou recherchés par les Allemands, de cacher et de répartir des tracts appelant à la lutte contre l'occupant. Les tracts lui étaient fournis par un de mes voisins, René Le Gouill, de Pouldavid.

Mme Trividic hébergea entre autres à plusieurs reprises Daniel Trelu (plus tard lieutenant-colonel), Jean Moreau, capitaine de Pouldavid, tué en Normandie lors du débarquement. En juillet 1943, lors d'une visite que je fis à M. et Mme Trividic à l'école des filles de Plouhinec, j'ai trouvé chez eux Albert Queguiner de la région de Morlaix, responsable régional du Front National, arrêté en janvier 1944 à l'hôtel « La Tour d'Auvergne » de Quimper.

Après les grandes vacances de 1943, j'ai quitté le Finistère mais je sais que Mme Trividic a continué son action Résistante jusqu'au 20 septembre 1944, date de la libération définitive de la région d'Audierne.

MOALIC Pierre
5 rue Pen-ar-menez
29100 DOUARNENEZ
Né le 5 Mai 1909
à Pouldavid (finistère)
Retraité de l'éducation
nationale

Je certifie sur l'honneur les faits suivants qui se sont déroulés sous l'occupation allemande et la guerre de 1939 à 1945.

J'ai été réformé temporaire n°2 par la commission de réforme de Quimper du 16 avril 1932, puis réformé définitif n°2 par la commission de réforme de Quimper du 28 avril 1932.

Je suis passé de l'armée de mer à l'armée de terre par anticipation le 1.09.33, et classé service armé par la commission de réforme de Quimper du 29.12.39.

Affecté au dépôt d'infanterie n°183 à Bayonne, arrivé au corps et incorporé le 20 avril 1940, service comptant du 15 avril 1940.

J'ai été affecté au peloton des élèves caporaux le 1er juin 1940 R.D.C de la compagnie le dit jour. J'ai été démobilisé en zone libre le 3 août 1940 par le centre de démobilisation d'Oloron Ste Marie (ouest), fiche n°301 et j'ai alors rejoint la commune de Poullan (Finistère) où j'étais instituteur public.

Dès novembre 1940, je suis contacté par Alain LE LAY de Concarneau, qui venait de la part d'Alain SIGNOR, responsable de la région Finistère-Morbihan du parti communiste. Dès lors, je fais partie du triangle de résistance de Douarnenez (Finistère).

Un élève de l'école primaire supérieure de Douarnenez (devenue depuis lycée), Monsieur René LE GOUILL, actuellement retraité demeurant 88 rue Eugène Lucas à Douarnenez, me servira d'agent de liaison. Monsieur René LE GOUILL se rend régulièrement à Quimper, à bicyclette, pour y prendre des tracts dénonçant l'occupation allemande, et les déposer au café tenu par Madame veuve TALLEC, une amie (café tenu actuellement par Mr Pierre KERFANTO, 69 rue Louis Pasteur à Douarnenez). Ces tracts étaient édités par la région Finistère-Morbihan du parti communiste. Avec d'autres camarades, je participe à la distribution de ces tracts à Douarnenez.

Début 1941, Monsieur Le Préfet du Finistère, nommé par Vichy, fait paraître un communiqué dans la presse locale "Ouest-Eclair" et "Dépêche de Brest", menaçant de faire arrêter, en guise de représailles, les responsables communistes, si la distribution des tracts ne cessait pas. J'étais alors secrétaire de la section communiste de Douarnenez.

Plusieurs camarades, dont Jos PENCALET, patron-pêcheur, Antoine CARIOU, artisan peintre, mort en déportation, et moi-même, décidèrent de poursuivre le travail.

Le 11 mars 1941, deux inspecteurs de police de Quimper font irruption dans ma classe l'après-midi, et me demandent de les suivre à la mairie contiguë à la classe : ils me déclarent me mettre en état d'arrestation comme otage. La perquisition à mon domicile à l'école des filles n'avait rien donné.

Les gendarmes de la brigade de Plougastel Saint-Germain m'accompagnent au train jusqu'à la prison de Versailles où je passe la nuit avant d'être dirigé sur le camp d'Aincourt, près de Mantes-La-Jolie (en Seine et Oise alors) où se trouvent déjà plus de 600 internés dont plusieurs finistériens.

Dans ce camp, j'entre bientôt dans le groupe de résistance, et je deviens responsable de la chambre dite "DJ" (des jeunes), puis membre de la direction de résistance dans le camp,

mouvement qui recevait des informations de l'extérieur, car des internés sortaient pour travailler dans les fermes.

Je suis chargé, avec deux autres instituteurs (François CRAVEC, habitant actuellement cité des myrtilles à Huelgoat et Louis PERON, habitant actuellement 61 rue Massillon à Brest et responsable de l'association nationale des combattants volontaires de la résistance), de recopier en plusieurs exemplaires le journal, "L'interné d'Aincourt". Ce journal devait être écrit en lettres majuscules pour, qu'en cas de perquisition, les responsables ne soient pas trouvés (plusieurs perquisitions ont d'ailleurs eu lieu, mais chacun avait comme consigne d'avaler le journal si cela se produisait).

J'ajoute que le camp d'Aincourt, comme d'autres en France était soutenu par le gouvernement de Vichy. Mais, de temps à autre la Gestapo venait y faire un tour et emmenait des internés qui étaient alors dirigés vers les camps de concentration situés en Allemagne (après enquête, sans doute sur leurs activités anti-allemandes antérieures à leur incarcération).

Un événement que je n'oublierai jamais, car il m'a profondément marqué : l'arrestation par la Gestapo d'un jeune juif communiste de 20 ans que j'avais pris en amitié; il était gai, heureux de vivre, chantant sans cesse. Deux jours après, nous apprîmes avec stupéfaction qu'il avait été fusillé. Il s'appelait GRUNBAOUM. Nous étions tous révoltés par cet acte de sauvagerie, d'autant plus que c'était le premier dont nous étions témoins.

Le 15 octobre 1941 je suis relâché. Voici dans quelles conditions : mon inspecteur primaire, Mr. CARNEC était intervenu auprès de Mr. MIART, inspecteur d'académie, pour obtenir ma libération. Le préfet du Finistère acquiesça à sa demande, à condition que je quitte le département du Finistère. Mr.CHIBON, inspecteur d'académie des Côtes-du-Nord me fit nommer à Saint-Alban (au nord de Lamballe), dans une petite commune rurale. Madame MOALIC accepta de m'y suivre. Nous avons alors un fils, Pierre, né le 12 juin 1941 pendant ma captivité. J'ajoute que l'ordre de mutation dans les Côtes-du-Nord, était venu de Mr. Le Secrétaire d'état à l'éducation nationale et à la jeunesse de Vichy.

Dans les Côtes-du-Nord, sans liaison avec qui que ce soit (il n'était pas indiqué d'écrire), j'entre tout de même en liaison avec la résistance lors d'un passage à Douarnenez, chez Albert TRIVIDIC, alors instituteur à Plouhinec (près d'Audierne), actuellement retraité rue Stalingrad à Audierne. Malheureusement, le camarade qui devait me contacter est arrêté quelque temps après par la Gestapo.

Néanmoins, fin 1942, je crée un groupe de résistance à Saint-Alban, mais sans liaison avec l'extérieur. Début 1943, je reçois la visite d'un délégué de "Libération", qui me demande d'entrer dans son organisation. Après discussion, je lui demande de me mettre en relation avec la direction départementale du "Front National" et les F.T.P.F. Quelque temps après, je reçois la visite de Jean LE PARANTHOEN, actuellement retraité à Lannion. Je contacte deux instituteurs du coin : Mr. André GUIGOT, instituteur à Pléneuf et DEBORD, instituteur à Planguenoual, décédé en août 1944. Un triangle de section "Front National" est formé.

A partir de ce moment, je reçois des tracts du "Front National", que nous distribuons dans nos communes. Nous mettons en place des comités locaux clandestins de la résistance "Front National" dans les communes de Erquy, Planguenoual, Plurien, Pléhérel, Plévenon, Le Bouillie, Hénanbihen, Hénansal, etc. ..., en liaison avec les organisations de Lamballe. Mais nous n'avions pas d'armes. "Le patriote des Côtes-du-Nord" est alors diffusé dans plusieurs communes.

Dans l'espoir de parachutages d'armes qui ne se produiront qu'en 1944, des sections, puis des compagnies F.T.P.F sont mises en place pour constituer le bataillon FTPF-FFI de Pléneuf-Erquy-Lamballe, qui sera fort de plus de 900 hommes armés au moment des combats de la libération (une section de Lamballe-Est avait rejoint le bataillon de Pléneuf-Erquy.

En liaison avec la direction du secteur est des Côtes-du-Nord dirigé par le commandant COCHERIL, dont le P.C se trouvait dans la région de Tugeon (Côtes-du-Nord), en tant que dirigeant du bataillon de Pléneuf-Erquy-lamballe (partie est), je suis chargé en juin 1944, de servir de guide au groupe F.F.L parachuté, au groupe "Félix" qui comprenait le capitaine français "KERNEVEL" (je n'ai jamais su son nom), les anglais GOLVIN et MARCHAND (un officier et un sergent radio). Accompagné par un agent de liaison française, j'ai accompagné ce groupe de soldats en uniforme dans son déplacement à pied de Plancoët à Lamballe (exactement à la sacristie de la Poterie où les attendait un prêtre).

Pendant 3 jours, le groupe "Félix" a circulé à travers champs et petites routes, changeant de place après chaque émission à la BBC pour ne pas être repéré par les allemands. Nous dormions dans les fermes.

Nous reçûmes alors des parachutages d'armes assez importants dans le secteur de Jugon, armes destinées à plusieurs bataillons du secteur ouest des Côtes-du-Nord. J'ai participé avec GUIGOT (DEBORD était malade) à plusieurs d'entre eux, le 4 juillet 1944, si je ne trompe pas, et, en dernier lieu les 19 et 20 juillet 1944. Il fallait ensuite transporter les armes par charrettes fournies par les cultivateurs vers les dépôts clandestins des compagnies F.F.I de chaque bataillon. Un événement qui aurait pu avoir des conséquences très graves : alors que je convoyais, avec d'autres amis, des armes vers Pléneuf, l'essieu d'une charrette remplie d'armes recouvertes par du foin se cassa au bas du bourg de Saint-Alban. Il fallut décharger tout le matériel dans le fossé et d'attendre une autre charrette. Rien ne se passa.

Entre temps, comme je ne me sentais pas trop capable de diriger et mener au combat un bataillon de 900 hommes (je n'avais pas fait de service militaire), je demandais que l'on m'adjoigne un autre dirigeant, et, notre bataillon reçut le renfort de Mr. DE COETLOGON, qui venait de la région de Lannion. J'étais à ses côtés, ainsi que Mr. André GUIGOT.

J'ai oublié de dire que le 4 juillet, j'avais assisté, ainsi qu' André GUIGOT, comme représentant du secteur Pléneuf-Erquy-Lamballe-Est, à la réunion à Jugon, de l'état-major interallié du secteur est des Côtes-du-Nord : je devins membre de l'état-major, en présence du groupe F.F.L "Félix", que je retrouvais. En revenant de Jugon, ce 4 juillet, GUIGOT et moi, à bicyclette, nous avons croisé deux soldats allemands, à bicyclette eux aussi : nous n'étions pas rassurés, car nous portions chacun un pistolet dissimulé dans le porte-bagages. C'est ce jour là, que le commandant Jean (COCHERIL), me donna le grade de capitaine, grade confirmé par la commission nationale, sous le n° 1783/R en date du 24 novembre 1947.

Après cette réunion, je réunis, avec André GUIGOT (DE COETLOGON n'était pas encore arrivé), les responsables du bataillon de Pléneuf entre Saint-Alban et Pléneuf, pour organiser l'insurrection et répartir les responsabilités. C'est au cours de cette réunion que radio Londres lança l'appel "le chapeau de Napoléon est toujours à Perros-Guirrec".

J'avais pris le maquis dès l'annonce du débarquement en Normandie. Le P.C de l'état-major du bataillon était stationné à Hénanbihen, petite commune rurale.

Il y eut bien quelques accrochages avant l'insurrection, mais, le bataillon participa surtout à la libération de toute la région de Pléneuf, Erquy, Lamballe, puis à la prise de la redoute du Cap Fréhel dans laquelle s'étaient retranchés les allemands. Ce dernier combat dura plusieurs jours et fut meurtrier.

Aussitôt après les combats de la libération du secteur, j'ai abandonné mes responsabilités militaires pour devenir responsable civil du secteur du "Front National" de Pléneuf.

J'étais aussi devenu membre du comité départemental de libération des Côtes-du-Nord, représentant la fédération communiste des Côtes-du-Nord après le départ de Théo LE COZ. Le C.D.L des Côtes-du-Nord, présidé par Henri AVRIL, directeur de l'école primaire

supérieure de Lamballe, dirigea le département, politiquement et administrativement d'août 1944 à mi-juillet 1945. Il se réunissait très souvent, car le travail ne manquait pas. Je fus détaché au C.D.L pendant cette époque et ne faisais donc pas classe.

Quelques détails encore : j'ai plusieurs fois hébergé le distributeur du "Patriote des Côtes-du-Nord" (Jules dans la clandestinité). J'ai fait délivrer par la mairie de Saint-Alban, avec la complicité du secrétaire de mairie, plusieurs cartes d'identité à des résistants recherchés par les allemands, en particulier pour Mr. Maurice BARRE et sa famille. Commandant civil de l'intersecteur ouest des Côtes-du-Nord, membre du comité départemental de libération des Côtes-du-Nord. Mr. Maurice BARRE avait eu sa maison brûlée par les allemands (à Buhulien, je crois), et était activement recherché. Je fus chargé de lui trouver un logement pour lui, sa femme et ses enfants, dans la campagne de Saint-Alban. J'ai hébergé à plusieurs reprises, des membres du comité départemental des Côtes-du-Nord, dont Jean LE PARANTHOEN, de Lannion et Théo LE COZ, finistérien comme moi (de Quimper).

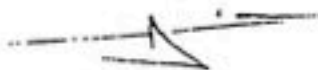
En 1945, Monsieur Henri-AVRIL, devenu préfet des Côtes-du-Nord, demande à la présidence de la république, la légion d'honneur pour tous les membres du comité départemental de libération des Côtes-du-Nord, au titre de résistants. Quand la réponse arriva, tous eurent la légion d'honneur, tous, sauf deux : Mr. Auguste LE COENT, cultivateur à Saint Nicolas-Du-Pélem (māire de la libération, puis pendant de nombreuses années), et moi. Aucune raison n'était donnée, mais elle était certainement politique comme l'avait constaté le C.D.L : nous étions tous deux communistes. Malgré d'énergiques protestations de tous les membres, rien n'y fit.

J'avais alors décidé de ne plus solliciter aucune autre décoration.

J'ai bien entendu la carte d'interné politique (j'aurai pu prétendre à la carte d'interné résistant), la carte de combattant volontaire de la résistance, la carte d'ancien combattant.

Ce dossier a d'abord été réalisé à mon insu, ce sont des amis qui ont insisté pour que j'y participe par la suite

Douarnenez le 26 Novembre 1985



PS: Je ne serais pas complet si je ne signalais pas la part prise par mon épouse à mes côtés. Elle m'a toujours soutenu et aidé, prenant ses responsabilités chaque fois que c'était nécessaire. Elle a d'autre part été, à plusieurs reprises, mon agent de liaison.

Hommage à Pierre MOALIC Par Michel MAZEAS

Ma chère Jeannette,

Tu peux le voir, nous sommes venus nombreux, pour ce dernier hommage à ton mari. Lorsque Joël m'a appelé pour m'annoncer que Pierre venait de s'éteindre, j'ai ressenti comme un grand vide que toutes ces présences ici tentent de combler aujourd'hui. J'ai pensé à ta peine, à ton chagrin, mais aussi à la délivrance que cette fin apportait à Pierre, lui pourtant, dont le courage, la ténacité, le besoin d'action, étaient parmi les nombreuses vertus que sa pudeur naturelle arrivait à cacher quelquefois. C'est vrai que la même question reste toujours posée en ces moments-ci. Pourquoi faut-il qu'un jour nous soit retirée la capacité d'agir, de parler, de nous souvenir ? Pourquoi cette ligne qui barre notre horizon, il faut aussi que les meilleurs la franchissent, nous laissant, nous tous, dépositaires de la mémoire vivante qu'ils ont été parmi nous ?

Le passé, mais ce n'est pas une réponse, notre passé, remonte alors vers nous. Pour Pierre, il est marqué, bien sûr, par les temps difficiles qui le menèrent aux combats de la Libération, mais tout aussi bien par le soleil qui inondait dans les étés d'après guerre, la plage de Rospico près de Port Manech, quand les petits jouaient sur le sable.

Une vie c'est aussi cela : les moments de danger et d'angoisse, les moments de paix et de bonheur.

Et sa vie, Pierre l'a consacrée au combat des humbles, justement pour la paix et le bonheur, n'écoulant que sa conscience de fils d'un peuple de marins, d'ouvriers et de paysans dont il revendiquait les profondes racines.

Il a d'abord consacré cette vie à l'enseignement. En ces temps-là, après la guerre de 14, on devenait maître d'école par vocation, par amour des enfants, par foi dans l'éducation populaire. Mais cette vocation c'était aussi un combat pour la dignité des maîtres, pour la qualité de l'enseignement, pour le respect de l'enfance, pour la laïcité. Pierre n'y faillira jamais. Il appartient à cette avant-garde qui voit loin et assume tous les aspects de cette primordiale définition qu'il fait sienne : « En ce monde, l'Homme est le capital le plus précieux ».

Cette définition renferme la terrible contradiction de nos sociétés modernes en faisant jouer sur les mots la relation entre l'Homme et le Capital, suivant la définition marxiste que Pierre voulait encore et toujours approfondir. Elle s'oppose, dans l'esprit du temps à une autre affirmation bien cruelle : « L'Homme est un loup pour l'Homme ».

Pierre aura ainsi parcouru le siècle en essayant de faire passer le monde de la formule du loup à la formule du respect de l'amour de la paix et de l'amour de son prochain.

Dans le détail quotidien de sa vie il avait le souci des autres qui lui valait de perpétuelles sollicitations lorsqu'il était adjoint au maire à Ploaré. Dans sa volonté il allait toujours au bout de ses démarches, tenace et discret.

Aller jusqu'au bout de ses actes, n'est pas donné à tout le monde. La nature humaine, la nature des circonstances sont parfois les fauteurs de cruelles dissuasions, de terribles désillusions, aussi.

Pierre, mon ami, toi tu étais fait de cette étoffe qui rend un homme capable d'affronter les événements qui bousculent les habitudes de la vie, ou font basculer le monde. Et si tu ne le savais pas, d'autres le savaient déjà pour toi. Ils n'étaient pas de tes amis. Ils t'avaient déjà couché, dès 1940, sur une liste noire « d'individus dangereux », sur laquelle figurait aussi mon père, ou encore Jos PENCALET, Gaby QUEMENER, Jos LE MOAL qu'on appelait « Jean BART » et qui sera déporté, mais aussi Félix LE NOUY et puis Antoine CARIOU qui mourra en déportation... Tes compagnons de lutte.

C'est le 11 mars 1941 que tu es arrêté dans ta classe, à Poullan, pour être interné au camp d'Aincourt, jusqu'au 11 octobre, avant de faire l'objet d'une sanction administrative de déplacement vers les Côtes du Nord.

On t'accusait de faire distribuer les tracts anti-allemands et anti Vichy du Parti Communiste clandestin. C'était vrai, mais avec la complicité de René LE GOUILL et de Jeanne TALLEC du Café du Stancou, jamais aucune preuve ne put être retenue contre toi par les tribunaux.

Tu nous a dit un jour que tu connaissais le délateur, mais plutôt que de révéler son nom, tu préférerais te réserver le droit de l'écraser de ton mépris si tu le rencontrais. De ta part, toi si discret, si proche des gens, c'était la sanction la plus terrible.

Et toi, Jeannette, en ces temps difficile, tu pleurais parfois, mais tu relevais la tête, fière et courageuse devant l'adversité, soutenant Pierre dans ses dangereuses activités.

(suite)

Dans les Cotes du Nord, vous allez de nouveau vous trouvez réunis, assignés à résidence, comme le veut le règlement. De nouveaux combats vous attendent. De la petite école de Saint Alban, avec la complicité de la brigade de gendarmerie acquise à la Résistance, bien des actions vont être organisées. Distribution de tracts, coups de main, accrochages, angoisses aussi sont le lot de ces temps-là.

En juillet 1944, Pierre MOALIC, sous le pseudonyme de « Capitaine HENRY », commande un bataillon FTP-FFI de 900 hommes. C'est à ses capacités de stratège que l'on doit les victoires de la Pie, la libération de Pléneuf et Lamballe ainsi que la reddition de la redoute du Cap Fréhel qui donnèrent lieu à des combats meurtriers. Mais l'avance des alliés débarqués en Normandie en fut d'autant facilitée, les poches de résistance allemandes ayant été neutralisées souvent avant leur arrivée. Ce sont des remerciements et des félicitations pour ces faits d'armes qu'un officier supérieur Américain écrivit avec enthousiasme... sur le brassard, FFI de Pierre. Il l'a conservé jusqu'à ce jour. Cette reconnaissance et bien d'autres faits encore, allaient faire que Pierre fut désigné pour représenter le Parti Communiste au Comité Départemental de Libération des Côtes du Nord, chargé de coordonner la remise en route des activités normales, perturbées par l'occupation et les derniers combats.

A plus de 50 ans de distance, il n'était pas inutile de rappeler cet engagement de Pierre au cœur de la Résistance française. Toute sa vie il en garda et propagea les valeurs : amour de la liberté et de l'indépendance, amour de la justice, tolérance, amour de la paix, égalité et fraternité au sein d'une république qu'il voulait jalouse de sa politique sociale. Lorsqu'il retrouve la vie civile et son métier d'enseignant, Pierre resta un militant, engagé dans la vie politique aux côtés du Parti Communiste, engagé dans la vie sociale par sa participation à de nombreuses associations, engagé dans la vie locale par ses responsabilités municipales qui s'étalèrent sur près de 30 années. Tout ceux qui l'ont connu alors, appréciaient son sens du mot juste, de la phrase précise. Il savait mieux que quiconque traduire l'essentiel de nos discussions ou le résultat de ses propres réflexions. Ecrire, faire circuler les écrits, était l'un de ses objectifs permanents. C'était une manière de faire que la clandestinité avait développée chez lui comme un instinct de survie. Privé de liberté, emprisonné, il rédigeait et diffusait le journal du camp « l'Interné d'Aincourt » écrit à la main, en écriture script pour la rendre plus lisible.

Pierre était convaincu, dans sa démarche de militant, de l'importance de la presse, porteuse des idées et des combats pour un monde meilleur. C'est pourquoi, après la Libération dans les Côtes du Nord, il dirigera un hebdomadaire « L'Aube Nouvelle ». Puis revenu dans son département d'origine il fondera le mensuel « L'Action Laïque du Finistère ». Enfin, pendant de nombreuses années, il a été le rédacteur en chef du « Douarneniste », le journal de la section auquel nous restons encore très attachés.

Quand on sait aujourd'hui, l'importance des médias, on mesure combien le souci de communication de Pierre, s'il était un souci de militant, était aussi, un souci très moderne qui suivait la ligne du temps et évoluait avec lui.

Au sein de son époque, à travers la tourmente des événements et les continuelles remises en cause d'un monde en éternelle évolution, Pierre a toujours su donner un sens à son engagement. Cet engagement était conforme à sa propre nature, tournée vers les autres, vers la satisfaction des besoins des gens les plus démunis, vers la paix dans le monde et la liberté pour tous.

Jamais il n'a oublié les siens. Jamais il n'a renié ses origines, ni les idéaux de sa jeunesse. Au terme de sa vie parmi nous, nous qui restons, nous devons le dire, nous sommes pour une grande partie d'entre nous, ses héritiers spirituels. Il nous a légué ses convictions, sa manière d'aborder les problèmes de l'existence, son exemple, d'une si grande pureté.

Il a guidé beaucoup d'entre nous par son soutien, ses conseils, son expérience. Nous restons fidèles, nous ses amis, ses camarades, à sa mémoire, à la qualité humaine qu'il a su mettre dans ses rapports et ses propos, fidèles aussi à sa droiture politique.

Nous perdons un ami très cher, un militant exemplaire que nous n'oublierons pas. A toi Jeannette, à vous ses enfants et ses petits enfants, nous renouvelons notre affection et au nom de tous nos plus sincères condoléances.

Adieu Pierre, repose en paix dans ta terre natale de Pouldavid qui t'accueille aujourd'hui pour toujours.

Nous restons pour continuer ton combat.

Pouldavid le samedi 13 décembre 1997

La famille d'Auguste Le GUILLOU a bien voulu me confier les documents qui suivent.

Le "Bataillon STALINGRAD", bien connu des résistants du Cap Sizun, trouve donc sa place ici.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné A.Le Guillou, né le 1^{er} août 1920 à Brasparts, domicilié à l'Hôtel du Bon Accueil, Châteaulin (Finistère), Tél. 98.86.15.77, Contrôleur du Trésor à la retraite, ancien Capitaine F.F.I. du bataillon Stalingrad, reconnu Unité Combattante de la Résistance selon B.O.E.M (Armée de Terre) n°18.19 du 10 mai 1971. Ancien Agent occasionnel F.F.C R.A.F 820 du Réseau Mabro-Praxitèle, titulaire du certificat d'appartenance aux F.F.I (modèle national n°9606 délivré le 18 novembre 1949), organisateur du 2^{ème} maquis de Bretagne : Maquis de Penarpont. Beuzit. Kéralliou, date de la création : 10 octobre 1943. Commandant le premier maquis de Bretagne, Maquis de Spézet, Saint-Goazec, date de création: 27 juillet 1943. Croix de guerre avec Palmes pour services exceptionnels de guerre. Citations à l'ordre de l'armée, Croix du Combattant Volontaire 1939-1945, Médaille de la Résistance, Médaille de la France Libérée, Médaille d'Honneur Départementale et Communale. Carte de Combattant Volontaire de la Résistance n°3201 et Carte Combattant 1939-1945 n°94 383 délivrées le 13 février 1953 par l'Office Départementale des A.C du Finistère, Carte de Réfractaire n°946 délivrée le 8 avril 1960 par l'Office Départemental des A.C de la Résistance du Finistère, ancien Président Départemental des A.C de la Résistance du Finistère (1963-1969). Président du Comité d'Erection du Monument du Ménez-Hom à la gloire de la Résistance Finistérienne inauguré le 23 septembre 1984 (40^{ème} anniversaire de la Libération du Finistère).

Trésorier Départemental de l'association des Médailleurs de la Résistance du Finistère.

Association Nationale
des Médailleurs
de la Résistance Française
Section du Finistère
C.C.P. Rennes 1704-78



Auguste Le Guillou
FFI-FTPF
Bataillon Stalingrad

Episodes de la lutte clandestine au maquis et des combats de la Libération
Maquis de Sèpzet (1^{er} maquis de Bretagne)
Historique du 2^{ème} bataillon Stalingrad
Par A. Le Guillou, Capitaine du Bataillon

I- Lieu de l'action et date de la formation du 1^{er} maquis de Bretagne :

Le Poher, dans la haute Cornouaille de la Bretagne intérieure, vers les sources de l'Aulne ou rivière de Châteaulin, est le pays idéal de l'embuscade, des guérillas. Ses nombreux vallons creusent les pentes des Monts d'Arrées et des Montagnes Noires ; ses antiques chemins encaissés sont couverts de pommiers, de genêts de landes ; le damier de ses champs de culture présente des taillis, bosquets, bois et fourrés énigmatiques, impénétrables.

Dans ce pays, le Balp, greffier royal à Kergloff près de Carhaix, souleva les Bonnets Rouges en 1675, dans la révolte du papier timbré contre l'absolutisme de Louis XIV, sous la Révolution, en 1795, Hoche conduit ses colonnes de Bleus en loques contre les Bretons têtus, partisans du roi. Fouché, chef de la police du Premier Consul fait poursuivre par ses gendarmes les chouans qui ont fusillé, sur les hauteurs de Briec en 1799, l'évêque constitutionnel Audrein. Le prélat voyageait dans la diligence Quimper-Morlaix.

Le 21 juillet 1943, sous la direction de Marcel Cariou de Pont-L'Abbé, responsable régional F.T.P et de Raymond Chevalier actuellement Lieutenant-Colonel F.F.I, fut constitué le 1^{er} maquis de Bretagne. Son centre d'activité fut Spézet-St Goazec. Le contact sera établi tôt après avec les maquis voisins en formation aux virons de Callac (Côtes-Du-Nord) et Gourin (Morbihan).

Là, dans ce coin sauvage, vont vivre, lutter et mourir les premiers Bretons têtus de la Résistance française à l'occupation allemande.

Cariou Marcel ; Yves et Jean Bevin ; Auguste Delon ; Jean Penneec ; Jean de St-Cyr ; Charlot ; Pierre Millen ; Pierre Cariou ; Etienne Callec ; Roger Signor ; Roger Fournis ; André Mignon dit Basane. Ce sont des marins, des paysans, des employés, des roturiers, des nobles, toutes les classes de la société. Voici des noms de guerre bien connus : La Poule, Le Coq, Bousbire, Capo, Swing, Fanfan la Tulipe, La Meule, La Faucille, La Tâche, L'Ecureuil, L'Enclume, le Marteau, Biniou, Barriquène, l'Américain, Dédé Basane, Yann, etc. Les uns mourront d'une balle ou d'une rafale de mitrailleuse au coin d'un bois ; d'autres disparaîtront dans une fosse commune, après avoir souffert la torture et passé devant un peloton d'exécution. Tous savaient ce qui les attendait et avaient fait le sacrifice de leur vie. Mais comme l'expriment si bien les vers de la chanson du Maquis :

« Ami, si tu tombes,
Un ami sort de l'ombre,
Prend ta place... »

L'histoire de ce maquis ressemble à celle de tous les maquis : pas d'armes, pas de vêtements, pas de vivres, une existence traquée, la mort partout menaçante et cependant la bonne humeur de la jeunesse, la joie de l'action. Heureusement que les populations des campagnes et des bourgs en général, recevaient avec sympathie les hors la loi. Le chef qui les maquisards s'étaient donné en avril 1944 avait su prendre sur eux l'ascendant de la sympathie et de l'obéissance. Défense de s'enivrer, de fréquenter les foires, les débits de boissons, les salles de danse, les pardons ; des rafles opérées dans ces lieux de rassemblement avaient déjà fait des victimes. Pour chasser l'Allemand, il fallait, avec des fusils à broches, de vieux revolvers sans munitions, des gourdins, donner à l'ennemi le sentiment de la menace constante, de la peur. Aussi le but des patriotes sera d'abord de récupérer des armes sur l'ennemi, ensuite punir les traîtres, les collaborateurs.

II – Actions de chasse fin 1943 – 1er semestre 1944

Yann Guivarch. Evoquons la figure légendaire de ce type de maquisard fort répandu. Au physique, un grand gaillard coiffé d'un chapeau mou avec plume, habillé d'un veston ou blouson décoloré, d'un pantalon dont le bas est enserré par les chaussettes pour éviter les épines des halliers, chaussé d'une paire de sabots, de socques ou des gros souliers cloutés. Au moral, ce garçon jovial ne pouvait s'empêcher de plaisanter dans les tragiques circonstances. Il savait tirer parti de toutes les occasions, courageux jusqu'à la témérité, l'imprudence et même lorsqu'il a fallu, à fait simplement le sacrifice de sa vie. Voilà Yann Guivarch, un chef de groupe. L'autre chef était son camarade, André Le Mignon, dit Dédé Basane.

1^{ère} action : En avril 1944, une expédition eut lieu à l'Ecluse Boudrac'h, sur les bords de l'Aulne en St-Goazec. Deux parachutistes allemands en vélo transportaient le courrier de la compagnie cantonnée à St-Goazec. Blottis derrière un talus, nous sautâmes au milieu de la route en poussant des cris de sauvages, le gourdin levé, vieux revolvers au poing. Les arrogants parachutistes sont des loques : c'est ainsi que je m'appropriai ma première arme, un revolver allemand 7,65. Nous escomptions deux mitraillettes. Nous emportons la sacoche contenant le courrier. Les Boches, après s'être roulés dans la poussière pour montrer à leur chefs qu'ils avaient été battus, revinrent au bourg de St-Goazec en criant de terreur : « Terroristes, terroristes ! ». Avaient pris part à l'action : Lucien Guenneau, André le Mignon, Yann Guivarch, Joseph Daoudal dit p'tit Zeff, Auguste le Guillou dit Yves, Pierrot de Lorient, Grand Pierrot de Carhaix, Robert le Parisien, Sibiril de Quéménéven.

2^{ème} action : Fin mai 1944, Yann Guivarch, avec ses camarades, Dédé Le Feon, Pierrot Henry, Roger Salaun et G. Garrec étaient attablés dans un débit de campagne sur la route de Roudoualec à St-Goazec, lorsqu'ils entendirent une auto s'arrêter à la porte. Elle contenait deux officiers parachutistes allemands, un interprète et un chauffeur. Un des officiers descendit de l'auto et entra dans la maison pour demander un renseignement. Il se vit avec stupeur entouré de maquisards aux longues barbes, aux vieux chapeaux mous, qui brandissaient gourdins, revolvers et fusils de chasse. Il fut désarmé ; et pour implorer la pitié, sortit de son portefeuille la photo de sa femme et de ses enfants. Yann Guivarch se contenta de le dépouiller de ce qu'il avait dans les poches, et pour le remercier de cette bonne prise, ordonna qu'on lui servit un verre de vin blanc. Pendant ce temps, Pierre Henry, qui était sorti de la maison, armé de son fusil de chasse, tombait nez à nez avec le second officier. Il tira sur les gâchettes, mais aucun coup ne parti ; les cartouches étaient humides. Quant à l'officier, il sortit son revolver, le coup ne partit pas non plus, l'arme étant au cran d'arrêt. Pierre Henry empoigne l'officier, lui administre un coup de pied bien placé après avoir récupéré les armes. Pour éviter les représailles, les officiers purent s'en aller mais les pneus de la voiture furent crevés.

1^{ère} exécution d'un traître G.M.R (Garde Mobile Réserve)

En mai 1944, en compagnie d'André le Mignon, Yann Guivarch débarrassa la région d'un des plus acharnés ennemis des patriotes. Cet homme était le chef des G.M.R, envoyé à Gourin pour la répression du maquis. Il portait le nom fatidique de « Le Tyran » et se vantait d'avoir à son actif la mort de 45 patriotes de Haute-Savoie et d'exterminer sans tarder les maquisards de Spézet. Il fut surveillé sans relâche ; la ténacité de Yann Guivarch et de son compagnon fut enfin récompensée. Un jour qu'ils faisaient le guet près de Gourin, à Kerbiquet, ils entendirent arriver la moto de leur ennemi. Ils se plantèrent au milieu de la route, brandissant leurs armes dérisoires. Le Tyran crut s'en tirer en leur laissant son revolver. Mais son activité mettait en danger la vie de tous les patriotes de la région. Il fut exécuté. Yann Guivarch lui asséna un coup de crosse sur la tête, Charlot le Sanguinaire lui enfonça sa baïonnette dans la gorge. Les maquisards planquèrent la moto, enterrèrent le corps de Le Tyran dans le bois et s'en allèrent. Les G.M.R quittèrent cette région malsaine.

2^{ème} exécution d'un autonomiste du S.D. Allemand

Il habitait Landrévarzec et s'appelait Bothorel. Un dimanche matin, fin juin 1944, un petit groupe composé de Gros Pierrot, Charles, Edmond François le Polonais et Tintin entrent chez Bothorel qui assiste à la messe. La maison est fouillée, on y trouve la preuve des relations du propriétaire avec l'Allemand. Les maquisards se rendent à la sortie de la messe et s'approprient à arrêter le collaborateur. Celui-ci sort un revolver de sa poche et tire sur ses assaillants qui répondent. Blessé à mort, le traître tombe sur le seuil du portail de l'église. Le prêtre en surplis paraît et s'exclame :

- « Qu'y-a-t-il ?
- Gestapo répond François le Polonais, en pointant le doigt vers l'ennemi abattu.
- Ah, bien ! ». Et le ministre de Dieu rentre dans son église après avoir esquissé un geste de bénédiction et de pardon.

Prise de mesures de sécurité et de contre-espionnage

Pour lutter contre les collaborateurs, les traîtres, les agents de renseignements, ennemis français et allemands camouflés en civils, un service de surveillance et de contre espionnage fut établi à Spézet même. Tout étranger était signalé immédiatement au Capitaine par un agent de liaison. Le suspect se voyait demander ses papiers et subir un interrogatoire en règle. Ici une mention spéciale doit être accordée à Madame Riou, connue de tous les maquisards sous le pseudonyme « la Gaulliste » et son histoire mérite d'être relatée. Sinistrée une première fois aux premiers bombardements de Brest 1941, elle se réfugie à Camaret où elle est sinistrée à nouveau à la suite d'un bombardement allié. Elle se retire à Spézet au début de 1943. En Août 1943, elle se déplace à Camaret pour le recrutement au maquis de Spézet de jeunes marins pêcheurs et réfractaires au service du Travail Obligatoire. C'est une cartomancienne émérite. Une fois par semaine, le vendredi, ses longs doigts alignaient les cartes et ses yeux noirs et énigmatiques y lisaient l'avenir tout en humant à chaque instant, et bruyamment, une forte prise de tabac versée délicatement sur le revers de la main gauche. Elle prédisait d'une façon certaine les événements de la semaine prochaine à ses chers enfants, les maquisards : les rafles à éviter, une mort à déplorer. Je certifie moi-même que ses prédictions se sont réalisées. Le cas de « Capo » en est un exemple typique et troublant.

Ce brave maquisard fut pris dans une rafle à Gourin en décembre 1943 et interné à Saint-Charles, prison tristement célèbre de la Gestapo à Quimper. La Gaulliste, le cœur bien triste, interroge son jeu de cartes qui lui répond « Capo sera de retour mardi au plus tard ». Les jours se suivent, mardi arrive. Elle reprend ses cartes qui lui confirment sa prédiction. Elle veille, le soir venu elle attend. Vers 23 heures, un toc-toc à la vitre, le coup de sifflet de ralliement des patriotes chevrote dans la nuit noire. La Mère ouvre la porte à un homme debout dans la neige.

- Entre Capo, je t'attendais !
- Comment ! Vous m'attendiez !
- Oui mon enfant, mes cartes me l'avaient prédit...mes cartes ne se trompent jamais !
Oh mon cher garçon , dans quel état es-tu ?

Le terroriste avait percé le plafond de sa cellule, s'était évadé de St Charles, accompli le trajet Quimper-Spézet, 50 kms, en chaussons dans la neige. Capo, enrhumé, à moitié gelé, resta 8 jours chez sa bienfaitrice pour se refaire. Dans l'intervalle, 3 maquisards viennent aux renseignements. Le sifflet de ralliement des Chouans est modulé là-haut dans le grenier. Ils y grimpent, intrigués et restent bouche bée en voyant devant eux Capo, vivant, libre, par quel miracle ! Quelle scène et quelle belle soirée, ce soir-là, chez la Gaulliste. Capo, ce brave maquisard fait parti des F.F.I quelque part en France. Madame Riou surveillait, interrogeait les commerçants de Spézet tout en faisant son marché, les fonctionnaires, les patriotes...et même leur capitaine !

Cette super-patriote, mère de famille de 5 enfants, avait un fils qui partit en juin 1940 de Camaret en Angleterre, sur un bateau de pêche, piloté par son mari. Le jeune homme a disparu en mer dans les Forces Françaises Libres de De Gaulle avant la Libération de L'Afrique du Nord.

Tous les maquisards des Montagnes Noires aiment, respectent la Gaulliste comme leur mère et ne l'oublieront jamais. Si vous passez à Spézet, allez la saluer et demandez-lui de consulter ses cartes pour vous et interrogez-la : elle sera toujours contente de vous faire plaisir.

Honneur à La Gaulliste, cette Française au grand coeur qui a bien mérité de la Patrie !

III- Après le débarquement des alliés sur la côte normande – 6 juin 1944

Le débarquement de Normandie souleva l'enthousiasme des maquisards dans les premiers moments. Yann Guivarch ne prenait plus assez de précaution et il fallut le rappeler à l'ordre. Il participa avec une ardeur nouvelle aux expéditions, notamment à celle qui fut tentée contre le camp Hivernic près de Port-Carhaix. Là, 25 terroristes armés de pennbas (gourdins), de vieux revolvers et fusils, attaquèrent 55 allemands qui les reçurent à la mitrailleuse, à la grenade, aux F.M. 4 Allemands furent tués et 8 autres blessés. Pas de tués ni de blessés par miracle, parmi les assaillants. Le lendemain de cette action, le Teuton furieux, pendait à Carhaix une dizaine de patriotes, en guise de représailles. Il contre-attaqua avec 100 hommes de troupes, 3 autos-mitrailleuses et 2 canons de 37 : les patriotes étaient loin.

Mort glorieuse de Yann Guivarch. Yann Guivarch et son inséparable Dédé décidèrent d'effectuer de la récupération d'armes et de munitions de chasse dans la région. Ils prévinrent leur capitaine et partirent. Le chef alla se mettre en faction avec de nouvelles recrues dans le bois du Crann (Spézet) d'où l'on domine les 2 routes de Roudoualec et de Châteauneuf. C'est ainsi qu'il assiste à la mort de Yann Guivarch, un de ses meilleurs lieutenants.

Il vit passer deux voitures qui prirent la direction de Châteauneuf. Il devina qu'elles transportaient leur plus farouche ennemi, Albert, le fameux adjudant de la Feldgendarmerie et Châteaulin et ses policiers. Il assista impuissant aux préparatifs de l'embuscade, car il n'était pas armé. Pendant ce temps, Yann à Leuhan, à St Goazec et à Trégourez avait rassemblé la population au son du tambour et lui avait demandé des armes qu'il obtint grâce à sa bonne humeur, à son entrain communicatif.

L'embuscade. Il s'en retournait avec Dédé à l'arrière de la moto ; tous deux étaient rayonnants. Yann portait en bandoulière un Lebel, un Mauser et un fusil de chasse ; son compagnon un sac plein de munitions et une mitrailleuse. Cette imprudente attitude avait certainement été dénoncée à Albert. Ils parurent au barrage allemand. A la hauteur de la première moto, des feldgendarmes leur firent signe de s'arrêter. Ils passèrent outre, tandis qu'André le Mignon déchargeait sa mitrailleuse sur les Allemands. Mais un peu plus loin, Albert les attendait, embusqué derrière un talus. A la mitrailleuse, il atteignit Yann au ventre et d'un coup de fusil il cassa le bras de Dédé au coude. La moto fit encore 300 mètres, puis s'arrêta. Yann Guivarch était mortellement blessé. Il courut encore un peu à travers champ, puis se coucha à terre. A son camarade qui l'encourageait, il dit ces dernières paroles : « Va-t-en Dédé, sauve-toi, car maintenant pour moi, tout est fini ».

Le courage surhumain de Le Mignon. Albert s'était mis immédiatement à leur poursuite, suivi de sa meute. Il déchargea son revolver dans la tête de Yann Guivarch, tandis que les Feldgendarmes manifestaient bruyamment leur joie. Cependant, le Mignon, bien que grièvement blessé, tentait de fuir. Les Allemands en chasse, tiraient dans sa direction ; lui se retourne contre eux dans un suprême effort pour leur envoyer une dernière rafale de sa mitrailleuse, mais le bras de casse complètement. Comme il perdait du sang et laissait derrière lui une traînée rouge qui permettait de le suivre à la trace, il entra dans un ruisseau qu'il

parcourut une centaine de mètres avec de l'eau jusqu'aux reins. Il réussit de talus en talus, à se réfugier à la ferme de Kudel en Spézet où il fut soigné par des médecins et des infirmières des environs. Le Chef et ses hommes avaient assisté à cette scène, bouleversés, la rage au cœur. Le lendemain, la mère de Yann Guivarch vint prendre le corps de son fils et la ramena à Châteauneuf, son bourg natal, où des obsèques solennelles furent célébrées.

Extermination du groupe des « Héros de l'Ouest ». La vie des maquisards devint pénible, dure après la mort de Yann. Les Allemands rendus furieux par les exploits des patriotes, décidèrent de sévir. Ils groupèrent des forces considérables dans la région de Châteauneuf : infanterie, parachutistes, miliciens, Wafenn S.S, cosaques, feldgendarmes, au total 4000 hommes environ bien armés. Ils procédèrent à des rafles monstres au cours desquelles ils anéantirent presque le groupe « Héros de L'Ouest » commandé par J. Guéguen. Il se composait de jeunes gens de la région qui avaient accompli un travail considérable dans la récupération du matériel. Une dénonciation sans doute permis de les surprendre chez eux, ainsi que des civils du mouvement « Libération ». Ils furent fusillés au Faouët fin Juin. Ils étaient âgés de 18 à 25 ans. Parmi eux : J. Gueguen de Poul Ar Leach en Spézet ; JIP Clech, Guillou de Pennarprat en Spézet, le Goff du Moulin du Bois en St-Goazec. 5 autres membres du groupe réussirent à rejoindre le maquis par la suite. Epoque dure, pénible. Les jeunes « Héros de l'Ouest » étaient venus demander des ordres au Chef. Comme ils étaient absolument dépourvus d'armes modernes et de munitions, il leur conseilla de rentrer chez eux, en attendant des temps meilleurs. Ceci se passait entre Gourin et St-Hernin. Les jeunes gens sautèrent la barrière et descendirent le sentier en devisant gaiement. Leur capitaine vint s'accouder à la barrière et les regarda partir, tenaillé par le désir de rappeler ses camarades de combat. Comme il semblait préférable de les laisser rentrer chez eux, il retourna songeur, s'allonger dans l'herbe. Ils furent arrêtés puis fusillés quelques jours après. Les maquisards avaient fait trop de bruit dans la région. Ils étaient partout signalés et braqués. Le capitaine donna l'ordre à ses hommes, une cinquantaine, de se retirer à 20 kms environ de Spézet, dans la région de Leuhan.

Acquisition des vivres et des armes par la force. Le centre F.T.P de Quimper avec lequel ils étaient en liaison ayant été découvert, ils se trouvèrent sans ressource. La poche de Normandie ne semblait pas se développer et le découragement gagnait. Il fallait de l'argent, du pain, du tabac et surtout des armes. Le détachement de 50 hommes qui ameutait 4000 allemands fut scindé en plusieurs groupes avec un chef. La chasse, l'action fut reprise sur plusieurs points. Les mairies furent soulagées de leurs tickets de pain et de sucre, les bureaux de tabac de leur paquets, les bureaux de poste, de perceptions, les coffre-forts des collaborateurs, des trafiquants du marché noir reçurent la visite des terroristes. Ces expéditions supportées avec le sourire et la complicité des employés et de la population en général, contribuèrent à semer la terreur parmi les troupes d'occupation et aussi à relever le moral des « hors-la-loi ».

Le problème crucial restait toujours l'acquisition d'armes. Le seul moyen de s'en procurer fut d'en prendre à l'ennemi (les parachutages alliés n'auront pas lieu avant la fin de juillet). Aussi les patriotes exerçaient-ils une étroite surveillance des déplacements de troupes et convois ennemis. Avertis du passage d'un petit détachement sur la route de Pleyben-Brasparts, non loin de Pont-Keryau, nous tendâmes une embuscade. Au bout de quelques temps, apparut une charrette qui transportait 3 soldats et un sergent parachutiste. Aux sommations faites par les patriotes qui bondirent sur la route, ils parurent désorientés. Ils sautèrent de la charrette et tentèrent de fuir. Les maquisards tirèrent sur eux, le sergent fut tué. Les chevaux, pris de panique s'emballèrent, tandis que les autres Allemands tombèrent à leur tour. Le 4^{ème} réussit à s'échapper en se mêlant aux paysans qui faisaient les foin dans une prairie voisine. Les faneurs avaient crié : « Vivent les patriotes » pendant qu'un poilu de l'autre guerre, debout sur sa charrette, s'exclamait en breton « Gast, je serais bien content de les voir descendre 2 ou 3

Boches ! ». Il voyait son souhait réalisé avant d'avoir fini sa phrase. Cette escarmouche se déroula en l'espace d'un éclair. Heureusement, car son flair de policier avait amené le trop fameux Albert tout près des lieux d'embuscade et, pour comble, une auto-chenille venait en sens inverse. L'action fut si foudroyante qu'ils n'eurent pas le temps d'intervenir. Les patriotes récupérèrent ainsi des mitraillettes, revolvers, fusils mitrailleurs et munitions. Pendant la même période, les deux autres groupes cantonnés dans la région Leuhan-St-Goazec livraient plusieurs combats aux miliciens et en retiraient aussi un butin appréciable.

Les gaietés du maquis. Cette vie d'hommes des bois traqués, pourchassés par l'ennemi qu'ils traquaient et pourchassaient à leur tour, présentait heureusement des aventures, des incidents comiques pour les distraire. Ils se dilataient la rate dans de vraies « crises » mémorables de rire.

1^{er} exemple : Quelques patriotes pénétraient un jour dans une ferme par une porte, tandis que 5 marins allemands cantonnés au Château Rouge de Trévarez y entraient par l'autre. Ils se rencontrèrent dans la salle de la ferme. Les Allemands, pris de panique à la vue des sinistres bandits, s'envolèrent par la fenêtre, bousculant tables et chaises, dans l'hilarité générale.

2^{ème} exemple : Corentin Garrec se souviendra longtemps de la rencontre qu'il fit un jour où il allait acheter du cidre dans une ferme. Il entendait depuis quelques temps bourdonner un avion et marchait le nez levé, pour tenter de l'apercevoir. Il se heurta violemment à un homme qui marchait aussi le nez levé. Il reconnut avec stupeur un marin allemand, que suivaient deux autres. A la vue du terroriste, ils n'insistèrent pas et disparurent comme par enchantement derrière les talus.

Tous ces moments de folle gaiété aidaient un peu à supporter cette vie rude où le sommeil léger du qui vive n'effaçait pas toujours la fatigue. Avec les chaleurs de l'été, il faudra aussi livrer bataille aux parasites poux, sarcopte de la gale. Toutes ces misères furent supportées stoïquement. Le plus pénible pour des hommes sûrs d'être sur la bonne voie, était parfois cette réprobation qui semblait peser au début sur les « hors-la-loi ». Le Capitaine, malgré le danger, vint voir passer une noce au bourg de Spézet, à seule fin de se retremper un peu dans une atmosphère de légalité, de vie civilisée. Dans le maquis depuis quelques mois, il lui semblait n'avoir pas vu de noces depuis des années.

Jour J de la Libération. A la mi-juillet, le premier parachutiste français, lieutenant Equivalence entre en contact avec nous. Ce jeune Breton de 27 ans de Ploudaniel fut heureusement parachuté du ciel. Le rassemblement de tous les maquisards de la région eu lieu immédiatement. Tous, nous sentions que l'heure de l'action, du grand baroud allait sonner. Les 50 patriotes vont se trouver demain 150. Un jeune chef connaissant bien le métier militaire et le maniement des armes modernes, établit une discipline souple et ferme à laquelle tous se plièrent avec empressement. Les Alliés allaient nous parachuter les armes auxquelles nous aspirions depuis des mois. Le message d'envoi à la radio de Londres était : « Aline est une bonne poire ». Un des maquisards polonais résuma dans une phrase d'un français peu châtié l'impression générale, s'adressant à des Allemands cantonnés tout près : « Fini les mamoiselles, maintenant, grande attaque, marine Château Rouge de St-Goazec ». Plusieurs avions, la nuit suivante, lâchèrent leurs conteneurs pleins d'armes qui furent distribuées aux jeunes formations prévenues par des agents de liaison. Les sections devinrent des compagnies qui formèrent le 2^{ème} bataillon « Stalingrad ». La plupart des gars sont célibataires, mais des mariés prennent part à la fête, de vieux marins, tel Le Gonidec dit Pingouin, le rescapé du « Pourquoi Pas » du docteur Charcot. Dans la 2^{ème} section, « le Redoutable » était le vicomte Gérard de St-Simon, nom de guerre : Porthos. Toute cette jeunesse vibrante, attendait le signal de la Grande Attaque.

Dans la nuit du 3 août, le beau Château Rouge de Trévarez fut pris d'assaut : les marins allemands s'étaient enfuis. L'attaque était déclenchée, car des grenades explosèrent, les mitraillettes et les F.M. crépitaient. Les divisions allemandes (30000 hommes) cantonnées

de place nommé. Le lieutenant Equivalence est commandant du bataillon et Yves le maquisard, adjoint au commandant.

Combats de la Presqu'île de Crozon. 450 patriotes sur un front de 10 kms assurèrent la surveillance de l'ennemi entre Châteaulin et Plomodiern. Les bataillons Normandie, René Caro de Brasparts, les compagnies Kléber de Douarnenez, Marceau de Quimper nous rejoignent pour tenir la souricière bien fermée : 15 à 20000 Allemands s'y pressent.

Il y eut plusieurs accrochages, notamment au bourg de Dinéault. On signale au P.C. de la compagnie de Gaulle qu'une dizaine de Boches étaient en tournée de ravitaillement dans le bourg de Dinéault. Immédiatement, une sections'y rendit commandée par Lidouren de Quéménéven. Les Allemands consommaient au débit de M. Labat, secrétaire de Mairie. 2 patriotes pénétrèrent dans la salle, somment les occupants de se rendre. L'un d'eux ayant bougé, les mitraillettes partirent dans le tas. Les Germains s'écroulèrent les uns sur les autres. La salle et les meubles étaient inondés de sang, les murs criblés de balles. Les patriotes rentrèrent à Châteaulin avec 5 cadavres et un prisonnier. Mais surprise, à leur arrivée, un des morts se réveille et crie : « Nicht capout ». Pris sous le tas de morts, il avait échappé miraculeusement aux balles. Les Allemands tendirent aussi des embuscades. Le commandant du bataillon fut blessé de 3 balles dont une à la jambe, près de la ferme de Keralouenan à Pont Carvec en Dinéault. La Compagnie put se dégager sans perte.

L'attaque du Menez Hom. Mamelon de 331 mètres aux pentes couvertes de landes et de bruyères eut lieu le 27 août, après un bombardement de l'aviation américaine. Le bataillon fit un mouvement tournant au moment de l'assaut, obligeant l'ennemi à la retraite. L'opération coûta 1 mort et 3 blessés.

Bombardement de Telgruc. Cette jolie bourgade fut anéantie le 3 septembre par un terrible bombardement des forteresses volantes. Cette erreur tragique de tir coûta la vie à 31 civils, 32 F.F.I, 64 soldats américains. Les Allemands en retraite vers Crozon se rendaient de plus en plus nombreux aux blindés américains. Par orgueil de soldat et aussi par peur des maquisards, ils ne se constituent prisonniers aux patriotes qu'à la dernière extrémité. Le bataillon Equivalence, en ligne depuis le 11 août, descend au repos les premiers jours de septembre. En ce moment, la reddition des Allemands de la presqu'île s'effectuait aux Américains.

Dissolution du bataillon « Stalingrad ». La fête du bataillon eut lieu à Châteaulin le 26 septembre 1944, en présence de Mme Lecomte, femme de Mr. Le Préfet de la Libération absent, de Mme et Mr Arzel, son chef de cabinet, 3 officiers de l'armée américaine et des notables chateaulinois. 9 heures du matin, une messe est célébrée à la mémoire des F.F.I morts au champ d'honneur en présence de toutes les personnalités civiles et militaires, une gerbe est déposée au monument aux morts. Un beau défilé se déroule autour de la ville, derrière la musique F.F.I. de Quimper qui scanda la Marseillaise aux échos de ma vallée, dès que les autorités se présentèrent au balcon. Un banquet est servi salle le Meur au cours duquel M. Arzel prit la parole au nom du gouvernement et exalta le courage des soldats de la libération F.T.P et F.F.I.. L'après midi un match de football clôtura cette mémorable journée. Le bataillon fut dissous. Beaucoup de patriotes s'engagèrent comme volontaires dans les régiments chargés de réduire la poche de Lorient ; d'autres rentrèrent dans leur foyer, leur devoir patriotique bien rempli. Le Lieutenant Equivalence, guéri après plusieurs mois d'hospitalisation, a été décoré de la Légion d'Honneur. Il devait s'embarquer pour Calcutta pour être parachuté en Indochine et participer ainsi à la libération de notre colonie d'Extrême-Orient.

Quant à Yves, son adjoint du Bataillon, réformé n°2 en 1940 à la suite de la perte d'un œil (accident de tir à la carabine à ses douze ans), il a quitté, peut-être à regret, la tenue de maquisard hors la loi, son pennbaz (gourdin) et sa mitraillette stene. Il a repris son porte plume pacifique sur son bureau. Un an auparavant, il s'enfonçait dans l'inconnu Maquis pour la Libération de la Bretagne d'abord et de la France par dessus tout.

dans le Finistère se mirent en marche vers le nord-est pour rejoindre d'autres troupes en route vers le front de la Normandie crevé par les blindés anglo-américains. Les maquisards de la Haute-Cornouaille avaient pour mission d'empêcher l'ennemi de passer les Montagnes Noires, épine dorsale de la Bretagne intérieure. Quelques milliers de maquisards armés de la veille, soulevés par la haine de l'occupant, l'élan patriotique, attaquent partout et refoulent ces soldats invincibles de la Wehrmacht qui voient des terroristes derrière chaque talus dans chaque fourré.

Combats de la Libération 4 – 5 août 1944. Entre Carhaix, Spézet, Plonévez-Du-Faou, Landeleau, Châteauneuf (voir carte), 4 routes et 1 ligne de chemin de fer se croisent à Pont-Triffen, Pont Ar Stan, Pénity St-Laurent, points stratégiques importants. Les Allemands sont stoppés et refoulés après de violents combats où l'ennemi perd du matériel, des camions, des hommes.

Combat au Pont Triffin. Carrefour de route, pont de chemin de fer sur l'Aulne, pont routier, dans une cuvette. Les hauteurs voisines furent occupées par 100 hommes. Le fusil mitrailleur était tenu par un poilu unijambiste de l'autre guerre. Une colonne allemande venant de Brest monte les pentes, ne craignant pas les fusils de chasse des terroristes. Une grêle de balles arrête les Allemands étonnés. Le tac-tac nerveux, précipité d'un F.M., l'explosion de grenades plastiques les stoppant net, inquiets. Un officier demande à un vieux paysan d'esprit simple et dur d'oreille :

- « Combien de terroristes ?
- Un peu plus de 5000 », répondit-il. Il avait compris : Combien d'habitants. Les Teutons levèrent les bras au ciel, firent demi-tour, fous de rage, après avoir fait sauter les ponts. Ils reprirent la direction de Brest, à travers champs, évitant les bourgades.

Combat de Poulodren. A un ou deux kms Nord-Est de Châteauneuf, 2 camions allemands 25 à 30 parachutistes sont incendiés, l'ennemi tué par les 15 maquisards de Roger Salaun décoré plus tard de la croix de guerre, pour bravoure. Là, fut tué d'une balle au front André Chabas, dit Dédé le Parisien qui écrivait à sa mère, quelques jours auparavant : « Je ne regrette pas de mourir pour le plus beau pays du monde, la France ».

Libération de Châteauneuf et Châteaulin. Un assez fort détachement ennemi occupe la ville. Les maquisards embusqués à l'ouest, sur la route de Pleyben, mitraillent une escorte de motocyclistes allemands à bout portant. Parmi les morts, un colosse germanique se lève. Il venait donner l'ordre à ses troupes de Châteauneuf de se replier sur Châteaulin. Il est abattu dans un champ voisin pour semer la terreur parmi les Allemands.

Tôt après, une colonne de blindés survient, essuie une rafale à son tour. Les maquisards ne reconnaissent pas ces camions à étoiles blanches, le feu s'arrête. Un petit drapeau tricolore est levé au dessus des talus. Les capots des blindés s'entrouvrent, ce sont les Américains. Nous les croyions toujours en Normandie. Nous nous mettons debout pour les acclamer en criant : « Attention à la colonne allemande en retraite ! ». Ils passent devant nous, l'air distant, dédaigneux, en disant : O.K.. Cela nous a beaucoup choqués. Quelques minutes après la fusillade éclate. Reçus durement par les Allemands, les Américains font demi-tour avec pertes. Ils repassent Châteauneuf descendent au Pont-du-Roi. L'arrière garde allemande embusquée dans le bois de Notre Dame des Portes qui surplombe le grand tournant en demi-cercle, écrase la colonne en retraite. Ils incendièrent 2 autos-chenilles, une jeep, un camion chenille, tuèrent 14 hommes. Nous ne reverrons plus les Américains avant Châteaulin. Le soldat Américain avance lorsque son matériel a écrasé l'adversaire en face. L'arrière garde allemande se replie de Châteauneuf vers Pleyben, en brûlant des maisons et des fermes en bordure, et parfois les civils. La rage de la défaite, l'ivresse, la peur indicible des terroristes avaient transformé les soldats en assassins. Le bataillon entre à Pleyben le 8 et 9. Nous encerclons Châteaulin le 11 août à l'aube ; Les Allemands l'avaient évacué la veille pour s'enfermer dans la presqu'île de Crozon. Le P.C. est installé à l'Hôtel de Ville, un commandant

- 17 -
Il a repris son porte-plume pacifique sur son bureau. Un an auparavant il s'enfonçait dans l'inconnu du Maquis pour la Libération de la Bretagne d'abord et de la France par dessus tout.

A. LE GUILLOU

Capitaine F.F.I. Bataillon "SEALINGRAD"

Commis de Perception

CHATEAULIN

DOCUMENTS JOINTS : 1 carte du Finistère - 1 photo de maquisard 43-44.
1 photo de Chouan maquisard I793
1 photo de Yann GUIVARCH
1 vue de CHATEAULIN.

CHATEAULIN

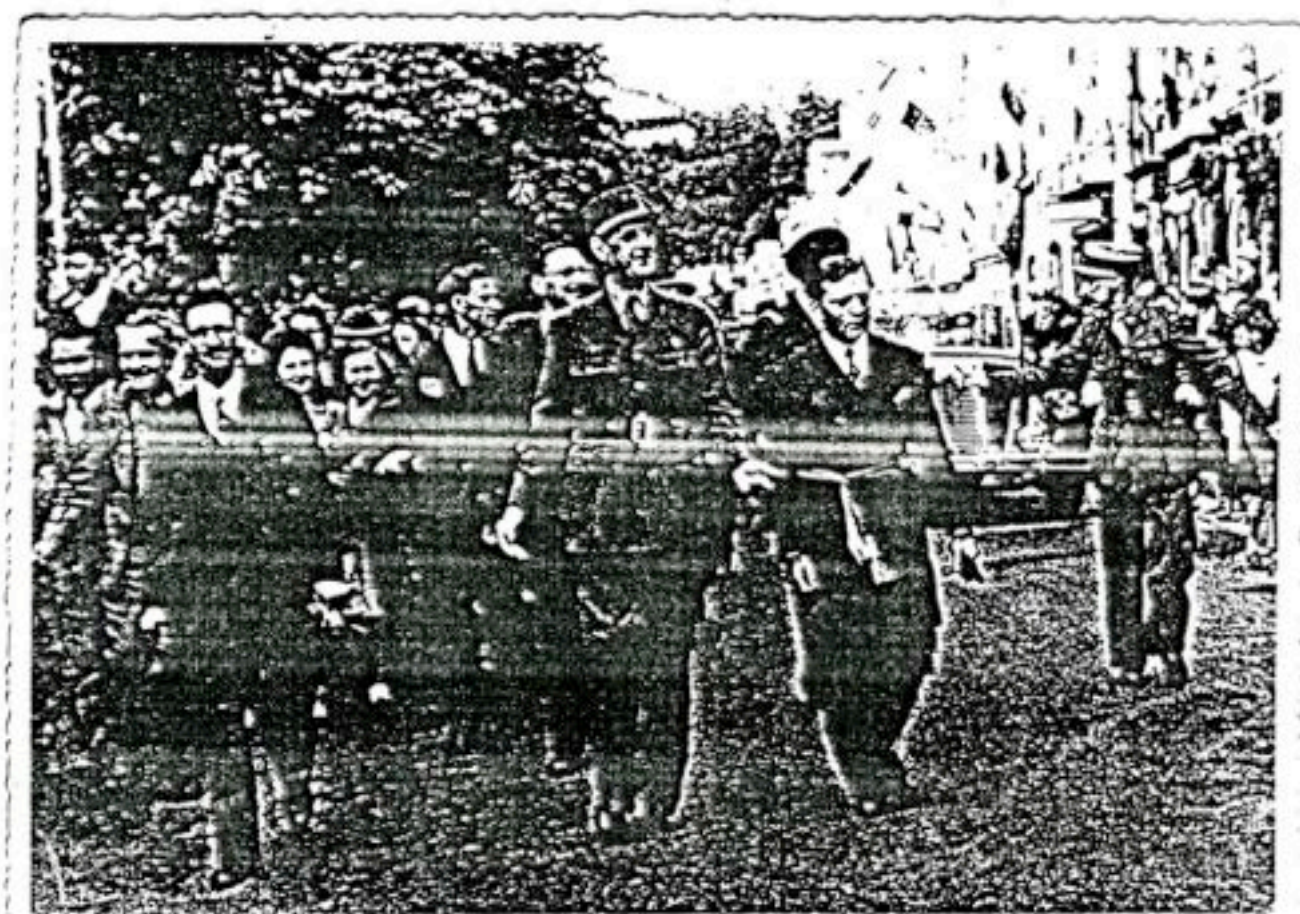
MAQUIS
12 octobre 1943
Penarpont - Beuzit
Kersalieu en chateaulin Lohay
puis Aguzée



Plaque à la chapelle de Kerluan

Trois Belges en rupture d'un chantier de l'organisation Todt, chargée de construire le "Mur de l'Atlantique", constitueront autour d'Auguste Le GUILLOU, le premier noyau du maquis de la région de Chateaulin. Rejoints par d'autres, ils campent dans la grotte de Roz-Divez, sur les bords de l'Aulne, entre les écluses de Penarpont et du Quillec. L'hiver venu, ils sont dirigés vers un endroit plus abrité, la carrière du





Le général De Gaulle à Chateaulin quai Leconte, défilant
avec Hervé Haas député maire, René Néven, et H. Bloch
commissaire de la république de Chateaulin en 1945

Lettre communiquée par Monsieur Jean Le Guillou
Châteaulin.

Roger Cœquien
Zimmerlich
19 ans en 44

Quimper. le 15 août 1944

Ma chère Maman,

Je t'envoie ma dernière lettre, quelque temps avant
ma mort.

Je suis resté en très bonne santé jusqu'ici. Je
pense lorsque tu la recevras ça ne te fera pas trop souf-
frir, car moi je vais mourir en bon Français. C'est tris-
te, ~~je le sais, mais je n'ai pas réfléchi~~ lorsque j'ai
fait cela. Taché d'être très dure en apprenant cette nou-
velle. Je ne suis pas le seul : 15 camarades sont dans
mon cas.

R. Cœquien

Tache de faire des heureux avec tous mes habits
que j'ai à la maison.

Sois heureuse toute seule, car quand je pense à
tout cela, c'est très triste. Ma chère maman, je pense
que plus tard on se reverra dans un nouveau monde.

Je ne vois plus grand chose pour te faire souf-
frir. Embrasse bien tout le monde de ma part.

Si papa eut été sur la terre à cette heure ci, il
m'aurait compris. Plus tard tu pourras parler de moi, car
pour ce que j'ai fait c'est rien.

J'ai remis ma bague à M. l'Abbé PICHON, et, sans
doute, tu l'auras. Si tu veux lui parler va le voir à St
Corentin, il pourra te dire le moral qu'on a tous réussi
à tenir. C'est très triste pour toi, seule sur la terre.

Je ne veux pas de faire plus de misère, et je te
laisse en t'embrassant bien fort jusqu'à la mort.

ROGER.

VIVE LA FRANCE !

DERNIÈRE LETTRE D'ALBERT ABALAIN À SES PARENTS

Prison de Rennes, 12 mars 1943

... Je n'ai aucun espoir de sauver ma vie. L'officier instructeur m'a déclaré que je serai fusillé. Soit. Cela ne m'effraie pas. Je mourrai bravement, en communiste. Je suis fier d'avoir lutté pour l'indépendance de mon pays et pour sauver de l'esclavage le peuple de France.

Ceux qui m'ont livré aux Allemands, les policiers français qui se sont fait les pourvoyeurs de cours martiales, ceux-ci auront à rendre compte un jour de leur conduite répugnante.

Ce que j'ai pu souffrir par eux, vous ne le saurez jamais. Il est impossible d'imaginer le sadisme de ces chiens de garde du capitalisme, privé de nourriture, privé de soins, cravaché jours et nuits, exposé la nuit aux courants d'air en novembre, sans paille et sans couverture, dans une cellule si petite qu'il n'était pas possible de remuer, de me réchauffer. J'imaginai mal avant mon arrestation que des Français puissent se conduire ainsi avec de bons patriotes...

... Mes chers parents, j'ai confiance en l'avenir. J'ai la certitude que nous sortirons victorieux du combat auquel nous ont contraint les fascistes. Je sais, mes pauvres chers parents, que ma mort vous plongera dans le désespoir, mais songez que je meurs pour que d'autres parents, plus tard, ne connaissent pas vos tourments...

... Dans la cité nouvelle le travailleur aura enfin la place qui lui revient : la première. Partout les peuples vivront dans l'abondance, libres, égaux en droits, sans distinction de races. Partout ce sera le bonheur, dans la paix sociale et internationale, car les exploités auront été impitoyablement liquidés...

... Pensez à tout cela, mes chers parents, et ma mort vous paraîtra moins cruelle. Combien sont déjà tombés sous les balles allemandes, martyrs de la liberté. Après nous, combien feront avec joie le sacrifice de leur vie pour que les horreurs de la guerre soient épargnées aux générations futures. Vraiment, la mort paraît douce quand on songe au bonheur que connaîtront les tout petits, un peu grâce à nous.

Mon cher papa, je sais que tu seras fort dans le malheur, comme toujours tu le fus. Console ma chère petite maman ainsi que tous les autres. Dis à mes camarades que je suis resté fidèle jusqu'au bout à mon idéal et transmets leur mon dernier salut ; mon salut le plus fraternel. Maintenant adieu mes chers parents, adieu vous tous que j'aimais. Je vais attendre la mort avec calme, car j'ai la conscience pure. A tous j'envoie d'affectueux baisers.

Albert

Vive la France. Vive le parti communiste !

Il sera fusillé au Mont-Valérien le 17 septembre 1943.

*Lettre communiquée par
Monsieur Jean Le Guillou - Châteaulin*

Edmond Komorowski

1615 Vézina, MONTREAL H3W 1B7. Le 11 février 1997

Cher camarade Jean,

C'est dans l'émotion que j'ai appris la disparition de notre très cher camarade Auguste, le commandant du bataillon "Stalingrad"

Merci de ta gentille lettre que j'ai lue avec le souffle coupé, la triste nouvelle, malgré que ta belle-sœur Emilie m'avait prévenu sur l'état de sa santé à la fin de décembre, mais nous ne pensions pas qu'il allait quitter ce monde si vite. Alors je vous transmets nos profondes condoléances.

J'ai lu avec un grand intérêt tes coupures de journaux relatant son décès et ses citations, en me rendant compte que Auguste était un grand homme, admirable pour son courage dans la Résistance Française à l'occupant et aussi pour son dévouement au bien-être de la population.

C'est très gentil de ta part de diffuser ma Biographie et Mémoires de Guerre à bien des personnes intéressées et je t'en remercie beaucoup, mon cher Jean.

Avant de quitter Châteaulin, le 20 août 1994, Auguste m'a donné en cadeau la vidéo-cassette des Cérémonies Châteaulin Août 1994, ce que me permet de revivre ces moments mémorables du 50^e anniversaire de la libération de Châteaulin. Aussitôt rentré chez moi à Montréal, je l'ai faite transcrire et en même temps j'ai commandé une copie pour offrir à M. Jean Pichon qui y figure souvent. Nous sommes devenus amis, étant des membres de l'Union des Bretons à Montréal.

Jean Pichon est un ancien Châteaulinois. Je parle de lui dans mon livre, chapitre "Les Retrouvailles" à la fin.

Merci de vos vœux et nous aussi vous souhaitons
une Bonne Année 1997.

La statue de Jean Moulin nous a fait un grand
plaisir. C'est un chef d'œuvre admirable,
mille merci...

Esperant que cette lettre te trouvera en
bonne santé, je t'envoie, chér camarade Jean
mes meilleurs souvenirs.

Bien affectueusement

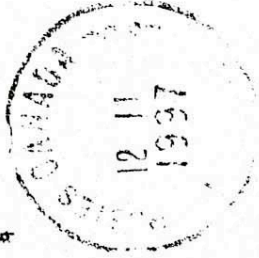
Edmond

P.S. Tu diras bien le bonjour à tous nos amis.
Je n'ai pas encore reçu ta cassette, peut-être
elle s'est perdue quelque part en route,
mais en tous les cas ce n'est pas la peine
de m'en envoyer une, puisque je garde
celle de Auguste pour toujours.

Air Mail Par avion

90

Canada



M. et Mme Jean de Guillon

22, quai Charles de Gaulle

29150 Châteaulin

FRANCE